BnF Gallica

Correspondance

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

Stendhal (1783-1842). Correspondance. 1934.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter
utilisationcommerciale@bnf.fr.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

LE LIVRE DU DIVAN

STENDHAL

—

CORRESPONDANCE

(1836-1842)

X

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE ET PRÉFACE PAR

HENRI MARTINEAU

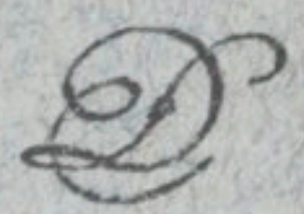

PARIS
LE DIVAN
37, Rue Bonaparte, 37

—

MCMXXXIV

CORRESPONDANCE

X

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
IMPRIMÉS

8° Z
26557
(10)

D. L.
12140 12-12-34
A

STENDHAL

CORRESPONDANCE

(1836-1842)

X

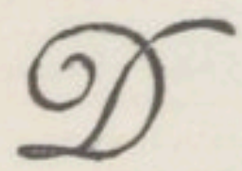

PARIS
LE DIVAN
37, Rue Bonaparte, 37

MCMXXXIV

CORRESPONDANCE

1364. — E

AU DUC DE BROGLIE

Civita-Vecchia, le 4 Mars 1836.

Monsieur le Duc,

C'est à l'instant même où *la Méditerranée* quitte ce port que je reçois l'avis de la quarantaine suivante affichée au bureau de la Santé de Civita-Vecchia :

« Les bâtiments provenant des ports de la France avec un chargement composé en tout ou en partie de *cotons* seront soumis à une quarantaine de 14 à 21 jours avec débarquement dans le lazaret des objets susceptibles.

« Seront exemptés de la quarantaine ci-dessus les bâtiments porteurs de certificats des consuls de S. S. déclarant que le coton a été chargé en un lieu non infecté, hors des Etats-Unis d'Amérique,

ou qu'ils ont subi une quarantaine formelle dans quelque lazaret approuvé. »

Je fais connaître cette disposition à M. le président de la Chambre du Commerce à Marseille en faisant observer de nouveau à ce fonctionnaire que le lazaret nouvellement construit à Civita-Vecchia ne présente pas de locaux convenables pour la désinfection du coton.

Il serait permis de supposer que cette quarantaine dans un port où jamais il n'arrive de bâtiments chargés de coton expédié en droiture et avant toute quarantaine, a pour but d'éloigner les bâtiments à vapeur. J'appelle *sur cette possibilité*, l'attention de M. le Président de la Chambre du Commerce à Marseille, de MM. les Directeurs des bateaux à vapeur français qui fréquentent ce port et de M. le Consul géneral de France à Gênes.

Je suis avec respect, Monsieur le Duc, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1365. — E

A M. THIERS [1]

Civita-Vecchia, le 12 Mars 1836.

Monsieur le Ministre,

Je vois par la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 20 janvier dernier [2] qu'il est possible qu'en 1837 ou même dès la fin de 1836, les bateaux à vapeur entre Marseille et Alexandrie passant par divers ports et entre autres par Civita-Vecchia soient mis en activité.

Les bateaux à vapeur sont soumis à leur entrée dans le port de Civita-Vecchia et à leur sortie à un assez grand nombre de formalités dont le relevé est ci-joint [3].

Je pense que les bateaux à vapeur de l'Etat voyageront comme tels et ne seront soumis dans le port de Civita-Vecchia, à

1. Thiers avait été nommé le 22 février 1836 président du Conseil et Ministre des affaires Étrangères.

2. Le ministère avait en effet fait écrire le 20 janvier précédent au sujet de l'établissement d'un service de paquebots à vapeur. Beyle avait déjà répondu en date du 20 février.

3. Était joint un cahier de 12 pages : « Formalités auxquelles les bateaux à vapeur français sont soumis à Civita-Vecchia, lors du débarquement et embarquement des passagers et des marchandises. »

aucune des formalités particulières que subissent les navires marchands.

On ne peut se dissimuler que ce n'est qu'avec la plus vive répugnance que le gouvernement de Sa Sainteté voit arriver les bateaux à vapeur. Il suppose que les voyageurs ne débarquent ici que pour blâmer ce qu'ils trouvent établi. J'ai plusieurs fois prié MM. Bazin et Arquier de Marseille de recommander aux voyageurs la plus exacte prudence.

Les bateaux à vapeur de l'Etat ayant un extérieur militaire exciteront de nouvelles craintes ; il est difficile de ne pas prévoir le renouvellement de quelques unes des tracasseries sans nombre contre lesquelles je combats depuis cinq ans, et dont je n'ai cru que bien rarement devoir occuper le Ministère. Il serait peut-être convenable de donner à MM. les commandants des bateaux à vapeur de l'Etat des instructions fort claires sur les relations que leur donneront avec les autorités du pays les voyageurs qu'ils prendront ou laisseront à Civita-Vecchia.

La présente lettre est le complément de celle que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence le 25 février dernier sous le n° 5.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur. H. Beyle.

1366. — A

AU COMTE CINI, A ROME

Mercredi, Mars 1836.

Je vous dois mille et mille remerciements, mon cher Comte. Rien ne peut m'intéresser davantage que ce que vous avez la complaisance de me raconter. Oserai-je vous dire que je n'ai point cru qu'un habitant ou natif de ..... qui veut voler ou tuer soit assez simple pour ne pas prendre une lampe à pied et 2 ou 3 couteaux.

Rappelez-vous cette reine de Lombardie, femme de Joconde, qui belle et jeune faisait l'amour avec un nain difforme. Quand une femme est fort noble et fort riche, elle prend l'âme seule. Quand on a l'âme desséchée par l'orgueil, un domestique vigoureux que l'on peut appeler par un coup de sonnette vaut mieux que M. Malatesta ou M. de Stal[1] dont tout le monde sait l'histoire et qui d'ailleurs peut bavarder et être cru.

Je donnerais 4 écus pour que Mme C. puisse faire prendre une jolie histoire.

1. M. de St[endh]al ?

Mais si ce mauvais bruit a quelque fondement, la voilà dans la dépendance de ses domestiques. L'horreur d'une telle histoire devrait la faire aller à Paris, où le seul crime est ce qui nuit à quelqu'un, c'est-à-dire tuer ou voler. Quant à s'amuser avec son corps, rien de moins nuisible, surtout quand on est séparée d'avec son mari.

Je vous serais bien obligé si vous consentiez à avoir l'extrême bonté de me tenir au courant.

Probablement que M. Thiers nommera un nouveau préfet de police à Paris, auquel j'écrirai pour votre affaire si cela vous convient.

Mille respects à Mme la Comtesse et autant d'amitiés à D[on] Fi[lippo] et Annibal. M. Guglielmi, l'homme le plus riche de Civita-Vecchia, vient de mourir à Rome pour avoir pris froid en allant solliciter de S. S. une dispense pour marier sa fille à un cousin germain imbécile. Son testament est un roman absurde selon moi. Mais vous avez lu cela à Rome. Le consul de France à Gênes a gagné 8.000 fr. au pharaon ; c'est ce que je vous souhaite et surtout à moi.

D. Gruffo Papera.

1367. — A

A Mme JULES GAULTHIER, A SAINT-DENIS

Civita-Vecchia (États romains), le 14 Mars 1836.

PARDONNEZ-MOI mon silence, mon aimable amie ; si j'eusse voulu forcer le naturel, vous me seriez devenue corvée et devoir. Je n'ai pas écrit deux lettres depuis trois mois. Je trouve que *les convenances* sont une des plus tristes niaiseries, et qu'au moyen de cette invention des sots, les devoirs que le monde impose donnent plus d'ennui et de gêne que ses plaisirs ne donnent de plaisir. Vous écrivant par force, ma lettre eût ennuyé vous et moi : c'est comme faire l'amour par force. Je viens d'avoir l'honneur d'écrire à Mme de Tascher[1], vivant au faubourg Saint-Germain ; peut-être Mme de Tascher sera scandalisée de ma lenteur. Trouvez, je vous prie, quelque excuse passable.

Parlons de choses tristes. J'ai admiré

1. Il s'agit d'Amélie-Clémentine Maulgué d'Avrainville qu'avait épousée en secondes noces le 28 février 1821 le comte Jean-Samuel-Ferdinand de Tascher, pair de France. Elle mourut en 1869.

votre conduite auprès de Madame votre mère ; je vous en félicite de tout mon cœur. Il est admirable de lui avoir voilé ce funeste moment [1]. Je donnerais une année de celles que le hasard me destine pour finir ainsi. C'est le plus grand service possible, un service en action et non en paroles. Rappelez-moi au souvenir de mon ancien collègue, M. de la Bergerie [2], à celui de M. Gaulthier, et de Mme... A propos d'anciens amis, je suis bien étonné et encore plus satisfait que M. le M. de... se souvienne encore d'un si petit personnage. Remettez à cet excellent homme le petit mot ci-joint quand vous le verrez. Je ne vous répèterai point l'admirable mort de Mme Lætitia [3] ; j'en dis un mot à Mme Tascher. Elle n'a jamais senti, depuis 1815, ce qui avait rapport au rang. C'était une âme digne de Plutarque ; le contraire, c'est-à-dire, d'une princesse ordinaire. L'air de Paris ne lui avait point ôté la *faculté de vouloir*, qui n'existe plus à quarante lieues à la ronde de Notre-Dame. La faculté de vouloir cesse, au Midi, à Valence, Dauphiné. Autour de Paris, on est civilisé, modéré, juste, quelquefois aimable, mais

1. La mort de Mme Rougier de la Bergerie, mère de Mme Gaulthier, morte à Paris, le 14 septembre 1835.
2. Le frère de Mme Gaulthier.
3. Mme Mère était morte le 2 février 1836.

comme une jolie miniature est aimable. Ce qui est le plus antipathique, ce me semble, à ce qui a habité plus de dix ans Paris, c'est l'*énergie* dans tous les genres. Fieschi était abominable ; c'était un homme du bas peuple ; mais il avait plus de faculté de vouloir à lui seul que les cent soixante pairs qui l'ont condamné. Fieschi était l'Italien avec quatre dièses donnés par sa qualité d'insulaire. Je vous conterai, si jamais je vous vois, l'empoisonnement des quatre réformateurs archevêques, exprès envoyés assez récemment en Sardaigne, pour réformer un peu le clergé, à moi raconté par un prêtre, qui trouvait cet empoisonnement fort naturel et même fort juste. Ces messieurs furent empoisonnés à Sartène, et j'ai vu le corps du premier d'entre eux rapporté à Civita-Vecchia par un bâtiment de guerre sarde. M. le cardinal Zurla, un peu savant, très méchant, très gros, encore plus libertin, est allé à Palerme, il y a dix-huit mois, pour réformer un peu les mœurs du clergé de Sicile ; il était ami intime du pape, et a été bravement expédié au moyen d'une tarte. Il est vrai qu'on a appliqué à son corps le nouveau procédé d'embaumement, qui conserve parfaitement, dit-on. Je le suis allé voir avec cette noble comtesse dont je parle à Mme la comtesse Tascher. Elle a

eu le courage de le prendre par la main dans son cercueil. Le cardinal Zurla y était couché sur le dos, revêtu de ses beaux habits. Les lèvres et les yeux étaient bleus-lapis ; toute la figure retirée et fort triste à voir. Ma dévote amie en a été frappée pendant quinze jours. J'y ai mené ma cousine, Mme la comtesse d'Or[aison] [1], qui, arrivée à la belle église de San Gregorio, sur le mont Celius, n'a pas eu le courage d'aller voir cette horreur. La morale de ceci se réduit à ces mots : Rappelez-vous que Fieschi [2], c'est l'Italien. A mesure que l'on monte dans les rangs élevés, on trouve des ducs de M..., qui n'ont de caractère que le pistolet à la main, et cela parce qu'il y a une formule pour les duels, et que l'on n'a pas à redouter le *ridicule*. En 1300, tous les Italiens étaient comme Fieschi. Le fameux Benvenuto Cellini qui est venu à Paris en 1540, pour faire la *Diane*, au rez-de-chaussée du Louvre (sous l'horloge, à droite), était un Fieschi. En 1530, Florence fut prise ; de ce moment, l'*énergie* fut pourchassée en Italie.

1. Camille-Pauline Daru, née en 1803, avait épousé le 20 décembre 1826 François-Eustache de Fulques, comte puis marquis d'Oraison, qui fut général de Division et député.

2. L'attentat de Fieschi contre Louis-Philippe était du 28 juillet 1835. Il avait été exécuté le 19 février 1836.

Réellement j'écris trop mal. C'est que mon plaisir est d'écrire pour les imprimeurs. En écrivant comme vous voyez, j'arrive à vingt-cinq pages en trois ou quatre heures, après quoi je suis mort de fatigue. J'ai écrit dernièrement la *Campagne de Russie*, et la *Cour de Napoléon* [1], avec moins de talent et plus de franchise que Rousseau. Je laisse ces confessions à un ami suisse, qui les vendra dix ans après moi, en 1856. Tous les noms sont changés et, d'ailleurs, qui prendra intérêt en 56 à la mémoire de mes protecteurs en 1812, alors acteurs de la comédie ? Peut-être aucun libraire ne voudra se charger, en 1856, d'un manuscrit où j'ai évité l'emphase comme la peste.

J'ai demandé un congé pour juin prochain. Je serais bien content qu'un tiers eût gardé quelque souvenir de nos discussions sur Shakspeare. Mais apparemment que je suis moqueur sans le savoir. Tous mes amis donneraient six francs pour qu'on me jetât sur le nez un verre d'eau sale, quand je sors avec mon bel habit [2].

1. Ces pages que Beyle avait déjà annoncées à M. Levavasseur, lettre du 21 novembre 1835, ont disparu. On ne sait si elles étaient destinées à prendre place dans l'*Histoire de Napoléon* ou dans la *Vie d'Henri Brulard*.

2. C'est au début de la *Vie d'Henri Brulard*, édit. du *Divan*, p. 25, que Beyle prête ces sentiments à ses amis Mareste et Colomb.

Cela ne me met nullement en colère. Je ne changerai pas pour les dix ou vingt ans qui me restent encore, quand je devrais être fait officier de la Légion d'honneur. — J'ai demandé le consulat de Carthagène, mais ceci est un secret. Je voudrais voir un peuple qui agit. Ce que je désirerais, ce serait d'échanger ma place de dix mille francs pour celle de Monsieur votre beau-frère à la Cour des Comptes. Ma place ferait la félicité d'un jeune homme à vanité ; il pourrait avoir le sixième salon et rang à Rome, et, pour l'amabilité, le troisième ou le deuxième. Vingt princes ou grands d'Espagne afflueraient chez le consul de France à Rome ; mais ce diamant est ignoré à Paris et ce serait fort pesant pour moi. — Ecrivez-moi et croyez à tout mon dévouement éternel.

P.-S. — Qu'est devenu le roman de Mme ... ? Ne connaît-elle pas M. Ch..... ou quelque autre homme de lettres qui puisse la prôner ? — Qu'est-ce que Mme la comtesse d'Or[aison], fille de M. le Comte Daru ? Je n'ai pu deviner son caractère. Avez-vous des nouvelles de Mme la comtesse Curial ? Qu'est-ce que Mme la comtesse B..., femme de M. le comte A... B.. et successeur de cet homme d'esprit qui avait peur de tout ? — Dites-moi si un

chat est mort dans votre rue. Ce sont les petits détails qui me sont précieux. La société change depuis 1830, et je ne suis pas là pour voir ce changement. J'ai envie de me pendre et de tout quitter pour une chambre au cinquième étage, rue Richepanse.

1368. — E

AU MARQUIS DEL MONTE [1]

Civita-Vecchia, le 18 Mars 1836.

Monsieur,

Je me hâte de répondre à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 15 du courant relativement à l'encaissement des frais de service du vice-consulat d'Ancône pendant l'année échue 1835.

J'ai prié à deux reprises différentes M. Hérard de me tenir informé des encaissements faits par lui sur les frais de service d'Ancône. Je n'ai qu'à me louer de l'exactitude parfaite et de la complai-

1. Monsieur, Monsieur le Marquis Bourbon del Monte, Vice-consul honoraire de France à Ancône.

sance de M. Hérard. Les retards ne proviendront point de lui.

Je sens comme vous, Monsieur, toute l'importance de rentrer dans vos avances et je ne puis que vous engager à suivre l'idée que vous avez d'écrire à ce sujet à Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur.

Recevez, Monsieur, les nouvelles assurances de la parfaite considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

P.-S. — Je ne puis que vous engager à m'envoyer dans les délais légaux les états de commerce et de navigation de votre résidence. Si je ne les reçois pas à temps je serais obligé d'envoyer les miens sans les vôtres.

1369. — A

A M. ROMAIN COLOMB, A PARIS

Rome, le ... Mars 1836.

CHER ami, il fait un venticello divin, dont je viens de jouir délicieusement, pendant près de deux heures, sur le Pincio. Je vais prendre du repos, en philosophant un peu avec toi.

Ne trouves-tu pas bien singulier que la France, et surtout en France la bonne compagnie manque précisément de cette passion (l'amour), sur laquelle, roule la plus grande partie de la littérature, qui amuse cette bonne compagnie ? — C'est qu'elle a infiniment d'esprit et l'esprit de comprendre cet amour qu'elle ne peut sentir plus d'un jour.

Hier soir, dans une petite réunion, on a traité du *ridicule*. Voici ce qu'en a dit Dominique :

On peut dire que le siècle du ridicule est passé ; non pas assurément qu'il n'y ait plus de gens ridicules, mais il n'y aura plus personne pour en rire. Un homme se sera-t-il couvert de ridicule, il se placera aussitôt, par quelque démarche bien *parlante*, parmi les exagérés d'un des deux partis

politiques, et, à l'instant, la moitié de la société prétendra qu'il est un petit saint, un homme admirable, calomnié par les exagérés du parti opposé. Le ridicule, du temps de Molière, consistait à ne pas se conformer à un modèle acheté d'avance par toutes les classes. Enoncé d'une façon plus générale, le ridicule consistait à se tromper de chemin pour arriver, à vouloir marcher à un certain bonheur qu'on s'était choisi, et à faire fausse route.

Le rire naissait quand un accident, un homme, une plaisanterie faisaient voir à cet homme qu'il se trompait de chemin. Mais comme la seule passion était la vanité, un homme qui était dans une position à donner de lui une idée désagréable, humiliante, était aussitôt ridicule ; et l'homme qui l'en faisait apercevoir d'une façon imprévue faisait éclater le *rire*.

Lorsque M. l'abbé Sieyès publia sa fameuse brochure : *Qu'est-ce que le tiers-état?* il porta un coup mortel à l'aristocratie de naissance ; mais il créa, sans s'en douter, l'aristocratie littéraire. En 1790, les premières loges du Théâtre-Français étaient remplies de gens qui avaient plus ou moins d'esprit, mais tous avaient lu Molière et l'*Emile* de Rousseau. La Révolution a jeté dans ces mêmes loges des gens fort riches, fort adroits pour augmen-

ter leur fortune, et conquérir, s'il le faut, une préfecture ou une recette générale; mais s'ils ouvrent l'*Emile*, ils s'endorment.

Il y a maintenant deux teintes bien marquées dans la société. En prenant la plume pour écrire un livre, il faut choisir: plaire aux hommes dont le père avait acheté une édition de Voltaire et la lisait, ou plaire à toutes les fortunes récentes et à ceux qui travaillent à se faire riches[1].

1370. — E

AU MARQUIS DEL MONTE[2]

Civita-Vecchia, le 1er Avril 1836.

Monsieur le Marquis,

Je reçois avec votre lettre du 24 mars dernier les états de commerce et de la navigation du port d'Ancône. Je vous remercie, Monsieur, de cet envoi et je vous prie de recevoir l'assurance de

1. Il semble que tout ce fragment n'est qu'une ébauche de ce que Beyle a écrit à la même époque pour une préface aux Lettres du président de Brosses : *La Comédie est impossible en*1836. Voir les *notes de Littérature* édit. du Divan, t. III, p. 421. Voir également la lettre n° 1339.

2. Monsieur, Monsieur le Marquis Bourbon del Monte vice-consul de France, à Ancône.

la considération distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

H. BEYLE.

1371. — A

A M. FRANÇOIS ARAGO, DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE A PARIS

Civita-Vecchia, le 3 Avril 1836.

Monsieur,

TOUTES les citations de *sommes d'argent*, dans les histoires des dix-septième et dix-huitième siècles, n'ont aucun sens pour un lecteur de 1836 [1].

Voilà une belle lacune à remplir pour l'*Annuaire*. Il ne suffit pas, ce me semble, de prendre la valeur du marc d'argent aux deux époques. A Paris, moi appartenant à la classe aisée, je ne puis pas revenir à pied en hiver, à dix heures du soir, de la rue de Babylone à la rue Taitbout ; cela semblerait ridicule à la société dans laquelle je vis ; j'aurais la *sensation désagréable* du mépris. A Bordeaux, où je passe l'été, je

1. Voir la lettre adressée à M. Jules Taschereau le 26 mars 1834.

fais fort bien à pied un trajet semblable ; je n'encours point le mépris. Voilà l'élément *moral* difficile à mettre en équation, et pour lequel j'invoque les lumières de M. Arago ou de ses élèves.

Si l'on suppose exact le relevé suivant :

Le budget du cardinal Fleury, 1726 à 1743, porte le revenu de l'Etat à cent quarante-six-millions ; la dépense à cent cinquante-quatre millions : déficit huit millions. Qu'est-ce que cela veut dire en 1836 ? Quelle est la somme qui, en 1836, me donne le même bonheur que cent francs en 1726 ?

Ma position sociale, mes habitudes, sont à peu près celles d'un conseiller au Parlement de 1726.

Je n'ose relire ma lettre, et pour ne pas faire une lettre anonyme je signe la présente.

Je suis, etc...

H. Beyle.

Lecteur assidu de l'*Annuaire*

1372. — E

A M. THIERS

Civita-Vecchia, le 8 Avril 1836.

Monsieur le Ministre,

J'ai reçu avec beaucoup de reconnaissance la dépêche du 12 mars par laquelle Votre Excellence veut bien m'annoncer qu'elle m'a accordé un congé pour cause de santé.

Je ne profiterai de ce congé qu'après l'arrivée de M. Galloni d'Istria, élève consul, dont Votre Excellence veut bien m'annoncer la très prochaine arrivée. Je ne manquerai pas de donner à M. d'Istria toutes les informations que je jugerai pouvoir lui être utiles dans l'intérêt du service dont je lui ferai la remise.

Il est à craindre que cette gestion ne soit fort restreinte quant aux bateaux à vapeur qui en forment la partie la plus importante. Le choléra de Padoue et Bergame me fait prévoir des quarantaines qui pourront bien fermer le port de Civita-Vecchia comme il est arrivé en 1835. Déjà un bateau à vapeur provenant de Civita-Vecchia a été mis en quarantaine à Naples à cause d'un passager milanais. Le gouvernement de S. S. forme un cordon

le long du Pô, et il est à craindre que la foire de Sinigalia ne soit pas permise.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur. H. BEYLE.

1373. — A

A M. ROMAIN COLOMB, A PARIS

Rome, le 23 Avril 1836.

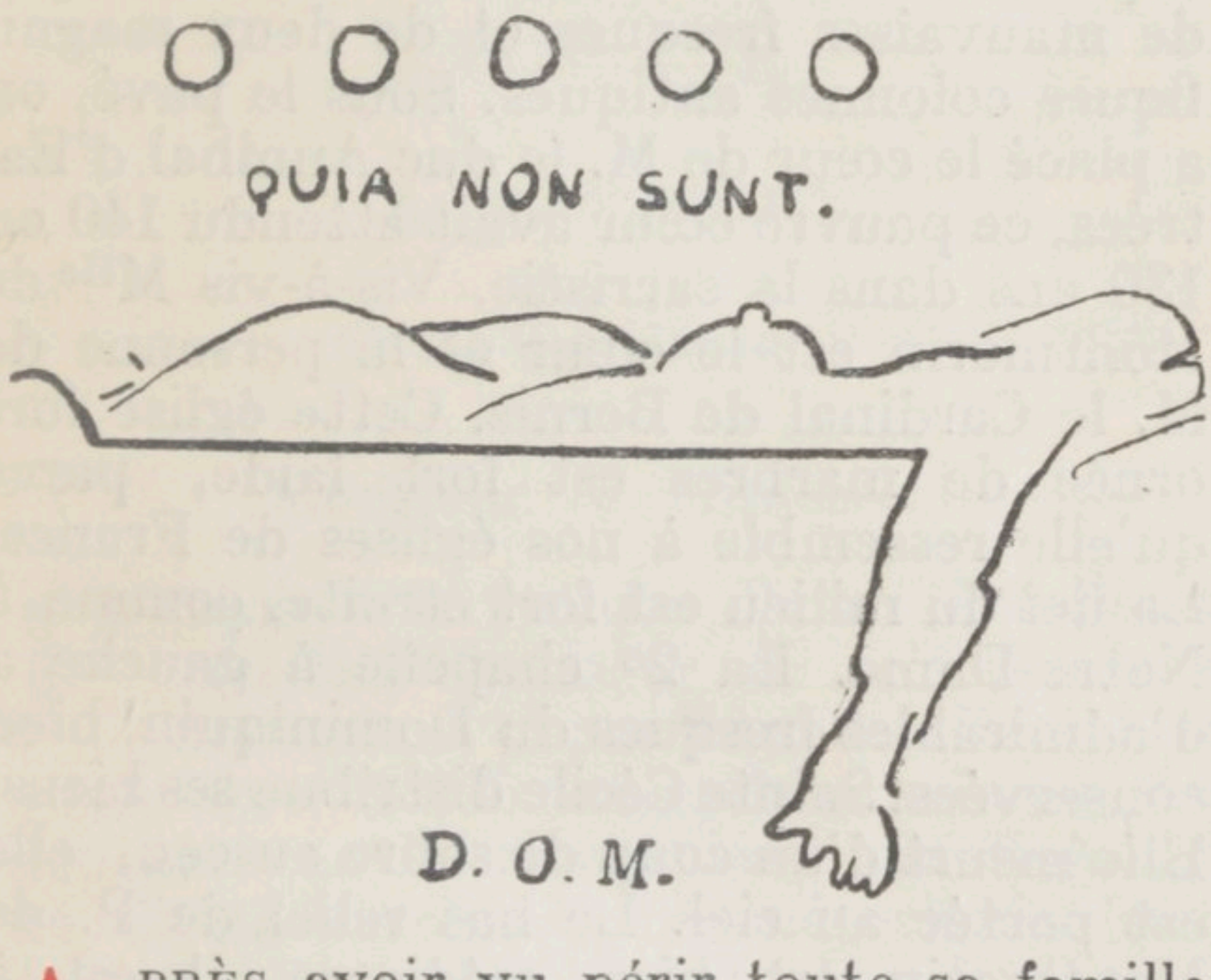

APRÈS avoir vu périr toute sa famille, son père, sa mère, ses deux frères et sa sœur, Pauline de Montmorin, consumée d'une maladie de langueur, est venue mourir sur cette terre étrangère.

F. R. de Chateaubriand a élevé ce monument à sa mémoire.

Ces 5 médaillons ont 5 pouces de haut chacun et représentent les 5 personnes perdues par P. de Montmorin. Elle est couchée, le bras gauche pendant hors du lit ; on voit un peu le bras droit.

Le Monastère a la fortune de cette famille ; il existe dans la première chapelle à gauche en entrant dans Saint-Louis, laquelle a été restaurée, en 1833, au moyen de mauvaises fresques et de deux magnifiques colonnes antiques. Sous le pavé, on a placé le cœur de M. le duc Annibal d'Estrées, ce pauvre cœur avait attendu 140 ou 130 ans dans la sacristie. Vis-à-vis Mlle de Montmorin est le cœur et la personne de M. le Cardinal de Bernis. Cette église fort ornée de marbres est fort laide, parce qu'elle ressemble à nos églises de France. La nef du milieu est fort étroite, comme à Notre-Dame. La 2e chapelle à gauche a d'admirables fresques du Dominiquin, bien conservées. Sainte Cécile distribue ses biens. Elle meurt d'un coup de sabre au cou, elle est portée au ciel. Le bas relief de P. de Montmorin est bien médiocre, il est à gauche dans la chapelle, appliqué contre le mur de la façade de S. Luigi. Tout l'intérieur, fait par des artistes français, est plat, grossier, infâme. Les statues de la façade,

par M. Lestage, sont atroces. M. Lestage était apparemment de l'Institut de son temps. Monument dans la première chapelle à gauche, le bas relief est grossier. Catherine de Médicis a donné les sommes avec lesquelles on a bâti cette église, terminée en 1489, six ans après la naissance de Raphaël ; la façade est bien plate, quoique de Giov. Della Porta.

1374. — E

A M. THIERS

Civita-Vecchia, le 24 Avril 1836.

Monsieur le Ministre,

Je reçois la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 8 du courant et par laquélle elle a bien voulu fixer à 216 francs le maximum des dépenses de la chancellerie du Consulat de Civita-Vecchia [1]. Les négociants français établis à Rome sont plongés dans la plus vive inquiétude, nous craignons que la

1. Le 8 avril Thiers avait en effet écrit à Beyle au sujet de l'approbation des comptes de chancellerie.

foire de Sinigalia ne soit pas permise cette année.

En 1835 il a été introduit pour 21.555.429 francs de marchandises françaises à cette foire. Elle est ordinairement annoncée officiellement vers la fin d'avril.

On croit savoir que Mgr Tosti, *tesoriere* (ministre des finances), désire qu'elle n'ait pas lieu : la raison apparente c'est la présence du choléra en Lombardie. Les nouvelles d'aujourd'hui sont fort rassurantes et S. E. M. l'Ambassadeur du Roi va faire une démarche sinon pour obtenir que la foire ait lieu, du moins pour savoir le parti auquel le gouvernement de S. S. s'arrête.

La *Sagra Consulta* (qui a l'inspection de la santé publique) a fait, il y a huit jours, un rapport favorable à la tenue de la foire : elle ouvre le 13 juillet ; les négociants français établis à Rome ont commissionnés beaucoup de marchandises et entre autres des draps, ils sont pressés de donner des ordres de départ.

Mgr Tosti pense que cette foire occasionne beaucoup de contrebande ; elle ne rend au trésor de S. S. que 35 mille écus (187.250 francs) terme moyen par an et beaucoup d'employés doivent se déplacer.

La raison de la contrebande c'est le petit nombre des soldats de douane placés sur

les frontières du duché de Modène et du grand duché de Toscane. On dédouane une marchandise à très peu de frais dans le duché de Modène et on l'introduit presque sans difficulté dans les Etats de S. S. On n'aime pas d'ailleurs les grandes réunions et les communications.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1375. — E.

A M. THIERS

Civita-Vecchia, le 29 Avril 1836.

Je reçois la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 14 du courant[1] relativement à la réserve qu'il est nécessaire d'apporter dans le visa des passe-ports des individus qui désirent se rendre en France et souvent se trouvent dépourvus de moyens d'existence. Je me conformerai strictement à cet ordre.

Il y a un an j'ai refusé un visa pour Alger,

1. Le 14, Thiers avait donné l'ordre de refuser le visa pour la France aux Italiens en état de vagabondage.

l'Italien qui le demandait n'ayant pas pu me prouver qu'il avait les moyens de subsistance nécessaires.

1376. — E

A M. THIERS

Civita-Vecchia, le 4 Mai 1836.

Monsieur le Ministre,

Je reçois la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 15 avril dernier, et par laquelle elle me prescrit de ne point viser les passeports des miguelistes réfugiés en Italie qui demanderaient à se rendre en France.

Je me conformerai exactement aux ordres de Votre Excellence, et suis avec respect, Monsieur le Ministre, de votre Excellence, le très humble et trés obéissant serviteur.

H. Beyle.

1377. — A

A M. THIERS

Civita-Vecchia, le 5 Mai 1836.

Monsieur le Ministre,

En exécution des ordres de Votre Excellence, en date du 12 mars dernier, je viens de remettre la gestion du Consulat de Civita-Vecchia à M. Galloni d'Istria, élève consul [1]. Je me suis empressé de faire connaître autant qu'il était en moi, à M. d'Istria, le pays et les hommes au milieu desquels il va agir. Je l'ai présenté à M. le Délégat de la province de Civita-Vecchia.....

Le soin de ma santé m'oblige à passer encore quelque temps à Civita-Vecchia, après quoi je me rendrai à Paris où j'aurai l'honneur de prendre les ordres de Votre Excellence [2].

1. Voir la lettre au duc de Broglie du 15 février.
2. Beyle arriva à Paris le 24 mai.

1378. — E

PROCÈS-VERBAL

Civita-Vecchia, le 5 Mai 1836.

Aujourd'hui cinq mai dix-huit cent trente-six, conformément aux dispositions prescrites par l'ordonnance du Roi en date du 18 août 1833, il a été procédé à la vérification contradictoire des papiers et livres qui composent les archives du Consulat de France à Civita-Vecchia entre Monsieur le chevalier Beyle qui doit en faire la remise avant de quitter cette résidence et Monsieur Galloni d'Istria, gérant ce consulat pendant l'absence du titulaire et entre les mains duquel cette remise doit être faite.

Par suite de cette vérification il a été constaté et il est reconnu par les soussignés :

1° Que les dites archives contiennent les papiers et livres dont l'inventaire a été dressé le 5 mai 1831 et envoyé au Ministère des Affaires Etrangères ; plus des livres et papiers mentionnés dans l'inventaire de ce jour et dont copie est transmise au Département des Affaires Etrangères [1].

1. Cet inventaire est annexé au procès-verbal.

2° Que depuis l'époque où le premier de ces inventaires a été dressé jusqu'à ce jour il n'existe point de lacune dans les correspondances, documents et collections composant les dites archives.

Monsieur Beyle a de plus déclaré qu'il ne garde aucun original des pièces adressées ou reçues de lui en sa qualité officielle pendant la durée de sa mission, et qu'il s'engage dans le cas où il en aurait pris des copies à n'en rien publier ou laisser publier sans l'autorisation préalable du Gouvernement.

Fait triple entre les soussignés

H. Beyle. A. Galloni-d'Istria.

1379 [1]

AU MARQUIS DEL MONTE [2]

Civita-Vecchia, le 8 Mai 1836.

Monsieur,

S. E. M. le Ministre des Affaires Étrangères a bien voulu m'accorder un congé. Je viens de faire la remise du service à M. Galloni d'Istria, Élève Consul qui doit gérer le Consulat de France pendant mon absence. Je vous prie, Monsieur, de correspondre dorénavant avec M. d'Istria.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma plus parfaite considération.

Le Consul de France,
BEYLE.

J'ai reçu, Monsieur, toutes vos lettres jusqu'à ce jour ainsi que les pièces qui y étaient jointes.

1. Lettre provenant des Archives du Consulat de France à Rome, au Palais Farnèse et dont copie m'a été transmise grâce à la haute bienveillance de S. E. M. H. de Jouvenel, ambassadeur.

2. A M. le Marquis Bourbon del Monte, Vice-Consul de France, Ancône. — Tous les vice-consuls ressortissant au consulat de Civita-Vecchia, durent recevoir une lettre semblable.

1380. — A

AU COMTE CINI, A ROME

Marseille, 16 Mai [1836].

Mon cher Comte,

Je viens de prendre pour vous un beau Gil Blas qui coûte 18 fr. 50 c., environ 3 écus et demi. Ce paquet arrivera à M. Lysimaque à Civita-Vecchia vers le 24 mai. Là, tâchez de le faire prendre. Présentez, je vous prie, mes respectueux hommages à Mme la comtesse Cini et mes compliments les plus affectueux à D. Fi[lippo] et à Annib[al].

La prospérité de Marseille est tellement croissante que la *malle-poste* est arrêtée d'avance pour 6 jours et les diligences pour 4. J'ai retrouvé un ancien ami qui, avec une complaisance extrême, m'en fait partir le 16 au soir. Je suis à vos ordres à Paris. L'éclipse m'a paru insignifiante ; il fait plus obscur un jour nuageux d'hiver. Cette circonstance a gâté tout à fait l'éclipse pour moi. Passage superbe de Civita-Vecchia à Livourne, 14 heures par *le Pharamond*. C'est le bâtiment le plus rapide. De Livourne à Gênes, 9 h. ½. De

Gênes, après 28 heures de séjour, le passage n'a été que de 22 heures. Les bateaux napolitains, plus commodes, vont plus lentement. Voyage magnifique.

Tout à vous,

DU BOYS.

1381. — E

A M. THIERS

Paris, le 15 Juillet 1836.

Monsieur le Ministre,

MM. C. Dubois, Gabriac et Cie établis depuis quinze ans à Rome et à Civita-Vecchia me demandent de les recommander de nouveau à Votre Excellence pour la place de consignataires et agents à Civita-Vecchia des bateaux à vapeur que le gouvernement du Roi va établir sur la ligne de Marseille à Constantinople.

J'ai déjà eu l'honneur de faire connaître au ministère les titres de la maison C. Dubois, Gabriac et Cie. Ces messieurs que je connais personnellement depuis six ans, jouissent de la considération la mieux méritée ; tout le monde à Civita-Vecchia,

comme à Rome, rend justice à leur moralité, à leur activité, à leur parfaite intelligence du commerce de la Méditerranée.

Les affaires fort considérables de cette maison se composent en grande partie de la vente des produits des fabriques françaises. Le caractère ferme, conciliant, rempli de ressources de MM. C. Dubois et Gabriac me fait désirer particulièrement de leur voir obtenir l'agence que je sollicite pour eux. Je prévois des frottements plus ou moins pénibles dans les premiers moments de la navigation des bateaux à vapeur royaux ; le caractère des voyageurs est souvent difficile, aigri, les habitudes toutes militaires de MM. les commandants des bateaux à vapeur pourront ne pas supporter avec une extrême patience les prétentions parfois singulières dont j'ai eu lieu d'être le témoin. Il est donc important, ce me semble, d'avoir pour intermédiaires des personnes aussi conciliantes et aussi rompues à toutes les affaires d'embarquement et de débarquement que MM. C. Dubois et Gabriac. Ces messieurs connaissent personnellement et depuis nombre d'années tous les agents du gouvernement pontifical à Civita-Vecchia ; ce second avantage me paraît devoir être d'un grand poids et ne peut qu'épargner bien des embarras au consulat.

Le choix qui appellerait MM. C. Dubois et Gabriac à être consignataires des bâtiments à vapeur de l'État me semble de tous points le plus convenable.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

Le Consul de France à Civita-Vecchia, actuellement en congé à Paris

H. BEYLE.

1382. — A

A Mme JULES GAULTHIER, A PARIS

Paris, le 15 Septembre 1836.

Ma chère amie,

Ce matin, à onze heures, mon portier m'a remis une lettre fatale. Je suis bien sensible au profond chagrin où vous êtes plongée [1]. D'après ce que vous m'aviez dit des assurances que les médecins vous donnaient, j'étais bien

1. M. Rougier de la Bergerie, père de Mme Gaulthier, venait de mourir à Paris le 13 septembre 1836. Il était né en 1762.

éloigné de prévoir un résultat aussi funeste et surtout aussi prompt. Il faut en revenir à la consolation des paysans : la personne qui vous manque avait fait son temps. Tout ce que la vie donne ordinairement de joies et de peines avait été épuisé par elle. Elle était arrivée à cette époque de l'existence où les peines l'emportent presque sur le peu de plaisirs qui nous restent.

Tout cela est vrai, mais tout cela n'empêche pas les larmes, surtout avec les bons cœurs que vous avez dans votre famille.

Que faites-vous ? Retournez-vous bientôt à Saint-Denis ?

Croyez que je vous aime et que je vous plains bien sincèrement.

1383. — A

A Mme JULES GAULTHIER,
A MOUSSY (Marne)

Paris, le 7 Octobre 1836.

Je me moquerais bien, ma chère amie, que Julie fût *envieuse*, si cela ne nuisait pas à son bonheur. Mais la *vue* du bonheur des autres rapprochée de celle de notre mauvaise position, engendre *subito* du malheur.

Je rentre pour vous écrire ; je suis horriblement pressé et bien fâché de votre absence. Quand revenez-vous ? Je ne partirai qu'en décembre, peut-être en janvier. Envoyez-moi une description exacte de ce que vous faites ; surtout ne songez jamais aux choses tristes : c'est la vieillesse.

Je voulais remercier Mme D... [1] du joli billet qu'elle a pris la peine de m'écrire ; mais le temps, non la volonté, manque. Il faut s'habiller pour un dîner, invité avec des demoiselles qui gagnent quarante francs, toutes les fois qu'elles dansent. Voilà la société la moins triste, par conséquent la meilleure.

Lisez la *Chronique de Paris* journal du dimanche ; là vous verrez l'avenir. Le moins menteur des journaux de tous les jours, c'est le *Commerce*.

Timoléon Brenet.

1. Peut-être Émilie, la plus jeune sœur de Mme Gaulthier qui avait épousé M. Duflos.

1384. — A

A Mme JULES GAULTHIER,
A SAINT-DENIS

Paris, le 15... 1836.

Ma belle amie, serez-vous rue Saint-Marc vendredi, samedi, dimanche lundi ? Je sollicite votre itinéraire pour ne pas m'exposer à faire cette ennuyeuse route sans rencontrer une heure d'aimable conversation. On est atterré des nouvelles ou de l'absence des nouvelles de Constantine. On m'a dit que sous les Romains, cette Constantine était la capitale d'un nommé Jugurtha qui leur donna bien de l'embarras. Un insigne fripon, nommé Salluste, a écrit une histoire amusante de ce Jugurtha. A Rome, on disait que Salluste avait autant d'esprit que Voltaire .

Donc, donnez-moi, le dimanche, l'itinéraire de la semaine, mais bien clairement.

Mille bonjours.

Léonce D...

1385. — A

A Mme JULES GAULTHIER, A PARIS

Paris (dimanche), le... 1836.

Que votre grippe est longue, ma chère amie ! Je crois que j'ai bien été huit fois chez votre portier ; toujours même réponse. Enfin, dimanche, Mme de Tascher m'a donné de vos nouvelles. Votre tête, si aimable pour nous qui ne voyons que l'extérieur, est si remplie de hautes et fortes pensées, que vous avez peine à la tenir debout. Aussitôt que cette tête sera capable de recevoir un aussi formidable personnage que votre serviteur, faites-le-moi savoir par une lettre d'une ligne, ou laissez un ordre favorable à votre portier.

Est-ce que Mme Du... [1] a été aussi malade que vous ? Faites, je vous prie, à Mme Du... mon compliment de condoléance.

Le roi des bals masqués sera celui que les dames légitimistes donneront au théâtre de Ventadour, en faveur des pauvres de l'ancienne liste civile. Pas de dominos

1. Peut-être Mme Duflos, la plus jeune sœur de Mme Gaulthier.

noirs et toutes les femmes costumées, ou au moins en dominos de couleur claire. Quant aux hommes, ils seront parés de leur beauté naturelle. — Huit jours après Pâques, l'*Ecole des Vieillards*, avec Mlle Mars et des marquis véritables. — Huit jours plus tard, opéra italien, avec Mlle Cinti, le prince Belgiojoso et la troupe de Royaumont.

Il faut que je compte furieusement sur votre léthargie pour vous donner d'aussi vieilles nouvelles ; il y a dix jours, au moins, que je sais tout cela. Je vous dirai de plus belles choses encore quand vous m'aurez donné la permission de vous adorer de près.

CASIMIR.

1386. — A

AU BARON DE MARESTE

[*Paris, Octobre* 1836.]

Cher et prudent ami,

J'AI fait en quatorze pages la note demandée par l'obligeant Maisonnette. Je désirerais bien la soumettre à votre prudence. Ces quatorze pages en feraient huit de votre écriture.

Quand voudrez-vous subir la lecture ? Voulez-vous que j'aille chez vous ou passer demain à dix heures et demie chez moi ? Je la mettrai au net, je la passerai à Clara et ensuite nous la porterons à Maisonnette.

Alexandre COTONET.

1387. — A

A M. ARNOULD FREMY, A PARIS [1]

Paris, le 26 Octobre 1836.

JE suis très content du livre [2], l'auteur a toujours quelque chose à dire, mais c'est un infâme paresseux. Si je vous explique cela en détail, vous me prendrez en grippe, je ferai l'article et vous le soumettrai [3].

En fait de style, comme en tout, on ne peut approuver que la route que l'on suit soi-même, car si on la croyait mauvaise, on en prendrait une autre. Juger en ce

1. 13, rue Saint-Georges. — Auteur littéraire et dramatique, Frémy a publié des *Souvenirs anecdotiques sur Stendhal : Revue de Paris*, 1853.

2. *Une Fée de Salon*, ouvrage d'Arnould Frémy.

3. Beyle devait en effet parler de ce livre. Voir son article dans le *Courrier Anglais*.

sens, c'est donner un certificat de ressemblance, rien de plus ; et je suis rempli de méfiance. Il me semble cependant qu'il y a le style de bonne compagnie qui est, à peu de chose près, celui des lettres de Voltaire ; il y a aussi le style de la démocratie, lequel veut faire effet sur les épiciers devenus millionnaires. Ce style outre tout pour réveiller l'attention desdits épiciers.

Si cela est vrai, voilà une autre question ; peut-on écrire pour deux classes, les gens comme il faut, et les épiciers millionnaires ? Je ne le crois pas. Un roman, désormais, ne pourra donc plaire qu'à la moitié du public lisant.

COTONET.

1388. — A

A Mme JULES GAULTHIER, A MOUSSY (Marne)

Paris, le 1er Novembre 1836.

Vous dites, ma chère amie, que les sentiments se prouvent par des actions et non par des phrases plus ou moins bien arrangées. Il est une personne dont vous me parlez dans votre

lettre, qui, apparemment, ne pense pas ainsi. Des lettres, oui ; mais les actions, où sont-elles ? — Quoi, pas une pauvre petite visite à son amie malade, et cela pendant des mois entiers !

Je suis ravi que ma lettre ait pu distraire un moment Mme de Tascher. Elle ferait fort bien de remuer, le mouvement distrait, et, dans tous les cas possibles, c'est un avantage.

Mme Murat [1] est ici, qui n'a qu'une fortune médiocre. Elle a obtenu la permission de passer l'hiver à Paris et paie cher un appartement meublé. Elle en a trouvé plusieurs à six mille francs par mois ; mais quand on est venu à nommer la femme pour qui on cherchait l'appartement, on a demandé sept mille francs ou l'on a fait des difficultés équivalentes. Dernièrement, on a trouvé pour six mille francs un bel appartement rue Ville-l'Evêque. La personne qui loue est Mme la comtesse de C...-V... (celle qui a brûlé la cervelle au cheval de son mari). Arrivée au moment critique de dire : *C'est pour Mme Murat*, la personne qui traitait a été bien étonnée : « Que ne nommiez-vous plus tôt Mme Murat ! pour elle, ce ne sera que

1. Caroline Murat, ex-reine de Naples, sœur de l'empereur Napoléon. Elle voyageait sous le nom de comtesse Lipona (anagramme de Napoli). (*Note de Romain Colomb.*)

cinq mille francs par mois, et je lui laisse tous les petits bijoux qui garnissent les tables ». Mme Murat les refusa, de peur de les voir casser. En un mot, ces dames en sont aux combats de politesse et de bons procédés.

Mme Récamier en est aux petits soins avec Mme de Lipona. Cette dernière était à l'Abbaye-aux-Bois, quand on a annoncé M. Sosthènes de la Rochefoucauld (qui a mis jadis la corde au cou à la statue de l'Empereur sur la place Vendôme). Mme Récamier a offert de lui faire refuser la porte. « Non pas, a dit Mme de Lipona, la statue est remontée à sa place, j'oublie les gens qui l'ont fait tomber.» Cela a été mieux dit, j'étrangle cette belle réponse, digne de Plutarque.

Dites-moi où je pourrai vous rencontrer ; prévenez-moi deux jours à l'avance. Je compte ne partir qu'en décembre[1].

1. On sait qu'en réalité, grâce à la protection du comte Molé, Beyle demeura en congé jusqu'en juin 1839.

1389. — A

A Mme JULES GAULTHIER, A PARIS

Dimanche matin [1837 ?].

Aimable Jules,

Je ne pourrai peut-être me jeter à vos pieds qu'à 3 heures.

Un ancien rendez-vous d'affaires, pris dimanche dernier et oublié depuis, ne me permettra peut-être de courir à la rue Duphot[1] qu'à 3 heures.

Mille respects.

Timoléon Tisset.

1. C'est rue Duphot, au n° 19, qu'habitait la sœur de Mme Gaulthier, Mme Duflos

1390. — A

A Mme JULES GAULTHIER, A PARIS

Paris, le 7 Janvier 1837.

Ma chère et aimable amie, lundi j'ai promis d'être en ballon. Je serai heureux de paraître chez Mme votre sœur un autre jour. Je ne vous blâme en aucune façon ; mais je trouve que vous vous moquez de votre.

Très humble serviteur,

Timoléon Gaillard.

1391. — A

AU BARON DE MARESTE

[*Paris*], mercredi, minuit [*Janvier* 1837].

J'ai oublié net de vous dire que Clara est venue me voir. Vendredi, à midi, si le temps est beau, nous irons le prendre chez lui. Venez à 11 heures ou à 10 heures me prendre chez moi, puisque c'est votre chemin. Informez-vous des diligences et inventez un bel endroit à aller voir.

Cotonet.

1392. — A

AU COMTE CINI, A ROME

De chez M. L...gano

[*Paris*], le mardi gras, 7 Février [1837]
à 10 heures

Cher et aimable Comte,

J'ai su hier que M. L. était à Paris et partait. Toute ma journée du mardi gras a été remplie par une course en voiture avec des fous masqués ; je comptais demain acheter des caricatures et vous écrire une longue lettre. Je vais chez M. L.., il m'apprend qu'il part le mercredi des Cendres au matin.

Je n'ai donc que le temps de vous remercier de la charmante lettre que vous m'avez écrite sur le mariage de la princesse Egi[ste][1].

Voulez-vous encore des caricatures ? Voulez-vous Molière illustré, superbe, en 2 vol., 30 ou 40 fr. ?

Je retournerai vers le mois de mars.

Mille amitiés à M. Annibal à qui je comptais écrire.

1. Voir au même la lettre du 11 juillet 1837 où il est question d'un « Egiste, heureux mari ».

Comment vont les Cae[tani] ? Enfin j'ai reçu une lettre de D. F[ilippo].

Mes respects, je vous prie, à la très aimable Comtesse. J'espère que les chaussures de Paris vont bien.

Mille et mille amitiés aux Caetani et à Annibal.

M. B., nº 17, rue du Mont-Blanc [1].

D. Gruffo PAPERA.

1393. — A

A Mme L..... [2]

Paris, le 17 Mars 1837.

Madame,

JE résiste depuis quelques jours à l'envie, un peu hasardée, j'en conviens de vous soumettre une idée parfaitement honnête pour le fond comme pour la forme. Ainsi n'ayez pas peur, et ne craignez pas la réputation de singularité

1. Beyle à Paris habitait à cette adresse depuis au moins le mois de novembre précédent. Cette lettre datée de 1836 par Paupe ne peut être que de 1837 et le mardi-gras cette année tombait le 7 février.

2. Quand Colomb publia cette lettre dans la *Correspondance* chez Michel Lévy la suscription était : « A Mme L... pour son roman. »

dont je jouis à tort, ce me semble ; ce qui n'empêche point que mon idée ne soit peut-être ridicule.

Il me semble que nous avons tous les deux une route à faire. Cette route est à peu près dans la même direction ; seulement vous allez plus loin que moi. Voudriez-vous accepter un compagnon de voyage, une espèce de majordome, chargé de commander les chevaux de poste, et, au besoin, de les monter ?

Le ridicule c'est, que ce courrier a dépassé de beaucoup l'âge auquel on monte à cheval avec grâce ; son unique mérite serait de vous épargner la peine de parler vous-même aux postillons. Cet écuyer cavalcadour a un peu peur de vous, sans quoi il vous eût proposé de vive voix, l'association pour le voyage. Le mal, l'inconvénient majeur, c'est que cette association porte un trop beau nom, un nom trop romanesque, qui convient peut-être encore un peu à mon caractère, mais qui fait un disparate cruel avec le nombre des écus que j'ai à dépenser en voyages, avec le nombre des années, etc., etc.

Pesez tout cela dans votre sagesse, Madame, et croyez à l'intérêt que je prendrai toujours, majordome ou non, au voyage d'une femme aimable et douée d'un caractère digne et ferme. Je crois

que Mme M. connaît mieux le majordome qui se présente qu'il ne se connaît lui-même. Ce n'est donc point un secret pour elle ni pour la belle Clara ; il vaut mieux, ce me semble, que le reste de l'univers l'ignore jamais.

Je suis avec un véritable respect, Madame, votre très humble et très obéissant serviteur.

C. DE SEYSSEL.
âgé de cinquante-trois ans.

1394. — A [1]

A M.....

[*Mars* 1837].

Il paraît, monsieur, que nous avons des idées analogues sur le style ; j'en juge par le vif plaisir que viennent de me faire les sept premières pages du *Monde comme il est.*

M. Fox disait que le premier plaisir du monde était de jouer et de gagner, le second de jouer et de perdre. Mon goût

1. Colomb dans son édition et Paupe après lui ont publié cette lettre à la suite de la précédente sous ce titre : Réponse. Nous ne voyons aucun lien entre ces deux lettres, et cette prétendue réponse semble bien du style de Stendhal.

vif pour la littérature va plus loin ; je trouve que le premier plaisir après celui d'écrire, est celui de lire une critique de bonne foi. Les phrases louangeuses, fussent elles de Voltaire, ne me semblent donner qu'un plaisir secondaire.

D'après ce beau principe, voici des critiques. Tout au haut de la page 6, je voudrais lire :

« Qu'elle défend à ceux qui l'ignorent ; la peur qu'ils ont de blesser le bel usage devient ridicule... »

A la seizième ligne de la même page 6, je voudrais mettre :

« L'esprit de société est de sa nature casanier ; ce qui ne peut se dire, ce me semble, de l'esprit en général, de l'esprit de Montesquieu, Voltaire », etc.

Troisième critique. Ce commencement est de l'*Esprit des lois* de la société. J'aimerais mieux commencer par des idées physiques et très claires, par la description des bords de l'Orne que je brûle de voir. Les idées profondes et abstraites mettent, ce me semble, le lecteur sur ses gardes, chose fatale au commencement d'un conte, qui exige toujours un peu de crédulité.

Je respecte trop vos préparatifs de voyage pour ne pas vous supplier, monsieur, de ne m'honorer d'aucune réponse,

et j'ai un tel dégoût des autographes que je vous prie de me permettre de vous présenter les sentiments les plus distingués de O'.

1395. — A

AU COMTE CINI, A ROME

[*Paris*], 29 Mars [1837].

Vos lettres sont charmantes, mon cher Comte. Rien de plus clair et de plus amusant. Je dicterai un de ces jours une longue lettre, mais un ami partant dans une heure pour Marseille, je veux vous donner signe de vie.

Nous avons eu un temps infâme depuis le 2 septembre jusqu'à ce jour. A cela près Paris est un séjour divin. Rien ne peut égaler en magnificence le bal des Tuileries. L'enfilade des salons illuminés est longue comme six fois la façade du palais Chigi sur la place.

Quant au prix de la vie :

une chambre superbe avec deux cabinets dans les quartiers à la mode	65 fr.
frais de cirages, bottes, etc.	12 »
dîner.	5 »
déjeuner 2 fr.	2 »

Mes amours ressemblent beaucoup à Mme Martini[1] qui était à Rome il y a deux ans et me coûtent 120 fr. par mois Il est vrai que je ne prétends pas à une fidélité miraculeuse.

Le Salon est plat. Il y a 40 tableaux comme le Tasse de M. Perfetti.

M. Delaroche a un fils. Un de ses médiocres tableaux a été acheté 30.000 fr., ce qui veut dire 20.000, par lord Sutherland, je crois. Mille amitiés aux Caet[ani], à Annibal. Je n'ai point reçu sa lettre. Priez-le d'envoyer sa lettre à M. Lysimaque à Civita-Vecchia. Mes lettres m'arrivent en 7 jours de Civita-Vecchia. Mes respects à Mme la Comtesse. M. Gallois va avoir de l'avancement. Donnez-moi des nouvelles des aimables enfants.

Je prie D. Felippe de leur donner des gâteaux en mon nom.

PAPERA.

Le mariage est sûr.

Le meilleur journal est celui du *Commerce*.

On vient de publier tous les chefs-d'œuvre de la littérature française en 134 volumes in-18, à 7 sous le volume.

Autre édition à 1 franc.

Voulez-vous une de ces collections ?

1. C'est Giulia Rinieri, mariée en 1833 avec Martini.

1396. — A

AU COMTE CINI, A ROME

[*Paris*], 9 Avril [1837].

Je vous demande pardon de ne vous avoir pas parlé dans ma dernière lettre de Mme C[1]. Je n'avais pas eu de réponse.

On m'apprend à l'instant que Mme la Comtesse Cini qui logeait rue Saint-Jacques, no 13, a été inhumée le 2 avril 1837.

Demain je passerai rue Saint-Jacques et je ferai des questions.

Mais je n'ai pas voulu retarder les nouvelles. Je vous écris de chez l'ami que j'avais chargé de découvrir l'adresse de Mme la Comtesse C.

Mille respects à la véritable et aimable Comtesse, à D. Annibal, D. Fili et D. Michel. M. Soult va être ministre.

PAPERA.

1. Il s'agit d'Angela Cini, épouse de Mariano Canfora sœur du Comte Cini, brouillée avec lui et qui venait de mourir à Paris. Le Comte Cini avait chargé Beyle de rechercher ses traces.

1397. — A

AU COMTE CINI, A ROME

[*Paris*] *Hôtel Favart, place des Italiens,*
le 28 Avril [1837].

Mon cher Comte,

J'ÉTAIS à la campagne ; à mon retour hier soir j'ai reçu votre lettre. Comment pouvez-vous douter de mon empressement. Je suis allé ce matin à la municipalité du 12e arrondissement, rue Saint-Jacques. Là, j'ai lu sur le registre l'acte de décès de Mme la Comtesse Cini, mariée à M. Canfora. Le décès a eu lieu rue Saint-Jacques, no 13, le 1er je crois. J'ai demandé un extrait mortuaire que j'aurai et vous enverrai dans trois jours. Un monsieur qui loge rue de Londres a déjà pris trois extraits mortuaires. Mme Cini laisse quelques dettes, un créancier s'est présenté chez M. le juge de paix, no 119, rue Saint-Jacques, et a dit que Mme C. lui devait 1.500 francs.

Maintenant cette pauvre femme ne fera plus de folies et ne compromettra plus votre nom.

L'heure de la poste me presse. Je ferai

avec plaisir et empressement tout ce que vous voudrez.

Je suis ici chargé d'un grand travail pour le Mi[nistère], il faudra plusieurs mois pour le terminer un peu bien. Nous sommes fort tranquilles, on nous fait des contes sur votre pays, et sans doute on vous fait des contes sur Paris.

Mille choses à nos amis. Je vous écrirai dans trois jours par Civita-Vecchia, mais je mets la présente à la poste.

J'ai lu moi-même l'acte de décès. Mme C. logeait no 13, rue Saint-Jacques. Si M. Canfora veut se charger des dettes, c'est là qu'il faut écrire pour demander les titres.

Mille respects à Mme la Comtesse C. Je n'ai jamais reçu de lettres d'Annibal. Je l'engage à adresser sa lettre à M. Lysimaque à Civita-Vecchia et je me chargerai de toutes les commissions de livres. Ils sont à rien maintenant. Un Voltaire in-8o magnifique, 90 volumes, s'est vendu 160 francs. Il y a une édition à 7 sous le volume, une à 1 franc, une à 4 francs, de tous les chefs-d'œuvre. Mille compliments à M. le comte de Praslin [1]. Je vais lui écrire. Soyez assez bon pour le prier de donner mon adresse à l'ambassade.

1. Le Comte Edgar de Choiseul-Praslin, attaché d'ambassade à Rome.

1398 [1]

A M. FRANÇOIS BULOZ

Paris, le 28 Avril [1837].

Monsieur,

Je reçois la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je m'engage à vous remettre six ou sept nouvelles formant ensemble la valeur de 12 feuilles de la Revue, où la première de ces nouvelles, *Vittoria Accoramboni*, a paru il y a six semaines [2]. Vous aurez le droit d'insérer ces nouvelles dans la revue et de les réunir ensuite en un tirage de 800 exemplaires ; vous me remettrez la valeur de ces manuscrits à mesure de la livraison des dits, qui aura lieu d'ici à un an ; les douze feuilles de la Revue, seront payées trois mille francs par vous, Monsieur ; ces nouvelles ne sont pas de moi, et il a été convenu verbalement que jamais mon nom ne serait prononcé.

Vittoria Accoramboni fait une feuille et

1. *Trois lettres inédites de Stendhal* publiées dans le n° 132 du Divan, septembre-octobre 1927, par Mme Marie-Louise Pailleron.

2. *Vittoria Accoramboni* avait paru sans signature dans la *Revue des Deux-mondes* du 1er mars 1837.

demie, je vous serais obligé, Monsieur, de m'envoyer 375 fr.

Ceci sera peut-être après-demain, et si vous en aviez besoin plus tôt, je pourrais le livrer demain.

Quelque petit espace que je tienne dans le monde, vous savez, Monsieur, qu'il y a des gens qui cherchent à me nuire, je désirerais que mon nom fût prononcé le moins possible.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

BEYLE.

1399 [1]

A M. FRANÇOIS BULOZ

28 Avril [1837].

MONSIEUR, mes amis trouvent que c'est trop peu de 7.000 fr. pour l'histoire en six volumes [2], et me conseillent d'attendre. Mais je tiens beaucoup à corriger mes épreuves, au moins les deux premiers volumes.

Si l'homme est solvable et jouit d'une

1. Même origine que la précédente.
2. Il sa'git ici de l'*Histoire de Napoléon* en six volumes que Beyle avait alors sur le chantier.

bonne réputation, comme la personne dont vous m'avez fait l'honneur de me parler, j'accepte les sept mille francs, mais à la condition qu'au moment où je livrerai les épreuves d'un volume de 450 pages imprimées comme les *Mémoires du Duc de Rovigo* [1], on me remettra 1.166 francs.

Agréez Monsieur, mes remerciements.

B.

1400 [2]

A M. FRANÇOIS BULOZ

[29 *Avril* 1837.]
Hôtel Favart,
N° 5, place des Jacobins.

SERIEZ-VOUS assez bon, Monsieur, pour venir dimanche avant 1 heure ou de 5 à 7 heures du soir ?

Le matin de 11 heures à 1 heure, si je ne suis pas chez moi je suis à côté, au Café Anglais.

Je vous prierais de venir m'y prendre, et nous remonterons chez moi.

J'essaye en vain depuis trois mois de

1. Les *Mémoires du duc de Rovigo*, publiés par Antoine Buloz, ont paru chez Bossange.
2. Même origine que les deux précédentes.

pénétrer au Concours du Conservatoire ; aujourd'hui samedi on m'offre une carte de journaliste, j'accepte et je prends le parti de vous écrire.

Je veux consulter M. Sainte-Beuve, où loge-t-il ?

Recevez, Monsieur, mes salutations empressées.

COTONET.
Favart n° 5.

1401. — A

AU BARON DE MARESTE

Paris, le 9 Juillet 1837 [1].

Vous voilà à Lyon, vous bâillez ; c'est l'usage en cette ville.

Entrez dans le vestibule de l'Hôtel de Ville ; vous voyez à gauche, la statue colossale du Rhône, par Coustou. Derrière sont les deux fameuses tables, qui contiennent le discours de Claude au Sénat, pour proposer d'admettre les Gaulois dans le Sénat. Tacite a rapporté ce discours, *Annales* 11. Ceci donne le moyen de vérifier une chose

1. Lettre datée par Paupe du 9 juin. Mais le 8 juin Beyle était à Nantes d'où il partait le 9 pour Vannes. Le 9 juillet au contraire était un dimanche, et Beyle dès le 11 prenait possession de son nouveau logement rue Caumartin.

bien curieuse. Tacite n'a pas inventé ce discours ; il n'a fait que *corriger* celui de Claude. La statue colossale du Rhône n'empêche-t-elle pas de lire le discours de Claude ? Voilà la question que je vous fais [1].

Dans l'article [2], je me moque un peu des Lyonnais ; ils se moqueraient de moi, s'ils prouvaient qu'ils ont éloigné le Rhône colossal et que l'on peut fort bien lire *l'inscription*. Il me faut trois ou quatre anecdotes d'amour, de une page. Relisez vos mémoires.

COTONET.

J'ai oublié de vous dire que l'on m'offre un logement, rue Caumartin, nº 8, au 4e. Vous avez été si admirable pour la recherche d'une chambre il y a 6 mois, que je voudrais profiter de vos lumières encore une fois.

Mme Bordes, 55 ans, va voir sa fille, directrice des Contributions dans le Midi ; ses devoirs de mère la retiendront 8 ou 10 mois loin de Paris. Ayant ouï parler de mes

1. Sur Tacite et la table Claudienne, voir J. Carcopino ; *Points de vue sur l'Impérialisme Romain*, 1934, p. 157.

2. Beyle s'occupait alors de la composition des *Mémoires d'un Touriste*, et c'est au sujet de cet ouvrage qu'il questionne Mareste. Les Lyonnais en effet furent assez peu satisfaits des jugements portés sur eux.

vertus, elle serait fort aise de m'avoir. Mais elle demande 110 fr. j'irais moi à 80 fr.

A quelle heure, demain lundi, voulez-vous venir rue Caumartin n° 8 ? L'inconvénient, c'est que Mme Bordes sort à midi pour aller acheter des robes. Voulez-vous me prendre à onze heures, au Café des Anglais, demain ou après-demain, ou essayer de demain vers les 5 heures ? cette dame doit dîner.

Ce soir, je serai au Cercle vers les 11 h. ½.

1402. — A

AU COMTE CINI, A ROME

Paris, le 11 Juillet 1837.
N° 8, rue Caumartin.

Je dicte à mon secrétaire pour que vous puissiez tout lire.

Mon cher Comte,

C'EST à mon adresse que je vous prie de me donner vos ordres. J'ai reçu des nouvelles de Naples si terribles que je commence à avoir peur pour vous. Montez sur un bateau à vapeur et venez à Marseille avec l'aimable comtesse et vos

enfants. Si par malheur le choléra pénétrait dans les Etats Romains, les bateaux à vapeur n'iraient plus à Civita-Vecchia, de peur d'être mis en quarantaine à leur retour de Marseille. Il me semble que vous aviez l'idée, il y a deux ans, de faire un voyage d'agrément ; pourquoi ne pas aller dans ce moment aux bains de Lucques où règne une fraîcheur charmante ? Si, comme je le désire, le choléra ne vient pas à Rome, vous retournerez à votre palais dans deux mois. Songez que vous vous embarquez à Civita-Vecchia à cinq heures du soir et qu'à sept heures du matin le lendemain, après une nuit fort agréable dans votre cabine sur le pont, vous vous réveillez dans le port de Livourne. Là, vous prenez une voiture qui, en moins de quatre heures, vous conduit aux bains de Lucques. Songez qu'il n'y a qu'un remède sûr contre le choléra, ce sont les chevaux de poste. Enfin vous êtes sage et prudent, mais comme on vous parle tous les jours du choléra, peut-être vous êtes-vous accoutumé à cette idée, et il n'y en a qu'une de raisonnable, aller jouer au pharaon à Lucques. J'engage l'aimable comtesse à mettre trois écus sur le 7. Je vous prie de lire ma lettre à D. Philippe. On dit que M. R... de M... a pris la fièvre et que M. de San Teodoro est venu mourir à Livourne.

J'espère que vous aurez reçu les deux lettres que je vous ai écrites par la poste ; le notaire Girard, rue de la Harpe, n° 29, dit qu'il n'a point reçu le testament de madame Cini [1]. Mais songez qu'on croit que cette madame Cini avait à Rome cent mille écus que son frère lui retient. Tout le monde ne sait pas comme moi qu'elle n'avait pas cent écus. Peut-être les amis qui ont soigné madame Canfora sont des anges de vertu et de probité, mais, si ce sont des intrigants, ils épient les démarches de ce frère si riche qui est à Rome. Pour peu que ce frère ne montre pas une profonde indifférence, ils lui présenteront des lettres de change et billets dûment signés par Madame *Canfora Cini* et s'élevant ensemble à 63.500 francs ou bien 62.200 fr.

A votre place, puisque l'épicier du n° 13, rue Saint-Jacques, a déclaré que les meubles laissés par madame Cini valaient plus que ce qu'on lui devait, je ne m'occuperais plus de cette affaire.

J'ai donné quatre francs à la personne qui est allée interroger l'épicier, le secrétaire du juge de paix (n° 119, rue Saint-Jacques) et enfin les trois notaires du quartier ; j'avais remis précédemment, je crois, sept francs à la même personne, ce qui fait

1. Voir la lettre du 9 avril 1837.

en tout onze francs que vous me remettrez à Rome dans votre salon vert.

Adieu, cher Comte, faites lire ma lettre à D. Philippe et à Annibal ; quant à Michel, en sa qualité de colonel et de prince, il doit prendre le commandement de Rome quand le choléra aura mis tout le monde en fuite. Bien des choses à Giacobini le volé et à Egiste l'heureux mari. Si vous voyez le comte de Praslin, dites-lui que je m'apprête à lui écrire une lettre charmante dans laquelle je lui raconterai l'histoire de la comtesse d'Aumont, surprise dans un fiacre sur l'esplanade des Invalides, à une heure du matin. Je prie ledit Comte de présenter mes respects à M. et Mme Falconieri [1] qui m'ont donné à dîner à Gênes. J'espère toujours que ce sera M. de Barante qui ira au palais Colonna. Adieu encore une fois [2].

D. Gruffo-Papera.

1. Orazio Falconieri, ami des Cini.

2. [A la suite de cette lettre, ce reçu :] *J'ai reçu en deux fois onze francs de M. Beyle pour une demi-douzaine de courses.*

Paris, le 11 *juillet* 1837.

A. Bonavie.

1403. — A

A M. ABRAHAM CONSTANTIN, A ROME

Paris, le 11 Juillet 1837.

CHER ami, j'ai été absent pendant six semaines ; à mon retour, j'ouvre votre lettre ; vous devez me croire mort ou bien oublieux, ou bien ni l'un ni l'autre.

Je me souviens fort bien que je voulus vous écrire le jour de l'ouverture de l'exposition ; mais je fus tellement navré par la triste vue d'une médiocrité aussi générale, que je n'en eus pas la force ; je n'aurais voulu accepter, si on me les avait donnés en cadeau, que quelques paysages ; par exemple, la *Vue de Dinan*, par M. Dagnan. Le *Charles Ier* et le *Strafford*, de M. Delaroche ne sont que des tableaux de genre, vus au microscope ; ils ont eu beaucoup de succès dans le grand monde ; c'est qu'il s'est reconnu dans les personnages de M. Delaroche ; ils sont vêtus avec la plus grande recherche, et leurs figures n'annoncent aucune énergie. L'énergie, dans tous les genres, est la bête noire de la bonne compagnie ; elle a été enchantée du salon,

parce qu'elle n'y trouvait aucun de ces essais hardis qui annoncent de l'énergie. On veut, toutefois, une certaine élégance et de l'esprit. On a trouvé fort plat le grand tableau de M. Signol, qui, dit-on, cherche à se concilier les suffrages des dévots.

On a trouvé le *Saint-Clair* de M. Flandrin, une chute immense ; après les envieux du Dante, c'était mon jugement de Rome. On n'a pas daigné regarder l'immense tableau de M. Tassy ; on s'est surtout moqué de son portique de restaurateur nouvellement badigeonné. Court a fait de bons portraits. M. Dubuffe peint les duchesses comme si elles étaient des filles ; peut-être ne se trompe-t-il pas. Il a martyrisé la figure du général Athalin, fort ressemblant d'ailleurs ; jamais on n'a appliqué la couleur sur une toile avec plus de négligence : un aveugle, en passant la main, croirait qu'on a voulu peindre des montagnes.

Trois ou quatre Allemands ont paru au Salon ; l'un d'eux, qui s'appelle à peu près Winterhalter, a peint le *Décaméron* ; huit jolies femmes et deux hommes assis sur le gazon, dans une villa, près San Miniato. Cela ressemble à un éventail ; le paysage est fort ressemblant. M. Paturle a acheté cela huit mille francs. On a estimé les trois autres Allemands ; mais leur couleur est trop laide, tout est gris ; il en est de même

du *Christ* de M. Scheffer ; cela a l'air d'une esquisse, fort terne et fort grise, de quelque élève de Paul Véronèse. M. le duc d'Orléans a acheté ce tableau pour la chapelle luthérienne de madame la duchesse d'Orléans, aux Tuileries.

Dans ce moment, on est fou de l'école espagnole ; on méprise assez les écoles d'Italie et l'on paye fort cher les tableaux flamands. M. Taylor[1] a déployé en Espagne beaucoup d'adresse et de résolution : à Barcelone, le chef de l'émeute, qui était dans la rue, est venu lui offrir d'acheter pour dix mille francs les tableaux d'une église qu'on allait brûler dans deux heures. Ce chef lui a donné cinquante hommes de l'émeute pour décrocher les tableaux au plus vite. Quand les happes qui tenaient le cadre étaient trop difficiles à briser, on coupait la toile tout près du cadre, et l'on jetait la toile en bas dans l'église. L'homme de l'émeute avait tant d'estime pour M. Taylor que, comme celui-ci voulait le payer, il lui a dit : « Vous savez bien que je n'ai pas le temps de recevoir votre argent ; je reviendrai demain ».

J'ai oublié de vous dire que M. Taylor

1. Le Baron Taylor (1785-1879) fut commissaire royal près le théâtre Français et fut nommé en 1838 inspecteur des Beaux Arts. On lui doit des pièces de théâtre et des nombreux livres de voyages.

a rapporté au Louvre cent vingt tableaux espagnols, dont vingt sont des chefs-d'œuvre ; ils sont de Murillo, Velasquez et Cano ; on y trouve une vérité austère. Ces Espagnols sont admirables pour peindre un moine qui a peur de l'enfer ; les plis mêmes de sa robe vous donnent cette idée ; du reste, jamais de beau idéal. Ces tableaux ont coûté un million au roi, qui, dit-on, a voulu donner une gratification de soixante mille francs à M. Taylor qui a refusé.

Quand M. Taylor avait acheté ces tableaux en Espagne, il les faisait emballer dans de la laine et disait à tous les corps de garde qu'il rencontrait que ses ballots contenaient de la laine ; il payait successivement tribut aux christinos et aux carlistes. Arrivé à la frontière, il était obligé de faire sortir ces ballots de laine en contrebande.

M. Taylor raconte que l'on trouve souvent en Espagne des couvents qui contenaient deux cents moines il y a trois ans, mais qui maintenant n'en ont plus que cinquante, encore ces cinquante meurent de faim ; on oublie de leur payer leurs pensions, et ils vendent, sans aucun scrupule, les tableaux de leur église.

M. Aguado, qui maintenant est marquis de las Marismas, a formé une galerie de tableaux dont son portier remet la liste aux personnes qui ont des billets de

M. Aguado. Cette liste annonce : six Corrège, huit Raphaël, etc., c'est-à-dire qu'il n'y a ni Corrège, ni Raphaël, mais huit ou dix tableaux espagnols fort remarquables.

1404. — A

AU COMTE CINI, A ROME

[*Paris*], rue Caumartin, nº 8, le 12 Août [1837].

Cher Comte,

Je reçois votre lettre du 24 juillet. Je vais m'occuper de trouver un bon avoué et de le charger de la recherche du deuxième testament de madame Canfora.

J'ai un travail qui peut-être m'obligera à voyager [1]. Mais comptez sur moi. Mille compliments à nos amis.

D. Gruffo Papera.

Je suis on ne peut plus sensible, madame la Comtesse, aux dix lignes aimables que vous voulez bien m'adresser.

1. *Les Mémoires d'un Touriste*. Beyle allait pour se documenter faire en août et septembre un voyage en Bretagne. Voir la lettre du 28 septembre.

Je ne prends intérêt à Rome qu'à cause des maisons Cini et Caetani. Mais cet intérêt est bien vif. On nous alarme ici par des bruits de maladie. Allez à Lucques pour peu que Rome soit meurtrier. Rappelez mon nom et les gâteaux à vos aimables enfants, et souvenez-vous quelquefois, Madame, du plus respectueux de vos amis.

B.

1405 [1]

A M. LOUIS CHAUDRU DE RAYNAL, A BOURGES [2]

6 Septembre 1837.

Il demande des renseignements sur le procès jugé sans doute à Châteauroux, de cet amant qui craignait de *déshonorer son garçon*. « Les journaux, *par mauvais goût*, n'osent pas donner certains

1. Lettre qui n'est connue que par cette analyse donnée par Charavay, n° 57, vente du 9 février 1863.

2. A la fin de mai 1837 Beyle et Mérimée avaient quitté Paris pour la Charité-sur-Loire. De là ils s'étaient dirigés sur Bourges où ils se séparèrent. L'année suivante Mérimée, dans ses *Notes d'un voyage en Auvergne*, citait M. de Raynal parmi les érudits de Bourges. Il y était avocat général.

détails. Peut-être, par la suite, ferai-je de cette belle anecdote un usage analogue à celui que j'ai fait de l'aventure de Pau[1]. »

1406. — A

AU COMTE CINI, A ROME

N° 8, rue Caumartin [*Paris*], le 28 Septembre [1837].

Mon cher Comte,

Je suis arrivé il y a six heures de la Bretagne. Votre lettre de Castello m'a fait le plus vif plaisir. J'ai compris dans ce péril combien profondément je vous suis attaché ainsi qu'à votre aimable famille, à Annibal et aux Caetani. Grâces à Dieu, à l'exception de ce bon Chiaveri[2], aucun homme de mérite n'a péri, mais allez au loin ; gare la recrudescence comme à Paris et à Naples. Je me hâte de vous écrire. L'avocat que j'avais chargé

1. Cette lettre fait allusion à l'histoire du sabotier Marandon racontée dans les *Mémoires d'un Touriste*, édition du Divan, tome I. p. 75. L'aventure de Pau est le procès Laffargue dont Beyle a parlé dans les *Promenades dans Rome*. édition du Divan, t. III, p. 183.

2. Luigi Chiaveri, né en 1783, frère utérin des trois frères Torlonia et ami des Caetani, mourut à Rome en 1837 du choléra.

de votre affaire m'a écrit en Bretagne une lettre qui probablement s'est égarée. Envoyez-moi une procuration comme je vous l'avais écrit il y a deux mois. Il faut une procuration bien en règle devant le notaire de l'ambassade de France (je crois), pour pouvoir prendre une expédition du testament de madame Cini, femme Canfora.

On adressera un avis à tous les notaires de Paris et des environs. On leur demandera d'avertir M. .... [1] avocat, rue ....[1], n° .... [1], s'ils ont reçu un testament de Mme Canfora. Ces avis coûteront 1 fr. 50 par ligne. Pour six lignes ce sera 9 francs.

Je vous écris à la hâte afin de ne pas perdre de temps.

L'avocat, une fois qu'il aura le testament, vous dira s'il est bon. Si cela est possible, laissez en blanc le nom de l'avocat.

Mes respects à Mme Julia. Le journal français qui ment le moins c'est le journal du *Commerce*.

Les élections se feront le 15 novembre et donneront un quart de nouveaux membres.

La reine Victoria est amoureuse de lord S... qui est amoureux de milady C... On l'a envoyé à Madras à trois cent mille francs d'appointements.

1. En blanc.

Envoyez une procuration bien en règle pour prendre expédition des testaments de Mme Cini, femme Canfora.

1407. — A

AU COMTE CINI [1]

[*Paris*], rue Caumartin, nº 8, le 10 Octobre [1837].

Votre lettre, mon cher Comte, me fait le plus vif plaisir. Je demande sans cesse de vos nouvelles à M. Lysimaque ; dans les commencements, il me répondait que vous étiez à Naples, puis il a su que vous étiez à Castel Gandolfo. Je suis ravi de vous voir loin de Rome, mais où est Castel Cellere ? Comment adresser ma lettre ? Je suis ravi d'apprendre que l'aimable comtesse n'a point été exposée à voir de près toutes les horreurs du choléra. Mais n'oubliez point que souvent le choléra s'y prend à deux fois pour décimer un pays et la seconde fois il s'adresse surtout aux classes élevées. Il faudrait choisir quelque ville de montagne point trop ennuyeuse. Si le choléra revient à Rome, vous pourriez passer à

1. Alla sua excellenza il signor Conte Cini, *Rome*, *Etats Romains*.

Florence, ou prendre le bateau à vapeur et venir jusqu'à Marseille. Maintenant, il n'y a plus que deux décès cholériques par jour, ce qui veut dire que dans un mois il n'y aura plus de choléra du tout. Cette ville étrangère serait plus amusante que Florence pour l'aimable comtesse.

J'espère que vous aurez lu la lettre que j'ai envoyée à Lysimaque le jour même de mon retour à Paris. Lorsque je partis, je fis parler à un avocat connu par un de ses amis ; il refusa de se charger de cette affaire très peu importante. J'allai chez un second avocat, que je ne trouvai point ; il m'a écrit une lettre pour me dire qu'il fallait absolument une procuration d'une personne intéressée, c'est-à-dire du mari ou du frère.

Ce qui m'est resté de mon cours de droit m'avait donné la même idée et je vous demandai une procuration dans le temps.

La lettre que l'avocat m'a écrite en province ne m'est point parvenue parce que j'ai quitté la ville le jour même que sa lettre a dû y arriver.

Envoyez-moi une procuration qui m'autorise à prendre expédition, chez tous les notaires de France, des testaments que Mme Canfora aura pu y faire ou y déposer. Approuvez-vous que l'on fasse insérer dans les journaux un article dont

l'objet serait de demander aux notaires de Paris et des environs s'ils ont reçu un testament de Mme Canfora ?

Il me semble que vous pouvez faire cette procuration dans le lieu où vous êtes, faire certifier la signature du notaire par le délégat, envoyer cette pièce au secrétaire d'Etat à Rome par votre homme d'affaires qui la portera ensuite à l'ambassade de France. On m'enverra la procuration, je ferai certifier la signature par le ministre des Affaires Étrangères et alors je ferai agir l'avocat.

Je suis bien fâché de tous ces retards, mais vous voyez qu'il n'y a pas de ma faute.

Je ne conçois pas, en vérité, pourquoi l'aimable Don Philippe est resté à Rome ; le choléra ne se communique point par le contact, mais dit-on, par les exhalaisons qui sortent du corps des mourants. Quand vous écrirez à Don Philippe, rappelez-lui, je vous en prie, qu'il est à craindre que le choléra ne vienne une seconde fois à Rome ; alors, comme à Berlin, il commencera ses ravages par les gens qui habitent des palais. Il devrait aller à Florence ou profiter de l'occasion pour venir à Paris ; je lui donnerai une chambre dans mon appartement situé à cent pas du boulevard. Mes affaires à Paris n'étant pas encore terminées, je vais être remplacé jusqu'à mon retour à Civita-

Vecchia par M. Doumerc [1] ; c'est le plus ancien des élèves-consuls, fort joli garçon, comme ils le sont tous. Il a passé quatre ans à Athènes et ensuite dix mois en Hollande. Il m'a dit qu'il comptait aller voir Venise et arriver à Civita-Vecchia vers la Toussaint. Je prends la liberté de vous le recommander. Vous trouverez un jeune homme à petite taille et qui a un ton parfait. Mais je voudrais bien pour vous et non pour M. Doumerc de ne pas vous savoir de sitôt à Rome. Souvent, quinze jours après que le choléra a disparu d'un pays, il attaque les imprudents qui y retournent.

J'ai été bien sensible à la mort de l'excellent Chiaveri ; je l'ai apprise par le *Diario* auquel je me suis abonné pour avoir des nouvelles du petit nombre de Romains qui me sont chers, mais ceux-là je les aime infiniment. Dites-le bien, je vous prie, à notre excellent Annibal. Le devoir l'entraîne auprès de son père, mais ne pourrait-il pas persuader à ce vieillard singulier de quitter Rome lors de la seconde édition de la maladie ?

Si vous avez de l'amitié pour moi, achetez des gâteaux au café et dites aux

1. Doumerc qui succéda à Galloni d'Istria dans la gérance du consulat de Civita-Vecchia, quitta à son tour Civita-Vecchia le 14 janvier 1838 à destination de Riga. Il fut remplacé par Lysimaque Tavernier.

enfants que c'est M. B. qui les leur envoie.

On pense que les élections amèneront cent nouveaux membres à la Chambre et que le ministère s'adjoindra le maréchal Soult.

Le journal intitulé la *Presse* tire 14.000 exemplaires ; le *Siècle*, 11.000 ; le *Constitutionnel*, 9.000 ; les *Débats*, 8.000. Le moins menteur des journaux, c'est le *Commerce*.

Je commence à trouver bien longue l'absence qui me sépare de mes amis de Rome. Présentez, je vous prie, à l'aimable Comtesse l'hommage de la plus sincère affection. Ne m'oubliez pas auprès d'Annibal, de D. Philippe et de D. Michele. Peut-être vous reverrai-je au mois de février.

Adieu, cher Comte, mille et mille amitiés.

V. Alex. Constant.

Avez-vous reçu une lettre de moi par Civita-Vecchia il y a dix jours ? On n'a plus peur du choléra en France. Il est un peu partout, c'est une nouvelle maladie qui remplace la petite vérole.

1408. — A

AU BARON DE MARESTE

[*Paris*], dimanche soir [23 *Octobre* 1837].

Je suis ravi de ce que vous m'envoyez, c'est excellent, il y a autant de pensées que de lignes. Je l'insère tel quel.

Donnez-moi bien vite *Marseille* et *Nîmes* [1]. Le Musée de Marseille n'est-il pas dans l'église d'un couvent situé près des belles allées de Meilhan ? J'aurais besoin de *Marseille* et *Nîmes* d'ici cinq ou six jours. Me voilà faisant des vœux pour la pluie. Ce soir, il y a le thé chez le docteur Dalmas (27, Luxembourg) [2].

Il est question d'un dîner pour demain au *Rocher*. Sharpe part lundi à minuit. Vous serait-il plus commode de dicter vos excellents musées, à mon discret et excellent copiste [3] ? Il irait chez vous à vos heures. Jamais il ne parle. Une fois la glace rompue et l'ennui de dicter à un inconnu, vous pourriez dicter vos *Mémoires*

1. Pour les *Mémoires d'un Touriste*.
2. Le docteur Dalmas fils, habitait alors 27 *bis* rue Neuve-du-Luxembourg.
3. M. Bonavie.

qui vous feront un nom dans cent ans. Vous les lègueriez au fils de M. Monfrey, ou au libraire qui imprimera l'Almanach Royal en 1878.

1409. — A

AU COMTE CINI [1]

[*Paris*], 8, Caumartin, 28 Novembre 1837.

CHER et aimable Comte, j'ai remis votre affaire à M. Colomb, monsieur fort entendu. Votre lettre est charmante. Ecrivez-moi, je vous prie, beaucoup de détails. Vous vous en acquittez à ravir. Mille amitiés à Don Fi[lippo], Annibal, D. Michel, mes respects à l'aimable Comtesse. Songez à décamper si monsieur choléra revient [2].

1. Al nobil uomo il Signor Conte Cini, Palazzo Cini, Piazza di Pietra, Roma.

2. Ce mot écrit sur une bande de papier accompagnait une lettre, que voici, de Romain Colomb au Comte Cini :

Paris le 28 novembre 1837.

Monsieur le Comte,

M. Beyle, consul de France à Civita-Vecchia, m'a confié la procuration que vous lui avez adressée à l'effet de :

1° Obtenir une expédition authentique du testament de feu Mme Canfora, déposé et ouvert dans le mois d'avril dernier, en l'étude de Me Morisseau, notaire à Paris, rue Richelieu, n° 60.

1410. — A

A Mme JULES GAULTHIER, A SAINT-DENIS

Paris, le 20 Décembre 1837.

Il ne faut pas montrer du bonbon à un enfant, et puis lui dire : Tu n'en auras pas. Quand je suis auprès de cette dame dont vous me parlez, ma chère Jules, je pense au bonbon, et je ne trouve rien à dire sur autre chose.

Quoique j'écrive indignement, je me permettrai de me plaindre de votre écriture. Je n'ai pu comprendre *ce dont* Mme de Tascher a de l'inquiétude.

2° Rechercher si Mme Canfora n'aurait pas fait de dispositions postérieures au testament ci-dessus.

Je viens de déposer la procuration au ministère des Affaires étrangères, pour faire légaliser la signature du chargé d'affaires de France à Rome ; sous deux jours cette formalité sera remplie. Il faudra alors remettre la procuration à un interprète assermenté pour la faire traduire en français et lui donner le caractère d'authenticité nécessaire. Après ces préliminaires, je me présenterai à M. Morisseau, notaire, pour obtenir une expédition du testament et j'examinerai s'il réunit les conditions légales.

Quant à ce qui concerne la recherche d'un testament qui aurait pu être fait ultérieurement, le meilleur moyen serait selon moi, d'insérer, dans trois journaux accrédités, un avis à cet égard. Mais puisque vous répugnez, monsieur le Comte, à l'emploi de ce mode, j'écrirai une lettre circulaire à MM. les notaires de Paris et de la Banlieue. Si donc le testament que vous avez intérêt à trouver a été déposé chez l'un de MM. les notaires du département de la Seine,

J'ai un ami à Pise, je lui écrirai dès que je pourrai me rappeler son nom.

C'est un grand et beau niais, parfaitement honnête et très noble, qui vit magnifiquement d'un emploi superbe de quinze cents francs.

Avertissez-moi quand vous viendrez rue Duphot ; j'y ai passsé cinq ou six fois : toujours : « Ces dames sont en campagne. »

Lisez dans le *Journal du Commerce* des 16, 17, 18 et 19 de ce mois, une réfutation allemande de Constantine, traduite par M. O...[1] Cela est sublime, digne de lord Byron. Mille amitiés. CHAPPUY.

j'espère le découvrir. Si au contraire ce testament était dans l'étude de quelque notaire hors du département de la Seine, le moyen que j'emploie pour le trouver serait insuffisant.

Enfin, monsieur le Comte, vous jugerez si dans le cas où mes démarches n'amèneraient aucun résultat, il ne vous conviendrait pas d'user d'un moyen de publicité dont l'étendue pourrait être plus favorable à mes recherches, celui des journaux. Je pourrais choisir certains journaux d'affaires fort répandus parmi les gens qui s'occupent spécialement d'affaires et qui très probablement ne vont pas à Rome. Je vous prie d'être persuadé que je ne négligerai rien de ce qui pourrait servir vos intérêts.

J'ai l'honneur d'être avec la plus haute considération,

Monsieur le Comte,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

R. COLOMB.

Chef du bureau de la comptabilité aux messageries royales, rue Notre-Dame-des-Victoires à Paris.

1. Cette traduction était due à M. Spazier. Beyle y fait encore allusion dans les *Mémoires d'un Touriste*, édit. du Divan, tome I, p. 34.

1411. — A

AU BARON DE MARESTE

[*Paris*], Jeudi [1837].

Je crains de ne pas vous voir jeudi soir, au cercle, et d'oublier les 3 articles suivants :

1° Quand allez-vous chez Maisonnette ?

2° Quand voulez-vous venir déjeuner, à midi, chez Lorres, rue Richelieu? Je vous paierai à déjeuner et vous viendrez avec Colomb, me servir de témoins, chez un notaire de la place des Pyramides, pour mon mariage.

3° Les 10 volumes de Thibaudeau valent-ils 50 fr. ? C'est ce que m'en demande votre libraire[1].

1412. — A

AU BARON DE MARESTE

[*Paris*, 1837.]

Depuis deux jours, je vis seul avec la fièvre et le rhume. Je ne pourrai être des vôtres demain lundi, je préviens Clara.

J'ai votre billet dont je n'ai pu faire

1. *Le Consulat et l'Empire ou Histoire de la France et de Napoléon Bonaparte de* 1799 *à* 1815, par A.-C. Thibaudeau, 10 volumes publiés en 100 livraisons à 0 fr. 50.

usage. Je le voudrais, samedi prochain, pour Mme et M. Colomb, s'il n'est pas engagé. J'ai lu Hérodien dont je suis fort content. Les folies d'Antoine, fils de Sévère, me plaisent.

COTONET.

1413. — A
AU BARON DE MARESTE

[1837.]

L'AIMABLE Constantin est engagé pour 3 jours. La partie est donc remise. Je vous chercherai demain [1].

Tout à vous,

Baron BOUDON.

1414. — A
A M. ROMAIN COLOMB, A PARIS

Paris, le 10 Janvier 1838.

VOICI de curieux renseignements que j'ai recueillis hier soir, dans une réunion de gens d'esprit et bien informés de tout ce qui concerne l'Angle-

1. Constantin en effet vint à Paris en 1837, mais nous ignorons la date où il arriva ; certainement dans les derniers mois de l'année.

terre ; fais-en ton profit et celui des tiens.

Les Anglais ne vivent que d'idées de *rang*. Leur grande affaire, celle à laquelle ils songent dix fois par jour, c'est de tâcher de pénétrer, de se faufiler dans le rang immédiatement supérieur à celui dans lequel ils vivent. C'est uniquement dans ce but qu'ils aiment l'argent.

Devinerait-on ce que viennent de faire sept frères, fils d'un riche négociant qui a six millions ? Chez nous, chacun songerait à ses plaisirs et calculerait, ceux qui songent à l'argent du moins, qu'un jour il aurait une fortune de près de neuf cent mille francs. Que les préoccupations des frères anglais sont différentes ! Les six cadets veulent être les *younger brothers* [1] d'une grande famille et supplient leur père de fonder un majorat de cinq millions en faveur du frère aîné.

Le père n'est point étonné ; mais, en homme raisonnable, il les engage à aller, chacun de son côté, dans de petites villes, à trente ou quarante lieues de celle qu'il habite et de là, de lui écrire chacun une lettre, après une semaine de réflexion. Les lettres, contenant la prière en faveur du majorat, arrivèrent le même jour, et le lendemain le père commença les démar-

1. Les cadets.

ches nécessaires pour le fonder. Ce père est mort, et le fils aîné jouit d'une fortune de six millions ; chacun des cadets a sept mille francs de rente.

Le cœur humain éprouve un vif sentiment d'attendrissement quand il voit le pouvoir qui, d'un mot, pourrait le rendre parfaitement heureux, réuni à toutes les apparences de la grâce et de la faiblesse.

De là les folies des Anglais à la vue de leur reine Victoria, sentiment absolument incompréhensible à l'immense majorité des Français. Jugeant d'après ce qui se passe chez nous, ils croient que l'Anglais enthousiaste de la jeune reine est bas et servile, et demande une place.

Pas du tout : cet Anglais est immensément riche et serait bien attrapé si on lui donnait une place de trente mille francs à la poste ou dans les douanes.

Mais, quoique n'ayant aucun espoir, l'Anglais sent que cette jeune fille pourrait changer son rang.

Depuis trente ans, il ne s'agit plus tant du titre de *sir* pour un homme qui donne à sa femme celui de *milady*. Le rang est devenu une chose plus compliquée, plus difficile à atteindre.

Tel lord qui est *marquis* sera malheureux toute sa vie, parce que réellement il n'a pas dans la haute société le rang

d'un autre pair qui n'est que *baron*. Ceci serait long à expliquer et pourrait rester inintelligible.

1415. — A

A M. G... C..., A PARIS [1]

Paris, le 20 janvier 1838.

Je vous répèterai, monsieur, ce que lord Byron m'écrivait ; je vous donnerai mon avis, *though unasked*[2]. Mme Emilie a eu la bonté de me lire quelques pages de votre *Don Juan*, qui m'a semblé fort bien.

Je vous prie de me permettre de parler avec toute franchise, car je voudrais vous voir un succès égal à votre mérite réel.

Un homme qui s'appelle don Juan ne doit pas avoir des aventures communes. Le don Juan véritable, c'est le maréchal

1. M. G... C... avait communiqué à Beyle le premier chant d'une suite au *Don Juan* de lord Byron, en lui demandant ses observations et ses critiques. Ce chant a paru dans le journal l'*Illustration*, mai 1843. (*Note de Romain Colomb.*) — *La fin de don Juan* parut dans les nos 12 et 13 de l'*Illustration*, 20 et 27 mai 1843, sans nom d'auteur, et donnée comme la traduction littérale et en prose du dix-septième chant du *don Juan* de lord Byron. Ce chant inédit comprenait 86 strophes et provenait, disait-on, des papiers confiés par Byron à Gaspard Nicolini, à Gênes.

2. Quoique non demandé.

de Rais, c'est Cenci de Rome. Il ne trouve du plaisir aux choses qui font plaisir, qu'autant qu'il brave l'opinion.

Votre entreprise, Monsieur, peut d'autant moins réussir que le don Juan de lord Byron n'est qu'un Faublas, auquel les alouettes tombent toutes rôties.

Vous trouverez dans les *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, une analyse du procès de Gilles, maréchal de Rais.

La grande réputation de lord Byron et la beauté scintillante de ses vers ont déguisé la faiblesse de son *Don Juan*. Gœthe a donné le diable pour ami au docteur Faust, et avec un si puissant auxiliaire, Faust fait tout ce que nous avons tous fait à vingt ans, il séduit une modiste.

Tâchez, Monsieur, de trouver des actions qui portent en elles-mêmes un profond sentiment de bravade pour ce que le commun des hommes respecte.

Je disais à Mme Emilie : don Juan vécut en France[1]. Il se trouvait dans certaine chambre du palais, au moment où, le 5 octobre 1789, le peuple fit irruption dans le château de Versailles. Don Juan y courut le plus grand danger ; il avait un

1. Le don Juan auquel Beyle fait allusion, est le duc de Lauzun, condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, le 1er janvier 1794 ; il portait alors le nom de duc de Biron. Ses Mémoires, en un vol. in-8, ont paru en 1822. (*Note de Romain Colomb.*)

petit pistolet de poche ; un patriote le découvrit dans le réduit où il se tenait caché ; don Juan lui met le canon de son pistolet dans l'oreille et le tue. Il le dépouille, se revêt de ses habits, ressort du cabinet et poussant les cris de la canaille ; peu à peu il gagne la porte du palais et se sauve.

Un portier est assassiné, on lui vole quatre mille cinq cents francs qu'il avait touchés pour les loyers de la grande maison possédée rue Saint-Honoré, par le duc R... Don Juan est pris pour ce voleur ignoble ; il est condamné et consolé par un prêtre hypocrite et par une grande dame catin ; il se fait guillotiner avec beaucoup de courage et de simplicité ; il est dégoûté de *braver* les hommes à force de les mépriser.

Pour monter votre voix au ton convenable, vous pourriez Monsieur, relire l'article *Gilles de Rais*, de la biographie de cet hypocrite de M. Michaud, Cenci et le procès dudit maréchal de Rais [1].

Servez-vous du français employé dans les traductions de MM. de Port-Royal, publiées vers 1660. Selon eux, on ne doit pas avoir une passion *au* cœur ; ils disent *dans* le cœur. C'est le *Charivari* qui dit *au* cœur. Le *Charivari* est admirable lorsqu'il

1. C'est cet article sur Gilles de Rais, emprunté à la Biographie Michaud, qu'utilisa Stendhal pour ses *Mémoires d'un Touriste*, édition du Divan, t. II, p. 63.

fait rire, et non par son style prétentieux.

Tous ces raisonnements écrits à la hâte, en sortant de chez Mme Emilie, vous montreront, Monsieur, combien je désirerais pour vous un beau succès. Soyez sûr que le don Juan de lord Byron n'est qu'un Faublas ; donnez des actions singulières au vôtre.

Agréez, Monsieur, l'hommage de nos sentiments les plus distingués.

DURAND-ROBET.

1416. — A

AU COMTE CINI, A ROME

Rue Caumartin, nº 8, le 24 Janvier [1838].

Mon cher Comte.

JE n'ai que le temps de vous dire deux mots. M. Colomb m'a envoyé un paquet énorme. Ce sont des quittances et deux testaments je crois de Mme Canfora. Mais comment vous les faire parvenir ? Il faut une occasion. Cela est gros comme cent numéros du *Diario*.

Vous ne connaissez pas les prix de Paris. Impossible de rien diminuer. Le moindre avocat dans ce cas eût pris deux cents francs et trois francs par c[opie] et il y

en a vingt je crois. Je tirerai sur vous une lettre de change de la somme de deux cent cinquante francs environ pour débours et honoraires. J'ai la somme exacte dans les papiers. Je remettrai cette traite à M. Flury-Hérard, qui l'enverra probablement à MM. Laisné, La Rozière et Cie.

Mille tendres amitiés à D. Filipe et D. Michel. Je me recommande au souvenir de la très aimable Comtesse. Je prie D. Filip de donner des gâteaux venant de Paris aux enfants.

J'ai vu M. et Mme de Sainte-Aulaire qui se portent bien. Mme de [en blanc][1], sa fille, a fait une grosse fille. Mlle Vernet (Mme Delaroche) se porte bien et a un fils, mais elle est changée. M. Vernet est toujours le même, et est allé à Constantine et revenu en cinq semaines. Il fait quatre grands tableaux de Constantine. Mes compliments à la famille Potenziani si vous la rencontrez. Nous parlons de vous avec l'aimable comte de Praslin. Mes compliments à M. Falconieri. Son frère va être cardinal, n'est-ce pas[2] ? Mille amitiés.

D. Gruffo.

1. Mlle Egedie-Victorine de Sainte-Aulaire avait épousé le 16 juin 1834 le baron Emile de Langsdorff.

2. En effet Chiarissimo Falconieri reçut le chapeau le 12 février 1828.

1417. — A

A M. G... C..., A PARIS [1]

Paris, le 19 Février 1838.

MILLE excuses du retard, Monsieur ; il faut être monté pour lire ces choses-là.

Il y a infiniment d'esprit dans cette imitation ; vous trouverez en marge le détail des observations.

Je vous dirai franchement, Monsieur, que pour faire un livre qui ait la chance de trouver quatre mille lecteurs, il faut :

1° Etudier deux ans le français dans les livres composés avant 1700. Je n'excepte que le marquis de Saint-Simon.

2° Etudier la vérité des idées dans Bentham ou dans l'*Esprit* d'Helvétius, et dans cent un volumes de Mémoires : Gourville, Mme de Motteville, d'Aubigné, etc.

Dans un roman, dès la deuxième page, il faut dire du nouveau, ou, du moins, de l'*individuel* sur le site où se passe l'action.

Dès la sixième page, ou tout au plus la huitième, il faut des aventures.

1. Voir au même la lettre du 20 janvier.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

Les enrichis donnent de l'énergie à la bonne compagnie, comme au XIe siècle les barbares à ce qui restait de Rome. Nous sommes bien loin, de la fadeur du règne de Louis XVI. Alors la façon de conter pouvait l'emporter sur le fond, aujourd'hui c'est le contraire.

Lisez le procès de Gilles de Laval, maréchal de Rais, à la bibliothèque royale ; inventez des aventures de cette énergie. Mille compliments, Monsieur.

CAUMARTIN.

1418. — A

AU MARQUIS DE CUSTINE,

[*Février* 1838] [1].

J'AI été charmé, Monsieur le Marquis, de la *fable du singe, du chat et du fromage* que M. de Sabran nous a récitée hier. Je l'insérerais avec plaisir dans un *Voyage en France* qu'on imprime en ce moment.

Toutefois cet ouvrage dit, sans ménagements, ce qui semble la vérité à l'auteur.

1. Époque à laquelle on imprimait les *Mémoires d'un Touriste*, dont il est question daus cette lettre. (*Note de l'édition Paupe.*)

La société de telles idées peut ne pas convenir à M. de Sabran.

Agréez, Monsieur le Marquis, l'hommage des sentiments plus distingués.

Vendredi. H. BEYLE.

1419. — A

A M. DI FIORE, A PARIS

Bordeaux, le 24 Mars 1838 [1].

VOTRE lettre m'a fait le plus grand plaisir et a donné la paix à la folle de la maison. L'image du vicomte D..., bâtonné par le G..., est plaisante.

Depuis huit jours, je suis persécuté par la pluie. Par bonheur, j'ai trouvé ici un ami, non pas un ami grave, qui ne rend pas de services, mais un ami gai, qui me fait dîner avec les jolies femmes du pays. Je ne savais pas ce que c'est que le vin de Bordeaux avant ce voyage. On le mêle à un tiers de vin de l'Ermitage, avant de l'envoyer en Angleterre ou ailleurs. Le véritable bordeaux a un bouquet étonnant, et est moins *corsé* que ce que nous connaissons de ce nom.

1. Beyle qui avait quitté Paris le 8 mars, était arrivé à Bordeaux le 11.

On me dit ici : « Que feriez-vous avec cette pluie à Bayonne ? ». Il y a tous les soirs un spectacle agréable à l'un des deux théâtres. — Excellente auberge, chez *Baron*, sans bruit. Comme j'arrivais à quatre heures du matin, le faquin frappa assez fort. « Ne frappez donc pas ainsi, dit le portier ; cela s'entend au quatrième étage, tout comme ici ». Cela me donna une excellente idée de la maison Baron. Il y sent le graillon, parce que la cuisinière a une porte sur l'escalier.

Angoulème est située sur une montagne ; vue superbe de la promenade. Là, les femmes commencent à avoir des yeux divins, des nez dessinés avec hardiesse, sans être trop grands, et des fronts admirables, lisses, sereins, en un mot, la *race ibère* est évidente.

Je m'amuse à faire, c'est-à-dire à écrire le voyage du Midi[1]. Si vos lettres continuent à me tranquilliser, je verrai Toulouse, Montpellier, Avignon et Grenoble.

Les gens de Bordeaux ne sont nullement hypocrites, ils ne songent qu'à la vie physique. M. Ravez s'est remis à faire l'avocat, et gagne beaucoup d'argent. Le P... a retrouvé ici le mépris dont il jouissait avant ses grandeurs ; il vit dans

1. Le *Voyage dans le midi de la France*, un vol. édition du *Divan*.

un château humide, sur la rivière, à deux heures d'ici. — Beaucoup d'Espagnols riches, qui ornent les églises. Du reste, rien pour les arts, à Bordeaux. — Très jolies filles ; il y en a à deux cents francs, *par bonté*.

Adieu, cher ami, soyez convaincu de mon extrême reconnaissance ; je pense bien souvent à vous et aux deux Espagnoles de douze ans [1].

1420. — A

A M. DI FIORE, A PARIS

Strasbourg, le 2 Juillet 1838.

Si j'avais trouvé ici le moindre mot de vous, je serais parti pour Paris ; car mon ardeur voyageuse est bien affaiblie. La goutte est venue à Berne ; elle a sévi à Bâle, où j'ai été emprisonné par elle. J'ai voulu voir ce qui reste de la fameuse *danse des morts*, la cathédrale, les admirables Holbein ; j'ai fait des efforts inouis, suivis d'une journée abominable, dans la diligence de Bâle ici. — La chaleur

1. Paca et Eugenia, les deux filles de la Comtesse de Montijo.

est venue aujourd'hui après huit jours d'hiver ; je sors, mais c'est tout-à-fait impossible de monter à la célèbre tour (la plus élevée du monde ; elle a quatre cent trente-sept pieds et demi, et Saint-Pierre de Rome seulement quatre cent vingt-huit).

Ma figure, dans la rue, marchant à l'aide d'une canne et jurant quand le pied gauche heurte à quelque pavé pointu, doit faire rire les Strasbourgeois ; mais je ne suis connu de personne. Donc, je rentrerais à Paris avec le plus grand plaisir ; cependant, je suis si près de la sublime église de Cologne ! Deux jours, et encore par bateau à vapeur ; c'est humide, mais au moins ça ne fatigue pas ! Les commis, aidés de mon naturel imprudent, finiront par me reléguer à Civita-Vecchia ou, ce qui est pis, par me reléguer dans la pauvreté. Jamais je ne verrai Cologne. Moi, j'aime le *beau ;* c'est mon faible, auquel je sacrifie, comme vous le voyez, prudence et santé. Dieu sait ce que fera l'humidité du Rhin !

Demain, 3 juillet, à Bade ; le 5 juillet, je reviens à Kehl, prendre le bateau à vapeur ; le 6, on couche à Mayence, à terre, le 7 à Cologne ; le 9 je serai à Bruxelles, en faisant vingt-sept lieues par le chemin de fer de Liège audit Bru-

xelles. Un jour pour les tableaux de Rubens, et le 11 ou le 12 je pars pour Paris.

Le brave Colomb m'écrit qu'à cause de moi, vous n'osez plus aller voir cet homme aimable [1] ; il prend cette excuse de votre paresse au sérieux, comme s'il était question, s'il pouvait être question de mentir, avec un homme qu'on aime, sous prétexte qu'il est ministre.

A M. Dijon [2] on dit : « Il est à Cologne et sera à Paris dans huit jours ».

Le degré de comédie que vous croyez, *avec raison*, nécessaire pour les visites, fait qu'elles vous deviennent des corvées, et vous prenez pour prétexte l'incertitude sur ce qu'il faut dire de moi : à M. Dijon, la vérité ; au vieux marquis et autres impuissants malveillants : « Il est allé à Grenoble pour affaires d'intérêt, il n'y avait pas paru depuis dix ans ». Que fait au fond à cet homme aimable, qui n'emploie pas cette belle plume que j'ai reçue du ciel, comme vous voyez, que je mange mes treize francs par jour rue Caumartin ou à Cologne ? La malveillance des commis ne peut être augmentée ; donc, etc.

J'ai vu l'admirable Prévost [3] à Genève ;

1-2. Le Comte Molé.

3. Voir lettre du 8 mars 1835. — Beyle était passé à Genève en juin 1838, au cours de ce long périple dont il a raconté la première partie dans son *Voyage dans le Midi de la France*.

il a voulu venir me faire chez moi une longue visite d'amitié et m'a conseillé Vichy et les sangsues de temps en temps. De cinquante-cinq à soixante-cinq ans, les hommes gros sont tourmentés par le sang ; puis vient la tranquillité, et la vie diminue d'un vingtième tous les ans. Cette visite de ce vrai philosophe m'a fait plaisir au cœur.

Que trouvez-vous d'imprudent dans le *Touriste*[1] ? Plaire aux niais en leur prouvant pendant sept cents pages qu'ils sont des niais est impossible.

1421. — A

A Mme LA COMTESSE DE TASCHER, A PARIS

Paris, le... Juillet 1838[2].

Madame,

PERMETTEZ-MOI de vous dire que j'adore votre courage. Je l'ai appris avec un transport de plaisir dont il est peut-être indiscret de vous faire part, mais qui m'a vivement ému. Soyez convaincue,

1. Les *Mémoires d'un Touriste* qui venaient de paraître.
2. Beyle était rentré à Paris le 22 ou le 26 juillet.

Madame, que lorsque le malheur arrive, il n'y a qu'un moyen de lui casser la pointe, c'est de lui opposer le plus vif courage. L'âme jouit de sa force, et la regarde, au lieu de regarder le malheur, et d'en sentir amèrement tous les détails. Il y a du plaisir à avoir la seule qualité qui ne puisse pas être imitée par l'hypocrisie, en ce siècle comédien.

Je m'en veux beaucoup de ma paresse qui, seule, m'a empêché, il y a quelques jours, d'aller chercher M. Maurice qui a eu la bonté de passer chez moi. Seriez-vous assez bonne, Madame, pour me dire quand vous recevrez ?

Je vous prie, Madame, d'agréer, avec bonté, l'hommage du plus parfait dévouement.

H. B.

P.-S. — Madame, si vous ne connaissez pas Vauvenargues, faites-vous lire une quarantaine de ses pensées, le soir, avant de renvoyer le monde.

1422 [1]

A M. ARNOULD FRÉMY [2]

Dimanche 12 [*Août* 1838].

Monsieur,

Voici une finesse. Monsieur Buloz m'envoie par M. son associé sa lettre signée de lui. Mais il n'y joint pas le traité à déchirer.

Je ne vous remettrai la fin du manuscrit qu'après avoir reçu le traité.

Je vous écris, Monsieur, pour que cette finesse n'aille pas contre les intérêts de M. Buloz. Je ne mets aucun intérêt à ce que la *duchesse* paraisse ou ne paraisse pas le 15 [3].

J'ai dit à M. Bonnaire que je remettrai le manuscrit ce soir et le reste demain lundi à midi. Si toutefois j'ai reçu le traité.

Mille pardons de vous ennuyer encore de ces négociations diplomatiques.

Tout à vous.

Car[dinal] d'Ossat.

1. Extrait de l'*Amateur d'autographes*, novembre 1912.
2. N° 3 rue Bourdaloue.
3. La *Duchesse de Palliano* parut dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 août 1838.

1423. — A

A M. DI FIORE, A PASSY-LEZ-PARIS

Paris, le 13 Août 1838.

MADAME veuve Derosne, rue Saint-Honoré, au coin de la rue de l'Arbre-Sec, vous vendra, moyennant cent francs, gros comme deux œufs, du bois de l'arbre *monesia*, réduit en poudre.

Un capitaine américain, se trouvant sur la côte de l'Amérique du Sud, avec la dyssenterie à bord, se fit aimer des sauvages qui, voyant sans cesse ses gens culottes bas, lui dirent : « En deux jours nous guérirons votre équipage ».

La *monesia* est un astringent qui guérit les coupures. On en fait un secret parce qu'on espère guérir le choléra avec la *monesia*. Alors on ferait beaucoup de bruit et un charlatanisme du diable.

Dans mon ardeur à vous obéir, j'ai pris mon papier du mauvais côté ; ce qui me fait songer au quatrain de Palaprat. Le duc de Vendôme l'enferma à clef dans un cabinet et lui dit : « Tu n'en sortiras que lorsque tu auras fait un quatrain pour mon portrait. »

Cinq minutes après, Palaprat cria : « Monseigneur, c'est fait, monseigneur c'est parfait ».

Lecteur, vois ce héros
. . . . . .
Qui prit la vérole et Barcelone
Toutes deux du mauvais côté.

Le duc avait pris Barcelone en forçant un bastion qu'on croyait inattaquable.

Mais, peut-être, vous connaissez le quatrain.

Tout à vous. CAUMARTIN.

1424. — A

A Mme LA COMTESSE DE TASCHER, A SAINT-COME

Paris, le vendredi 24 Août 1838.

Madame la Comtesse,

CROIREZ-VOUS que je fais encore des folies ? Mme Du...[1] m'avait dit que vous étiez à la campagne, dans un château isolé, situé dans un fond, entre deux grandes montagnes, et qu'enfin le lieu était si sauvage que vous aviez peur.

1. Peut-être Mme Duflos, la plus jeune des dlles de La Bergerie, sœur de Mme Jules Gaulthier.

J'ai pensé qu'un livre fait par un homme de votre connaissance aurait pour vous un intérêt de curiosité, qui pourrait vous faire oublier un instant le vilain pauvre auquel vous aviez refusé la charité.

Je n'ai pas réfléchi que la personne aimable qui vous donne un concert —. chaque soir — n'a pas seize ans.

La présente est donc pour vous prier, Madame, d'enfermer à clef le livre dont j'ai pris la liberté de vous faire hommage.

Nous avons un temps affreux à Paris ; hier, pas plus de treize degrès Réaumur. Mme Gaulthier est ici, mais je n'ai pu encore la voir.

C'est une chose étrange que les bayadères : des groupes gracieux comme l'Albane. Le Théâtre des Variétés est tout étonné d'une grâce si pure, et le public grossier de l'après-midi n'a point de plaisir.

Je lis avec intérêt l'*Histoire de Louis XIII* par un M. Bazin, que l'on dit ultra. — Tout le monde est ravi de l'échec de *Robert Macaire*[1].

1. *Robert Macaire* personnifiait le brigand et assassin de mélodrame dans l'*Auberge des Adrets*, mélodrame de Benjamin Antier, Saint-Amand et Paulyanthe joué à l'Ambigu Comique en 1823. Le type de Robert Macaire fut repris en 1834 dans une comédie en trois actes jouée sous ce titre aux *Folies Dramatiques*, et qui avait pour auteurs Benjamin Antier et Frédérick Lemaître.

Agréez, Madame la Comtesse, l'hommage de mon respect et de mon dévouement.

H. BEYLE.

1425. — A

A M. DONATO BUCCI, A CIVITA-VECCHIA [1]

[*Paris*], 8, rue Caumartin, 6 Septembre 1838.

A MON retour d'Amsterdam, j'ai trouvé, Monsieur, les sept dernières lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Leur contenu m'a fort intéressé.

Je vous prie de continuer à me donner des faits énoncés bien clairement. Tout ce qui se passe dans votre ville m'intéresse beaucoup ; je suis presque un de vos concitoyens et me réjouis avec vous des embellissements que vous devrez à la bonté du souverain et au crédit de votre respectable évêque.

Je n'ai pas cru devoir mettre une petite croix pour M. Ma... à M. le comte de Praslin qui retourne dans ce pays que l'on

1. Signor Donato Bucci, négoziante in oggetti d'antichità. Civita-Vecchia ; États Romains.

regrette toujours lorsqu'une fois on l'a bien connu.

Présentez mes respects à Mme la princesse de Canino et à sa charmante fille. Cette âme noble trouve-t-elle le bonheur dans sa nouvelle position ?

Le Ministère m'a fait payer ici 83 francs à tort, ce me semble, c'est le remplaçant qui devrait payer. C'est probablement un nouveau tour de passe-passe de l'homme [1] qui a forcé la serrure du cabinet où j'avais enfermé mes effets ; j'ai quelquefois envie de lui intenter un procès pour vol. Tôt ou tard, il sera connu et chassé. Des négociants respectables m'ont assuré que si l'on va au bureau pour faire viser son passeport, on ne trouve personne, mais que si l'on donne cinq francs à un valet de place, le passeport est visé en trois minutes ; il serait curieux d'avoir la preuve d'une telle malversation. Pourrai-je prouver en justice que le Grec a forcé la serrure de mon cabinet ? Il a dit à M. Gal [2] que c'était le vent qui avait forcé cette porte. La vieille domestique m'a dit avant mon départ qu'il m'avait volé des chemises. Répondez-moi, je vous prie, un peu en détail sur les belles actions de ce brave homme. On pourrait

1. Lysimaque Tavernier.
2. Galloni d'Istria, premier gérant du consulat.

songer par la suite à Toto ou à Constantin. Le grand peintre de ce nom qui a eu un succès fou à Paris est retourné à Genève, je pense que vous le reverrez d'ici à un mois.

Je vous supplie de tirer sur moi pour ce que je vous dois ; j'ai l'habitude de n'avoir pas de dettes et cela me gêne. Tirez sur moi au domicile de M. Flury-Hérard, rue Saint-Honoré, à Paris, n° 333. Il y a bien longtemps que j'ai prié M. Flury de payer les traites venant de vous [1].

Vous avez bien dû penser, Monsieur, en ne recevant pas de réponse de moi, que j'étais absent ; j'ai été 150 jours hors Paris.

Présentez mes respects à Mme la duchesse Ca... que le Grec a endoctrinée et qui ne m'aime guère. En revanche faites les plus tendres compliments à ses deux aimables filles que j'aime de tout mon cœur et que j'aimerai toujours. Donnez-moi des détails sur les antiquités que vous avez découvertes. M. Ma... [2] a-t-il trouvé la tête de son Apollon ? Vous m'obligerez beaucoup si vous voulez écrire les cinq ou six aventures principales de l'avocat ; nous les lirons ensemble. Est-ce dans l'ancien jardin de M. Ma... que l'on bâtit ces maisons

1. On retrouva en effet au décès de Beyle, une traite de Bucci, remboursée à M. Flury-Hérard.
2. Peut-être faut-il lire : M. Micara.

qui doivent être terminées au mois de novembre ?

Tirez bien vite sur moi. Bien des choses à la Casalde.

1426. — A

AU BARON DE MARESTE

[*Paris... Octobre* 1838.]

DEMAIN vendredi, à 11 h. 3/4, Clara, moi, Sharpe, etc., allons à Meudon, toutefois s'il fait beau. En sortant passez chez moi, ou au Café Lores, ou chez Sharpe. La réunion est rue Taitbout devant l'horloge, à midi précis.

1427. — A

AU MARQUIS DE CUSTINE, A PARIS

Paris, le 24... 1838, 8, rue Caumartin.

A MON retour à Paris, Monsieur le marquis, je vois avec beaucoup de peine qu'on ne vous a pas adressé, dans le temps, un exemplaire du petit ouvrage[1] ci-joint. Le libraire, trouvant

1. *Mémoires d'un Touriste.*

le deuxième volume trop gros, a supprimé la description de Coutances et de Bayeux [1]. C'est justement dans un beau château, près de Coutances, que je rencontrai un homme aimable qui nous récitait la fable du *singe et du chat*. Ces vers charmants qui auraient fait contraste avec la prose trop raisonneuse, ont donc été oubliés.

Soyez assez bon, Monsieur le Marquis, pour raconter ce petit détail à l'auteur de la fable ; je serais au désespoir qu'il pût croire à quelque négligence de ma part. S'il y a une suite, je rétablirai Coutances et l'aimable rencontre faite dans un château voisin.

Agréez, je vous prie, Monsieur le Marquis, l'hommage de la plus haute considération.

H. Beyle.

1. Ce fragment n'a pas été retrouvé. Voir à ce sujet la lettre au même, datée de février 1838.

1428 [1]

A M. FORGUES [2]

[1838.]

...Sans être un Corrège, l'auteur dont vous parlez n'a raconté que des anecdotes *vraies*. Il pensait comme le héros de toutes les aventures qu'il raconte (à l'exception de deux ou trois aventures d'amour).

Il a évité les aventures attendrissantes qui eussent donné un mérite au livre, parce qu'elles sont *fausses*. L'amour est un *ridicule* en France. J'ai trouvé une seule exception : Bordeaux. Je n'ai pas voulu reproduire l'aventure racontée par M. Bilon à Lyon...

1. Fragment d'une lettre donné par M. L. Royer dans son Avant-Propos de l'Édition des *Mémoires d'un Touriste*. Champion, 1932.
2. Voir la lettre au même du 12 janvier 1840.

1429. — A

AU COMTE CINI, A ROME

3 Janvier 1839.

Mon cher Comte,

M. LE VICOMTE D..., un ami de M. Praslin, qui arrive de Rome, me fait une description superbe de la quantité d'étrangers dont vous jouissez. Je vois d'ici l'aimable Comtesse allant au bal deux fois la semaine et je devine qu'elle s'y amuse beaucoup plus qu'il y a trois ans ; elle sera toujours aussi jolie, mais maintenant qu'elle est obligée de jeûner pendant le carême, elle aura perdu une partie de cette timidité qui l'empêchait de s'amuser en voyant les ridicules du monde. Avez-vous toujours ces jeunes barons allemands plus empesés que le col de leurs chemises ? Avez-vous eu le bonheur de rencontrer et d'entendre pérorer le plus nigaud des Français, un M. Fulchiron [1], député, qui était à Rome en novembre ? Nous avons ici un temps encore plus abominable qu'à l'ordinaire, je suis enrhumé à fond ainsi que tous mes amis, mais jamais nos soirées ne

1. Député du Rhône.

furent occupées d'une façon plus agréable : il s'agit de savoir si le ministère sera renversé. Chaque jour on fait un pas en avant ou en arrière, et comme ceux qui attaquent ainsi que ceux qui défendent sont gens d'esprit, la dispute est fort amusante. Il y a coalition dans la Chambre des députés, c'est-à-dire qu'on voit réunis M. Guizot, chef de ce qu'on pourrait appeler les ultras tels qu'ils sont possibles après 1830, M. Thiers, l'éloquent représentant des modérés, enfin M. Odilon Barrot, chef de la gauche.

M. Duvergier de Hauranne a publié deux excellentes brochures qui ont expliqué à tout le monde le fond de la question [1]. Nous sommes amusés et intéressés à ce point que le meilleur roman du monde, vînt-il à paraître, semblerait ennuyeux.

Trois voleurs se réunissent pour voler un homme possesseur de ce beau diamant qu'on appelle le pouvoir ; une fois l'homme à terre comment s'y prendront-ils pour se partager le diamant ?

Vers le 12 janvier il y aura bataille à la Chambre des députés, c'est-à-dire qu'on discutera l'*Adresse*. MM. Guizot, Thiers,

1. Duvergier de Hauranne, député de Sancerre, avait publié en 1838 : *Principes du gouvernement représentatif et leur application*. Voir à ce sujet : Jacques Boulenger : *Candidature au Stendhal-Club*. Le Divan, 1926, p. 52.

Odilon Barrot, Duvergier de Hauranne, Jaubert, Passy attaqueront. MM. Molé, Salvandy, Janvier, Barthe défendront. Les attaquants veulent faire voter par la Chambre une phrase qui blâmera vivement la politique du ministère et pourra l'obliger à donner sa démission. Mais voici le plaisant de l'affaire, et c'est pour vous le faire comprendre que je vous ai raconté cette longue histoire, les attaquants ne peuvent pas dire au ministère : Au lieu de faire ceci vous eussiez dû faire *cela*.

Car s'ils réussissent, le lendemain ils seront ministres, et alors, par leurs discours de la veille, ils seraient obligés à faire *cela*.

Il faudra donc trouver un moyen ingénieux de blâmer outrageusement le ministère sans dire jamais ce qu'il aurait dû faire, autrement les discours de la veille seront excessivement embarrassants le lendemain.

Vous pouvez comprendre maintenant, mon cher Comte, combien cette bataille est amusante pour ce peuple qui a tant d'esprit. Notez que les combattants sont, pour l'esprit, les premiers hommes de la nation, et d'ailleurs ils parlent de nos affaires les plus intéressantes.

Jamais il n'y eut tant de grands seigneurs étrangers à Paris et ce que je n'avais jamais observé c'est qu'ils prennent autant

d'intérêt que nous aux discussions de nos Chambres. Hier et avant-hier, on a fait la vente annuelle en faveur des Polonais. Figurez-vous une fort grande salle située sur le boulevard, dans le plus beau quartier. On établit quinze petites boutiques et chaque boutique est tenue par les quatre plus jolies femmes d'une nation, par exemple les quatre plus jolies Espagnoles présentes à Paris tiennent une boutique, les deux suivantes sont tenues par les huit Anglaises les plus jolies et les plus nobles, viennent ensuite les Françaises, les Allemandes, etc. Au milieu de ces boutiques circulent tous les beaux jeunes gens de toutes les nations, tout ce qui se croit noble, spirituel ou riche. C'est là qu'auraient dû venir Don Philippe et Don Michele avec leur air si noble ; je les ai cherchés en vain.

La Reine et les Princesses ont envoyé beaucoup d'écrans de broderies et autres petits ouvrages faits par elles, vous pouvez penser si l'on s'empresse de les acheter. Un seul député, M. Parant[1], en a acheté pour mille francs. J'ai acheté, moi, un bouquet de violettes qui m'a coûté cinq francs. Cette réunion, surtout quand j'y étais, est sans doute la plus belle de l'Eu-

1. Député de la Moselle.

rope. Les dames marchandes font des agaceries aux passants, jugez des singuliers dialogues qui s'établissent, il faut avoir de la grâce et de l'esprit ou périr, jamais vente n'a été aussi brillante. Avant-hier on a fait 4,900 francs, et la valeur des objets vendus peut bien être 4 ou 500. On a beaucoup ri d'un étranger qui, pour payer dix francs, avait donné un Napoléon d'or, et attendait son reste comme il eût fait dans une boutique de la rue. Remarquez que comme cette salle donne au midi et reçoit le plus beau jour, les femmes âgées se gardent bien d'y paraître, c'est peut-être pour cela que l'on y rencontre beaucoup de gaîté. Don Philippe, passé maître dans l'Art de tourner la tête aux belles Anglaises verra qu'une matinée passée là avance plus les affaires d'un galant homme que dix soirées ordinaires. A propos de soirées, on va beaucoup cette année à celles de la comtesse Granville, ambassadrice d'Angleterre, il n'y a point de gêne inutile, c'est tout dire en un seul mot.

Mlle Rachel est une pauvre petite mendiante de 18 ans, fort maigre, qui joue la tragédie comme si elle inventait ce qu'elle dit ; elle a fait révolution au Théâtre Français, qui fait six mille francs de recette quand Mlle Rachel joue. Avant elle il faisait 1.500 francs. Le triomphe de

Mlle Rachel c'est le rôle d'Hermione dans l'*Andromaque* de Racine. Elle exprime l'ironie d'une façon sublime. Maintenant elle est à la mode, un homme invité à dîner peut fort bien dire : ce soir-là, je ne puis pas, j'ai un billet pour Mlle Rachel. Cette pauvre petite juive ne gagnera que 26,000 francs cette année, si elle eût su faire son marché elle en aurait eu soixante. Il est vrai qu'elle a une pension viagère de 4.000 francs payable par la Comédie Française. Mlle Rachel est fille d'un juif allemand qui jouait des parades dans les foires, elle a un génie qui me confond d'étonnement toutes les fois que je la vois jouer ; il y a deux cents ans que l'on n'a pas vu pareil miracle en France.

Le préfet de police est le roi de Paris, le roi d'une ville qui a 52 millions de rente et dont les 909 mille habitants consomment six mille bœufs par mois. Le préfet de police qui a fait emprisonner tous les républicains à l'époque heureusement passée des émeutes, s'appelle Gisquet ; le *Messager*, journal, l'accusa, il y a deux mois, de faire des cadeaux à ses maîtresses (Mme Foucault et Mlle de Pradel) avec de l'argent appartenant à la Ville de Paris, c'est-à-dire en leur donnant le privilège d'établir une espèce de fiacre nommé omnibus. M. Gisquet aurait dû faire la

sourde oreille, au lieu de cela, comme c'était un homme violent, il a attaqué le *Messager* en diffamation, le procès se juge maintenant et, pour le malheur de M. Gisquet, il est à la mode. Dès quatre heures du matin il y a des gens qui gardent les places à la porte de la Cour d'assises, car c'est un jury qui juge ce procès ; par conséquent, il n'y a pas moyen de séduire les maîtresses des juges. Depuis trois jours on ne parle pas d'autre chose à Paris, ce procès fait un effet immense dans la garde nationale et dans la petite propriété qui se scandalise à fond. Nous autres, nous savons depuis longtemps ce qu'a fait M. Gisquet et M. de B... [1], le plus célèbre de ses prédécesseurs. L'importance de cette affaire, c'est qu'elle tue la crédulité parmi les petits bourgeois de Paris, d'ordinaire fort bêtes et fort honnêtes, qui composent la garde nationale. Désormais ils vont ajouter foi aux dénonciations des journaux.

Je vous conseille toujours de lire le journal du *Commerce*, c'est le moins menteur de tous. Le *Constitutionnel* se vend souvent, le *National* est fou, les *Débats* se vend toujours. Le *Charivari* est fort amusant, il a souvent autant d'esprit que Voltaire, mais je ne sais s'il arrive chez vous.

1. M. de Belleyme, sans doute, préfet de police de 1827 à l'avènement du ministère Polignac, 9 août 1829.

L'adresse de la Chambre des députés a été lue à la commission le 1er janvier. Son contenu est un grand secret. Hier au soir dans un salon d'ordinaire bien informé on lisait deux phrases de cette adresse (que la Chambre doit présenter au Roi). Si la Chambre adopte ces phrases, les ministres se retireront, mais quels seront les noms des successeurs ? C'est ce que personne ne sait aujourd'hui 2 janvier. Au total : jamais Paris n'a été si amusant : nous avons Mlle Rachel, le procès Gisquet et le changement de ministère.

Si vous voulez, mon cher Comte, me rendre un service auquel je serai fort sensible, rappelez-moi au souvenir de l'aimable Comtesse, dites-lui que je demande de ses nouvelles à tout ce qui vient de Rome. De temps en temps achetez des gâteaux, donnez-les aux enfants en leur disant que c'est M. B. qui les envoie de Paris.

Je comptais écrire à Don Philippe, à Don Michele qui a eu la bonté de mettre quelques lignes dans une lettre de M. Bu[cci]. Mais je me dis que leur parler de mon amitié ce serait les entretenir d'une chose dont j'espère qu'ils ne doutent pas. Quant aux nouvelles de Paris, je ne pourrais que répéter en d'autres termes ce que je viens de vous dire. J'aime mieux leur écrire dans

une quinzaine de jours quand il y aura quelque chose de nouveau. Si cette lettre n'est pas ouverte, elle vous parviendra cachetée avec un C. Rappelez-moi je vous prie au souvenir de l'aimable Giacobi. J'espère qu'il n'aura pas été volé une seconde fois. Dans l'occasion, présentez mes respects à l'aimable marquise Potenzi[ani] [1].

On m'a demandé l'autre jour dans une Société savante ce qu'il fallait penser des manuscrits du Tasse qu'un M. Alberti va publier je crois à Turin. Quand j'ai vu M. Alberti, il m'a paru fou et ses manuscrits fabriqués par quelque galérien adroit. Peut-être il en est dupe lui-même. Qu'en pensez-vous ? Qu'en pensent Don Michele et Don Philippe ? Cachetez, je vous prie, et mettez à la poste les lettres incluses. Donnez-moi beaucoup de détails, infiniment de détails, toujours des détails sur ce qui se passe aux environs de la place Colonna, ce pays que j'admire m'intéresse infiniment, et par les journaux je sais beaucoup mieux ce qui se passe à Philadelphie que ce qui se passe chez vous. A-t-on découvert quelque belle statue ? Quelque nouveau tableau s'est-il fait remarquer ? Croyez à ma vive et sincère amitié.

1. Angelica Saliceti, marquise Potenziani.

1430. — A

A Mme LA COMTESSE DE TASCHER, A PARIS

Paris, le 16 Mars 1839.

Madame la Comtesse,

Depuis que j'ai vu que la seconde partie de l'*Abbesse de Castro* vous déplaisait, je songe uniquement à inventer quelque chose d'honnête qui ne soit pas plat et illisible. Enfin, je viens d'inventer la sœur Scolastica [1], religieuse à Naples, en 1740 ; laquelle, étant dans l'*in pace* du couvent de San Felicioso, ne veut pas suivre son amant.

J'ai trouvé hier une seconde partie pour l'*Abbesse de Castro*, qui sera vertueuse ; mais je crains horriblement de tomber dans l'illisible et le *plat*.

Je solliciterai, Madame, toute la sévérité de votre jugement, dans lequel j'ai une

1. L'*Abbesse de Castro* avait paru dans la *Revue des Deux-Mondes* les 1er février et 1er mars 1839. *Suora Scolastica* fut commencée sans doute en mars et abandonnée en avril de cette même année. Stendhal ne devait la reprendre que quelques semaines avant sa mort.

Publiée pour la première fois par M. Henry Debraye, cette nouvelle inachevée a été recueillie dans l'édition du Divan des *Chroniques Italiennes*.

confiance infinie. Je n'ai jamais vu une belle âme non obscurcie ou rapetissée par un certain sentiment.

Je suis avec le plus profond respect,

GODOT DE MAUROY, 30.

1431. — A

A Mme JULES GAULTHIER, A SAINT-DENIS

Paris, le 21 Mars 1839.

LORSQUE vous irez à l'*exposition*, ma chère amie, elle sera peut-être un peu renouvelée à vos yeux par les méchancetés ci-après. Ne manquez pas de m'avertir quand vous viendrez à Paris.

Je n'ai point encore pu me présenter chez cette femme courageuse [1] que j'admire du plus profond de mon cœur. Je suis dans ce que les hommes appellent un coup de feu. C'est-à-dire que je ne vais dîner qu'à huit heures et qu'à minuit je reprends le travail jusqu'à trois ; mais je serai libre mardi [2]. J'ai bien de l'impatience de vous voir.

1. La comtesse de Tascher.
2. Ce mardi était le 26 mars 1839. Date donnée précisément ailleurs par Beyle comme étant le jour où il termina de corriger le dernier feuillet de *la Chartreuse*.

LE SALON DE 1839

A une dame de Naples

On parle de *Vénus el Mars* de M. F. Kelberg.

Il aurait fallu piquer la vanité des Suédois de façon qu'ils fissent les frais de transport de ces statues jusqu'à Paris, où elles auraient rempli une place vide à l'exposition : je veux dire de l'*idéal sublime*.

Les tableaux de Scheffer, qui font pâmer les belles dames du faubourg Saint-Germain, ne sont qu'un centon de certains tableaux de l'école de Venise, moins le coloris, bien entendu. Tout cela est couleur de vin et a un air triste assez digne. La Marguerite de Faust, qui passe pour le chef-d'œuvre de cet auteur, n'est qu'une grosse Allemande qui a le ventre proéminent et les joues tombantes. Il y a du naturel dans l'ensemble de cette figure ; mais, de toute façon, elle est le contraire de l'idéal. Le regard de Faust qui devient amoureux serait fort bien pour une tête de genre ; le diable n'est pas assez méchant, quoique bien sardonnique. Le grand défaut de toutes ces figures de Scheffer, c'est que, comme je vous l'ai dit, elles ont l'air d'une décoction du Tintoret et de Paul

Véronèse ; c'est-à-dire de décoction des ouvrages de leurs élèves, de Carlo Véronèse, par exemple, le fils de Paul. Ce qui séduit les dames, c'est l'air sérieux et digne qu'on ne peut refuser à ces figures.

Cet air sérieux et digne est ce qui manque tout à fait aux trois immenses tableaux de Vernet, relatifs à Constantine. Ils sont beaucoup moins beaux et moins sérieux que la nature. C'est la nature vue par un homme d'un immense talent, mais qui ne sent rien de ce qui est noble. Aussi le public qui en général est plat, admire-t-il beaucoup la vérité de ces assauts. Les soldats ressemblent à d'affreuses grenouilles ; ils manquent de chairs. Le prince naturellement est le centre de tout. L'immense, celui du milieu, est le plus plat ; le petit, à droite, le moins plat.

J'ai vu beaucoup de Gudin très plats et un admirable ; c'est une église de Normandie sur le bord de la mer qui commence à se retirer. Je n'ai jamais vu la mer si limpide sur les côtes de Normandie.

Je n'ai pu voir encore aucun des quatorze Decamps. Hier soir, au concert du *Cercle des Arts*, musique criarde, exécrable, et étonnamment applaudie. On portait aux nues le *Corps de Garde turc*, de Decamps, et le *Supplice turc* du même. On précipite des hommes le long d'un grand mur garni

de pointes de fer ; chacun est accroché comme le diable veut.

Les tableaux de dévotion, fabriqués au mont Pincio, n'ont aucun succès ; on les trouve horriblement plats ; on ne rend pas justice à la science profonde. Au reste, comme ils m'ennuient, je ne les ai regardés qu'en passant.

Le chef-d'œuvre de M. Flandrin, c'est toujours, pour moi, les *Envieux du Dante ;* son *Saint-Clair*, que j'ai vu à Nantes, est bien triste et bien sec.

Il y a une chose à mourir de rire au Salon ; c'est une allégorie de M. Mauzaisse. Il est fâcheux qu'on ait permis à ce peintre de profaner la figure d'un personnage auguste et révéré. Sur le premier plan, j'ai trouvé une femme nue, qui a des appas énormes et les yeux bandés ; elle tient une torche pour mettre le feu partout : vous avez reconnu la Liberté. Cette figure est bonne et bien peinte ; je la couperais avec des ciseaux. Une autre figure, très bouffonne, présente la couronne au roi.

Il y a de charmants portraits de jolies femmes peints dans le genre du Dominiquin, par M. Court. Je ne conçois pas comment cet homme n'est pas un grand peintre.

Mes yeux ont été fatigués par une suite énorme d'assez bons portraits. M. Amaury Duval a peint avec du chocolat le portrait

d'une fille laide, que l'on dit un chef-d'œuvre de dessin : je n'ai pu le trouver.

En général, tous ces peintres m'ont l'air d'ouvriers habiles, mais dépourvus d'esprit et encore plus d'âme ; ils ne voient la dignité que dans l'affectation. J'excepte, bien entendu, Eugène Delacroix, duquel ces animaux de l'Institut ont refusé trois tableaux, par envie : les chiens ! M. Court et peut-être M. Decamps, (*Raphaël parlant à l'Arioste*) que je n'ai pas vu. Les ouvriers en peinture qui remplissent le Louvre devraient bien parler aux gens d'esprit ; ils pourraient peut-être accrocher quelque petit bout d'idée.

1432. — A

AU GÉNÉRAL DE CUBIÈRES [1]
MINISTRE DE LA GUERRE

Paris, le 2 Avril 1839.

Monsieur le Ministre,

APRÈS treize années de services comme sous-lieutenant et adjoint aux commissaires des guerres, j'ai obtenu un traitement de réforme de 450 francs ; je suis employé comme consul de France à Civita-Vecchia ; j'ai chargé M. Flury-Hérard de toucher mon traitement de réforme.

M. Flury-Hérard a oublié de toucher ce traitement pour 1837 et 1838. M. le sous-intendant militaire, chargé de cette partie du service dans la 1re division militaire, m'a porté parmi les extinctions. Je prie Votre Excellence de donner les ordres nécessaires pour que le traitement de réforme de 450 francs soit aligné jusqu'au 1er avril et payé par la suite [2].

1. Beyle avait connu à Ancône en 1832 le général de Cubières qui alors commandait les troupes françaises de débarquement.

2. Par décision du 11 mai, Beyle obtint le paiement de ses arrérages.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

DE BEYLE,
rue Godot-de-Mauroy, nº 30.

1433. — A

A M. HONORÉ DE BALZAC

Vendredi 17 [*Mai* 1839] [1].

MON portier, par lequel je voulais vous envoyer *la Chartreuse* comme au Roi des Romanciers du présent siècle, ne veut aller rue Cassini, nº 1 ; il prétend ne point comprendre mon explication : aux environs de l'Observatoire *en demandant*, voilà ce qu'on m'en a dit.

Quelquefois vous venez, Monsieur, en pays chrétien, donnez-moi donc une adresse honnête, par exemple chez un libraire (vous direz que j'ai l'air de chercher une épigramme).

Ou bien envoyez prendre ledit roman

1. Beyle a écrit vendredi 27. Mais cette date est impossible. Il y a beaucoup de vraisemblance au contraire pour que cette lettre soit du 17 mai.

rue Godot-de-Mauroy, 30 (Hôtel Godot-de-Mauroy).

Si vous me dites que vous l'enverrez quérir, je le mettrai chez mon portier. Si vous le lisez, dites-m'en votre avis bien sincèrement.

Je réfléchirai à vos critiques avec respect.

Votre dévoué,

FREDERICK,
rue Godot-de-Mauroy, n° 30.

1434. — A

A Mme ROMAIN COLOMB, A PARIS

Paris, le 9 Juin 1839.

Mon adorable cousine,

NE pouvant pas avoir de tête-à-tête avec vous, je prends le parti de vous écrire. Je crains réellement que Colomb ne couve une maladie. Cette figure rouge, le dégoût dont il se plaint, le changement de son humeur, sont des signes funestes.

Je pense que, par vanité, il veut tout faire à son bureau et aussi pour ne pas

laisser *prendre pied*, comme on dit, à son lieutenant.

Comme les femmes, à Paris, peuvent tout, forcez-le à demander un congé de huit jours pour se soigner. En voyant sa tête rouge, on le lui accordera.

Emmenez-le à Chantilly, et faites-lui mettre quinze sangsues. Une semaine passée là, dans le sein du bonheur domestique et des grands arbres, le remettra tout à fait dans son état ordinaire. Forcez-le à aller à Saint-Germain tous les dimanches par le chemin de fer.

Enfin, consolez-vous : si vous le perdez, je vous épouserai [1].

COTONET.

1435. — A

A M. PAUL DE MUSSET [2]

10 Juin 1839.

JE pense bien, Monsieur, qu'il vous est assez égal de plaire à un lecteur de plus, mais permettez-moi de me donner le plaisir de vous dire combien je

1. Colomb a sur l'original ajouté de sa main en cet endroit : « Comme nous en sommes convenus tous trois. »

2. M. Paul de Musset, chez M. Bonnaire, n° 10, rue des Beaux-Arts.

suis enchanté d'*Un Regard*[1]. Cela est délicieux et ce me semble parfait. Dans un sujet si scabreux, et prêtant naturellement à l'emphase, il n'y a pas une de ces lignes sublimes qui inspirent si bien au lecteur la volonté de fermer le livre.

Mlle Rachel a su charmer le public, parce que dans le siècle de l'*exagéré*, elle a su marquer la passion sans l'outrer. Votre conte de ce matin présente exactement le même mérite. Si vous avez le courage de continuer, et de ne jamais tomber dans l'emphase, vous atteindrez sans nul effort et sans nulle image exagérée à une place qui se trouvera à peu près unique dans notre littérature.

Mais quel besoin avais-je de cette lettre, direz-vous ? C'est moi, Monsieur, qui avais le besoin de vous dire combien je suis étonné d'une telle absence d'emphase, et peut-être y a-t-il bien mille personnes à Paris qui pensent comme moi. Osez rester simple.

On paraît froid quand on s'écarte de l'affectation à la mode, mais aussi rien de plus ridicule que le cant de l'an passé et l'homme qui ose le braver a un vernis charmant d'originalité. Je pense que bien souvent vous êtes tenté par l'apparition

1. *Un Regard*, roman par Paul de Musset, 1839.

de quelque belle *phrase emphatique*, songez alors qu'il y a bon nombre de gens qui aiment le simple, le naturel, le style des *Lettres de Pline*, traduites par M. de Sacy.

Depuis J.-J. Rousseau, tous les styles sont empoisonnés par l'emphase et la froideur.

Agréez les hommages et les compliments de

COTONET.

1436. — A

A M. HONORÉ DE BALZAC

[*Juin* 1839].

FABRICE a passé plusieurs fois et se trouve bien marri de quitter Paris [1] sans voir Monsieur de Balzac. Cet homme aimable est prié de se souvenir qu'il a un admirateur, et l'on ose ajouter un ami à Civita-Vecchia.

1. Beyle devait quitter Paris le 24 juin.

1437. — A

AU MARÉCHAL SOULT[1]

Civita-Vecchia, 10 Août 1839.

Monsieur le Ministre,

D'APRÈS les ordres de Votre Excellence, j'ai repris la gérance du Consulat de Civita-Vecchia aujourd'hui 10 août... Je serais arrivé plus tôt, mais j'ai été retenu d'abord à Gênes, puis à Livourne, par des douleurs de goutte[2].

Je vous prie de vouloir bien agréer, Monsieur le Ministre...

Henri BEYLE.

1. A M. le maréchal Soult, ministre des Affaires Étrangères, Paris.

2. Et ce qu'il n'avoue pas ici : par un voyage à Florence du 1er au 18 juillet.

1438. — E

AU MARÉCHAL SOULT [1]

Civita-Vecchia, le 19 Août 1839.

Monsieur le Maréchal,

MONSIEUR Oliveira, médecin de don Miguel et agent très actif de ce Prince lequel est arrivé de Rome à Civita-Vecchia le 16 de ce mois, prend passage aujourd'hui sur le paquebot de l'Etat, *le Scamandre*.

Monsieur Oliveira est porteur d'un passeport romain de la secrétairerie d'Etat et se rend à Livourne. Je fais connaître ce voyage à M. le Baron de Formont ainsi qu'à M. le Préfet des Bouches-du-Rhône.

Nous avons à Civita-Vecchia un autre agent de Don Miguel, M. Louis da Rocha, lequel est ici avec une fille naturelle de ce prince âgée de douze ans environ.

Je suis avec respect, Monsieur le Maréchal, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. BEYLE.

1. A S. E. M. le Maréchal Duc de Dalmatie, ministre des Affaires Étrangères.

1439. — E

AU MARÉCHAL SOULT

Civita-Vecchia, le 22 Août 1839.

Monsieur le Maréchal,

J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que sur la demande de M. l'Ambassadeur du Roi à Rome, M. le Cardinal Tosti, pro-trésorier de S. S. a envoyé l'ordre au directeur des douanes chargé de l'exécution de l'édit du 3 août 1839, sur les débarquements et embarquements des marchandises, d'exempter les paquebots français des formalités gênantes établies par cet édit. Il suit de là que les opérations de nos paquebots auront lieu sans entraves et *comme par le passé*.

J'avais eu soin de consulter plusieurs capitaines des paquebots et entre autres M. Arnaud du *Sully* sur les conséquences de cet édit du 3 août.

Je suis avec respect, Monsieur le Maréchal, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1440. — E

AU MARÉCHAL SOULT

Civita-Vecchia, le 23 Août 1839.

Monsieur le Maréchal,

PAR un édit du 13 août le Gouvernement Romain vient d'établir à son profit le monopole du commerce des chiffons destinés à la papeterie.

Moyennant 35.000 écus (190.218 francs) et par voie d'adjudication, il a concédé le commerce des chiffons à une compagnie représentée par un sieur Guidi, mais dont les principaux actionnaires sont en réalité MM. le duc Alexandre Torlonia et le baron Gracioli.

J'ai l'honneur d'adresser ci-joint à Votre Excellence l'édit qui établit le monopole des chiffons et la traduction de cette pièce, dont je n'ai pu trouver qu'un seul exemplaire à Civita-Vecchia ; j'en demande un second à Rome que je ferai parvenir au Département.

On est fort disposé dans ce pays à blâmer toutes les mesures adoptées par M. le Cardinal Tosti, pro-trésorier (Ministre des Finances), auquel du moins on ne peut

refuser beaucoup d'activité. On critique le monopole du chiffon qui pèsera exclusivement sur les plus pauvres habitants (les chiffonniers) ; on s'attend à de nombreuses réclamations, et l'on va jusqu'à prédire la révocation de cette mesure.

On compte dans les Etats Romains 70 papeteries qui fournissent environ deux millions de livres (678.142 kilogrammes) de papier : cette quantité satisfait aux besoins du pays et à une exportation de 200.000 livres (67.814 kilogrammes) pour le Levant et l'Amérique.

Les Etats Romains ne reçoivent de l'Etranger que le papier de luxe et le carton à dessiner ; cette importation s'élève annuellement à 10.000 livres (3.390 $\frac{10}{1000}$ kilogrammes).

Les papeteries les plus importantes de l'Etat Ecclésiastique sont à Rome, Foligno, Fabriano, Prorino, Chiaravalle, Iesi, Perugia, Ascoli, Faënza, etc., etc.

Les personnes qui prédisent le prochain rappel de l'édit du 13 août se fondent principalement sur cette observation : Les droits d'exportation sont compris dans la somme de 35.000 écus que la compagnie *co-intéressée* a payée au Gouvernement pour la concession de ce commerce (article 24 de l'édit). Ces droits étant de

10 écus par 1.000 livres de chiffons (54 fr. 35 c. par 339 kilogrammes) assurent déjà à la compagnie co-intéressée une rentrée de 20.000 écus (108.700 francs) sur les 200.000 livres (67.814 kilogrammes) qui s'exportent annuellement.

Le nouveau monopole ne donne donc en réalité au trésor que la faible somme de 15.000 écus (81.522 francs).

Je suis avec respect, Monsieur le Maréchal, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1441. — E

AU MARÉCHAL SOULT

Civita-Vecchia, le 26 Août 1839.

Monsieur le Maréchal,

Par une notification du 24 août, M. le Cardinal Tosti pro-trésorier de Sa Sainteté prescrit que toutes les lettres arrivant à Civita-Vecchia et à Ancône par voie de mer seront taxées suivant le tarif en vigueur pour les lettres venant par la voie de terre : 20 baïoques (1 fr. 09). Cette mesure avait déjà été

adoptée pour les lettres apportées par les paquebots de l'Etat. Avant la notification du 24 août, les lettres arrivant à Civita-Vecchia par les bateaux à vapeur du commerce ne payaient qu'une baïoque (5 centimes). Cette mesure dont je préviens la chambre du commerce à Marseille aménera beaucoup de contrebande.

Jusqu'à présent la poste faisait partie du Ministère de M. le Cardinal Camerlengo ; on peut conclure de cette notification du 24 août qu'elle fait maintenant partie du Ministère des finances. Il y a quelques jours qu'un employé de la poste nommé Pyla a pris la fuite emportant, dit-on, trente mille écus (162.900 francs) à la caisse des postes. On suppose que M. le Cardinal Tosti a tiré parti de cette circonstance pour se faire donner l'administration supérieure des postes pontificales : au reste il n'y a rien eu d'officiel à cet égard, et toutes les conjectures n'ont d'autre base que la notification du 24 août dont un exemplaire est ci-joint avec la traduction.

Je suis avec respect, Monsieur le Maréchal, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1442. — E

AU MARÉCHAL SOULT

Civita-Vecchia, le 27 Août 1839.

Monsieur le Maréchal,

M. Tranquilli, agent consulaire à Sinigalia, m'ayant fait parvenir comme les autres années le tableau de la dernière foire de Sinigalia, j'ai l'honneurde l'adresser ci-joint à Votre Excellence.

Il résulte de ce tableau que le total des marchandises de toute nature apportées en 1839 à cette foire s'élève à la somme de. . . . . 50.844.883 fr. [1].

. . . . . .

Total des marchandises venues de France 13.693.134

La valeur des marchandises apportées en 1838, à la foire de Sinigalia était de. 48.196.006

Malgré cette abondance de marchandises il y a eu moins de ventes cette année ; on attribue et avec raison ce fâcheux résultat aux événements de l'Orient. On a vu peu

1. Suit un relevé par état, puis par marchandises.

de marchands de Constantinople, Smyrne, Grèce, Egypte, etc., etc.

Je suis avec respect, Monsieur le Maréchal, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1443 [1]

Civita-Vecchia 26 7bre [1839].

A. C.

Je ne vous oblige point à répondre à mes balivernes. J'ai passé 21 jours à Civita-Vecchia et environ 20 à Rome ou à la campagne à Castel Gandolfo [2], vue superbe, chez la jolie comtesse Cini, esprit naturel mais peur

1. Cette lettre appartient aux collections de M. Jules Marsan qui l'a reproduite en fac-simile dans son livre : *Stendhal* et l'avait datée de 1834. On verra par le contexte et en la rapprochant de la lettre n° 1.445 qu'elle ne peut être que de 1839. A qui était-elle adressée ? Très probablement à un correspondant d'Italie, que Beyle a déjà revu depuis son retour en France. Il ne l'entretient en effet que de ses séjours à Civita-Vecchia et à Rome. A un Français quitté en juin il aurait parlé en outre de ce grand mois passé à Gênes, Florence et Livourne. A quelque ami ou amie comme Giulia Martini qu'il aimait rejoindre à Florence, l'allusion était inutile.

2. Nous avons vu que Beyle après son long congé de trois ans en France était rentré à Civita-Vecchia le 10 août. Il semble y être demeuré jusqu'à la fin du mois.

réelle de l'enfer, et selon moi répugnance complète pour certaines choses. L'amour est pour elle comme un dîner officiel pour moi. On est fou à Rome du grand duc de Russie. Ses gens et aides de camp payaient tout double, et depuis des siècles ce pays qui possède D. Miguel n'a vu un prince aimable et gai. Le grand-duc est un bon allemand, rien de féroce mais rien de spirituel ou d'énergique. Le soir du mardi-gras, fête des *Mocoli* (rats de caves allumés), le grand-duc a brûlé le tapis de son balcon, le tapis de la chambre louée et a bien payé le tout. Que de grâces ! Les Romains croient que Pétersbourg est cent fois plus civilisé et plus agréable que Paris.La justice surtout est remplie de douceur. Quant aux Polonais, tant pis pour eux, ce sont des *ennuyeux*. Une jolie religieuse, voisine du noviciat des Jésuites, s'est pendue par amour, sensation énorme. Un mois après, exécution secrète parmi les Jésuites. Je ne crois guère à l'*énergie*, pas plus à Rome qu'ailleurs. L'ennui me donne des mouvements nerveux et je ne puis écrire. Mme Jules m'écrit que M. de Montalivet lui a dit à Plombières que M. B[eyle] était fort *indépendant*. D'ailleurs éloges littéraires. Temps sublime ici, je passe mes soirées à regarder la mer. A Rome, j'ai Constantin, homme excellent, et les princes Cætani.

Pour m'empêcher de mourir, j'irai passer six jours à Naples en novembre[1]. J'y vais en 14 heures. Que dites-vous du portrait ? Amitiés.

1444. — E

AU MARÉCHAL SOULT

Civita-Vecchia, le 30 Septembre 1839.

Monsieur le Maréchal,

Je prends la liberté de placer sous les yeux de Votre Excellence, un renseignement d'un bien faible intérêt, mais qui ce me semble peut-être transmis avec utilité à la Direction générale des Postes par laquelle il parviendra à la connaissance des voyageurs qui prennent les bateaux à vapeur de la Méditerranée.

Cédant aux sollicitations des autorités de Civita-Vecchia, S. E. M. le Cardinal Tosti, pro-trésorier, vient d'établir trois nouveaux relais de poste de Civita-Vecchia à Rome (trajet de 16 lieues, 48 milles).

Désormais partant de Civita-Vecchia

1. Beyle alla à Naples avec Mérimée. Il y séjourna du 21 octobre au 9 novembre.

on ira relayer à Santa-Severa — 2 postes.
De Santa-Severa à Palo — 1 poste et ½.
De Palo à Castel di Guido — 1 poste et ½
De Castel di Guido à Rome — 2 postes
total : 7.

Dans l'état actuel des choses les paquebots de commerce ou de l'Etat arrivent de Marseille à Civita-Vecchia les 3, 4, 7, 10, 13, 14, 17, 20, 23, 24, 27 et 30. Il y a quelquefois irrégularité dans les arrivages des 10, 20 et 30 du mois ; les bateaux à vapeur napolitains, qui arrivent ce jour-là, faisant des voyages de Naples en Sicile.

M. le pro-trésorier par la même notification du 23 septembre autorise une diligence allant de Civita-Vecchia à Rome et vice-versa. Cette diligence a dix places et part d'ici les mardi, jeudi et samedi à 5 heures du matin en hiver et à 8 heures du soir en été.

La place se paie deux écus (10 fr. 87 c.). L'espace parcouru est de 48 milles ou 16 lieues que l'on fait en 8 heures.

En cas d'insuffisance des diligences, l'entrepreneur est tenu de fournir des voitures supplémentaires au prix de 2 écus et 40 baïoques (13 fr. 04) la place.

Je suis avec respect, Monsieur le Maréchal, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1445 [1]

A M. DE LA FOSSE [2], CHARGÉ D'AFFAIRES A TURIN

Civita-Vecchia, le 1er Octobre 1839.

BEYLE donne des détails de sa vie à Rome. « Les Romains et surtout les Romaines portent aux nues la Russie et les Russes. Le prince héritier a fait leur conquête. C'est un bon Allemand sans méchanceté... Les mœurs font des progrès ; une zélée religieuse de la via Pia, près le Palais Monte-Cavallo, s'est pendue. Elle faisait un peu l'amour avec un jeune jésuite en noviciat. Vous vous rappelez cette jolie église ovale de la villa Pia. Je ne crois pas un mot de cette histoire. Les méchants ajoutent qu'il y a eu une exécution secrète parmi les jésuites... ».

A. Ch. DURAND.

1. D'après le catalogue Noël Charavay.
2. Chatry de la Fosse fut chargé d'affaires de l'Ambassade de Sardaigne en 1839 et 1840.

1446. — E

AU MARÉCHAL SOULT

Civita-Vecchia, le 6 Octobre 1839.

Monsieur le Maréchal,

Je reçois la lettre en date du 24 septembre dernier par laquelle Votre Excellence me prescrit de lui adresser des éclaircissements sur les embarquements gratuits effectués à Civita-Vecchia dans ces derniers temps à bord des paquebots postes ; M. le Ministre des Finances s'est plaint de leur nombre.

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Excellence, l'état général des embarquements faits à Civita-Vecchia du 1er janvier dernier jusqu'à ce jour. M. le Ministre des Finances en attribuant tous ces embarquements gratuits au Consulat de Civita-Vecchia a oublié Rome et l'Ambassade. La plus grande partie n'a eu lieu que sur réquisition de l'Ambassade du Roi, et l'on a grand soin de mentionner cette circonstance, sur le *De par le Roi* remis à l'administration des paquebots.

Quant aux embarquements faits par le Consulat sans ordre de l'Ambassade, ils

se réduisent à trois rapatriements de Français.

Ainsi, sur 30 embarquements effectués du 1er janvier au 6 octobre 1839, 22 ont eu lieu sur la réquisition de l'Ambassade et 3 par le consulat ; 5 par ordre de M. le Ministre des Finances. J'ai lieu de croire que S. E. M. l'Ambassadeur du Roi a écrit au département au sujet des embarquements gratuits vers le 18 juillet dernier.

Je suis avec respect, Monsieur le Maréchal, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1447. — E

AU MARÉCHAL SOULT

Civita-Vecchia, le 8 Octobre 1839.

Monsieur le Maréchal,

Le prix de *revient* du rubbio de froment sur la côte occidentale des Etats Romains est de 6 écus (32 fr. 61) par rubbio.

Le rubbio du froment pèse 217 kilogrammes. Les prix du froment augmentent; une forte partie achetée il y a un mois

à 7 écus a été vendue vers le 6 octobre à 9 écus (48 fr. 91).

C'est la première fois depuis bien des années qu'un chargement de blé part de Civita-Vecchia pour l'Angleterre.

Le bâtiment affrété pour l'Angleterre et portant 600 rubbio (130.200 kilogrammes) partira vers le 12 octobre.

Je suis avec respect, Monsieur le Maréchal, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1448. — E

AU MARÉCHAL SOULT

Civita-Vecchia, le 16 Octobre 1839.

Monsieur le Maréchal,

Je reçois la lettre de Votre Excellence en date du 2 octobre, relativement aux transports gratuits des colis sur nos paquebots postes.

Je me conformerai à l'occasion aux instructions contenues dans cette lettre.

Votre Excellence me demande en même temps des explications sur l'embarquement du corps d'un saint qui a eu lieu à Civita-Vecchia à bord du *Scamandre*.

J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que l'ordre du consulat pour cet embarquement n'a été délivré que sur la demande de l'Ambassade du Roi à Rome.

Je suis avec respect, Monsieur le Maréchal, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1449. — A

A M. DI FIORE, A PARIS

Naples, le 9 Novembre 1839.

Le soleil est d'une chaleur accablante. Je loge à la *Ville de Rome*, à Santa Lucia, à cinquante pas de la fontaine ; j'ai voulu aller à Chiaja, où loge M. Casimir Perier [1], par Chiatamone ; je rentre à demi-grillé et couvert de sueur : voilà le beau de Naples.

Le revers de la médaille, c'est que toutes les femmes sont laides ; leur physionomie n'est que la saillie des sensations grossières de la bête. Jamais l'air candide, possible à émouvoir, capable de passion ; jamais sur la figure la saillie de la femme : je ne

1. Voir la lettre à M. Casimir Perier, du 15 novembre 1839.

vois que l'être digérant. J'ai vu deux duchesses, une princesse, deux marquises, qui ne font pas exception ; seulement elles ont l'air souriant de la bonne compagnie. En 1833, j'allai au bal de l'Académie dei Cavalieri, encore à la mode en 1839 ; j'y trouvai treize jolies femmes.

M. Casimir Perier met beaucoup de convenance, de prudence, à manger un revenu de cent mille francs. J'ai trouvé à dîner chez lui la meilleure compagnie de Naples, un sot qui a dîné avec vous chez M. Carafa, et qui m'a fait beaucoup de questions : « Il est à Passy, en espalier, devant le peu de soleil que le ciel accorde à Paris », m'a-t-il dit en parlant de vous.

Le *King* a l'idée fixe de l'argent ; on dit qu'il a réuni cent quatre-vingt-cinq millions dans son palais ; il ne veut jamais payer personne. On le dit aimable et poli ; je l'ai rencontré dix fois ; il est toujours par voie et par chemin ; il aime son ministre des finances, M. d'Andrea, qui dit la messe *Secca* [1].

Le roi fait démolir l'angle du bâtiment attenant à son palais vers Toledo, ce qui va dégager d'une façon admirable le théâtre San Carlo, qui est *détestable* de tous points.

M. le duc de Bordeaux n'a pas été reçu

1. Sèche. Messe sèche : la récitation des prières de la messe, sans la consécration. (*Note de Romain Colomb.*)

par le pape ; il est arrivé comme secrétaire de M. de Lévi. Il fait une pauvre figure à Rome. Sa mère s'est hâtée de s'enfuir à Florence, pour ne pas être témoin de cette mauvaise réception. Adieu, mille amitiés.

Ch. Darnade.

1450. — E

AU MARÉCHAL SOULT

Civita-Vecchia, le 9 Novembre 1839.

Monsieur le Maréchal,

D'après l'avis du magistrat de Santé à Livourne, les autorités sanitaires de Civita-Vecchia ont cru devoir adopter à l'égard des provenances du midi de la France, les mesures prises en Toscane, c'est-à-dire la suspension de l'admission à libre pratique. *L'Eurotas*, paquebot poste, arrivé ici le 7 novembre, a été par conséquent reçu en quarantaine et les voyageurs déposés au lazaret.

Je m'empresse d'annoncer à Votre Excellence que cette quarantaine vient d'être levée et les libres communications sont rétablies entre la France et les

Etats Romains. M. l'Ambassadeur à Rome avait fait des réclamations auprès du Gouvernement Romain, mais l'arrivée du *Pharamond* venant de Livourne en libre pratique a fait lever la quarantaine imposée à l'exemple de la Toscane. Le prétexte était un scorbut contagieux et la fièvre jaune à bord d'un bâtiment naufragé à Arles.

Je suis, avec respect, Monsieur le Maréchal, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1451. — E

AU MARÉCHAL SOULT

Civita-Vecchia, le 10 Novembre 1839.

Monsieur le Maréchal,

Par mes lettres en date des 23 et 28 septembre dernier sous les nos 7 et 8, j'ai eu l'honneur de rendre compte à Votre Excellence de la terreur panique qui s'était déclarée parmi les négociants de cette place, le dimanche 22 septembre, à l'occasion d'une augmentation des droits sur les tissus. Les per-

sonnes intéressées parvinrent à parer ce coup et la mesure proposée fut soumise à une congrégation de Cardinaux. Ainsi que j'avais l'honneur de l'annoncer à Votre Excellence, les Cardinaux firent ajourner indéfiniment la notification déjà envoyée à l'imprimerie camerale par Mgr Tosti, Ministre des Finances. Mais ce cardinal homme fort actif et qui jouit d'un crédit sans bornes auprès de Sa Sainteté vient de publier un édit en date du 7 novembre courant qui, sans augmenter les droits précisément, offre toutefois une tendance générale peu favorable au commerce de deux ports francs de l'Etat : Civita-Vecchia et Ancône.

Cet édit est divisé en trois chapitres et trente-neuf articles :

Le chapitre 1er contient de nouvelles dispositions sur les jugements en matière de contrebande.

Le chapitre II porte règlement sur les transits, *accompagni*, acquits à caution ainsi que sur les nouveaux timbres et plombs employés par la douane.

Les transits sont rendus plus difficiles : le nouvel édit prescrit que les négociants qui présenteront un colis pour le transit l'accompagneront d'un connaissement portant facture détaillée, Or, l'expéditeur de Marseille qui envoie une caisse de quin-

caillerie, par exemple, à un négociant de Civita-Vecchia, a reçu cette caisse de la fabrique et ignore le détail de ce qu'elle contient ; sa lettre d'envoi porte simplement *quincailleries diverses*.

Le négociant de Civita-Vecchia qui ne s'occupait que de faire passer le colis à Rome, à Pérouse ou à toute autre ville de l'intérieur, est donc obligé pour chaque colis à une correspondance avec le fabricant.

Pour les caisses de livres, on exige une facture portant le titre de chaque volume et le nom de l'auteur.

L'édit du 7 novembre prescrit que les colis auront une double enveloppe : augmentation de frais. Il ne dit point si cette double enveloppe sera placée par l'expediteur ou la douane.

Toutes les fois que la douane aura des soupçons, elle pourra faire l'ouverture des colis, mesure désastreuse pour les soieries, objet fort important pour le commerce de Civita-Vecchia qui transmet à Rome les modes de France.

Civita-Vecchia fait beaucoup d'*accompagni* à Rome, c'est-à-dire envoie à Rome des colis qui ne sont ouverts et ne paient les droits qu'à Rome. Cette opération peut devenir désastreuse pour les négociants romains si la caisse est sujette à être ouverte à Civita-Vecchia.

Le chapitre III de l'édit du 7 novembre porte quelques changements dans le tarif des droits à percevoir à l'importation. Jusqu'ici les négociants que j'ai consultés les trouvent de peu de conséquence. L'article le plus important prescrit que les tissus mélangés de soie et laine, coton, poil de chèvre, etc., paieront le maximum du droit de la soie.

Les tissus de laines (la draperie exceptée) qui payaient autrefois de 40 à 60 écus les 100 livres ne paieront plus que 30 écus. Le détail se trouve dans l'article 26 : je joins à ma lettre une copie accompagnée de la traduction du chapitre III, le seul qui puisse intéresser notre commerce.

Les tissus de coton qui payaient 15 baïoques la livre ne paieront plus que 12 baïoques.

Le droit sur les tissus en fil est augmenté de deux baïoques la livre ; il était de 10 baïoques.

Les tulles, dentelles, etc., etc... qui ne payaient que 10 baïoques en paieront 30.

La mesure qui soumet les tissus mélangés de soie et d'autres matières au droit payé par la soie, quoique augmentant le droit, sera probablement reçue avec reconnaissance par le commerce de Civita-Vecchia. L'appréciation du droit à percevoir sur ces tissus mélangés était une

opération fort délicate ; il fallait compter les fils, employer le compas, et je voyais journellement cette opération compliquée donner lieu à des différents avec la douane, fort désagréables pour les négociants.

L'édit du 7 novembre est, dit-on, dirigé contre la contrebande, mais les maisons françaises établies à Rome ne font pas la contrebande. Une contrebande énorme est faite par des personnages importants porteurs des *lascia-passare* signés par M. le Cardinal Tosti, Ministre des Finances, et l'édit du 7 novembre ne dit rien des *lascia-passare*.

Le commerce estime que la véritable tendance de cet édit est de rendre difficiles et impossibles les *accompagni* (expédition des colis sur Rome où ils paient les droits et sont ouverts pour la première fois).

On veut dégoûter des ports francs, afin qu'il y ait moins de cris lorsqu'arrivera le moment de la suppression.

Quoique les deux premiers chapitres de l'édit du 7 novembre relatifs à des mesures d'administration intérieure n'intéressent pas le commerce français je joins à ma lettre le seul exemplaire que j'aie pu me procurer à Civita-Vecchia, j'en demande un second à Rome, que j'enverrai au Département aussitôt que je l'aurai reçu. Ces exemplaires de l'édit du 7 novembre

peuvent être trouvés utiles pour les archives du Ministère du Commerce et pour celles des Affaires Etrangères. J'envoie la traduction du chapitre III portant modification du tarif à la Chambre de Commerce de Marseille, je le ferai suivre par l'édit en original dès que j'en aurai des exemplaires.

Je suis avec respect, Monsieur le Maréchal, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1452 [1]

A M. CASIMIR PERIER [2]

15 Novembre 1839.

Il lui donne des nouvelles. Le duc d'Orléans est en quarantaine à Marseille. Mérimée a continué sa route pour Marseille. La duchesse de Berry est à Florence.

1. D'après le catalogue Noël Charavay.
2. Auguste-Casimir-Victor-Laurent Perier, fils aîné du ministre de Louis-Philippe, fut dans la diplomatie, de 1831, date de ses débuts comme troisième secrétaire à Rome, jusqu'en 1846. Il était alors à Naples comme chargé d'affaires.

1453. — E

AU MARÉCHAL SOULT

Civita-Vecchia, le 20 Novembre 1839.

Monsieur le Maréchal,

Ainsi que j'ai eu l'honneur de l'annoncer par ma lettre en date du 10 de ce mois, sous le n° 15, je m'empresse de faire parvenir au Département le second exemplaire de l'édit du 7 novembre que je reçois de Rome.

Toutes les diminutions de droits accordées par cet édit ne portent que sur des articles qui intéressent peu le commerce français. Les droits sur les objets les plus importants à l'égard desquels il est statué par les articles 26, 27 et 28 n'ont point été diminués.

L'article 28 augmente les droits sur des articles qui intéressent notre commerce.

Au total les changements de tarif prescrits par cet édit sont peu importants, c'est l'avis unanime des négociants que j'ai consultés. Par cet édit on a voulu mettre des obstacles à la contrebande, mais les droits imposés sont trop considérables et les préposés de la douane en trop petit

nombre ; l'administration inférieure se montre peu capable de travail, peu intelligente et souvent vénale. Les frontières très accidentées et très étendues des Etats Romains exigeraient un nombre fort considérable d'employés ou la diminution des droits.

La frontière avec la Toscane par exemple, marquée à quelques lieues de Civita-Vecchia, par la Fiora, fleuve qui n'a pas quinze pieds de large, présente souvent des espaces de deux ou trois lieues surveillés par un seul douanier, et le sucre paie en Toscane un droit de 3 centimes 3/4 la livre, tandis que dans les Etats romains il est soumis à un droit de 2 baïoques (11 centimes).

Je suis avec respect, Monsieur le Maréchal, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1454. — J

AU COMTE DE LATOUR-MAUBOURG [1]

Civita-Vecchia, le 26 Novembre 1839.

Monsieur le Comte,

VOTRE Excellence trouvera peut-être mes prévisions excessives, mais quels seraient ses ordres dans le cas où Mgr le duc de Bordeaux [2] viendrait s'embarquer

1. A. S. E. M. le Comte de Latour-Maubourg, ambassadeur. — Le marquis de Latour-Maubourg, ambassadeur de France à Rome étant mort en fonction à Rome le 24 mai 1837, avait été remplacé par son frère.

2. Le duc de Bordeaux venait de prendre le titre de Comte de Chambord quand il entreprit un voyage en Italie. Suivant sa propre expression, son arrivée à Rome le 20 octobre 1839 fit grand effet. L'ambassadeur de France, M. le Comte de Latour-Maubourg, fit des représentations au Pape sur le peu d'opportunité de ce voyage et menaça de se retirer des États pontificaux. Les consuls eux-mêmes étaient alertés pour prévenir le gouvernement du roi qui désirait être informé avec précision de l'itinéraire du prince à son retour. Cf. sur ce voyage le *Journal de Voyage à Rome* en 1839 du Comte de Chambord, et l'article du Prince Sixte de Bourbon, dans la *Revue de Paris* du 1er mai 1933.

A la lettre de Beyle l'ambassade de France, le 28 novembre, fit cette réponse : « Le Duc de B. en venant à s'embarquer à C. V. (s'il y vient) se dirigera ou sur Naples ou sur Livourne et Gênes. Si c'est sur Naples nous n'avons guères à nous en occuper que pour donner avis à M. Perier de son départ et de la voie qu'il aura choisie. S'il se dirige vers le nord, son embarquement aura lieu de l'une ou de l'autre de ces

ici sur un bateau à vapeur français ou sur un bateau étranger ?

Je suis avec respect, M. le Comte, Votre très humble et très obéissant serviteur.

H. BEYLE.

manières ; ou il arrivera ouvertement, avec des passeports visés pour la Toscane et le Piémont. En ce cas, nous n'avons encore qu'à donner avis à qui de droit. Mais si vous aviez lieu de soupçonner un embarquement clandestin, à l'aide de papiers déguisés, sur un des bateaux à vapeur français ou étranger qui font le service de C. V. à Marseille, ou sur tout autre bâtiment, je vous engage en ce cas à faire ce qui dépendra de vous pour éclairer les Autorités papales sur la nature de cet embarquement que sans doute elles se prêteraient à empêcher, ou bien si vous ne pensiez pas pouvoir faire utilement une telle démarche, je vous engage alors à faire embarquer sur le même navire, comme voyageur, une personne de confiance qui aurait vos instructions pour suivre les mouvements du Duc de B. et des siens, s'assurer de son débarquement en Italie, et prévenir immédiatement de ce qui se serait passé les agents consulaires du Roi dans les ports d'Italie, ainsi que les autorités de nos départements maritimes. Je n'ai pas besoin d'ajouter que vous devriez également m'avertir sans retard de ce que vous auriez découvert et des mesures que vous auriez cru devoir prendre.

« Du reste, jusqu'à présent, rien n'annonce un départ prochain. »

1455. — J

AU COMTE DE LATOUR-MAUBOURG

Civita-Vecchia, le 29 Novembre 1839.

Monsieur le Comte,

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire hier [1].

Si le cas peu probable arrivait, je ne pourrais guère embarquer que M. Albert (Toto). C'est un jeune homme qui travaille au Consulat depuis six ou sept ans. Il est triste, concentré, taciturne : en 1833, il donna un coup d'épée à une jeune fille et je le sauvai des galères. Il est honnête [2].

Sa mission serait de voir débarquer : il donnerait avis du débarquement à M. Perier à Naples, à M. de Blanriez à Gênes, à M. de Formont à Livourne, et mettrait à la poste une lettre pour l'Ambassadeur de France à Rome.

Les deux capitaines des bateaux français sont honnêtes et ont du cœur, mais, il

1. Voir la lettre précédente.
2. Voir sur Antoine Albert, Toto d'Alberti, la lettre au marquis de la Tour-Maubourg du 14 juin 1834, et celle à di Fiore du 14 mars 1841.

y a quatre ou cinq ans, j'ai vu l'effet que Sa Sainteté produisit sur le capitaine du bateau à vapeur français qu'elle honora de sa présence pour une promenade de quinze ou vingt milles. La présence d'un prince peut séduire des marins, et je trouverais plus sûr d'embarquer une personne de confiance, même dans le cas très peu probable où l'on ferait choix d'un bâtiment français.

Si votre Excellence pouvait disposer d'un homme expérimenté et hardi, il remplirait mieux cette mission que M. Albert. Le départ de celui-ci serait fort naturel. Son père est courtier de céréales et fait beaucoup d'affaires. Il enverrait son fils remplir une mission à Gênes ou à Naples. Il conviendrait de donner à un agent partant d'ici 180 ou 200 francs.

S'il n'y a pas d'ordre contraire, je ferai embarquer M. Albert, le cas échéant [1].

Je suis avec respect, Monsieur le Comte, votre très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1. L'ambassade a écrit en marge de la lettre de Beyle : « Rép. 2 décembre. — La combinaison me paraît bonne ; y donner suite si l'hypothèse se réalise. Au reste un embarquement ne paraît pas probable. »

1456. — A

AU COMTE CINI, A ROME

[1839.]

Mon cher Comte,

La caisse que nous croyons vous appartenir est arrivée à Civita-Vecchia, on l'a ouverte avec soin. Voici les seuls papiers trouvés dedans. Il n'y a pas de lettre à votre adresse. Cela me semble bien bon marché. Quelque autre personne, sans m'avertir, a-t-elle fait venir une caisse d'objets féminins ?

Mille amitiés. GRUFFO-PAPERA.

1457. — A

A Mme LA COMTESSE CINI, PALAZZO CINI, ROME

Civita-Vecchia, 29 Novembre 1839.

Je n'ai reçu qu'aujourd'hui un paquet adressé à la plus aimable des Comtesses. Le voyageur qui s'en était chargé l'a bravement laissé il y a trois jours à la *grande Europe*. J'ai un *lascia*

passare applicable à M. de L. qui passera vers le 1er décembre et sera porteur du paquet de *klispo* pour la Piazza di Pietra.

Mille compliments à l'aimable famille et à mes excellents amis D. Fil. Boutade à D. Miguel le brillant époux.

H. Beyle.

1458. — A

A M. DI FIORE, A PARIS

Civita-Vecchia, le 30 Novembre 1839.

Je vais vous avouer un ridicule bien amer ; je suis inquiet de ne pas recevoir de vos nouvelles depuis deux ou trois mois.

La présence du duc de Bordeaux à Rome me retient ici [1] ; s'il allait honorer ce pays de sa présence, les commis me jetteraient la pierre bêtement, comme à leur ordinaire. Quand même je serais ici, puis-je le manger comme une huître ? Enfin, je n'ai encore été que deux fois à Rome ; depuis le 10 août, cent dix jours [2].

1. Voir les lettres au Comte de Latour-Maubourg des 26 et 29 novembre 1839.
2. 10 août 1839, date de son retour à Civita-Vecchia.

On dit que l'excellent Saint-Père a la gangrène à la jambe, comme feu Louis XIV. On aurait bien de la peine à trouver un homme aussi bon, aussi inoffensif. Il aime l'histoire naturelle ; il y a huit jours, on lui fait cadeau d'un poisson de trois pieds de long, fort singulier. Il fait appeler un homme de mérite, le professeur Metaxa, le Cuvier de ce pays. « Préparez ce poisson avec votre adresse ordinaire, je vais vous donner cent écus (cinq cent trente-cinq francs). — Sainteté, trente écus suffisent. »

Le poisson est transporté dans la salle de dissection de l'Université. Metaxa donne rendez-vous à tous les élèves de son cours pour le lendemain à dix heures. Le lendemain à dix heures, il trouve son second, qui, par envie, avait coupé le poisson en quatre : impossible d'en tirer parti. — Metaxa fait quelques reproches bien doux : c'est un philosophe de soixante-trois ans. Le second s'avance vers lui, le couteau de dissection à la main, et, devant tous les élèves, le menace de le traiter comme le poisson singulier. Jamais Metaxa n'a pu faire gronder ce second, qui a répondu que le professeur Metaxa était un athée, chose fausse.

Si nous avons le malheur de perdre Capellari, la faction gênoise, composée de sept cardinaux riches et dont deux ou

trois ont un peu du savoir-faire de M. Talleyrand, disposera de ce poste ; mais ces messieurs ont eu peur du caractère de Léon XII ; on nommera un homme faible, de soixante-douze ans, le cardinal Pedicini, par exemple.

Le meilleur choix serait le cardinal Ugolini. La mort du cardinal de Gregorio, fils naturel de Carlos Tercero, est une grande perte ; c'était le seul qui eût du crédit sur l'excellent actuel. On hait le cardinal Tosti, ministre des finances, c'est le Prina de ce pays-ci.

J'ai à me louer de tout le monde ; je suis content, si ce n'est heureux. Je regrette vivement mes deux amies de quatorze ans, ces deux charmantes Espagnoles [1].

1. Paca et Eugénie, les deux filles de la Comtesse de Montijo.

1459. — A

A M. DI FIORE, A PARIS [1]

Civita-Vecchia, le 5 Décembre 1839.

Cher ami,

J'envoie quatre paquets de pierres antiques à Kol [2]. Elles ont été trouvées à Cerveteri, ville grecque, antérieure aux Romains, le 28 août. Si le cœur vous en dit, ouvrez le paquet et choisissez pour vous d'abord.

Pourriez-vous les porter toutes chez Milady [3], n° 57, faubourg Saint-Honoré et lui dire : « Il n'ose vous envoyer, mais choisissez. » La moins appréciée des antiquaires, mais la plus belle selon moi, c'est la rouge ; les plus estimées sont étrusques et horriblement laides. J'en ai gardé une pour moi ; vous la verrez à mon cachet dans huit jours. Un forçat me fait le manche. Si elle vous plaît, parlez. Serez-vous assez bon pour aller au 57 ?

1. 50, boulevard Montmartre.
2. Romain Colomb.
3. La Comtesse de Castellane qui à cette époque habitait en effet à cette adresse,

Les paquets de pierres adressés :

A Madame Ancelot, 15, rue Joubert ;

M. Forgues, avocat, 54, rue Neuve-des-Mathurins [1] ;

M. Guinot, n° 5, rue d'Alger, au 8e [2] ;

Madame Victor de Tracy, n° 38, rue d'Anjou-Saint-Honoré.

1460 [3]

AU MARÉCHAL SOULT

[1839.]

L'OPINION publique de Civita-Vecchia est fort alarmée ; on suppose au ministre des finances (M. le protrésorier cardinal Tosti) le projet de supprimer ce port franc, définitivement établi en 1742 par Benoît XIV, et qui fait la prospérité de la ville... Je suis loin de partager les alarmes des habitants de Civita-Vecchia ; cette ville jouit de la protection déclarée du vénérable Pontife qui gouverne l'Etat ; elle a un second protecteur presque aussi puissant dans la personne de S. E. M. le cardinal de Gregorio, son évêque ; elle

1. Voir la lettre du 12 janvier suivant.
2. Voir la lettre n° 839, janvier 1830.
3. Lettre publiée par L. Farges : *loc. cit.*, pp. 237-239.

est fort aimée de M. le cardinal Ugolini, qui, étant ministre de la guerre, il y a deux ans, fit planter ses promenades.

S. E. M. le cardinal Tosti, pro-trésorier, jouit d'une très haute faveur auprès de Sa Sainteté parce que, loin d'arriver auprès du prince avec des gémissements comme ses prédécesseurs, il ne trouve d'obstacles à rien, et accomplit avec habileté et sans bruit, tous les emprunts nécessaires ; mais son crédit n'ira point jusqu'à obtenir une mesure aussi capitale que la suppression des ports francs de Civita-Vecchia et d'Ancône.

1461. — E

AU MARÉCHAL SOULT

Civita-Vecchia, le 31 Décembre 1839.

Monsieur le Maréchal,

J'ai l'honneur d'adresser ci-joint à Votre Excellence le texte et la traduction d'une notification du Gouvernement romain faisant connaître au public qu'en vertu d'une convention postale avec l'Autriche il y aura à Rome à partir du 1er janvier 1840 cinq départs

de courrier par semaine pour Bologne et les Marches et vice-versa.

Je suis avec respect, Monsieur le Maréchal, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1462. — E

AU MARÉCHAL SOULT

Civita-Vecchia, le 2 Janvier 1840.

Monsieur le Maréchal,

En 1838 les recettes de la chancellerie du Consulat de Civita-Vecchia se sont élevées à 3. 917 fr. 41.

En 1839 ces recettes ont atteint le chiffre de 5.141 fr. 39. Les dépenses de toute nature du consul et du consulat se sont élevées dans la même proportion.

En 1831, époque où il n'y avait que trois bateaux à vapeur et en 1830 avant qu'il n'y en eût aucun les appointements du consul étaient de 10.000 francs.

Maintenant les affaires de ce port ont plus que décuplé, ce qui entraîne pour le Consul des frais de tout genre.

Je ne chercherai point à réunir des

preuves détaillées des faits : chaque mois nous avons à Civita-Vecchia 24 arrivées de bateaux à vapeur, ce qui fait 288 arrivages par an.

Toute la partie de la surveillance à exercer sur un aussi grand nombre d'hommes et de choses n'existait point en 1830. Par exemple : les Miguelistes, les Carlistes, les embarquements de poudre, navires suspects, mouvement de port, rapports des voyageurs français avec la police du pays et la douane, etc... Le consulat doit se tenir au courant de tout ce qui se passe. En un mot, le service de ce poste a entièrement changé d'aspect.

En 1839 il y a eu 180 arrivages *français* dont 29 bâtiments à voiles.

Je joins à la présente dépêche le rapport que M. Lysimaque C. Tavernier m'adresse sur les dépenses de 1840. D'après ce qui précède je ne pense pas que la somme de 300 francs, allouée en 1839, puisse suffire pour les dépenses de la chancellerie. Je reçois journellement des paquets énormes à transmettre à Rome, à l'Agence du Ministère à Marseille, à Constantinople et dans toutes les échelles du Levant, toute la correspondance de l'Ambassade de France à Rome est transmise par Civita-Vecchia, les lettres d'envoi, les accusés de réception, les enveloppes, la cire à cacheter,

entraînent une grande consommation de papier ; il y a, de plus, de petites étrennes à donner à tout moment pour la facilitation du service.

Je ne puis qu'approuver les observations de M. Lysimaque et j'ai l'honneur de solliciter auprès de Votre Excellence un règlement de frais plus avantageux pour la chancellerie du consulat de Civita-Vecchia pendant 1840.

Nous sentons tous les jours la nécessité d'avoir un garçon de bureau pour porter les passeports à la police du pays, et aller les reprendre en temps utile, afin que les voyageurs puissent partir de façon à arriver à Rome avant la fermeture des portes.

Je suis avec respect, Monsieur le Maréchal, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1463. — A

A M. ROMAIN COLOMB, A PARIS

Rome, 4 Janvier 1840.

Je suis réellement si pressé, mon cher ami, que mon écriture serait illisible ; c'est pourquoi je prends le parti de dicter ma lettre. Tu as dû recevoir une paire de cornes de buffle, qui t'ont, sans doute, ravi d'admiration. Je te prie de faire porter ces cornes dans le second salon de M. di Fiore. C'est là l'expression de mes souhaits de bonne année.

Tout ce que disent les journaux sur le rôle que joue ici un gros jeune homme fort mal bâti est ridiculement faux. L'ambassadeur du roi des Français a donné une fête à laquelle tous les cardinaux ont assisté ; il était, à la lettre, impossible de circuler dans les deux magnifiques salons du palais Colonna ; jamais je ne vis tant de diamants.

Le jeune homme [1] en l'honneur duquel on fait tant de mensonges est une copie en gros du duc d'Aumale, il se dandine sans cesse d'un pied à l'autre ; en parlant

1. Le duc de Bordeaux, comte de Chambord.

aux dames, il a l'air de réciter une leçon et regarde continuellement son gouverneur, ce qui ne l'empêche point de laisser éclater contre celui-ci des mouvements d'impatience peu polis. On lui a donné tant de mauvaises habitudes que M. de Genoude aura bien de la peine à lui faire voir les choses de ce monde telles qu'elles sont. Il vit continuellement dans une telle atmosphère de flatterie, qu'il ne se rencontre jamais avec aucune difficulté véritable.

Dès qu'il paraît dans un salon, deux de ses courtisans s'approchent des personnes qui portent des gants et les engagent à les ôter, ce qui a fort choqué les jeunes Romains. On l'invite par curiosité ; les intimes de son entourage demandent la liste des personnes engagées et effacent toujours cinq ou six noms ; remarque que ce sont des noms italiens. Cette *effaçade* et l'histoire des gants ont fait juger fort sévèrement ce pauvre jeune homme ; on ne comprend pas que ces choses doivent être attribuées uniquement aux têtes étroites qui l'environnent.

Le prince a le teint superbe et de beaux cheveux blonds ; il est gros, entassé et mal fait ; sa figure rappelle beaucoup celle de Louis XVI. Il parle d'une façon singulière, du haut de la tête, et ses phrases ne

sont pas du français de nos jours. On lui a enseigné l'art de n'exprimer jamais une pensée décidée. Il ne dit point : « Ce cheval est bon ou mauvais. » Il n'a pas de feu dans l'œil ; ce n'est point là le regard d'un futur conquérant. Je dirai plutôt qu'il a le regard et les manières emmiellées ; tout est chez lui d'une douceur compassée. Au total, le prétendant à l'air très bon, très doux ; il parle bien de toutes choses ; mais on sent que c'est une leçon apprise, sans aucun mélange d'improvisation. Si, au lieu d'un proscrit, c'était un jeune duc du faubourg Saint-Germain, orné de cent mille livres de rente, il aurait de grands succès et serait le chevalier Grandisson des gens *pensant bien*. Le pauvre malheureux n'a pas vu un palais ou une statue, sans être environné de huit ou dix officiers, qui semblent avoir pour mission expresse d'empêcher tout bon sens d'arriver jusqu'à lui. En somme il n'a pas le *diable au corps*. On remarque habituellement chez lui, dans ses gestes, dans ses paroles, quelque chose de fade et d'appris par cœur. En se dandinant, en fléchissant tantôt un genou, tantôt l'autre, il dit à toutes les femmes.:

« Y a-t-il longtemps que Madame est à Rome ? Madame compte-t-elle y rester encore bien longtemps ? »

Il baisse les yeux en prononçant ces paroles spirituelles et semble fort occupé du chapeau qu'il tient de la main droite.

Ce qui fait beaucoup de tort à ce prétendant, c'est l'amabilité franche, naturelle, pleine de feu, du grand-duc héréditaire de Russie, qui était ici il y a un an. C'était un prince tout militaire, sans façon, joyeux et bon. Il n'a rien de *barbare*, mais ne tient jamais en place, et semble l'ami intime de ceux de ses officiers avec lesquels il se trouve. En un mot, ce jeune Russe fait un contraste parfait avec le prétendant français. Tous deux ont des figures allemandes et fort bonnes ; mais le nôtre a l'air niais et l'autre a l'air gai. D'ailleurs, tous les gens qui environnent le jeune duc sont horriblement mal mis et ont l'air cuistre. Les dames romaines ont même remarqué que les gens de la suite puent.

1464. — A

A MONSIEUR..., A PARIS

Civita-Vecchia, le... Janvier 1840.

Monsieur,

Je n'ai point été à Rome, et je n'irai de longtemps ; ainsi je n'ai rien de bien détaillé à vous mander sur M. le Blanc [1].

A Vienne, il demanda à M. de Metternich la permission de voyager en Italie ; on lui répondit en l'invitant à ne pas sortir des possessions de la maison d'Autriche en ce pays.

Il paraît que Son Excellence M. l'ambassadeur de France près du Saint-Siège eut avis que M. le Blanc était à Bologne ; il figurait sur le passeport de M. de Lévi, en qualité de secrétaire. Son Eminence Mgr le cardinal Lambruschini, secrétaire d'Etat, répondit à la note française en donnant à M. l'ambassadeur l'assurance que jamais M. le Blanc n'entrerait sur le territoire romain : le surlendemain M. le Blanc était à Rome.

1. Le duc de Bordeaux.

Notre Saint-Père le pape refusa de le recevoir ; mais lui envoya un *cameriere segreto* pour remplir auprès de lui les fonctions de chambellan ; c'est l'usage pour les princes appartenant à une maison souveraine.

1465. — A

A M. E. D. FORGUES, A PARIS

Civita-Vecchia, le 12 Janvier 1840.

Un voyageur, Monsieur, a-t-il jeté quelques pierres [2] dans votre jardin ? Je les ai trouvées dans un mouchoir un peu détérioré, à six pieds sous terre.

Pline, ce vantard, n'a pas parlé des tombeaux de Corneto (ancienne Tarquinies). Cela ne montre-t-il pas qu'ils sont plus anciens que lui ?

1. Monsieur, Monsieur Forgues, avocat N° 74 ou 54 rue Neuve-des-Mathurins. — Forgues était un écrivain et critique qui consacra à la fin de la vie de Stendhal quelques articles importants à ses derniers livres. Après sa mort il écrivit sur lui dans le *Commerce* un très bel article nécrologique. Voir à son sujet le livre de Lucien Pinvert : *Un ami de Stendhal, le critique E.-D. Forgues* (1813-1883), Paris, 1915.

2. Il s'agit de deux pierres gravées antiques que Romain Colomb ou di Fiore lui avait portées de la part de Beyle. Voir la lettre du 5 décembre 1839.

Quant aux pierres, j'en ai trouvé du siècle de Maximien ; rien de moins ancien.

Ne me répondez pas par politesse ; je vous dégage de cet ennui.

Le roman est-il mort ? Pourquoi ?

Que font les dames qui s'ennuient à la campagne, de huit à dix heures du soir ? Est-ce tout simplement qu'on ne lit plus les romans de M. Lottin ? La présence des *enrichis* grossiers dans les sociétés faisait qu'on achetait des Lottins pouvant acheter des Berteins [1].

Rome a été bien amusante depuis deux mois. Rien d'héroïque dans l'œil, bien *éduqué*, voilà tout.

Continuez, Monsieur, à être honnête homme, et à dire ce que vous pensez, même quand l'auteur femme a une belle gorge [2].

Tout à vous,

FABRICE.

1. Pinvert qui, le premier, a imprimé cette lettre in-extenso écrit ici : « Acheter des Balzac. » Il est impossible de lire Balzac, tandis que la graphie indique très clairement Berteins. Peut-être s'agit-il ici de Bertin (Théodore-Pierre, 1757-1819), qui a écrit quantités de romans dont quelques-uns réédités encore en 1834.

2. Allusion à Mme Ancelot. Forgues, dans le *Commerce*, s'était moqué des *Galanteries du Maréchal de Bassompierre* de Lottin de Laval et avait présenté avec indulgence *Gabrielle* de Mme Ancelot.

1466 [1]

A M. ERNEST HÉBERT [2]

24 Janvier 1840.

Un jour, Descartes se dit : « Il faut jeter par la fenêtre toutes mes idées actuelles et ne les admettre de nouveau dans ma tête qu'après avoir vérifié si elles sont vraies. »

Je vous conseille, Monsieur, de jeter par la fenêtre toutes les idées de Paris, et d'aller voir les trois chambres de Raphaël et la Sixtine deux fois la semaine. Vous prendrez en horreur les grâces de la lithographie et les keepsakes anglais...

Je pense que vers le mois d'août, après six mois, vous aurez jeté par la fenêtre les idées de Paris, c'est de faire le *Charivari* et les *Comédies* de M. Scribe...

1. Fragment de lettre citée par Pierre Brun : *Henry-Beyle-Stendhal*. Grenoble, Gratier, 1900.

2. Hébert, né à Grenoble en 1817, avait obtenu le grand prix de Rome en 1839, et était alors pensionnaire de l'Académie à Rome. Il était le petit cousin de Stendhal, par sa trisaïeule Marie Beyle qui avait épousé un Répellin en 1743 et qui était la propre tante de Chérubin Beyle.

1467 [1].

A DON FILIPPO CAETANI

[*Janvier* 1840.]

PERMETTEZ-MOI, mon cher ami, que je vous présente M. Ernest Hébert qui vient d'obtenir le grand prix à Paris, à l'âge de dix-sept ans.

Ce jeune homme est compatriote de Barnave et *a peut-être une âme*. Si vous avez le temps, sortez avec lui et menez-le chez Tenerani... Nous avons de terribles sculpteurs à Paris et je voudrais que M. Hébert vît qu'on fait autrement ailleurs et que Paris n'a pour lui que l'esprit du *Charivari* et l'art d'intriguer.

1. Fragment d'une lettre publié par Péladan dans son livre : *Ernest Hébert*. Paris, Delagrave.

1468 [1]

A M. ABRAHAM CONSTANTIN

Civita-Vecchia [*Janvier*], 1840.

Je vous recommande d'initier mon jeune cousin [2] aux beautés de Raphaël, car M. Ingres peint tellement avec du chocolat qu'il ne peut comprendre les grands maîtres ombriens.

1469. — A

A M. DI FIORE, A PARIS

Civita-Vecchia, le 29 Janvier 1840.

Cher ami,

A vous, ancien employé du gouvernement, j'envoie ce projet de lettre [3] qui ne contient aucun secret. Rien de plus vrai que les faits allégués par moi. Sur cent étrangers qui passent ici (et en 1839, cinq mille sont allés à Rome),

1. Fragment d'une lettre publié par Péladan dans son livre sur *Hébert*. Paris, Delagrave.
2. Ernest Hébert, pensionnaire à la villa Médicis à Rome.
3. Voir lettre suivante.

cinquante veulent voir le célèbre brigand Gasparone, et quatre ou cinq M. de Stendhal.

Ce consulat n'était rien avant 1831 ; maintenant c'est un des plus occupés, c'est un bureau de poste. Cette nuit, j'ai été réveillé à cinq heures par un courrier venant de Rome, et il fait si peu froid que je lui ai donné audience en chemise.

Si vous approuvez la lettre, mettez-la à la poste ou à la porte du ministère. Si vous ne l'approuvez pas, gardez-la dans les archives de la maison *las Flores*. Le même bateau emporte les pierres antiques à Marseille. J'ai fait le paquet il y a trois jours ; je ne me souviens plus du nombre. Deux ou trois sont très bien ; mais peut-être le goût à Paris est-il aux antipodes du goût de Rome.

La plus belle découverte faite depuis un siècle, ce sont les onze statues de *Cerveteri*, ville grecque, qui avait un traité avec Carthage. Je les ai admirées avant-hier soir et hier matin. Cela vaut trente mille francs ou *cent mille ;* il faudrait les faire prôner en Angleterre. Le Tibère assis est superbe ; je l'ai reconnu par les yeux, ressemblant à ceux du buste [1]. — A ce

1. Il s'agit d'un buste antique de Tibère, acheté par Beyle au moment où il venait d'être trouvé dans une fouille près du cap Mysène, et offert en juin 1839 à M. le Comte Molé, comme un témoignage de profonde gratitude. (*Note de Romain Colomb.*)

propos, il y a dans le paquet, une pierre reconnue pour un Tibère par les érudits de Civita-Vecchia ; on pourrait l'attacher au cou du buste ou au piedestal ; mais le paysan du Danube n'a pas le tact qu'il faut pour parler de telles choses.

J'ai fait monter en cachet une jolie tête que l'orfèvre forçat a cassée[1]. — Jugez de la barbarie à Cerveteri, il n'y a pas un cabaret pour coucher ; nous avons vécu, trois antiquaires affamés, avec onze alouettes tuées par nous. Je ferai une fouille en mars.

Jacques DURAND.

1470. — A

AU MARÉCHAL SOULT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Civita-Vecchia, le 29 Janvier 1840.

Monsieur le Ministre,

Je prends la liberté d'adresser à Votre Excellence une courte notice sur les statues découvertes à *Cerveteri*, ancienne ville étrusque, située à vingt-

1. Voir la lettre du 5 décembre 1839.

deux milles de Civita-Vecchia, sur la route de Rome [1].

M. Paul Calabresi qui a trouvé ces statues le 10 janvier, m'a dit que M. Visconti le commissaire des antiquités à Rome, les avait estimées à 12.000 écus (65.222 fr.). Deux, de grandeur colossale, sont magnifiques. M. Calabresi espère les vendre au roi de Bavière, qui vient souvent en ce pays et fait des acquisitions. Ce propriétaire craint que le gouvernement romain ne veuille prendre ces statues pour le musée de Rome, auquel cas il suppose qu'il lui serait difficile de toucher le prix convenu.

Veuillez agréez, etc. H. Beyle.

1471. — A

A M. ROMAIN COLOMB, A PARIS

Civita-Vecchia, le 29 Janvier 1840.

Hier, mon cher ami, je suis allé à Cerveteri, ancienne ville étrusque, à vingt-deux milles de Civita-Vecchia, sur la route de Rome, pour voir les statues déjà célèbres de M. Paul Calabresi.

1. Cette courte notice ne nous est point parvenue. A moins que ce ne soit elle qui fasse l'objet de la lettre suivante que R. Colomb aurait reproduite sous son nom, après lui avoir ajouté le premier alinéa.

Le 10 janvier, M. Calabresi faisant enlever les pierres d'une vigne à lui, située sur le mamelon de tuf volcanique, derrière Cerveteri, a découvert onze statues de marbre, la plupart plus grandes que nature ; deux assises, à demi-nues, sont colossales : on n'a trouvé jusqu'à présent que neuf têtes. — Les têtes et les bras ont été travaillés dans des morceaux de marbre séparés, de façon que les têtes peuvent s'ôter à volonté.

Les deux statues nues, de proportions colossales, dont l'une me semble appartenir à Tibère, sont fort belles. — Des statues colossales de femmes drapées sont remarquables, surtout par la hardiesse avec laquelle le marbre a été attaqué ; deux statues d'hommes également drapées, viennent ensuite.

Deux statues, revêtues de cuirasses fort ornées, me semblent inférieures, quoique offrant toujours la même hardiesse dans la façon dont le marbre est travaillé. Une tête de jeune femme, trouvée seule, est fort belle.

Le travail de la plupart de ces statues me semble appartenir au siècle d'Adrien; elles pourraient représenter des personnages du siècle d'Auguste. J'ai vu aussi beaucoup de fragments de draperies d'un travail remarquable. Il y a bien des années

que l'on n'a fait une découverte de cette importance. Pourquoi ne viendrais-tu pas voir ces belles choses ?

Ces statues ont été probablement cachées dans un puits de vingt-cinq pieds de profondeur, creusé dans le tuf volcanique, peut-être pour servir de tombeau.

Le caractère particulier des statues de Cerveteri, ce sont les têtes coupées en rond, au bas du cou, de façon à pouvoir être enlevées. C'était peut-être une collection de statues appartenant à une maison de campagne située sur une colline, à une lieue de la mer ; elles auraient été cachées un peu avant un pillage.

On trouve des détails sur l'histoire de l'ancienne *Caere*, maintenant Cerveteri, dans l'excellent ouvrage de feu le professeur Nibby, sur les environs de Rome. — La ville étrusque de *Caere* est connue par le traité qu'elle conclut avec Carthage. Rien de plus triste que le village qui porte le nom de Cerveteri ; encore est-il désolé par la fièvre. Quelques savants placent la ville de *Caere* quatre milles plus au nord, au lieu où se trouve le village de Ceri, duché de don Alexandre Torlonia.

1472. — E

AU MARÉCHAL SOULT

Civita-Vecchia, le 4 Février 1840.

Monsieur le Maréchal,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence quelques renseignements sur les bateaux à vapeur qui arrivent à Civita-Vecchia ; ce travail peut être déposé dans les archives comme renseignement, et servir de point de départ dans quelques années.

En 1839 le mouvement de voyageurs a été de 16.139 :

5.349 sont débarqués à Civita-Vecchia,
6.769 ont continué leur voyage ; et
4.021 se sont embarqués en ce port.

Des 6.769 voyageurs qui ont continué leur voyage, quelques heures après leur arrivée, ou le lendemain lorsqu'il y avait mauvais temps, la plupart sont descendus à terre.

Le consulat de France a visé 1.049 passeports dont 260 *gratis*.

Beaucoup de voyageurs allant en France s'embarquent sans présenter leur passeport au consulat.

Les vents qui rendent la navigation difficile sur la côte romaine sont le S. E. (Sirocco) et le S. O. (Libeccio).

Douze fois par mois Civita-Vecchia a des arrivages de Marseille, et douze fois par mois des départs pour la France. Je joins à la présente un tableau des arrivées et des départs de Civita-Vecchia par bateaux à vapeur.

Depuis quelque temps je vois naître un abus. Les bateaux à vapeur ne sont plus fidèles à l'itinéraire imprimé qu'ils font afficher à Rome, à Florence, etc.

La concurrence est la cause de ces changements si préjudiciables aux voyageurs. En partant vingt-quatre heures plus tôt ou plus tard qu'il n'était annoncé par les affiches un bateau enlève les voyageurs du bateau rival.

Je vois avec peine que les bateaux français commettent de ces infidélités à l'affiche. Peut-être serait-il bien, dans l'intérêt du commerce français, de décourager de telles spéculations.

Bordeaux a vu son commerce de vins avec les Indes réduit de 3/4 par suite des infidélités commises sur la qualité des vins. Son commerce de farine a beaucoup souffert par la même cause. Le gouvernement doit autant que possible veiller à la *vérité des Étiquettes*. Il me semblerait

donc utile que M. le Commissaire de Marine à Marseille décourageât ces changements au programme imprimé.

Il est bien entendu qu'on ne regarderait pas comme infidélités les retards causés par le mauvais temps.

La nation qui sera la première à mettre obstacle à cette tromperie aura des droits à la préférence des voyageurs.

Parmi les moyens de réprimer cet abus, il en est un qui se présente d'abord : le visa que M. le commissaire de Marine donnerait pour un autre jour que celui indiqué par le programme imprimé pourrait être soumis à quelques frais.

Je suis avec respect, Monsieur le Maréchal, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1473 [1]

A M. VIEUSSEUX

4 et 5 Février [1840].

A.

Le feuillet porte deux cachets en cire rouge et les mots suivants : Le cachet est une tête antique brisée par le monteur [2].

Ce cachet est-il intact autour de ce paquet ?

Annoncez, je vous prie, son heureuse arrivée à M. Constantin, 120, Via Vignaccia.

1. Cette lettre, comme beaucoup de celles à Vieusseux de la même époque, accompagnait un paquet de manuscrits ou d'épreuves. Elle se compose de quatre feuillets distincts reproduits ici dans leur ordre, sous les lettres A. B. C. D.

Les dix lettres à Vieusseux qui s'échelonnent du 5 février au 22 juin sont toutes relatives à l'impression des *Idées Italiennes* de Constantin. On voit la part de collaboration qui fut celle de Beyle pour cet ouvrage. Ces lettres ont été signalées pour la première fois par le Comte Rusconi dans *Il Marzocco* du 16 septembre 1923. Nous pouvons les donner intégralement ici grâce à l'amabilité du professeur Luigi Foscolo Benedetto, qui a bien voulu en prendre lui-même copie pour cette édition au Municipio de Florence où elles sont conservées dans le *Gabinetto Vieusseux*.

Consulter à ce sujet : A. Constantin : *Idées italiennes*, édition du Divan, 1931 ; préface de l'éditeur.

2. Ici un des deux cachets.

5 Février.

B.

A Monsieur Vieusseux bien des compliments.

Le livre de M. Const[antin] est une sorte de *livre de luxe*.

Ne pas serrer les Chapitres.

Ne pas serrer les lignes, il vaut mieux que le livre ait 25 pages de plus et qu'il soit *bien clair* à la vue.

Le voyageur qui achète un ouvrage sur Raphaël et Rome est un être fort à son aise qui peut-être manque d'idées mais pas d'argent. Il serait rebuté par un livre *serré*.

Commencer les Chapitres à droite et jamais à gauche.

Les titres courants au haut de chaque page en petites majuscules.

Les titres des Chapitres annonçant le sujet en *italiques*.

Ce paquet est la fin du manuscrit et vient après le paquet égaré.

Suivre le numéro des Chapitres de ce qui est composé.

J'ai mis aux chapitres de ce paquet des n^os^ commençant par 1.

Après l'avertissement daté de : Arezzo le 14 février mettre Chapitre 1, 2, 3 et ainsi de suite jusqu' à la Table que M. Const[antin] fera sur les épreuves. On demande quelque soin pour les malheureux *noms propres*.

C.

Al Signor Stampatore:
Fin du ms
Ceci est la fin du ms.

Ceci vient immédiatement après le paquet qui a été égaré.

L'ouvrage finit par une table.

En général ne pas serrer les lignes ; il vaut mieux que le livre ait 10 pages de plus et qu'il soit *bien clair* pour la vue.

Il y a des titres courants, par exemple *Galerie Borghèse* pour le chapitre qui traite cette galerie.

Les numéros des chapitres en caractères romains IV, V, X, IX, etc.

Les titres des Chapitres en lettres italiques.

Al Signor Stampatore :

Mettre les noms des églises et palais en *petites majuscules*.

D.

Ces 12 chapitres forment la fin du manuscrit :

Table (à la fin de l'ouvrage) relative à la dernière partie du manuscrit expédiée le 4 février.

Chap. 1. — Les Arazzi à la galerie du VATICAN.

Chap. 2. — Chapelle SIXTINE.
Chap. 3. — Galerie de Rome, Musée du VATICAN.
Chap. 4. — Suite des Galeries de Rome.
Chap. 5. — Suite des Galeries de Rome.
Chap. 6. — Suite des galeries.
Chap. 7. — Objets d'art dans les églises.
Chap. 8. — Suite des objets d'art dans les églises.
Chap. 9. — Fresques des Palais.
Chap. 10. — Des statues.
Chap. 11. — De la p[einture] sur porcelaine.
Chap. 12. — Corneto et ses peintures.

1474

A M. VIEUSSEUX

[*Février* 1840.]

MILLE saluts à Monsieur V[ieusseux]. Voici le paquet égaré qui prend place avant le paquet que M. V[ieusseux] aura reçu de Livourne le 8 ou le 9 de février.

Imprimer en petites majuscules les noms des tableaux que M. C[onstantin] a copiés.

1475. — E

AU MARÉCHAL SOULT

Civita-Vecchia, le 15 Février 1840.

Monsieur le Maréchal,

J'ai reçu hier par le paquebot-poste *le Dante* les deux lettres que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 31 janvier dernier et 7 février.

Je m'empresse de transmettre au Département la quittance de M. Lysimaque Tavernier, rectifiée d'après les observations contenues dans la dépêche du 31 janvier, et je joins à la présente une traite de 1.554 fr. 83 à l'ordre de M. le Caissier central du trésor ; c'est le montant de l'excédent des recettes de la Chancellerie, acquis au fonds commun en 1839.

Je suis avec respect, Monsieur le Maréchal, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1476. — E

AU MARÉCHAL SOULT

Civita-Vecchia, le 21 Février 1840.

Monsieur le Maréchal,

Le Gouvernement Romain, informé par l'intendance sanitaire de Gênes que le 3 de ce mois un navire sarde, provenant de Constantinople, avait été par erreur admis à la libre pratique par les autorités maritimes de Porquerolles (îles d'Hyères), vient de prescrire aux autorités de Civita-Vecchia de suspendre jusqu'à nouvel ordre l'admission en libre pratique des provenances des îles d'Hyères.

La dépêche de Rome assure que la même mesure a été prise à Toulon, où l'on a imposé 28 jours de quarantaine aux arrivages des îles d'Hyères.

Un bâtiment français arrivé hier soir en ce port, venant de Martigues, et qui a eu le malheur de relâcher aux îles d'Hyères, a été mis en quarantaine sans toutefois que la durée en ait été fixée. Le bureau de la Santé va demander des instructions à Rome, et j'écris de mon côté à M. l'Ambassadeur du Roi pour tâcher d'obtenir une décision favorable.

Rien d'ailleurs n'est changé pour les provenances des autres ports français.

Je suis avec respect, Monsieur le Maréchal, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1477. — E

AU MARÉCHAL SOULT

Civita-Vecchia, le 5 Mars 1840.

Monsieur le Maréchal,

Par ma lettre en date du 21 février dernier, je portai à la connaissance du département, la suspension de l'admission en libre pratique des provenances des îles d'Hyères, et la mise en quarantaine d'un navire français qui y avait relaché.

J'ai aujourd'hui la satisfaction d'annoncer à Votre Excellence que cette quarantaine vient d'être levée, et que la *Sagra Consulta*, prenant en considération le cas de simple relâche, avait ordonné, dès le 25 février dernier, l'admission à la libre pratique du navire français.

Je suis avec respect, Monsieur le Maréchal, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. BEYLE.

1478. — E

A M. THIERS, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES [1]

Civita-Vecchia, le 15 Mars 1840.

Monsieur le Président du Conseil,

JE reçois la lettre dont Votre Excellence m'a honoré le 2 mars pour me faire connaître que Sa Majesté l'a rappelé au Ministère des Affaires Étrangères et à la Présidence du conseil.

Je prie Votre Excellence d'agréer toutes mes félicitations et mes remerciements pour la bienveillance qu'Elle veut bien me témoigner.

Je suis avec respect, Monsieur le Président du Conseil, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. BEYLE.

1. Thiers avait pris le ministère des Affaires Étrangères le 2 mars 1840.

1479. — A

A M. DI FIORE, A PARIS

Civita-Vecchia, le 29 Mars 1840.

Je suis tout honteux quand je pense à la longue lettre à laquelle vous vous êtes cru obligé, il y a un mois. Quel saut pour une grenouille galvanisée ! — Avant-hier quatre pouces de neige ici et à Rome, ce qui arrive tous les dix ans.

M. de Genoude ayant voulu finasser, en faisant demander son audience à Sa Sainteté par un prêtre en crédit et non par M. Lambruschini, n'a rien obtenu ; puis il est revenu au cardinal secrétaire d'Etat, qui a fait la sourde oreille ; ensuite au prêtre, qui l'a trouvé ridicule. Il était déshonoré auprès de la finesse italienne, il obtient enfin son audience, et *oublie net* de parler à Sa Sainteté du rétablissement des oratoriens, objet prétendu de son voyage à Rome. A peine dans l'antichambre, il s'aperçoit de son oubli, et fait demander un supplément d'audience, chose qui ne se fait jamais. Le pape, qui est la bonté même, accorde en souriant, et ce Français, qui passe pour si fier à Paris,

prend la fuite pour éviter les sifflets anonymes.

J'ai eu de fortes migraines, je prends de la belladonna et je viens d'acheter un fusil. Au total, vaut-il la peine de vivre ?

A. L. CHAMPAGNE.

1480. — A

AU COMTE CINI [1],

1er Avril [1840].

VOTRE lettre, mon aimable Comte, m'a fait à peu près l'effet du chant du coq sur feu saint Pierre. J'ai cru que vous alliez me parler des *flacons plats* d'eau de Cologne. J'allai chez le marchand le lendemain de mon arrivée, il était absent, je n'y ai plus pensé, j'y retournerai demain.

Il n'y a rien de nouveau pour l'affaire des bœufs ; seulement j'ai su, ces jours derniers, qu'on en avait acheté 3.000 en Sardaigne. La Sardaigne étant un pays encore plus sauvage que les environs de Civita-Vecchia, je suppose que les bœufs

1. Al N. U. il Signor Conte Cini, Piazza di Pietra ,Roma.

y sont à meilleur marché. Dès qu'il sera question d'achats, j'écrirai par la poste à vous et au ministre de Piansano. Dieu sait si la poste va à Piansano.

M. Horace Vernet sera à Rome en même temps que ma lettre ; il a fait la joie des habitants de Civita-Vecchia, grands et petits, en paraissant dans les rues vêtu en Bédouin ou en Turc, je ne sais lequel, ayant peu de pratique des modes orientales.

J'ai eu des nouvelles de Calcutta. Toute l'Inde Anglaise est occupée des préparatifs de l'expédition contre la Chine. Il y aura trois divisions anglaises : la première partira de Calcutta, le seconde de ....., la troisième de Ceylan.

Mes lettres de Paris me font penser que la bataille des *fonds secrets* qui a dû se livrer le 24 mars aura fini à l'avantage des hommes d'esprit, MM. Thiers, Rémusat, Jaubert et Cubières.

On dit que Monseigneur Cioja, duc du Saint-Esprit [1], va être fait car[dinal] ; il serait remplacé par M. Piati, missionnaire. Vous devez savoir cela mieux que moi.

Je regarde les canons sous mes fenêtres avec amour depuis que je sais le plaisir

1. Monsignor Cioja était « commendatore di Santo Spirito » (Santo Spirito, hôpital de Rome). Note due à M. P. P. Trompeo.

qu'ils font à M. Pepino[1]. Nous avons eu un joli exercice à feu en l'honneur du cardinal de Angelis ; j'ai dîné à côté de ce prince et l'ai trouvé fort poli ; il a été ambassadeur avec le duc de Montebello dans les temps de l'espion *Conseil*. J'espère que M. Pepino se porte bien ainsi que mon amie Mlle Virginie [2]. S'ils se portent bien, leur aimable mère se porte bien aussi, et les amis du soir sont heureux et satisfaits. J'ai chassé hier cinq heures sans m'asseoir pour tâcher de me donner cette passion. Mais il faut de l'espérance [3] comme en amour, c'est là ce qui manque ; il faudrait savoir lancer un coup de fusil aussi bien que vous. Je ne tue rien de plus gros que des alouettes.

Adieu, bien des choses à tous les amis du soir et à leur aimable présidente.

J'ai fait tous les efforts possibles pour être lisible.

Tout à vous,

Comte du TONNEAU.

1. Pepino, c'est Giuseppe, le second enfant du Comte Cini, qui avait alors six ans.
2. Virginia, la plus jeune fille du Comte Cini, née en 1835
3. Le premier éditeur hésitait entre cette lecture et : expérience.

1481. — E

A M. THIERS

Civita-Vecchia, le 12 Avril 1840.

Monsieur le Président du Conseil,

En exécution des articles 8, 9 et 10 de l'Ordonnance Royale du 26 avril 1833, et conformément aux prescriptions de la Circulaire du 15 juin de la même année relativement aux primes d'encouragement pour la pêche de la morue, j'ai l'honneur d'adresser ci-joint à Votre Excellence l'extrait du registre tenu à la chancellerie pour la transcription des certificats de débarquement.

C'est pour la première fois depuis nombre d'années qu'on a vu arriver à Civita-Vecchia de la morue française ; elle a été vendue sur-le-champ, et le négociant de Civita-Vecchia qui a fait cette spéculation compte la renouveler.

Je suis avec respect, Monsieur le Président du Conseil, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1482

A M. VIEUSSEUX

[*Avril-Mai* 1840.]

Monsieur et cher ami,

Le bâtiment de l'État qui a été mis en quarantaine à Livourne vous portait les épreuves jusqu'à 181. M. Po[ggi][1] m'écrit que ces *épreuves ne seront rendues qu'à la fin de mai*. M. Constantin avait ajouté beaucoup de choses sur la *Fornarina*. Imprimez d'après les épreuves ci-jointes, il placera ailleurs le morceau sur la Fornarina. Il vous verra en passant à Florence, il conduit Mlle C[onstantin] à Genève. Je n'ai pas le temps (le bateau part à 2 heures, une heure 1/2 sonne) d'écrire à M. Segi [2] pour lui demander pardon d'avoir égaré il y a 2 mois une lettre par laquelle il me recommandait une dame peintre. Je reçus 25 lettres ce

1. Vice-consul de France à Livourne.

2. Segi ! Segi ! Segù ! Ce dernier me paraît le plus probable. Il ne me semble pas possible de lire Jesi. (*Note de M. L. F. Benedetto*). — Au bas de la première page est répétée la prière que cette lettre formule vers la fin : « Envoyez-moi les pages 177, 178 et suivantes. »

jour-là. La lettre de cet excellent ami sera allée en Egypte ou à Malte.

Je vous écrirai plus au long bientôt.

Agréez les nouvelles assurances des sentiments les plus distingués.

CHARLET.

Je vous envoie jusqu'à 147. Je demande à M. Cons[tantin] ce qu'il avait ajouté sur la Fornarina, page 148. Le premier bateau vous portera jusqu'à 176.

Je crois que je n'ai pas le reste. L'épreuve retenue au lazaret de Livourne allait à 181 ce me semble.

Envoyez-moi 177, 178 et la suite. Je vous les renverrai rapidement.

Mille salutations. CH.

P.-S. — Si les impitoyables douaniers avaient un accès de sens commun et voulaient rendre sans délai l'épreuve retenue, faites imprimer jusqu'à 181. La partie ajoutée à la page 148 est en double copie de la main de Cons[tantin] et de celle de Charlet ; toutes les corrections sont à l'encre.

1483 [1]

A M. VIEUSSEUX

4 Mai [1840].

Monsieur et ami,

M. Poggi, qui est vraiment d'une obligeance sans semblable pour moi, me mande qu'il a pu ravoir les épreuves que M. Constantin vous a expédiées de Rome il y a trois semaines. Ces épreuves ont dû vous arriver à Florence.

Voilà donc ce grand retard expliqué, et, ce qui vaut bien mieux, réparé. M. Const[antin] avait retrouvé l'article sur le portrait de la Fornarina. Vous l'aurez reçu de Livourne. Néanmoins, pour la plus grande clarté, je vous adresse la nouvelle copie de M. Constantin. Je suis accablé d'affaires aujourd'hui 4, *le Dante* [2] part de bonne heure, cependant je vous enverrai l'épreuve corrigée d'une aussi grande quantité de feuilles que je le pourrai.

S'il en est encore temps ajoutez aux

1. Lettre publiée par Mlle Giovanna Dei dans le *Divan*, n° 186, février-mars 1934, avec d'intéressantes lettres adressées à Stendhal au sujet de l'édition des *Idées italiennes*.
2. Le bateau à vapeur qui partait pour Livourne.

épreuves à vous adressées de Rome vers le 15 avril quelques petites *nuances* ajoutées dans les épreuves revues ici, vers le 3 mai. On répare quelques oublis.

Son ouvrage terminé, M. Const[antin] a revu toutes les choses dont il parlait. Il était allé vite croyant que l'impression devait [se] terminer du 15 janvier au 15 février.

Voici les épreuves corrigées jusqu'à 181. Sans l'accident dernier vous les auriez eues vers le 15 avril.

Envoyez-moi bien vite le reste.

M. C[onstant]in est fort inquiet. Il a peur d'être obligé de quitter l'Italie avant la fin de son ouvrage.

Agréez, Monsieur, mille et mille compliments.

CHARLET.

1484. — E

A M. THIERS, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES A PARIS

Civita-Vecchia, le 7 Mai 1840.

Monsieur le Président du Conseil,

J'ai retardé de quelque temps l'envoi de la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence, sous le n° 48, relativement à la morue française importée dans les États romains par le port de Civita-Vecchia ; j'espérais pouvoir y joindre des détails approfondis sur ce genre de commerce. Mais les négociants, dont l'habileté s'est procuré en quelque sorte le monopole de cette denrée, font un profond secret de tout ce qui est relatif à la morue. La conclusion à tirer de tous les détails que je vais avoir l'honneur de placer sous les yeux de Votre Excellence, c'est que la morue française ne peut obtenir faveur dans les États romains qu'autant que l'on emploiera de l'alun pour la saler ou quelque substance produisant le même effet. Faute de l'alun, introduit dans la salaison de la morue anglaise, la morue

française ne peut résister aux chaleurs que souvent l'on éprouve en ce pays-ci dès le mois d'avril et même de mars.

La vente de la morue à Civita-Vecchia commence en octobre et finit en avril ; c'est d'après ces deux dates que le commerce compte les années.

Le port de Civita-Vecchia fournit à la consommation de Rome, de l'Ombrie, du Patrimoine de Saint Pierre, etc., etc. Ancône ne reçoit qu'une petite quantité de morue.

Depuis 1827 le droit d'importation sur la morue est de 7 b. 50 les cent kilogrammes. En 1827, l'Angleterre a fourni à ce port 886.670 kilogrammes au prix moyen de 40 c. le kilogramme. L'état ci-joint présente la quantité de morue anglaise importée et les prix de vente pendant treize années de 1827 à 1839.

La morue anglaise atteignit le maximum de l'importation en 1836. Civita-Vecchia reçut cette année-là 1.724.530 kil. Les prix les plus élevés de la morue ont été obtenus en 1830. Le kil. s'est vendu cette année-là 50 centimes : la pêche avait été mauvaise. Le prix le moins élevé du kil. de morue a été 39 centimes, en 1828 et 1832, la pêche ayant été abondante.

En 1838, pour la première fois, 138.000 kil. de morue française sont

arrivés à Civita-Vecchia du lieu de la pêche et le kil. de morue s'est vendu 44 centimes. En 1839, 25.000 kil. de morue française se sont vendus 30 centimes le kil.

L'opinion unanime des consommateurs a été que la morue française est plus agréable au goût, ce qui tient probablement à la moindre quantité de sel employé pour la préparation, mais elle ne se conserve pas. La morue est achetée par très petites quantités et se répand jusque dans les plus petits hameaux des États romains. La morue anglaise préparée avec l'alun de roche se conserve solide jusqu'au mois de juin. La morue française préparée, à ce qu'il paraît, seulement avec du sel, ne peut résister à l'action réunie de la chaleur et de l'humidité et se ramollit.

S'il entrait dans les vues du gouvernement de procurer à la morue française une partie de la consommation des États romains, il faudrait aviser aux moyens de forcer les saleurs à employer de l'alun en même quantité que les Anglais, ou une autre substance produisant le même effet.

Je suis avec respect, Monsieur le Président du Conseil, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1485. — E

A M. THIERS

Civita-Vecchia, le 10 Mai 1840.

Monsieur le Président du Conseil,

Le 28 avril dernier, un cas de peste suivi de décès s'est déclaré dans le port de Malte, au lazaret, à bord du paquebot anglais l'*Achéron* provenant d'Alexandrie.

Le même jour un second cas s'est manifesté dans la personne du maître d'hôtel de ce même paquebot, lequel pourtant n'était point mort le 6 mai.

La *Sagra Consulta* de Rome, informée de cet événement, a ordonné par sa dépêche du 9 mai que les provenances de Malte ne seraient point admises en libre pratique à Civita-Vecchia ; mais cette décision qui m'était connue dès le 8, n'étant arrivée dans ce port que par le courrier de ce matin, 10 mai, le paquebot-poste français le *Rhamsès*, parti de Malte le 6 mai, a été admis hier 9 en libre pratique.

L'interdiction de la libre pratique pour les provenances de Malte ne sera donc applicable qu'aux paquebots-poste des 19

et 29 mai, etc. J'ai quelque espérance que la quarantaine dont j'ai l'honneur d'entretenir votre Excellence sera levée avant le 29 si, comme il y a lieu de croire, les cas de peste ne se multiplient pas à Malte.

Depuis la peste qui en 1813 attaqua cette île on a établi dans l'enceinte du lazaret un lazaret particulier pour isoler encore davantage les personnages suspects. J'ai fait connaître cette nouvelle précaution et M. le Consul de Sa Sainteté à Malte a écrit par le *Rhamsès* arrivé hier de façon à calmer les craintes de la *Sagra Consulta*.

Je suis avec respect, Monsieur le Président du Conseil, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1486

A M. VIEUSSEUX [1]

14-19 Mai [1840].

Monsieur et cher ami,

Vers le 21 M. Const[antin] sera auprès de vous. Il désire tellement en finir avec son livre que hier j'ai corrigé à la hâte les épreuves de 185 à 200. J'avais

1. All'Ornatissimo Signor, il Signor Vieusseux, al Gabinetto Letterario, Firenze.

beaucoup de travail pour ma boutique.

J'ai laissé passer plusieurs simples fautes d'orthographe.

Page 185 — chrétieu — il faut chrétien.

197 — Petronille qui l'aimait — il faut qu'il aimait.

Pour ranimer un peu la page 198 un peu sèche j'ai ajouté 3 lignes sur Savonarole. Si l'indication du mot célèbre de Sav. au Medici vous semble inconvenante supprimez la 3e ligne.

P. 188 le Comte injuria, il faut injurie Raphaël ;

P. 196 et sa charmant, il faut la charmante [1].

En plusieurs endroits, dans ces 15 pages, les u sont remplacés par des n et vice versa.

Du reste ces épreuves offrent moins de négligences que les épreuves de Paris et le caractère est beau.

Envoyez-moi par M. Poggi et non par la poste la collection de toutes les feuilles tirées jusqu'à 200 afin que je puisse faire la Table. C[onstant]in voudrait bien tout finir pour le 2 ou 3 juin. A l'avenir ne m'envoyez plus les épreuves que par

1. La plupart de ces corrections ont bien été faites par Vieusseux, mais non toutes cependant. Les additions ont surtout été omises et ne figurent que dans l'édition du *Divan* des *Idées Italiennes*.

le bateau à vapeur partant de Livourne pour CV. La poste n'aime pas les épreuves.

Mille compliments.

CHARLET.

Les épreuves arrivant par la poste peuvent donner des inquiétudes.

Dorénavant envoyez-les moi, je vous prie, par Livourne et les bateaux à vapeur.

Combien de pages aura le livre ? 280 ?

1487. — E

A M. THIERS

Civita-Vecchia, le 15 Mai 1840.

Monsieur le Président du Conseil,

Le courrier de ce matin a apporté de Rome l'ordre de soumettre à une quarantaine de sept jours d'observation les provenances de Malte. J'écris à M. l'Ambassadeur du Roi pour lui faire connaître l'importunité de cette mesure sanitaire puisque Naples qui est en contact avec Malte n'a pas jugé nécessaire de mettre une quarantaine contre les arrivages de cette île ; et qu'un voyageur qui de Malte voudrait aller à Rome pourrait

s'y rendre sans quarantaine, en passant par Naples.

Je suis avec respect, Monsieur le Président du Conseil, de votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. BEYLE.

1488. — A

A M. ROMAIN COLOMB, A PARIS

Civita-Vecchia, 20 Mai 1840.

J'AI reçu la *Chartreuse*, tout au mieux. Tu auras reçu les recorrections [1]. Avant-hier, M. Serny, homme élégant, qui tient le meilleur hôtel de Rome, place d'Espagne (5 fr. la chambre et 5 fr. le dîner) est venu me voir. Ayant gagné beaucoup cet hiver, il va voir Paris et Londres. A ta place, il viendra dépenser mille francs en Italie. Je lui ai remis quatre médailles pour mademoiselle Claire [2].

1. Stendhal pour se distraire corrigeait *la Chartreuse* et envoyait ces corrections à son cousin. On s'explique ainsi que les éditions Hetzel et Lévy de la *Chartreuse* soient, surtout dans les premiers chapitres, assez différentes de l'originale.

2. Deuxième des trois filles de Colomb, et celle que Beyle affectionnait plus particulièrement. Fort brune, il l'appelait la petite *Frascatane*. Remarquablement belle et artiste, elle est morte à Paris, le 3 mai 1886. (*Note d'A. Cordier.*)

Ces médailles sembleront horribles. Il faut les *laisser traîner* sur la cheminée. Au bout d'un an, elles auront guéri une de ces demoiselles de l'admiration pour les plates affectations des lithographies.

Il n'y a qu'un pas de l'horreur pour ces affectations à l'horreur pour le vaudeville et les faussetés du roman moderne.

Offre tes services à M. Serny, fort galant homme, pour les voyages en diligence. Il est fils de Français, mais les Italiens voyant des coquins partout, aiment à être recommandés.

Demande à di Fiore s'il a reçu un petit portrait en argent de M. Dijon [1]. J'ai peur que la poste ne s'en empare ainsi que des trois Constantin destinés à chacune des demoiselles Colomb. Ils arriveront rue des Capucines dans un paquet d'un pied cube. Le doigt du facteur ne peut avoir la fatale sensation de la pièce de monnaie, mais la petite poste ! Je regretterais vivement ces petites médailles.

A quand Chantilly ? Je t'enverrai par une autre lettre les empreintes de la médaille de Dijon et les trois ci-jointes. La cire à cacheter leur fait perdre le 30 %.

Le relieur Bergons a-t-il un Suétone à moi, que je lui donnai à relier en juin 1839 ?

1. Le comte Molé.

S'il ne l'a pas, on me l'a chippé. Si M. Bergons n'a pas mon Suétone, achète-moi sur les quais un Suétone, 2 volumes avec estampes, de..... Prends-le sans estampes si cela fait une diminution. Fais relier à vingt sous les deux volumes. As-tu Suétone? Il est trahi par La Harpe. Combien encore un Tallemant,... sur les Empereurs romains. Y a-t-il un Tallemant in-8° Je ne retrouve point un Barbier que di Fiore m'avait donné. — Trois Constantin trouvés dans le port de Civita-Vecchia sous dix-huit pieds d'eau.

1489

A M. VIEUSSEUX [1]

24 Mai [1840], part le samedi 25.

VOTRE édition est un chef-d'œuvre, Monsieur. C'est un véritable livre de luxe et qui sera fort avantageux à M. Const[antin] et fera estimer son livre par toute la *fashion* de Paris. Je lui conseillerais de le vendre cher, par ex. 7 francs, et d'en faire cadeau à 30 personnes remarquables par l'esprit. Je parle de Paris que l'Europe a chargé de juger les livres.

1. All'Ornatissimo Signor, il Signor Vieusseux, Firenze.

Je ne doute pas que cette édition ne fasse la gloire de l'imprimerie de Galilei. Il faut maintenant lui trouver une couverture de bon goût.

Je reçois ce 24 un second paquet des épreuves finissant par *Ferle* [1] que j'ai corrigées le 22 et qui attendent un bateau.

Agréez, Monsieur et cher ami, mes félicitations et l'assurance du plus sincère attachement.

CHARLET.

On pourrait mettre sur la couverture
à Florence chez...
à Paris chez Delaunay, Palais-Royal
M. Delaunay est honnête homme, soigneux, riche.

Il vient de céder à un commis qui a sa confiance. On peut lui envoyer 15 ex[emplaires]; il n'aime pas à recevoir un grand nombre d'ex[emplaires].

1. Nom propre illisible (pour moi au moins). (*Annotation de M. Benedetto*). — Peut-être faut-il lire : Fesch.

1490. — E

A M. THIERS

26 Mai 1840.

J'ai reçu avec la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire le 11 du courant celle qui était destinée à M. Lysimaque Tavernier et qui portait l'ampliation de l'ordonnance qui le nomme chancelier du consulat de Civita-Vecchia[1]. Je lui ai remis cette pièce sur le-champ.

Je suis avec respect... etc...

1491

A M. VIEUSSEUX

29 Mai [1840].

Monsieur et cher ami,

Voici une épreuve corrigée jusqu'à 257. Le défaut de ces feuilles est la sécheresse. On bâillera à Paris. Or, Paris fait la réputation des livres. Combien vendra-t-on d'exemplaires de

1. Par lettre du 6 mai 1840, Thiers nommait Lysimaque chancelier du consulat pour le remercier particulièrement des services rendus comme gérant de ce poste pendant le congé de Beyle.

ce livre en Italie ? Pas 50. L'auteur en fera cadeau à 50 amateurs qui ne liront pas l'ouvrage. On ne lit guère en Italie.

400 ex. seront achetés et lus à Paris ou en Russie.

D'après ces vérités, je vous demande grâce pour la pauvre petite plaisanterie de la page 245.

Voici comment : faites tirer cette feuille comme elle est.

Quand on sera arrivé à la 400e feuille de papier, faites-la corriger, on mettra cette platitude :

« la vierge ; elle lui apparaît, toute fois la figure est assez commune, la lèvre... »

Ajoutez au bas de la page un O afin de distinguer les exemplaires niais à vendre ou donner en Italie. On peut dire à la C[ensure] : Ces caisses c'est pour l'exportation ; voici les exemplaires *sages* pour notre pays.

« 29 mai. Je reçois les bonnes feuilles jusqu'à 216. »

Errata

Il y a in hoc signe pour in hoc signo ; divinar. RER. notitia : on a mis Dirauaven notitiae.

Il y a trois fautes graves à la page 150 : épouser un Cardinal !

faute ridicule ; dernière ligne il faut : *épousée.*

Il faut : on mit le tombeau de cette nièce au Panthéon.

L'épitaphe de Marie Bibbiena, cette rivale de la Fornarina, est singulière.

Les lignes 7, 8, 9 de 150 sont à corriger ainsi : ne vaudrait-il pas mieux faire un carton surtout à cause de la faute ridicule épouser, parlant d'un Cardinal ?

Détestable livre est peu correct.

Il ne faut pas de petit r après l'M de Monsieur : M. Bernard et non Mr Bernard. ..... [1] que le livre.

1492

A M. VIEUSSEUX

30 Mai [1840].

Monsieur et cher ami,

Voici la table jusqu'à la page 216. J'ai fondu l'*errata* avec la table ; ce qui forcera à lire l'errata. Les fautes de la page 150, surtout l'e muet de la dernière ligne sont essentielles à corriger. Il faut placer cette partie de

1. Deux mots illisibles.

l'*Errata* entre deux parenthèses, après page 148. Ne pas épargner le papier de façon que l'errata soit bien visible.

Je vais faire mettre au net 3 ou 4 pages à placer à la fin du livre et tout sera terminé. Le livre est fort beau et de fort bon ton. Avez-vous quelqu'un chez qui on pourra l'annoncer à Paris ? Le grand monde a l'habitude de Delaunay, Palais-Royal, (il est riche et vient de céder à son commis en lui laissant une partie du prix de vente). Les boutiques de Bohair, boulevard des Italiens, et de Truchy, idem, sont bien situées. Mais sont-ils honnêtes gens comme Delaunay ?

M. Const[antin] s'est-il arrêté à un prix de vente ? Le livre est si bien venu que j'opinerais pour 7 francs à Paris.

J'attends des épreuves.

Mille compliments.

L. Ch. Durand.

Mes itinéraires de Rome sont à Rome.

Vérifier le nom de Bartolo et Bardo, portrait de 2 jurisconsultes de la Galerie Doria attribué à Raphaël. Quel nom y avait-il au manuscrit ? Baldo et Bertoldo, ce me semble ; il n'y a pas Bartolo. Mettre la correction à la table, entre lignes, après page III.

1493. — E

A M. THIERS

Civita-Vecchia, le 30 Mai 1840.

Monsieur le Président du Conseil,

On ne suit point ici l'exemple de Naples et de Livourne où les arrivages de Malte sont reçus en libre pratique ; le gouvernement romain persiste à tenir Malte en quarantaine.

Toutefois, le *Minos*, paquebot de l'administration des postes, parti de Malte le 26 mai et arrivé hier 29, a été reçu ici en libre pratique, par la raison qu'il avait relâché la veille à Naples et qu'il était *provenance de Naples ; sans cette relâche ce même paquebot eut été assujetti à la quarantaine.*

M. le Consul de France à Malte m'écrit qu'il n'y a eu d'autres cas de peste que ceux arrivés dans le lazaret le 28 avril dernier. Je n'ai pas manqué d'appeler sur cet état de choses l'attention de S. E. M. l'Ambassadeur du Roi à Rome.

Je suis avec respect, Monsieur le Président du Conseil, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1494. — E

A M. THIERS

Civita-Vecchia, le 7 Juin 1840.

Monsieur le Président du Conseil,

J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que la quarantaine à laquelle étaient assujetties, dans le port de Civita-Vecchia, les provenances de Malte, vient d'être levée.

Je suis avec respect, Monsieur le Président du Conseil, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1495.

A M. VIEUSSEUX

9 Juin [1840].

Je suis ravi, Monsieur, que M. Constantin ait pris le parti de réimprimer la page 150. Je vous ai envoyé les corrections à introduire dans cette page 150. L'inscription est à la Minerve ; et il faut un *e* muet à la dernière ligne.

Je ne vois d'utile que le carton de la p. 150.

Le courrier me presse, mille salutations.

L. Ch. DURAND.

1496. — E

A M. THIERS

Civita-Vecchia, le 15 Juin 1840.

Monsieur le Président du Conseil,

M. le Ministre de la Guerre m'a demandé des renseignements sur les résultats de la récolte en foin dans ce pays, et sur les prix auxquels on pourrait obtenir des foins livrés à bord des navires et rendus en Algérie.

Je crois devoir adresser aussi ces renseignements au département auquel le Ministère de la Guerre peut demander un travail d'ensemble à ce sujet. Dans tous les cas ce renseignement de statistique peut être déposé dans les Archives.

La récolte des foins sur le littoral de la Méditerranée appartenant au Saint-Siège a été cette année moindre d'un tiers que la récolte de 1839. Mais le foin de 1840 est de fort bonne qualité, ayant été recueilli

bien sec et n'ayant pas eu à souffrir de l'humidité. L'on peut encore en exporter cette année-ci 600.000 kilogr. environ.

On pourrait comme les autres années acheter des foins sur tout le littoral de Montalto à Terracine et dans les environs de Rome.

D'après les renseignements reçus et comparés, voici quel serait le prix d'une balle de foin de bonne qualité, pesant 100 kilogrammes et rendue à Alger.

Prix moyen du foin : 6 francs ; façon pour la presse et cordages : 2 fr. 25 ; nolis de la machine à presser le foin : 0 fr. 50 ; transport du magasin au lieu d'embarquement : 0 fr. 55 ; mise à bord 0 fr. 14 ; transport de Civita-Vecchia à Alger : 5 fr. ; chapeau 5 % : 0 fr. 25. Total : 14 fr. 69.

Ainsi une balle de foin provenant du littoral des États romains et du poids de 100 kilogrammes rendue dans le port d'Alger reviendrait à 14 fr. 69. Le nolis de Civita-Vecchia à Mers-El-Kebir pourrait se faire à 6 francs et 5 % de chapeau.

On pourrait obtenir des foins à Corneto, Montalto et même dans les environs de Rome, à un prix d'achat moindre, mais le transport à Civita-Vecchia, le port le plus voisin, les ferait arriver au même prix de 6 francs.

Le foin pressé, livré à bord des navires à Civita-Vecchia, coûterait 9 fr. 44.

Il est à ma connaissance que pendant les années 1838 et 1839, les États romains ont fourni à l'Algérie des foins pour une valeur de 729.495 francs. La plus grande partie de ces foins est venue de Rome ; des presses mécaniques avaient été établies dans Rome même et dans quelques fermes des environs pour les balles. A Civita-Vecchia aussi il y avait eu une presse qui fonctionnait bien. Les balles confectionnées à Rome étaient envoyées par la voie du Tibre à Civita-Vecchia d'où les navires partaient pour Alger. Quelques chargements sont partis directement du Tibre pour l'Afrique. C'étaient les maisons Charbonnel de Marseille, Regacci de Rome et Berthon de Naples qui avaient entrepris cette fourniture de foin : suivant le bruit public elles y ont perdu.

La manière la moins onéreuse pour la France d'effectuer des paiements à Civita-Vecchia, c'est d'y envoyer des piastres effectives : les banquiers font payer fort cher leur entremise.

Une traite de 1.000 francs sur Paris, à 30 jours de vue, se vend à Rome de 181 à 182 écus romains ou piastres d'Espagne.

Au change du jour (18 baïoques 25) les 1.000 francs font 182 écus 50 baïoques. A

déduire la provision de ½% : 92 baïoques. Reste écus 181,58.

Ainsi, sur une traite de 1.000 francs, (le pair étant à 184 écus) il y a au change actuel une *perte de* 13 *francs* 16, soit 2 écus 42 baïoques la provision de ½% y comprise.

Le cours de la pièce de 5 francs est fixé ici à 92 baïoques, soit 18 2/5 baïoques le franc.

L'écu romain vaut ici 5 fr. 43. Le cours du napoléon en or est d'écus 3, 71 b. (francs 20,16).

Je suis avec respect, Monsieur le Président du Conseil, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1497

A M. VIEUSSEUX [1]

22 Juin [1840].

Monsieur,

L'AMI de M. Const[antin] sera bientôt auprès de vous. Il vous engage à ne pas tirer vos corrections avant la fin du mois. Il vous indiquera deux ou trois petites fautes. La première phrase est boiteuse.

Votre très dévoué

C.

Il sera auprès de vous vers le 25 ou 28 [2]. Ne tirez aucune des corrections. Je n'avais pas noté plusieurs petites fautes les croyant irréparables. Puisqu'on réimprime on peut profiter de l'occasion pour corriger.

1. All'Ornatissimo signor, il signor Vieusseux, Firenze. Sur le côté de l'adresse, Beyle a écrit ces mots : « On a reçu les bonnes feuilles. »

Les deux parties de cette lettre sont écrites avec des encres différentes.

2. Beyle poussa en effet le scrupule jusqu'à faire un voyage à Florence pour jeter un coup d'œil définitif sur l'impression des dernières feuilles. Il dut arriver le 30 juin ou le 1er juillet et repartir le 22 ou 23 juillet. Mais comme l'a bien montré M. Benedetto : *Indiscrétions sur Giulia*, ce voyage à Florence avait également un autre et très tendre motif.

Si l'on réimprime l'avertissement prendre des lettres ordinaires. L'italique n'est plus de mode. Dater : Venise le 21 juin 1840.

Mille compliments.

1498. — E

A M. THIERS

Civita-Vecchia le 23 Juin 1840.

Monsieur le Président du Conseil,

J'ai l'honneur d'adresser ci-joint à Votre Excellence, et en double expédition, les états du commerce et de la navigation du port de Civita-Vecchia pendant l'année de 1839.

Le nombre des navires entrés pendant cette année s'élève à 317 jaugeant 35.801 tonneaux ; celui des navires sortis est de 309 jaugeant 34.963 tonneaux. Mouvement général 626 navires et 70.764 tonneaux. Quant aux arrivages de France nous avons vu entrer dans le port de Civita-Vecchia 83 navires jaugeant 15.727 tonneaux, savoir : 29 navires jaugeant 1.983 tonneaux, *sous pavillon français ;* 6 navires jaugeant 626 tonneaux, sous pavillon

romain ; 48 navires, jaugeant 13.118 tonneaux, sous pavillon tiers.

Il est sorti pour la France : 91 navires jaugeant 18.260 tonneaux, dont 25 navires jaugeant 1.662 tonneaux, *sous pavillon français ;* 2 navires jaugeant 137 tonneaux, sous pavillon romain ; 64 navires jaugeant 16.461 tonneaux, sous pavillon tiers. Ces derniers ont été employés pour le transport des foins, bois de construction et à brûler, et pozzolane pour l'Algérie.

En 1839 on a compté 72 arrivages de bateaux à vapeur de commerce français, et 72 relâches de paquebots de l'administration des postes françaises.

La valeur des importations du port de Civita-Vecchia en 1839 s'élève à la somme de francs 10.951.945 et les exportations à celle de 2.340. 259. Ainsi l'importation dépasse l'exportation de 8.611.686.

La valeur des marchandises importées de France en 1839 s'élève à la somme de 4.150.325.

. . . . . [1]

Pour me conformer aux prescriptions

1. Beyle reproduit ici un tableau des marchandises importées de France, puis des marchandises importées d'Angleterre, de Sardaigne, de Toscane, de Naples, de Hollande, d'Espagne, de Tunis, — suivis de la comparaison avec les importations et exportations des années 1838 et 39, en totalité puis en détail pour la France, l'Angleterre, la Sardaigne, la Toscane, Naples, l'Espagne, l'Égypte.

de la circulaire du Département en date du 6 décembre 1839, je joins aux états du Commerce et de la Navigation, un tableau présentant les prix courants des principaux articles formant l'importation et l'exportation du port de Civita-Vecchia.

Quant à la variation du cours des changes on ne trouve à Civita-Vecchia ni bourse, ni banquiers ; les opérations sur les monnaies se font, le cas échéant, à Rome, à Livourne, à Naples, ou ici, en suivant les cours de Rome. Il n'y a pas même de changeur à Civita-Vecchia ; les étrangers qui y arrivent se trouvent dans l'embarras pour changer leur argent contre de la monnaie du pays.

Le littoral de la Méditerranée aux environs de Civita-Vecchia est exclusivement agricole ; les habitants aisés ont de la répugnance pour le commerce maritime ou tout autre.

La pièce de 5 francs a cours ici ; elle est évaluée à 92 baïoques, soit 18 2/5 baïoques le franc. Par conséquent l'écu romain vaut 5 fr. 43 c. Les pièces en or, de 20 fr., valent ici écus 3,71 baïoques (20 fr. 16 c.).

Toutes les opérations sur les monnaies sont fort chères ici.

En général, ce qu'il y a de mieux à faire pour un paiement de France à Rome, c'est d'envoyer ici des piastres effectives.

Je suis avec respect, Monsieur le Président du Conseil, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1499. — A

AU COLONEL RANDON [1]

Civita-Vecchia, le 26 Juin 1840.

Monsieur,

Je dois commencer par vous présenter des excuses ; vers la fin d'août 1839, je répondis à la lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire le 9 juin [2] ; mais je viens d'apprendre que ma lettre est restée dans le portefeuille de la personne qui s'était chargée de la remettre au ministère de la guerre.

Comme vous le dites fort bien, monsieur, les livres qui ne flattent personne, pas

1. A M. Randon, Colonel du deuxième Régiment de Chasseurs à cheval d'Afrique, à Oran.

2. Cette lettre, ayant trait au récit de la rencontre de Napoléon avec les troupes royales, à Lafrey, en 1815 racontée par Beyle dans ses *Mémoires d'un Touriste*, a été publiée dans la *Biographie des hommes du jour*, par Germain Sarut et B. Saint-Edme, 1841, tome VI. 1re partie, pp. 297-301 (*Note de l'édition Paupe.*)

même les appréciateurs littéraires, et dont les auteurs ont la vanité de penser qu'il y aura encore des lecteurs en France, vers 1880, ont peu de chance de voir une seconde édition. Si toutefois celui dont il est question avait cette chance, je m'empresserais de faire usage des excellents renseignements que vous voulez bien me donner. Dans le temps, je montai jusqu'au lac de Lafrey, j'interrogeai plusieurs habitants du village voisin, et j'écrivis leurs réponses dans le pré au milieu duquel je voudrais voir élever une grande pierre verticale de huit ou dix pieds.

Au reste, ce point d'histoire est si intéressant, que vous, monsieur, qui le connaissez si bien, pourriez écrire un récit de soixante ou quatre-vingts pages et, sinon livrer ce récit à l'impression, du moins le déposer dans la bibliothèque de Grenoble ou de toute autre ville.

J'ai l'honneur d'être, etc.

1500. — E

A M. THIERS

Civita-Vecchia, le 1er Juillet 1840.

Monsieur le Président du Conseil,

Le 29 juin, M. le Prince de Canino (Lucien Bonaparte) est mort à Viterbe.

M. le Prince de Canino se rendait de sa maison de Musignano à Florence ; il était accompagné de Mme la Princesse de Canino ; il fut forcé, il y a une quinzaine de jours, de s'arrêter à Viterbe, où il vient de mourir.

Je n'ai point été témoin du fait ; mais plusieurs personnes dignes de foi arrivées à Civita-Vecchia, ce matin, ont publié cette nouvelle. Je les ai interrogées moi-même.

La terre de Canino, érigée en principauté par Pie VII, est située sur la Fiora, à douze lieues de Civita-Vecchia, vers la frontière de la Toscane : elle peut valoir environ 400.000 écus (2.200.000 fr.).

Vers 1826, un paysan ayant découvert un tombeau rempli de vases dits étrusques, le Prince dont il était le fermier lui fit un

procès qu'il gagna, et entreprit des fouilles en grand. On tient pour certain, dans ce pays, que le Prince a vendu de ces vases pour 1.200.000 francs. On croit que les dettes absorberont les deux tiers des biens que laisse le Prince. Au moment de son décès, M. le Prince de Canino avait auprès de lui Mme la Princesse et sa fille Constance, âgée de quinze ans environ.

Son fils aîné, M. le Prince de Musignano, habite Rome et vivait mal avec son père.

Le Prince laisse quatre fils, savoir :

Charles, Prince de Musignano, à Rome.

Don Louis, à Florence.

Don Petro, } vivant à l'étranger, exi-
Don Antonio, } lés des Etats romains.

Et cinq filles, savoir :

Mme la Princesse Gabrielli, établie à Rome ;

Deux filles mariées, l'une à Bologne, l'autre en Angleterre ;

Donna Maria, mariée à M. Valentini de Canino.

et Donna Constanza, auprès de ses parents.

Je suis avec respect, Monsieur le Président du Conseil, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1501. — J

AU COMTE DE RAYNEVAL [1]

Civita-Vecchia, le 9 Août 1840.

Monsieur le Comte,

Je viens de faire partir, par le *Rhamsès*, le colis qui m'a été envoyé hier par l'Ambassade à l'adresse de M. Miège.

Voici ce que M. Fabreguettes m'écrit de Malte relativement aux affaires du Levant: «Malte 5 août. Pas de Bulletin aujourd'hui. M. Perier [2] a repassé par Malte ; il est assez content de Meh[emet] Ali qui paraît vouloir se montrer conciliant : mais le retour de Samy Bey, sans avoir rien fait à Constantinople, a fort contrarié le Vice-Roi. Il est passé par ici, il y a 8 jours, un courrier de cabinet anglais : on lui a donné de suite un steamer, et nous savons déjà que ce courrier, après avoir donné les dépêches à l'Amiral, a continué sa route pour Constantinople.

1. Le comte de Rayneval, ancien chef du cabinet Molé chargé d'affaires à Rome, avait en l'absence de l'ambassadeur, le Comte de Latour-Maubourg, pris le 6 juin 1840 la gérance de l'ambassade.

2. Il s'agit de Eugène Perier chargé par Thiers d'une mission auprès de Mehemet Ali.

« L'*Implacable*, vaisseau qui vient de Naples et qu'on disait devoir aller à Barcelone, a reçu hier, l'ordre de rallier l'Amiral dans le Levant. Pendant que nous faisons tout pour la paix, les Anglais voudraient-ils la guerre ? Il faut espérer que non...

« L'Amiral Lewis est de retour à Malte sur l'*Hydra*. C'est un déluge de bateaux à vapeur. »

Veuillez agréer, Monsieur le Comte, la nouvelle assurance de ma considération très distinguée.

H. Beyle.

P.-S. Le nommé Zitter a été embarqué sur le *Rhamsès*.

M. le Comte Raoul était à bord du bateau et a reçu la lettre qui lui était adressée.

1502. — A

A Mlle EUGÉNIE GUZMAN Y PALAFOX [1]

Civita-Vecchia, le 10 Août 1840.

Mademoiselle,

Vos lettres sont trop courtes et non datées ; les miennes ont le défaut contraire. A cause de vous, je ne puis penser à autre chose qu'aux événements de Barcelone. Il y a longtemps que j'ai vu que tout état qui change de gouvernement se donne des troubles pour quarante ans. Vous ne goûterez la paix en Espagne que quand tous les emplois seront occupés par les hommes qui, aujourd'hui, ont quinze ans, ou quatre ans de plus que vous. N'avez-vous pas onze ou douze ans ? peut-être treize ?

Ainsi, pendant toute votre vie vous verrez un petit accident, comme celui de Barcelone, arriver tous les quatre ans. Aimeriez-vous mieux être née vers 1750, sous le règne ridicule de..... (Ce roi est si obscur que je ne sais pas son nom). Quant

1. Depuis Comtesse de Montijo et Impératrice des Français.

à moi, je rends grâces à Dieu d'être entré, avec mes pistolets soigneusement chargés et amorcés, à Berlin, le 26 octobre 1806. Napoléon prit, pour y entrer, le grand uniforme de général de division. C'est peut-être la seule fois que je le lui ai vu. Il marchait à vingt pas en avant des soldats ; la foule *silencieuse* n'était qu'à deux pas de son cheval ; on pouvait lui tirer des coups de fusil de toutes les fenêtres. La promenade des Tilleuls, par laquelle il entra, est comme la Rambla de Barcelone. Si j'étais né sous le ridicule Louis XV, le 26 octobre 1806 je me serais promené tout fier d'un habit de soie gris, rayé de violet, sur le boulevard, faisant le fat.

Je vais vous envoyer un livre de Varchi, qu'on m'annonce depuis quinze jours ; c'est l'*Histoire du siège de Florence* en 1530. La garde nationale de Florence se défendit un an, et se fit tuer dix mille hommes. Il y eut un héros, génie à comparer à Napoléon : ce fut un négociant, nommé Ferruci. Par haine pour les villes qui se révoltent, personne n'a parlé de Ferruci. J'ai vu une de ses lettres, écrite la veille de la bataille où il fut tué. La ville de Florence fut trahie par l'infâme Malatesta, qu'elle avait nommé général en chef et qui était fort brave ; il mourut, l'année suivante, de *mépris*.

Donc, ne prenez pas au tragique les accidents comme celui de Barcelone.

J'ai trouvé des médailles en bronze d'Auguste, Tibère, Néron, etc. Les douze ou quinze premiers empereurs romains avaient cent vingt millions de sujets. Vous en entendrez parler toute votre vie. Auguste fut le coquin le plus fin ; Tibère, à demi-fou de tristesse, fut un grand prince ; Trajan fut le seul homme à comparer à Napoléon, après César. Regardez bien leurs portraits. Je crains que vos yeux et ceux de mademoiselle Paquita ne soient gâtés par les lithographies et les keepsakes. Les portraits à demi-effacés des empereurs romains sont en général des chefs-d'œuvre de dessin.

La révolution qui a suivi la mort de Ferdinand VII a diminué votre fortune de moitié. Tâchez de vous accoutumer à ce chagrin. La gelée, en Russie, me fit tomber les cheveux sur le front ; je passai quinze jours à m'accoutumer à cette laideur, et puis je n'y pensai plus. Efforcez-vous de vous habituer au million de *réaux* que vous coûte la création du gouvernement de la *méfiance.*

(Deux chambres délibèrent un budget, et disent aux sept ministres nommés par le *King :* « Je me défie de vous ; vous dites qu'un canon coûte quatre mille francs ;

je pense qu'il ne coûte que trois mille cinq cents francs, et que vous volez cinq cents francs, pour devenir riche comme M. de Talleyrand. »)

Il n'est pas en votre pouvoir de regagner ce million de réaux ; le mieux serait de n'y plus penser. Vous aurez un effort de ce genre à faire à quarante-cinq ans, c'est-à-dire à l'époque des premières atteintes de la vieillesse. Alors les femmes achètent un petit chien anglais, et parlent à ce chien. J'aimerais mieux acheter mille volumes ; moi, je compte passer la vieillesse, si j'y arrive, à écrire l'histoire d'un homme que j'aimai, et à dire des injures à ceux que je n'aime pas. Si le livre est ennuyeux, dix ans après moi, personne ne saura que j'ai écrit. Mais il ne faut pas qu'une femme écrive. Inventez donc une occupation pour votre vieillesse. Pensez à toutes ces choses dix ans avant qu'elles arrivent. Pensez au chagrin que vous donnera le comte de S....

1503. — A

A MADAME MARIE BONAPARTE VALENTINI [1], A CANINO (États Romains)

Civita-Vecchia, le 14 Août 1840.

Madame,

J'ai à vous témoigner toute ma respectueuse reconnaissance pour la lettre que vous avez bien voulu m'écrire. Les deux journaux que je reçois, le *Commerce* (de l'opposition) et le *Siècle* (un peu vendu), sont à votre service. Les petits résumés politiques de la *Revue de Paris*, dévouée au ministère, sont, dit-on, d'un homme d'un vrai talent, M. Rossi (de Carrare) [2], qu'on a fait pair.

J'ai aussi à mettre à vos pieds, Madame, l'offre de quelques livres parmi lesquels quelques romans pourront faire oublier les événements de ce monde si vilain, et dont vous sentez si bien les bassesses dans un sonnet vraiment noble que vous écri-

1. Fille de Lucien Bonaparte, voir la lettre à Thiers du 1er juillet 1840.

2. Pellegrino Rossi, futur ambassadeur de Louis-Philippe et ministre de Pie IX ; il était né à Carrare.

viez quand j'eus l'honneur de vous rencontrer ; je désirerais bien en voir quelques-uns.

Agréez, Madame, l'hommage du dévouement le plus respectueux, etc., etc.

1504. — J

AU COMTE DE RAYNEVAL [1]

Civita-Vecchia, le 14 Août 1840.
à 6 h. ½ du matin.

Monsieur le Chargé d'Affaires,

MM. les officiers du bateau à vapeur *le Mentor*, qui arrive à l'instant, portent des nouvelles fort curieuse. Je crois devoir vous envoyer par estafette l'énorme paquet qui porte votre adresse.

Rien de nouveau en ce pays-ci, si ce n'est la joie des marchands de blé et l'arrivée d'un nouveau commissaire de police qui chasse les pauvres et réprime les folles prétentions des faquins du port. J'ai sollicité pendant un an un tarif applicable aux travaux de ces messieurs ; enfin on l'exécute sévèrement.

1. Lettre déjà publiée par Mme Marie-Jeanne Durry : *Une lettre inédite de Stendhal*. Éditions du Stendhal-Club, n° 1924.

Je pense qu'il est possible que les journaux ne parlent pas de l'étrange nouvelle que je tiens de MM. les officiers du *Mentor*.

Les Anglais auraient voulu débarquer le Prince Louis à Boulogne. On aurait fait feu sur le bateau à vapeur, il y aurait eu trois ou quatre morts. Le Prince aurait été fait prisonnier et la Chambre des Pairs serait convoquée. On dit le Général Montholon compromis ainsi que M. de Vaudrey.

Une telle folie est tellement surprenante que je ne compte pas beaucoup sur les détails [1].

Veuillez agréer, Monsieur, la nouvelle assurance de ma considération très distinguée.

H. Beyle.

P.-S. — Je soignerai l'expédition des lettres jointes à votre dépêche du 13 août.

1. Cette tentative de débarquement avait eu lieu le 6 août et Beyle ignorait encore que tous les journaux du 7 l'avaient divulguée.

1505. — A

A Mme VIRGINIE ANCELOT, A PARIS

Civita-Vecchia, le 1er Septembre 1840.

PERMETTEZ, Madame, que je vous présente M. Ubaldino Peruzzi, jeune Florentin qui va passer quelques années à Paris. Le Dante fait un bel éloge de son grand-père et, pour ne pas déchoir, il s'est donné une brillante éducation ; il parle le français de façon à sentir toutes les grâces de votre conversation.

Savez-vous, madame, qu'un journal de Naples, vers septembre 1839, offrait aux dilettanti de cette grande ville une description de vos mercredis ? Il y avait plusieurs fragments de votre conversation et même un superbe bon mot de mademoiselle votre fille [1]. Je me recommande au souvenir de la belle recluse, et compte lui faire la cour à mon retour à Paris, vers 1845.

Je vous écris d'une petite maison de campagne, à une lieue de Civita-Vecchia, où je ne possède que de gros papier offi-

1. Sur Edmée Ancelot et les pages qu'elle a laissées sur Stendhal dans ses Souvenirs, cf. Henri Martineau : *Stendhal et le salon de Mme Ancelot*. Paris, Le Divan, 1932.

ciel. A propos d'officiel, j'oubliais de vous dire que M. Ubaldino Peruzzi est neveu du ministre de Toscane à Paris. Et moi je serais plus heureux qu'un ministre si je paraissais aux mercredis. — Je présente mes petits compliments aux anciens du lieu qui se souviennent encore de moi.

H. BEYLE.

P.-S. — Cet effroyable papier de cuisine me fait rougir. Quel papier à mettre sous les yeux de la dixième Muse ! O Apollon !

1506 [1]

A M. ABRAHAM CONSTANTIN, A GENÈVE [2]

[9 *Septembre* 1840.]

...LES autres ne savent que dire, prêtez-leur tous les articles déjà publiés.

Taillez un crayon et mettez sur les

1. Ce fragment de lettre, retrouvé dans les papiers de Constantin, a été publié par Mlle Danielle Plan dans son livre : *A. Constantin, peintre sur émail et sur porcelaine.* Éditions de Genève, 1930.

Cette lettre a dû être écrite, environ le 9 septembre 1840, au lendemain de la publication des *Idées italiennes.*

2. A Monsieur, Monsieur le Chevalier Constantin, Peintre d'histoire, Genève.

ex[emplaires] à donner, à la liste des 50 p[eintres] à voir :

Michel-Ange mort en 1564 (ils ont mis 1519).

Ajoutez : Luini et Salai, comme monnaie de Léonard de Vinci.

M. le Comte Lozano sculpteur médiocre. (M. le C. L. sculp*ture* médiocre).

Envoyez-moi la boîte à cachou avec temple de Vesta, ou tout autre. Je suis pressé, la boîte actuelle s'ouvre toute seule, et le cachou tombe.

Votre livre est quelquefois tranchant. Osez dire dans le monde les choses sévères et *vraies* que vous avez imprimées. Pénétrez-vous de votre ouvrage et annoncez pire pour l'histoire des Arts de 1800 à 1840. M. Gé[rard] [1] a dû vous mettre en relations avec les MM. Chasles, Barrière et Cie pour les Pendentifs du Panthéon. Le Barrière est bien commun et bien ridicule en en parlant dans les *Débats* du jeudi 27 août. Cependant un tel art[icle] ferait bien pour les *Idées*. J'écrirai à l'excellent D[i] F[iore]. Mes respects à Mme Marin, à Mlle votre sœur. Rappelez-moi au souvenir de MM. Marin, de M. votre frère. Ayez un article même en envoyant à Londres. La R[evue] de Genève est res-

1. Henri Gérard, neveu du peintre.

pectée, cela ôtera au Barr[ière] de Paris la crainte de dire des sottises. Revenez bien vite travailler.

Après le *Sodoma* mettez la Farnesina, on a mis ce mot au voisin. Pour vous soutenir à Paris, rappelez-vous le mot de M. Lat[our]-Maub[ourg] sur Mme Jakoto [1]. Mettez à la poste tout simplement les lettres où vous me.....

1507. — E

A M. THIERS

Civita-Vecchia, le 12 Septembre 1840.

Monsieur le Président du Conseil,

M. Tranquilli, agent consulaire à Sinigalia, m'a adressé, comme de coutume, le tableau de la foire de Sinigalia ; je le transmets ci-joint à Votre Excellence.

Il résulte de ce document que les marchandises, apportées en 1840 à la foire de Sinigalia, s'élèvent à une valeur de 60.493.610 francs.

1. Mme Jacquotot, peintre de la manufacture de Sèvres

Savoir :

La France figure dans ce tableau pour une valeur de 16.323.000 francs.

. . . . . [1]

Les négociants sont fort satisfaits de cette foire ; la Grèce, les îles Ioniennes et Naples ont beaucoup acheté.

Je suis avec respect, Monsieur le Président du Conseil, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1508. — E

A M. THIERS

Civita-Vecchia, le 13 Septembre 1840.

Monsieur le Président du Conseil,

Depuis un mois on disait ici que l'on va réparer les fortifications de Civita-Vecchia et d'Ancône.

Avant-hier 11 septembre, à 9 heures du soir, sont arrivés à la forteresse 17 che-

1. Suit un tableau des autres pays et de la valeur pour laquelle ils figurent, et un tableau des principaux produits français avec la valeur de chacun ; enfin les prix comparés des marchandises totales en 1840 et en 1839 et des marchandises françaises dans les mêmes années.

vaux d'artillerie attelés à des pièces de canon ou à des charrettes. Comme les portes de la ville étaient fermées à cette heure, et que la citadelle est hors de la ville, on ne sait point ce qu'ont amené ces 17 chevaux : il paraît qu'on a voulu environner cette opération de mystère.

M. le lieutenant-colonel Stewart, commandant l'artillerie à Rome, est arrivé hier 12, avec plusieurs officiers de cette arme. On dit que 30.000 écus (163.000 fr.), — d'autres disent seulement 13.000 écus (70.650 fr.) — vont être consacrés à réparer les fortifications de Civita-Vecchia et d'Ancône.

Le gouvernement a voulu réorganiser la Garde nationale volontaire de Rome, afin de pouvoir disposer de la garnison actuelle et l'envoyer à Civita-Vecchia et à Ancône. En 1821, lors de la révolution de Naples, le gouvernement fit un appel aux habitants de Rome pour former la garde nationale ; le nombre des volontaires excéda de beaucoup celui dont on avait besoin.

On fit un second appel en 1831, à l'époque du mouvement de Bologne et des Romagnes ; le résultat fut également satisfaisant.

On vient de faire un troisième appel ; seize hommes se sont présentés, de façon qu'on prétend que le gouvernement songe

à rendre obligatoire, à Rome, le service de la garde nationale.

L'affaire d'Ancône a fait beaucoup de bruit ces jours-ci ; le ministère connaît sans doute la vérité mieux que moi. On dit ici que les habitants d'Ancône, apercevant une voile, crurent voir un bâtiment de guerre français, et se réunirent en tumulte pour le recevoir en chantant la *Marseillaise*.

On prétend que l'on va construire à Civita-Vecchia, sur le *brise-lames* (bâti par Trajan pour protéger le port contre le vent de *libeccio*, sud-ouest), une batterie à fleur d'eau. Il serait plus utile de défendre par un glacis les murs de la citadelle que les vaisseaux ennemis voient à la sortie des fondations. On va de plus terminer les travaux défensifs de la Porte Romaine.

Les canons qui garnissent les murs de Civita-Vecchia sont la plupart sur des affûts qui seraient hors de service au second ou au troisième coup. Je ne crois pas que cette ville se défendît contre une attaque française ; mais le bruit public prétend qu'en cas de besoin, elle serait remise, ainsi qu'Ancône, à une garnison autrichienne.

La garnison de Civita-Vecchia se compose d'un bataillon fort de 600 hommes, vrais conscrits, bien commandées par le

chef de Bataillon Bini qui a fait la guerre avec distinction.

Les bruits de guerre font suspendre les transactions du commerce.

Je suis avec respect, Monsieur le Président du Conseil, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1509. — J

AU COMTE DE RAYNEVAL, A ROME

Civita-Vecchia, le 18 Septembre 1840.

Monsieur le Chargé d'Affaires,

Vous saurez sans doute mieux que moi ce qui s'est passé à Alexandrie le 28 août. Mais je me souviens de la maxime qui régnait jadis dans le bureau de l'Empereur ; il faut avoir le courage de braver le ridicule et de donner une nouvelle déjà connue. Celle-ci est importante.

Le 28, le Pacha a fait appeler auprès de lui Rifaat-Bey et les Consuls des quatre puissances signataires du Traité de

Londres, il leur a dit qu'il acquiesçait aux conditions de ce traité si on voulait lui laisser le Gouvernement de toute la Syrie sa vie durant.

Des courriers ont été expédiés sur-le-champ à Constantinople pour demander des instructions. On écrit d'Alexandrie, du 30 août, date du départ du *Papin*, que les amiraux Stopford et Napier n'avaient plus rien tenté et que tout était tranquille.

Le Papin a ramené M. Walewski [1]. On écrit de Paris, le 11 août, que les ouvriers n'avaient pas encore cessé de donner des inquiétudes ; le 5 p. % a été tombé (*sic*) à 103 fr. 50 c. et le 3 à 71 fr. 50 c.

En Espagne tout est désordre. On avait répandu à Livourne, pour la vingtième fois, la nouvelle ridicule de la mort du Roi.

J'attends demain, par le paquebot de Malte, la confirmation de la fin de la guerre. L'Europe aura vu que nous ne sommes pas morts. On travaille aux fortifications.

Agréez, Monsieur le Chargé d'Affaires, l'assurance de ma considération la plus distinguée. H. BEYLE.

1. Walewski, fils naturel de Napoléon Ier, futur ministre des Affaires Étrangères de Napoléon III, fut chargé par Thiers, après le traité anglo-russo-austro-prussien du 15 juillet 1840, d'une mission auprès de Mehemet Ali. Il partit par *le Tartare* et revint par le *Papin*. (Cf. l'Étude de M. F. Charles-Roux : *la Mission Walewski en Égypte*, parue dans la Revue historique.)

1510. — E

A M. THIERS

Civita-Vecchia, le 19 Septembre 1840.

Monsieur le Président du Conseil,

QUOIQUE personne ici ne doute du maintien de la paix, je crois devoir compléter la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence le 13 du courant (direction politique). Je n'ai pu avoir qu'aujourd'hui l'état exact de la force armée existant à Civita-Vecchia :

A l'époque du 15 septembre 1840, il y avait dans cette place :

470 chasseurs du bataillon dit zamboni,
140 Cie de ligne, dite correctionnelle,
16 dragons,
60 artilleurs chargés de la garde de la forteresse,

———

686 hommes pour lesquels on distribue chaque jour, à Civita-Vecchia, 665 rations de pain (chacune de 2 livres romaines de 12 onces). Les officiers ne prennent pas de ration.

Il y a, en outre, de station, à Civita-Vecchia : 120 hommes dits *Guardia Ciurme*,

qui sont chargés de la surveillance de 1.380 forçats détenus dans

le port	120
Carabiniers.	15
Gardes de finance . . .	20
	155
Chasseurs, dragons, etc., d'autre part.	686
En tout.	841 hommes

existant à Civita-Vecchia.

Il existe le long de la côte, sur une ligne de 21 lieues environ, de la Tour *Flavia*, 11 lieues à l'est de Civita-Vecchia, jusqu'à la Tour de *Graticciate*, à 10 lieues à l'ouest, extrême frontière avec le grand-duché de Toscane, 225 hommes appartenant à la garnison de Civita-Vecchia, la plupart chasseurs et artilleurs.

Ces soldats sont distribués à l'est, sur une côte de 11 lieues, aux points suivants :

1. La tour Flavia ;
2. — — Palo ;
3. — — Santa Severa ;
4. — — Santa Marinella ;
5. — — Chiaruccia ;
6. — — Marangone ;

Et à l'ouest, sur 10 lieues de côte :

1. La tour Valdalisa ;
2. — — St-Agostino ;

3. La tour Porto Clementino, de Corneto;
4. — — de Pian-di-Spille ;
5. — — de Montalto ;
6. — — de Graticciate, extrême frontière des Etats Romains.

Le fournisseur de Civita-Vecchia envoie tous les trois jours, hors de la ville, 675 rations de pain, pour la distribution aux divers points ci-dessus.

J'apprends de bonne source que la somme affectée, par le gouvernement de Sa Sainteté, à la mise en état de défense des deux places de Civita-Vecchia et d'Ancône, s'élève à 40.000 écus (217.391 fr.). Le ministère aura su par ses agents plus rapprochés de Forli, que S. E. le cardinal Spada, légat à Forli, ayant provoqué, par des démarches hors de saison, la démission du corps municipal de cette ville, et aucun habitant ne s'étant présenté pour les réélections indiquées, le gouvernement de Sa Sainteté a engagé ce cardinal à entreprendre un voyage pour sa santé vers Bologne. Ce petit événement fournit aux conversations des Romagnes, pays où l'on s'occupe beaucoup des bruits de guerre.

Je suis avec respect, Monsieur le Président du Conseil, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1511. — E

A M. THIERS

Civita-Vecchia, le 22 Septembre 1840.

Monsieur le Président du Conseil,

La baisse des fonds à 100 fr. 60 agite un peu le commerce de cette ville. Le blé valant 8 écus le rubbio, et s'étant vendu de 15 à 20 écus du temps de l'Empire, ces pays agricoles désirent la guerre mais sans y croire.

Les travaux des fortifications de Civita-Vecchia ont redoublé d'activité ; il y a six ateliers ; on cherche à cacher le nombre des ouvriers employés. M. le colonel Stewart, colonel d'artillerie, directeur des travaux, a reçu des reproches très vifs pour sa lenteur ; il fait pourtant tout ce qui lui est possible avec de tels ouvriers, forçats pour la plupart. Je ne mets pas sous les yeux de Votre Excellence le détail des travaux des fortifications, qui, je pense, n'offre aucun intérêt à Paris.

Les politiques du pays supposent qu'à Rome on craint des mouvements à Bologne, à Fano et à Ancône. En cas de malheur, on se retirerait à Civita-Vecchia,

pendant ce danger qui ne pourrait durer que quelques jours. On ferait protéger Rome par une garnison autrichienne à Civita-Vecchia. Telle est l'opinion qu'on a, ou qu'on affecte, à Rome.

Dans la certitude de la paix, ces bruits sont de peu d'intérêt.

Je suis avec respect, Monsieur le Président du Conseil, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1512. — E et N

A L'AMIRAL ROUSSIN [1]

Civita-Vecchia, le 22 Septembre 1840.

Monsieur l'Amiral,

Il y a un an environ que Méhémet-Ali fit hommage à Sa Sainteté de deux colonnes d'albâtre et de quelques blocs de marbre.

Ces objets sont destinés à Saint-Paul-hors-des-murs, magnifique église brûlée en 1823, et dont la reconstruction avance rapidement.

1. Cette même lettre, sauf son P.-S., a été adressée ce même jour à M. Thiers, Ministre des Affaires Étrangères.

Trois tartanes, petits bâtiments à voile latine, ont appareillé ce matin pour aller chercher les colonnes dans les environs d'Alexandrie. Ce sont :

La Fedelta, de 53 tonneaux, 18 hommes d'équipage.

Le Saint-Pierre, 68 tonneaux, 9 hommes.

Le Saint-Paul, 68 tonneaux, 9 hommes.

Ces tartanes portant pavillon romain ont été nolisées par le gouvernement de Sa Sainteté. *La Fedelta* a été repeinte. Ces bâtiments sont commandés par un capitaine, M. Cialdi, marin estimé qui a fait plusieurs voyages en Amérique, circonstance fort rare parmi les marins de ce pays. M. Cialdi est secondé par un lieutenant (M. Caraman, Ragusais, bon marin), et par des aspirants. Plusieurs officiers de génie et d'artillerie ont eu la permission de faire le voyage. Ces Messieurs dessinent fort bien.

D'après une décision de Sa Sainteté, avant de se rendre à Alexandrie ces bateaux mouilleront dans un des ports de la Syrie et les équipages iront visiter Jérusalem.

Ces tartanes se rendent d'abord à Malte pour se pourvoir de plusieurs objets nécessaires à la mer.

Je suis avec respect, etc...

H. Beyle.

P.-S. — Toute la marine de Sa Sainteté consiste en brick (trouvé en 1815, il était alors goélette) et en *garde-port* perancelle portant une pièce de canon.

1513. — A

A MONSIEUR...

Civita-Vecchia, le 29 Septembre 1840.

Monsieur,

Je vous prie de mettre dans le paquet du ministère les deux lettres ci-jointes écrites par moi, et de faire parvenir à monsieur le consul de Barcelone, vous priant de mettre les frais à mon compte. Je pense que le bateau à vapeur se chargera de la lettre pour Barcelone.

Je recommande à votre obligeance les journaux si intéressants dans... [1].

Agréez l'hommage de la considération la plus distinguée.

H. Beyle.

1. Un mot illisible.

1514. — G

A M. DE BALZAC [1]

I

Civita-Vecchia, 16 Octobre 1840.

J'AI été bien surpris [2], Monsieur, de l'article que vous avez bien voulu consacrer à la *Chartreuse*. Je vous remercie des avis plus que des louanges. Vous avez senti une pitié exagérée pour un orphelin abandonné dans la rue. Je pensais n'être pas lu avant 1880. Il aurait fallu pour être quelque chose obtenir la

1. Stendhal avait reçu le 15 octobre la *Revue Parisienne* du 25 septembre 1840 qui contenait sur la *Chartreuse de Parme* un très long et important article de Balzac. Il n'est pas exagéré de dire qu'il en fut bouleversé. Jamais un confrère de cette taille ne lui avait adressé de tels éloges. Dès le lendemain, il se mit à lui répondre. Il y passa plusieurs jours et sa lettre ne partit que le 29 octobre. Les papiers de Stendhal conservent trois brouillons différents de ces essais de réponse, le premier et le dernier entièrement de sa main, le second de celle d'un copiste avec des corrections manuscrites de Beyle. Romain Colomb, lorsqu'il publia la *Correspondance*, amalgama la troisième version avec la seconde, en y ajoutant encore quelques phrases de la première, pour former un petit centon fort adroit. Dans l'ignorance où nous sommes du texte exact que reçut Balzac, nous donnons intégralement les trois brouillons dans leur ordre, et à la suite.

2. En note, au coin de la première page : « Dire : la Revue reçue la veille de la date de la réponse. »

main de Mlle Bertin (qui a fait une musique sur les paroles de M. Victor Hugo).

J'ai reçu la revue hier soir, et ce matin je viens de réduire à quatre ou cinq pages les cinquante-quatre premières pages du premier volume de la *Chartreuse*.

J'avais le plaisir le plus vif à écrire ces cinquante-quatre pages, je parlais des choses que j'adore, et je n'avais jamais songé à l'*art* de faire un roman. J'avais fait dans ma jeunesse quelques plans de romans, et écrivant des plans je me glace.

Je compose vingt ou trente pages, puis j'ai besoin de me distraire, un peu d'amour, quand je puis ou un peu d'orgie ; le lendemain matin j'ai tout oublié, et lisant les trois ou quatre dernières pages du chapitre de la veille, le chapitre du jour me vient. J'ai dicté le livre que vous protégez en soixante ou soixante-dix jours. J'étais pressé par les idées.

Je ne me doutais pas des règles. J'ai un mépris qui va jusqu'à la haine pour La Harpe. J'ai tiré les jugements portés sur ce livre, à mesure que j'avançais, de l'*Histoire de la peinture*. M. de La Harpe et ses sectateurs vivants, je les compare aux peintres froids après 1600. Et à l'exception de ceux que vous aimez je pense que personne ne se doutera de leurs noms vers 1950. De ceux que nous avons

vus, je ne vois avec une meilleure chance que Prudhon et l'*Hospice de Jaffa*, de Gros.

Je vais faire paraître au foyer de l'Opéra Rassi, Borbone, etc. Ces messieurs sont envoyés à Paris par le prince de Parme en qualité d'espions. Le milanais *serré* qu'ils parlent attire l'attention de Fabrice.

N'est-ce pas un moyen d'annoncer les personnages ?

Enfin tout en mettant beaucoup de vos aimables louanges sur le compte de la pitié pour un ouvrage inconnu, je suis d'accord sur tout excepté sur le style. N'allez pas croire que ce soit excès d'orgueil. Je ne vois qu'une règle : le style ne saurait être trop *clair*, trop *simple*. Les idées sur les ..... étant inconnues aux enrichis, aux fats, etc..., etc., on ne saurait les écrire trop *clairement*.

Le beau style de M. de Chateaubriand me sembla ridicule dès 1802. Ce style me semble dire une quantité de petites faussetés.

Vous me croirez un monstre d'orgueil, Monsieur, si j'ose vous parler du *style*. Voici un auteur peu connu [1] que je porte aux nues et qui veut être loué même pour son style. D'un autre côté il ne faut rien

1. Stendhal avait d'abord écrit : inconnu.

cacher à son médecin. Je corrigerai le style, et je vous avouerai que beaucoup de passages de narration sont restés tels que je les ai dictés, sans correction aucune.

Pour que vous n'ayez pas horreur de mon esprit, je suis obligé d'entrer dans quelques détails.

Je lis fort peu ; quand je lis pour me faire plaisir, je prends les *Mémoires* du maréchal Gouvion Saint-Cyr. C'est là mon Homère. Je lis souvent l'Arioste. Deux seuls livres me donnent la sensation du *bien écrit* : les *Dialogues des Morts* de Fénelon, et Montesquieu.

J'ai horreur du style de M. Villemain, par exemple, qui ne me semble bon qu'à dire poliment des injures.

Voici le fond de ma maladie : le style de J.-J. Rousseau, de M. Villemain, ou Mme Sand, me semble dire une foule de choses qu'il ne *faut pas dire*, et souvent beaucoup de *faussetés*. Voilà le grand mot lâché.

Souvent je réfléchis un quart d'heure pour placer un adjectif avant ou après son substantif. Je cherche à raconter : 1° avec vérité ; 2° avec clarté ce qui se passe dans un cœur.

Je crois voir depuis un an qu'il faut quelquefois délasser le lecteur en décrivant le paysage ou les habits, etc. Quant à

la beauté de la phrase, à sa rondeur, à son nombre (comme l'oraison funèbre dans *Jacques le Fataliste*), souvent j'y vois un défaut.

Comme en peinture, les tableaux de 1840 seront ridicules en 1880 ; je pense que le style poli, coulant et ne disant rien de 1840 sera fort vieilli en 1880 ; il sera ce que les lettres de Voiture sont pour nous.

Quant au succès contemporain je me suis dit, depuis l'*Histoire de la Peinture*, que je serais un candidat pour l'Académie si j'avais pu obtenir la main de Mlle Bertin (auteur d'une musique avec des paroles de M. Victor Hugo).

Je pense que dans cinquante ans quelque ravaudeur littéraire publiera des fragments de mes livres qui peut-être plairont comme sans *affectation* et peut-être comme *vrais*.

En dictant la *Chartreuse*, je pensais qu'en faisant imprimer le premier jet, j'étais plus vrai, plus *naturel*, plus digne de plaire en 1880, quand la société ne sera plus pavée d'*enrichis grossiers*, et prisant avant tout les *noblions* justement parce qu'ils sont *ignobles*. La fable du Bocalin... *il Cuculo a piu metodo*.

Je le répète, la perfection du *français*, pour moi, ce sont les *Dialogues des morts* de Fénelon, et Montesquieu. Quant à la per-

fection de la narration, c'est l'Arioste. Les pédants lui ont préféré le Tasse qui tombe tous les jours.

Je vous dirai une absurdité : beaucoup des passages de la duchesse Sanseverina sont copiés du Corrège. M. Villemain me semble Pierre de Cortone.

Je n'ai jamais vu Mme de Belgio[joso]. J'ai beaucoup vu Rassi qui était allemand.

J'ai fait le prince [1] d'après la cour de Saint-Cloud, que j'habitais en quelque sorte en 1810 et 11.

Je prends un des êtres que j'ai connus et je me dis : avec les mêmes habitudes contractées dans l'art d'aller tous les matins à la *chasse du bonheur*, que ferait-il s'il avait plus d'esprit ? J'ai vu M. de Met[ternich], alors à Saint-Cloud, portant un bracelet des cheveux de Caroline Murat. J'écrivais pour M. le comte D[aru], qui était obligé de me dire les secrets pour que je puisse le soulager dans son énorme travail.

Napoléon envoya un soir demander pourquoi on riait tant à la chancellerie.

1. Stendhal avait d'abord écrit : « Je n'ai pas eu de modèle pour le Prince. »

Napoléon en N, le salon de M. D. en C.

J'ai fait la *Chartreuse*, ayant en vue la mort de Sandrino, fait qui m'avait vive-

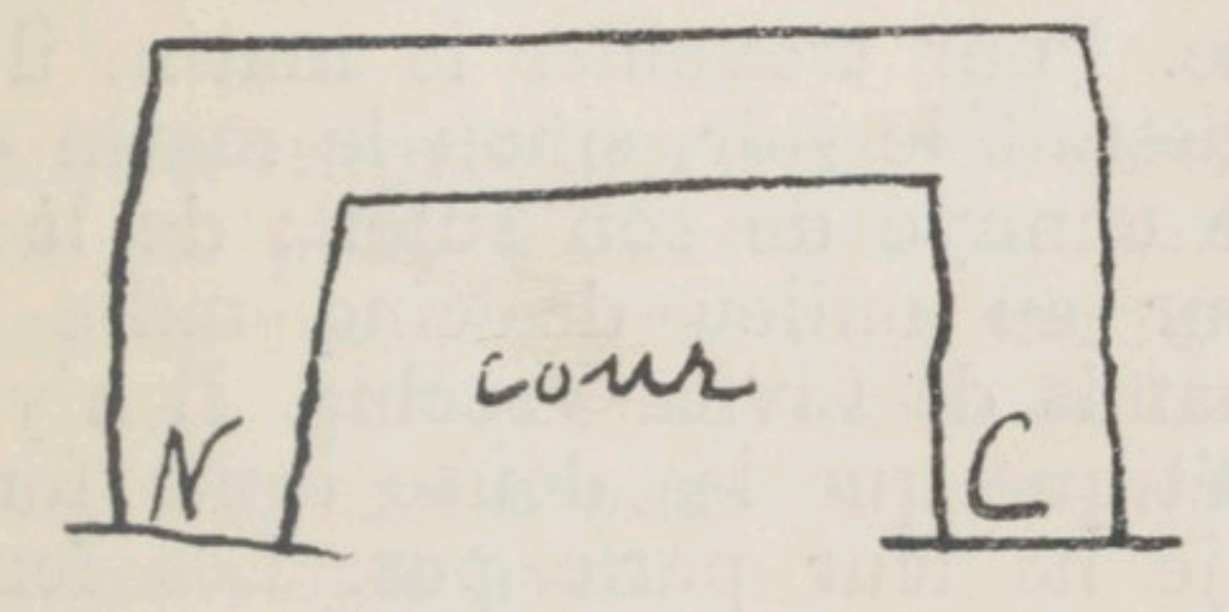

ment touché dans la nature. M. Dupont m'a ôté la place de la présenter.

Je m'étais dit : Pour être un peu original en 1880, après des milliers de romans, il faut que mon héros ne soit pas amoureux au premier volume, et qu'il y ait deux héroïnes.

Je n'ai nullement pensé au *non exequatur* [1] de M. de Metternich. Je n'ai jamais aucun regret à tout ce qui ne doit pas arriver. Je vous avouerai que je place mon orgueil à avoir un peu de renom en 1880 ; alors on parlera peu de M. de Metternich et encore moins du petit prince. La mort nous fait changer de rôle avec ces gens-là. Ils peuvent tout sur nos

1. Stendhal avait d'abord écrit : *à me venger de.*

corps pendant leur vie, mais à peine mort le silence les envahit. Qui parle de M. de Villèle, de Louis XVIII ? de Charles X un peu plus : il s'est fait chasser.

Voici mon malheur : trouvez-moi un remède. Pour travailler le matin, il faut être distrait le soir, sinon le matin on se trouve ennuyé de son sujet ; de là mon malheur au milieu de cinq mille épais marchands de Civita-Vecchia. Il n'y a là de poétique que les douze cents forçats, mais je ne leur parle pas. Les femmes rêvent aux moyens de se faire donner un chapeau de France par les maris.

Vos remarques m'ont fait relire avec plaisir quelques passages de la *Chartreuse.*

Comment vous amuser un peu, en échange de toute la surprise et de tout le plaisir que m'a fait la revue ? En vous envoyant une lettre sincère, en lieu et place d'une lettre polie et bonne à montrer, où j'aurais glissé mon enthousiasme pour Mme de Mortsauf (*le lys dans la vallée*) et pour *le Père Goriot.*

Prenez garde à un mot que j'ai entendu sur le charmant Wendermere. Prenez garde au moment où vos rédactions en seront *out written themselves.* La saveur de nouveauté est délicieuse dans les trois premiers numéros.

Le style de Walter Scott, vous l'avez à

Paris, c'est le style bourgeois de M. Delécluze, auteur de *Mlle de Liron*, qui n'est pas mal [1].

II [2]

J'ai été bien surpris hier soir, Monsieur. Vous avez eu pitié d'un orphelin abandonné dans la rue. Je pensais n'être pas lu avant 1880, quelque ravaudeur littéraire aurait trouvé ces pages trop simples dans quelque vieux livre.

Rien de plus facile, Monsieur, que de vous écrire une lettre polie, comme nous en savons faire, vous et moi ; mais comme votre procédé est unique, je veux vous imiter et vous répondre par une lettre sincère.

J'ai reçu la Revue hier soir et ce matin j'ai réduit à quatre ou cinq pages les cinquante-quatre premières pages de la *Chartreuse*. J'avais trop de plaisir à parler

1. Dans un coin du brouillon primitif, Stendhal a écrit : « J'écris si mal quand j'écris à un homme d'esprit, mes idées sont réveillées si rapidement, que je prends le parti de faire transcrire ma lettre. »

2. En tête, de la main de Beyle : « La réponse part le 30 octobre 40. — 2e réponse allégée. — Première lettre remplie d'Égotisme. Particularités sur la composition de *la Chartreuse*. — Le 29, je coupe l'égotisme, je fais une seconde lettre plus légère.

« Égotisme effroyable, ne jamais envoyer la vérité aussi nue, elle est ridicule. Ne jamais se presser d'envoyer, se méfier de la vérité. »

de ces temps heureux de ma jeunesse ; j'éprouvai bien ensuite quelques remords, mais je me consolai par les premiers demi-volumes, si ennuyeux, de notre père Walter Scott et par le long préambule de la divine *Princesse de Clèves*.

J'ai fait quelques plans de romans, par exemple *Vanina* ; mais faire un plan me glace. Je dicte 25 ou 30 pages, puis la soirée arrive, et j'ai besoin d'une forte distraction ; il faut que le lendemain matin j'aie tout oublié ; en lisant les trois ou quatre dernières pages du chapitre de la veille, le chapitre du jour me vient.

Je vous avouerai que bien des pages de la *Chartreuse* ont été imprimées sur la dictée ; je croyais par là être simple, non contourné (le contourné est mon horreur), vous m'avez persuadé de m'en repentir, et je dirai comme les enfants : je n'y retournerai plus.

Il y eut soixante ou soixante-dix dictées et je perdis tout le morceau de la prison que je fus obligé de refaire. Que vous font ces détails ? Mais je nourris le noir projet de vous demander des conseils la première fois que nous nous rencontrerons sur le boulevard. Faut-il conserver Fausta, épisode devenu trop long ? Fabrice veut montrer à la duchesse qu'il n'est pas capable d'amour.

J'ai un mépris qui va jusqu'à la haine pour les La Harpe.

A mesure que j'avançais dans la *Chartreuse*, je portais des jugements sur ce livre tirés de l'*Histoire de la Peinture* que je connais. Par exemple, la littérature en France en est aux élèves de Pietro de Cortone (en peinture au trait l'expression travaillait vite et gâta tous les peintres d'Italie pour cinquante ans).

Par exemple tout le personnage de la duchesse Sanseverina est copié du Corrège (c'est-à-dire produit sur mon âme le même effet que le Corrège). Il faut que je compte bien sur votre bonté pour hasarder de pareilles balivernes.

Je crois que nous en sommes au siècle de Claudien et je lis peu de nos livres. A l'exception de Mme de Mortsauf et des ouvrages de cet auteur, de quelques romans de George Sand et des nouvelles écrites dans les journaux par M. Soulié, je n'ai rien lu de ce qu'on imprime.

En composant la *Chartreuse*, pour prendre le ton, je lisais de temps en temps quelques pages du Code civil.

Mon Homère que je relis souvent, c'est les *Mémoires* du maréchal Saint-Cyr ; mon auteur de tous les jours c'est l'Arioste.

Je n'ai jamais pu, même en 1802 (j'étais alors officier des dragons en Piémont, à

trois lieues de Marengo), je n'ai jamais pu lire vingt pages de M. de Chateaubriand ; j'ai failli avoir un duel parce que je me moquais de la *cime indéterminée des forêts*. Je n'ai jamais lu *la Chaumière indienne*, M. de Maistre m'est insupportable. Voilà sans doute pourquoi j'écris mal ; c'est par amour exagéré pour la logique.

Les seuls auteurs qui me fassent l'effet de bien écrire, c'est Fénelon : *les Dialogues des morts*, et Montesquieu. Il n'y a pas quinze jours que j'ai pleuré en relisant *Aristonoüs, ou l'esclave d'Alcine*.

Je vais faire paraître, au foyer de l'Opéra, Rassi et Riscara envoyés là comme espions par Ranuce Ernest IV, après Waterloo. Fabrice, revenant d'Amiens remarquera, leurs regards *italiens* et leur *milanais serré* que ces espions ne croient compris par personne. On m'a dit qu'il faut faire connaître les personnages, et que la *Chartreuse* ressemble à des *Mémoires* ; les personnages paraissent à mesure qu'on en a besoin. Le défaut dans lequel je suis tombé me semble fort excusable ; n'est-ce pas la vie de Fabrice qu'on écrit ?

Enfin, Monsieur, en mettant beaucoup de vos louanges excessives, sur le compte de la pitié pour un enfant abandonné, je suis d'accord sur les principes. Ici je devrais terminer ma lettre.

Je vais vous sembler un monstre d'orgueil. Quoi, dira votre sens intime, cet animal-là, non content de ce que j'ai fait pour lui, chose sans exemple dans ce siècle, veut encore être loué sur le style !

Je ne vois qu'une règle : *être clair*. Si je ne suis pas clair, tout *mon monde* est anéanti. Je veux parler de ce qui se passe au fond de l'âme de Mosca, de la duchesse, de Clélia. C'est un pays où ne pénètre guère le regard des enrichis, comme le latiniste directeur de la Monnaie, M. le comte Roy, M. Laffitte, etc., etc... le regard des épiciers, des bons pères de famille, etc., etc...

Si, à l'obscurité de la chose, je joins des obscurités du style de M. Villemain, de Mme Sand, etc. (supposé que j'eusse le rare privilège d'écrire comme ces coryphées du beau style), si je joins à la difficulté du fond les obscurités de ce style vanté, personne absolument ne comprendra la lutte de la duchesse contre Ernest IV. Le style de M. de Chateaubriand et de M. Villemain me semble dire : 1° beaucoup de petites choses agréables mais inutiles à dire (comme le style d'Ausone, de Claudien, etc.) ; 2° beaucoup de petites *faussetés*, agréables à entendre.

III [1]

J'ai été bien surpris hier soir, Monsieur. Je pense que jamais personne ne fut traité ainsi dans une revue, et par le meilleur juge de la matière. Vous avez eu pitié d'un orphelin abandonné au milieu de la rue. J'ai dignement répondu à cette bonté, j'ai lu la revue hier soir, et ce matin j'ai réduit à quatre ou cinq pages les cinquante-quatre premières pages de l'ouvrage que vous poussez dans le monde.

La cuisine de la littérature m'aurait dégoûté du plaisir d'écrire ; j'ai renvoyé les jouissances sur l'imprimé à vingt ou trente ans d'ici. Un ravaudeur littéraire ferait la découverte des ouvrages dont vous exagérez si étrangement le mérite.

Votre illusion va bien loin, par exemple *Phèdre*. Je vous avouerai que j'ai été scandalisé, moi qui suis assez bien disposé pour l'auteur.

Puisque vous avez pris la peine de lire trois fois ce roman, je vous ferai bien des questions à la première rencontre sur le boulevard.

1. En tête : « A copiar su bella carta. Vorrei mandar col bastimento del 29. » — A copier sur beau papier, je veux l'envoyer par le bateau du 29.

1° Est-il permis d'appeler Fabrice *notre héros?* Il s'agissait de ne pas répéter si souvent le mot Fabrice.

2° Faut-il supprimer l'épisode de *Fausta*, qui est devenu bien long en le faisant ? Fabrice saisit l'occasion qui se présente de démontrer à la duchesse qu'il n'est pas susceptible d'*amour*.

3° Les cinquante-quatre premières pages me semblaient une introduction gracieuse. J'eus bien quelques remords en corrigeant les épreuves mais je songeais aux premiers demi-volumes si ennuyeux de Walter Scott et au préambule si long de la divine *Princesse de Clèves*.

J'abhorre le style contourné et je vous avouerai que bien des pages de la *Chartreuse* ont été imprimées sur la dictée originale. Je dirai comme les enfants : je n'y retournerai plus. Je crois cependant que, depuis la destruction de la cour, en 1792, la part de la forme devient plus mince chaque jour. Si M. Villemain, que je cite comme le plus distingué des académiciens, traduisait la *Chartreuse* en français, il lui faudrait trois volumes pour exprimer ce que l'on a donné en deux. La plupart des fripons étant emphatiques et éloquents, on prendra en haine le ton déclamatoire. A dix-sept ans j'ai failli me battre en duel pour la *cime indéterminée des forêts*

de M. de Chateaubriand, qui comptait beaucoup d'admirateurs au 6e de dragons. Je n'ai jamais lu la *Chaumière indienne*, je ne puis souffrir M. de Maistre.

Mon Homère, ce sont les *Mémoires* du maréchal Gouvion Saint-Cyr ; Montesquieu et les *Dialogues* de Fénelon me semblent bien écrits. Excepté Madame de Mortsauf [1] et ses compagnons, je n'ai rien lu de ce qu'on a imprimé depuis trente ans. Je lis l'Arioste dont j'aime les récits. La duchesse est copiée du Corrège. Je vois l'histoire future des lettres françaises dans l'histoire de la peinture. Nous en sommes aux élèves de Pierre de Cortone, qui travaillait vite et outrait toutes les expressions, comme Madame Cottin qui fait marcher les pierres de taille des îles Borromées. Après ce roman, je n'en ai..... [2]. En composant la *Chartreuse*, pour prendre le ton je lisais chaque matin deux ou trois pages du Code civil.

Permettez-moi un mot sale : je ne veux pas br. nl. r. l'âme du lecteur. Ce pauvre lecteur laisse passer les mots ambitieux, par exemple *le vent qui déracine les vagues*, mais ils lui reviennent après l'instant de l'émotion. Je veux au contraire

1. Beyle écrit Mordauff.
2. Phrase inachevée.

que, si le lecteur pense au comte Mosca, *il ne trouve rien à rabattre.*

4° Je vais faire paraître au foyer de l'opéra Rassi, Riscara, envoyés à Paris comme espions après Waterloo par Ranuce-Ernest IV. Fabrice revenant d'Amiens remarquera leur regard italien, et leur milanais *serré* que ces observateurs ne croient compris par personne. Tout le monde me dit qu'il faut annoncer les personnages. Je réduirai beaucoup le bon abbé Blanès. Je croyais qu'il fallait des personnages ne faisant rien, et seulement touchant l'âme du lecteur, et ôtant l'air romanesque.

Je vais vous sembler un monstre d'orgueil. Ces grands académiciens eussent vu le public fou de leurs écrits, s'ils fussent nés en 1780 ; leur chance de grandeur tenait à l'ancien régime.

A mesure que les demi-sots deviennent de plus en plus nombreux, la part de la *forme* diminue. Si la *Chartreuse* était traduite en français par Mme Sand, elle aurait du succès, mais, pour exprimer ce qui se trouve dans les deux volumes actuels, il en eût fallu trois ou quatre. Pesez cette excuse.

Le demi-sot tient par-dessus tout aux vers de Racine, car il comprend ce que c'est qu'une ligne non finie ; mais tous

les jours le vers devient une moindre partie du mérite de Racine. Le public, en se faisant plus nombreux, moins mouton, veut un plus grand nombre de *petits faits vrais*, sur une passion, sur une situation de la vie, etc. Combien Voltaire, Racine, etc., tous enfin excepté Corneille, ne sont-ils pas obligés de faire de vers *chapeaux* pour la rime ; eh bien, ces vers occupent la place qui était due légitimement à de petits faits vrais.

Dans cinquante ans, M. Bignan, et les Bignans de la prose, auront tant ennuyé avec des productions élégantes et dépourvues de tout autre mérite, que les demi-sots seront bien en peine ; leur vanité voulant toujours qu'ils parlent de littérature et qu'ils fassent semblant de penser, que deviendront-ils quand ils ne pourront plus s'accrocher à la forme ? Ils finiront par faire leur dieu de Voltaire. L'esprit ne dure que deux cents ans : en 1978 Voltaire sera Voiture ; mais *le Père Goriot* sera toujours *le Père Goriot*. Peut-être les demi-sots seront-ils tellement peinés de n'avoir plus leurs chères règles à admirer qu'il est fort possible qu'ils se dégoûtent de la littérature et se fassent dévots. Tous les coquins politiques ayant un ton déclamatoire et éloquent, l'on en sera dégoûté en 1880. Alors peut-être on lira le *Chartreuse*.

La part de la *forme* devient plus mince chaque jour. Voyez Hume ; supposez une histoire de France de 1780 à 1840, écrite avec le bon sens de Hume ; on la lirait, fût-elle écrite en patois ; elle est écrite comme le Code Civil. Je vais corriger le style de *la Chartreuse*, puisqu'il vous blesse, mais je serai bien en peine. Je n'admire pas le style à la mode, il m'impatiente. Je vois des Claudiens, des Sénèques, des Ausones. On me dit depuis un an qu'il faut quelquefois délasser le lecteur en décrivant le paysage, les habits. Ces choses m'ont tant ennuyé chez les autres ! J'essaierai.

Quant au succès contemporain, auquel je n'aurais pas songé sans la *Revue Parisienne*, il y a bien quinze ans que je me suis dit : je deviendrais un candidat pour l'Académie si j'obtenais la main de Mlle Bertin, qui me ferait louer trois fois la semaine. Quand la société ne sera plus *tachée* d'enrichis grossiers, prisant avant tout la noblesse, justement parce qu'ils sont ignobles, elle ne sera plus à genoux devant le journal de l'aristocratie. Avant 1793 la bonne compagnie était la vraie juge des livres, maintenant elle rêve le retour de 93, elle a peur, elle n'est plus juge. Voyez le catalogue qu'un petit libraire près Saint-Thomas-d'Aquin (rue du Bac,

vers le n° 110) prête à la noblesse, sa voisine. C'est l'argument qui m'a le plus convaincu de l'impossibilité de plaire à ces peureux hébétés par l'oisiveté.

Je n'ai point copié M. de Metternich, que je n'ai pas vu depuis 1810, à Saint-Cloud, quand il portait un bracelet des cheveux de Caroline Murat, si belle alors. Je n'ai nullement regret à tout ce qui ne doit pas arriver. Je suis fataliste et je m'en cache. Je songe que j'aurai peut-être un peu de succès vers 1860 ou 80. Alors on parlera bien peu de M. de Metternich et encore moins du petit prince. Qui était premier ministre d'Angleterre du temps de Malherbe ? Si je n'ai pas le malheur de tomber sur Cromwell, je suis sûr de l'inconnu.

La mort nous fait changer de rôle avec ces gens-là. Ils peuvent tout sur nos corps pendant leur vie, mais, à l'instant de la mort, l'oubli les enveloppe à jamais. Qui parlera de M. de Villèle, de M. de Martignac, dans cent ans ? M. de Talleyrand lui-même ne sera sauvé que par ses *Mémoires*, s'il en a laissé de bons, tandis que *Le Roman Comique* est aujourd'hui, ce que *Le Père Goriot* sera en 1980. C'est Scarron qui fait connaître le nom du Rothschild de son temps, M. de Montauron, qui fut aussi, moyennant cinquante louis, le protecteur de Corneille.

Vous avez bien senti, Monsieur, avec le tact d'un homme qui a agi, que *La Chartreuse* ne pouvait pas s'attaquer à un grand État, comme la France, l'Espagne, Vienne, à cause des détails d'administration. Restaient les petits princes d'Allemagne et d'Italie.

Mais les Allemands sont tellement à genoux devant un cordon, ils sont si bêtes ! J'ai passé plusieurs années chez eux, et j'ai oublié leur langue par mépris. Vous verrez bien que mes personnages ne pouvaient être Allemands. Si vous suivez cette idée, vous trouverez que j'ai été conduit par la main à une dynastie éteinte, à un Farnèse, le moins obscur de ces *éteints*, à cause des généraux, ses grands-pères.

Je prends un personnage de moi bien connu, je lui laisse les habitudes qu'il a contractées dans l'art d'aller tous les matins à la chasse du bonheur, ensuite je lui donne plus d'esprit. Je n'ai jamais vu madame de Belgiojoso. Rassi était Allemand ; je lui ai parlé deux cents fois. J'ai appris le Prince en séjournant à Saint-Cloud en 1810 et 1811.

Ouf ! J'espère que vous aurez lu cette brochure en trois fois. Vous dites, Monsieur, que vous ne savez pas l'anglais ; vous avez à Paris le style *bourgeois* de Walter Scott dans la prose pesante de

M. Delécluze, rédacteur des *Débats*, et auteur d'une *Mademoiselle de Liron* où il y a quelque chose. La prose de Walter Scott est inélégante et surtout prétentieuse. On voit un nain qui ne veut pas perdre une ligne de sa taille.

Cet article étonnant, tel que jamais écrivain ne le reçut d'un autre, je l'ai lu, j'ose maintenant vous l'avouer, en éclatant de rire, toutes les fois que j'arrivais à une louange un peu forte, et j'en rencontrais à chaque pas. Je voyais la mine que feraient mes amis en le lisant.

Par exemple, le ministre d'Argout, étant auditeur au conseil d'État, était mon égal et de plus ce qu'on appelle un ami. 1830 arrive, il est ministre ; ses commis, que je ne connais pas, pensent qu'il y a une trentaine d'artistes...

1515. — E et N

A M. THIERS [1]

Civita-Vecchia, le 24 Octobre 1840.

Monsieur le Président du Conseil,

J'ai l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que la corvette suédoise *la Naïade*, de 18 canons et de 130 hommes d'équipage, est arrivée hier en ce port venant de Malte et de Naples.

MM. les officiers sont partis pour Rome. Ces messieurs ont annoncé qu'ils mettraient à la voile vers le 5 novembre prochain.

Je suis avec respect, Monsieur le Président du Conseil, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1. Même lettre, même jour, au vice-amiral baron Roussin.

1516. — E

A M. THIERS

Civita-Vecchia, le 25 Octobre 1840.

Monsieur le Président du Conseil,

Ainsi que j'ai eu l'honneur de l'annoncer à Votre Excellence, par mes lettres en date des 19 et 22 septembre dernier, la réparation des fortifications de Civita-Vecchia est poussée avec activité.

On avait annoncé que les sommes destinées à cet objet s'élèveraient à 30.000 écus (163.000 francs) ; mais cette dépense passait pour contrarier vivement M. le cardinal Tosti, pro-trésorier (ministre des Finances) et qui jouit du premier crédit dans les conseils de Sa Sainteté.

Le but de la présente est de faire connaître à Votre Excellence un bruit généralement répandu. Des officiers employés à réparer les fortifications de Civita-Vecchia avaient des raisons de croire que les travaux allaient être suspendus. Mais deux jours après l'arrivée à Rome de S. E. M. l'ambassadeur de France, des ordres sont arrivés pour terminer les travaux

ordonnés dans le plus court délai possible ; ce qui a fait sensation, car on songe à un débarquement parti de Corse.

Tous les forçats ouvriers maçons accordés aux particuliers leur ont été retirés, et on les emploie aux travaux des fortifications. Des pièces d'artillerie, des munitions de guerre sont arrivées, et l'on porte à 20.000 écus (108.700 fr.) les fonds déjà arrivés de Rome et de Viterbe à Civita-Vecchia et destinés à cette dépense. Hier 24, 5.000 écus (27.170 fr.) sont arrivés de Rome pour les fortifications et l'on attend une tartane destinée au transport des munitions de guerre, qui est en charge sur le Tibre.

Le plan des fortifications de Civita-Vecchia se trouve dans l'Atlas du *Voyage de Lalande en Italie.* Cette ville a trois portes : la porte de Corneto, la porte de Livourne communiquant avec le port ; toutes les deux garnies de ponts-levis ; en ce moment on construit un pont-levis en avant de la Porte Romaine (la route de Rome est dirigée au Sud-Est). On perfectionne un travail ébauché l'an passé pour lier la ville à la forteresse ; on fortifie le côté droit du port vers le lazaret, point vulnérable.

Les habitants de Civita-Vecchia n'ont pas d'opinion politique ; ils cherchent à

gagner de l'argent. Mais M. le cardinal Tosti, ministre des Finances, et tout-puissant auprès de Sa Sainteté, passe pour avoir le projet de limiter beaucoup les franchises du port ou même de les détruire.

Le rubbio de blé de 240 livres de 12 onces (217 kgr.) fabriqué sur la plage qui s'étend du Tibre à Montalto, coûte au cultivateur 7 écus (38 fr.), il se vend 8 écus ½ (45 fr. 20 c.).

Sous le règne de Napoléon le blé est allé jusqu'à 23 écus (125 fr.) et se vendait ordinairement 16 écus (86 fr. 96 c.). Deux ou trois fortunes de plusieurs millions datent de cette époque. Par ces raisons, la tendance de l'opinion à Civita-Vecchia est plutôt libérale. On craint beaucoup l'arrivée d'une garnison autrichienne ; on préférerait infiniment une garnison française : et dans les conversations, on calcule avec complaisance la facilité que des troupes françaises stationnées en Corse trouveraient à débarquer ici ou à Fiumicino.

A Viterbe, ville qui en 1831 s'était distinguée par son zèle contre les insurgés, l'on conspire maintenant une fois par an. Je pense que ces apparences du libéralisme sont dues à la haine inspirée par le Ministre des Finances, circonstance fréquente en Italie ; mais au fond les habitants des pays entre le Tibre et la frontière

de la Toscane ne songent qu'à vendre leur blé ; ce qui fait qu'ils désirent passionnément la guerre.

On ne croit pas que les 7 à 800 soldats stationnés à Civita-Vecchia ou dans les environs se défendissent contre des Français ou des Autrichiens, et d'ailleurs il serait inutile de les attaquer.

Je suis avec respect, monsieur le Président du Conseil, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1517 [1]

A M. ROMAIN COLOMB

[*Octobre* 1840.]

Je reçois ta lettre du 12 et la *Revue Parisienne* [2].

M. Constantin, un homme que j'aime, a complètement manqué son affaire et c'est par avarice.

1. Cette lettre a été publiée par M. Louis Royer dans le *Mercure de France* du 1er août 1931.

Elle n'est pas datée mais est certainement postérieure à la publication des *Idées Italiennes* parues sous le nom de Constantin le 11 août 1840.

2. Très probablement la *Revue Parisienne* du 25 septembre 1840 qui contenait le grand article de Balzac sur la *Chartreuse de Parme*.

Il m'a réellement remis un manuscrit intéressant pour deux cents personnes qui l'eussent compris et qui eût passé inconnu, inconnu des voyageurs surtout. J'y ai ajouté quelques tournures qui cherchent à être piquantes, et, en sacrifiant six à huit cents francs, pas plus, les voyageurs en Italie l'eussent acheté [1].

Constantin est un peintre précieux :

1° Parce qu'il *a rendu* intelligible Raphaël que le bourgeois, *l'enrichi* vante mais ne comprend pas.

2° Parce qu'il a rendu *éternels* des ouvrages qui n'existeront plus en 2000. Ce qui en restera alors sera repeint, mais le mérite de Constantin sera reconnu quand cinq cents voyageurs hommes de goût, comme l'Italie en reçoit vingt chaque année, auront parlé de lui ; or, cette justice arrivera en 1860 quand Constantin aura 75 ans.

Quand il a reçu la commande du *Charlemagne*, qui sera payée trois mille francs, il a dit : « Cela fera lire les *Idées*. » Quel besoin a d'argent un homme qui a neuf

1. En marge de cette lettre, Colomb a écrit l'annotation suivante : « Il s'agit du volume publié à Florence en 1840 et ayant pour titre : *Idées italiennes sur quelques tableaux célèbres*, par A. Constantin. Les faits peuvent en grande partie avoir été fournis par M. Constantin, mais la rédaction appartient exclusivement à Beyle. J'ai détruit un assez grand nombre d'épreuves de cet ouvrage *toutes* corrigées de la main de Beyle. »

mille francs de rente et ne sait en dépenser que six mille ?

Il a besoin d'être apprécié. Son chef-d'œuvre, la *Transfiguration*, n'a rien vu de comparable dans les quatre ou cinq dernières expositions et toutefois ne se vend pas. Après le succès des *Idées* on se la fût disputée au prix de cinquante mille francs.

L'avarice a saisi Constantin à la gorge et il manque une affaire à laquelle je portais un véritable intérêt depuis six mois.

Moi je n'ai pas employé ce moyen par orgueil et parce que je pensais que je serais réimprimé en 1880. Que va faire Constantin de trois mille francs de plus ? Au lieu de cent vingt mille francs dans les fonds publics, il en aura cent vingt-trois mille : beau succès !

Quant à moi, je me moque comme de cent francs, de faire un troisième volume aux *Promenades*...

1518. — A

A Mme JULES GAULTHIER, A SAINT-DENIS

Civita-Vecchia, le 9 Novembre 1840.

Aimable Amie,

L'ANIMAL est capricieux ; c'est là son moindre défaut. Racontez-moi des anecdotes comme celles de Mme..... Les moindres petites choses de Paris et de vous m'intéresseront.

Je vous écris à bord d'un bateau à vapeur, uniquement pour vous demander de vos nouvelles et de celles de Mme votre sœur. Comment se comporte la clavicule offensée ?

Le nouveau mari Mont... est-il jaloux de sa femme ?

Je suis tout occupé d'une fouille énorme qui va commencer à six milles de Civita-Vecchia, sur la côte du midi, le 25 novembre.

1519. — E

A M. GUIZOT, MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Civita-Vecchia, le 13 Novembre 1840.

Monsieur le Ministre,

Comme les journaux s'obstinent à parler de symptômes d'agitation qui se manifestent en Italie, je crois de mon devoir de donner la certitude au ministère que Civita-Vecchia et les environs jouissent d'une tranquillité profonde. En leur qualité de fabricants de blé, les habitants désirent la guerre. Le rubbio de blé (217 kgr.) qui revient à 7 écus et se vend à 8 ½ maintenant, s'est vendu durant les grandes guerres antérieures à 1815, 12, 16, et jusqu'à 20 écus (108 fr.).

A Civita-Vecchia on ne s'occupe que de gagner de l'argent, et de faire payer au double et au triple de leur valeur les articles fournis aux voyageurs amenés par les bâtiments à vapeur. Toutes les affaires ont triplé depuis 1830. De tout côté je vois s'élever des fortunes rapides ; on évalue à onze mille le nombre des voyageurs de novembre 1839 à novembre 1840.

Les articles relatifs à l'Italie méridionale que publient les journaux de Paris trahissent une ignorance profonde ; les faits les plus notoires sont travestis.

Les habitants de Civita-Vecchia supposent à M. le cardinal Tosti, ministre des Finances, le projet d'entraver, ou même de supprimer tout à fait, la franchise du port, laquelle remonte à 1743. En conséquence ils font des vœux pour tous les changements qui peuvent éloigner le cardinal Tosti du ministère des Finances. C'est ce qui a fait accueillir avec joie l'annonce d'une promotion nombreuse de cardinaux, qui aurait lieu les premiers jours de décembre et qui pourrait amener des changements dans la classe des grands fonctionnaires. Cette nouvelle sera probablement parvenue depuis longtemps au ministère ; je ne prends la liberté de la rappeler ici que vu l'état actuel des routes et le retard des courriers.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1520. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 14 Novembre 1840.

Monsieur le Ministre,

Je reçois la lettre dont Votre Excellence m'a honoré le 31 octobre dernier et par laquelle elle veut bien m'annoncer que S. M. lui a confié le portefeuille des Affaires Étrangères.

Je prie Votre Excellence d'en agréer mes félicitations ainsi que mes remerciements de l'honneur qu'elle m'a fait en m'assurant qu'elle est disposée à faire valoir les titres que je puis avoir à la bienveillance de S. M. Je m'efforcerai de m'en rendre digne par mon dévouement à S. M. et par l'activité et le zèle dont je chercherai à donner des preuves dans le poste qui m'est confié.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1521. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 15 Novembre 1840

Monsieur le Ministre,

Je cherche à ne jamais susciter d'affaires ; cependant je dois porter à la connaissance du département divers abus qui se pratiquent à la poste pontificale.

Le consulat de Civita-Vecchia recevant beaucoup de paquets pour l'Ambassade du Roi à Rome, le résultat des abus enfle l'état des frais de service de ce consulat.

Le discours du Roi est arrivé hier, 14 novembre ; le même pli contenait la circulaire du département du 12 octobre. Ce paquet expédié en franchise par la poste française, ainsi que le prouve le timbre rouge, et apporté par le paquebot de l'administration des postes françaises *le Mentor*, a été taxé 1 écu 30 baïoques (7 fr. 06 ; le franc vaut 18 2/5 baïoques).

J'ai l'honneur de joindre l'enveloppe taxée à la présente. Contrairement, ce me semble, aux dispositions du traité postal, les journaux de l'Ambassade et

ceux du Consulat, quoique affranchis à Marseille et portant le timbre P. P. (*port payé*), sont taxés ici comme s'ils arrivaient de Paris par la voie de terre ; et il est à remarquer que c'est la poste française qui les apporte jusqu'à Civita-Vecchia.

Le Consulat n'a jamais reçu le traité postal avec le gouvernement romain et je n'ai pu me le procurer.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1522. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 20 Décembre 1840.

Monsieur le Ministre,

Le *Sully*, bateau à vapeur français, qui fait les voyages de Marseille, Gênes, Livourne, Civita-Vecchia et Naples, a été abordé dans la nuit du 17 au 18 décembre, par un navire sarde provenant de Galatz. Cet accident est arrivé dans le canal de Piombino ; le navire

de Galatz chargé de blé allait à Gênes

Le Sully n'a éprouvé aucune avarie d ce choc ; mais pendant l'abordage u matelot du navire sarde, saisi d'effro sauta à bord du *Sully*, et il y resta. Pa suite de cette communication *le Sully*, son arrivée ici, a dû être assujetti au régim sanitaire en vigueur pour les provenance du Danube : ces provenances sont repous sées de Civita-Vecchia.

J'ai toutefois fait valoir les circons tances atténuantes et la nature de com munication qui s'en est suivie, et j'a obtenu (ainsi que le désiraient MM. les voya geurs et le Capitaine), que *le Sully* n fût point repoussé et restât dans le por en attendant la décision de Rome.

J'ai donné à M. l'ambassadeur du Ro à Rome tous les détails de cet accident et j'ai lieu d'espérer que S. E. obtiendr une modification dans l'application de l mesure sanitaire qu'on prendra à l'égar du *Sully*.

J'ai l'honneur de placer sous les yeu de Votre Excellence la copie du rapport qu m'a été adressé à cette occasion pa M. Bonnefoy, commandant *le Sully*.

Je suis avec respect, Monsieur l Ministre, de Votre Excellence, le trè humble et très obéissant serviteur.

H. BEYLE.

1523. — E

A M. GUIZOT [1]

Civita-Vecchia, le 24 Décembre 1840.

Monsieur le Ministre,

Le bâtiment à vapeur de l'État *le Phare*, ayant à bord S. M. la reine Christine d'Espagne, est arrivé ce matin en ce port venant d'Antibes et en dernier lieu de Livourne.

Les autorités n'avaient reçu à cette occasion aucune instruction de Rome ; toutefois elles se sont empressées de rendre à la reine tous les honneurs dus à son rang. Sa Majesté est partie à midi pour Rome, satisfaite de l'accueil qu'elle a reçu à Civita-Vecchia.

La reine est venue d'Antibes à Civita-Vecchia en quatre jours ; elle s'est arrêtée vingt-quatre heures à Livourne.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1. Un double de cette lettre a été adressé le même jour à Son Excellence l'amiral Duperré, ministre de la Marine, et se trouve aux Archives nationales.

1524. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 25 Décembre 1840.

Monsieur le Ministre,

Les autorités sanitaires viennent de recevoir de Rome, par le courrier de ce matin, l'ordre de laisser au *Sully* la faculté de faire la quarantaine dans le port de Civita-Vecchia. Cette quarantaine est fixée à 16 jours pour les passagers et 18 jours pour le navire. Toutefois la dépêche de la *Sagra Consulta* laisse entrevoir l'espoir d'une diminution de quarantaine si l'on reçoit des nouvelles satisfaisantes sur l'état sanitaire de l'équipage du brick sarde qui avait abordé *le Sully*. Ce bâtiment a dû arriver à Gênes et les renseignements demandés à cet effet ne tarderont pas à venir.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1525. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 31 Décembre 1840.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'adresser ci-joint à Votre Excellence la comptabilité de la Chancellerie pendant le 4e trimestre de 1840.

Je joins à la présente le rapport de M. Lysimaque sur les dépenses présumées de 1841 : les faits présentés sont parfaitement exacts. Les affaires du Consulat s'accroissent tous les jours d'une manière fort embarrassante pour notre budget. Avant 1830 on voyait arriver à longs intervalles quelques petits bâtiments de commerce ; maintenant on compte 170 *arrivages français* dont 137 bateaux à vapeur, et l'on porte le nombre des voyageurs à 12.000.

Les recettes de la chancellerie prouvent la quantité de passeports et visas. La pozzolane exige beaucoup de soins et d'écritures. Enfin le Consulat de Civita-Vecchia est devenu le bureau de poste de l'Ambassade du Roi à Rome. D'après ces

faits j'ai l'honneur de proposer à Votre Excellence d'approuver les 312 francs dépensés en 1840 et de fixer à 315 francs le budget de 1841.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1526. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 4 Janvier 1841.

Monsieur le Ministre,

Le *Sully* dont j'ai eu l'honneur d'annoncer à Votre Excellence la mise en quarantaine dans ce port, par suite d'un abordage avec un navire provenant de la mer Noire, vient de recevoir la libre pratique. Ce bateau n'a fait que 16 jours de quarantaine d'observation.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1527. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, 19 Janvier 1841.

PAR la notification ci-jointe le gouvernement de Rome, directeur général de la police dans les États de S. S., vient d'ordonner le dénombrement des habitants de Rome. J'ai pensé que V. E. pourrait ordonner le dépôt de cette pièce dans les archives du Ministère. C'est le premier pas ; les municipalités forment en ce pays des corps politiques fort respectables. Basées sur d'anciennes habitudes, elles ont beaucoup d'autorité.

On pourrait avancer que les municipalités sont le seul pouvoir qui se soutiendrait sans l'appui immédiat de la force ; on a du plaisir à leur obéir et d'ailleurs elles savent fort bien se soutenir contre l'autorité souvent peu raisonnée du délégat de la Province (le Préfet) et du Ministre. Rome n'a point de municipalité. Tandis que Civita-Vecchia, par exemple, en a une fort agissante et fort utile. Le dénombrement des habitants de Rome pourrait conduire à l'établissement d'une municipalité désirée par tous.

1528. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 1er Mars 1841.

Monsieur le Ministre,

Je reçois la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 9 février dernier, et par laquelle elle veut bien m'annoncer que, prenant en considération mes observations contenues dans ma lettre du 31 décembre dernier sur l'accroissement des travaux de ce consulat, elle a fixé à 315 francs le budget des frais de la Chancellerie.

Je m'empresse d'adresser ci-joint à Votre Excellence une traite de 1.439 fr. 49 c. représentant l'excédent des recettes de la Chancellerie acquis au fonds commun à la fin de l'année 1840.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1529. — A et E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 4 Mars 1841.

Monsieur le Ministre,

Je reçois la circulaire du département en date du 16 février dernier, relative à l'admission à libre pratique dans nos ports des provenances des possessions françaises dans le nord de l'Afrique. J'ai donné communication de la mesure annoncée aux autorités sanitaires de Civita-Vecchia. Malgré les sentiments d'extrême méfiance qu'inspirent toutes les mesures sanitaires adoptées en France, celle dont il s'agit n'a pas été mal reçue. On m'a répondu que très probablement la *Sagra Consulta* de Rome, sans l'ordre précis de laquelle on ne se permet aucune démarche à Civita-Vecchia, suivrait la marche qui serait adoptée à Gênes et à Livourne. C'est donc dans ces ports qu'il conviendrait de tenter des démarches s'il restait des doutes sur la façon dont sera accueillie la suppression de la quarantaine. Les autorités de Livourne se montrent, en général, parfaitement raisonnables, et le

souverain est rempli de bienveillance pour le commerce. Je dois avouer que je ne trouve pas les mêmes avantages ici, et je prends la liberté de faire remarquer que je ne rappelle que le plus rarement possible cette vérité peu agréable et que je voudrais me dissimuler. Je m'empresse d'ajouter que je n'ai qu'à me louer de l'esprit de justice de M. Grech Delicata, délégat de la province de Civita-Vecchia, c'est-à-dire gouverneur tout-puissant. Dans toutes les occasions, il cherche à adoucir et à modifier les ordres venus de Rome. Quant à ceux-ci, il serait inutile de s'abuser : on voit toujours dans les voyageurs et dans les communications des occasions de *corruption morale.*

Ainsi, quoique les 12.000 voyageurs qui passent annuellement dans le port de Civita-Vecchia enrichissent la ville, on aimerait mieux qu'il n'y eût pas de bateaux à vapeur, et tout ce qui tend à faciliter la navigation est vu de mauvais œil.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence etc...

1530. — A

A M. DI FIORE, A PARIS

Rome, le 5 Mars 1841.

Dans la semaine grasse, au magnifique palais Colonna, garni des tapisseries données par Louis XIV à la Connétable Colonna, je me suis trouvé à un bal avec deux reines [1]. Ma femme a voulu y aller et de plus y porter ses trois petits diamants valant deux mille cinq cents francs : bel honneur pour moi.

La reine de Naples [2] a l'air d'une épicière accablée de vieillesse. Son mari est beau et bête, et tout couvert d'un large cordon bleu.

La reine d'Espagne [3] a l'air bon et bienveillant, mais horriblement commun ; on ne pouvait se figurer qu'elle a trente-quatre ans : elle en paraît quarante. Je l'ai vue à deux pieds de distance toute la soirée, et au Corso pendant les masca-

1. Ce bal eut lieu le 16 février 1841.

2. Marie-Isabelle, fille de Charles IV, roi d'Espagne, née le 6 juillet 1789, mariée le 6 octobre 1802, au roi François 1er, père du roi régnant (1846), remariée au prince de... (*Note de Romain Colomb.*)

3. Marie-Christine, née le 27 avril 1806, veuve de Ferdinand VII. (*Note de Romain Colomb.*)

rades ; elle jetait des *confetti* à ses amis avec une petite grâce affectée et peu gracieuse.

La reine de Naples a l'air fâché d'un bourru bienfaisant et me semble bonne au fond. Sa fille avait au bal un petit chapeau de feutre rose. (Priez l'ami Colomb de lire.)

La reine d'Espagne logeait chez Serny, la meilleure auberge, et y dépensait quatre cent quatre-vingts francs par jour avec sa suite. Le comte Colombi, son chambellan, ancien attaché à l'ambassade française à Constantinople, est le factotum. La reine tire fort bien le pistolet et a tué plusieurs *grelettes*, oiseaux de mer, en venant par le bateau à vapeur, il y a un mois.

M. Munoz est arrivé à Rome[1]. La reine est convenue d'un marché avec le prince Borghèse, qui, pour trente mille écus (cent soixante-dix mille francs) lui vendait la principauté de *Castel-Ferrate*, ou à peu près, qui rend quatre mille cinq cents francs ; mais le *Supremo Gerarca*[2] n'à pas voulu donner cette principauté a M. Munoz, qui n'a pas pu devenir prince de Castel-Ferrate, vers Rieti. La reine a loué le château de Prangins, près Nyon, sur le lac de Genève, où Colomb a été au

1. Munoz, époux morganatique de la reine Christine ; il fut créé en 1844 duc de Ransarès.
2. Le chef suprême.

bal en 1808 ; c'est une demeure vraiment royale déjà choisie par Joseph Bonaparte. Le propriétaire avare en a refusé sept cent mille francs, et la reine s'est contentée de la louer.

Au reste, il est bien plus sage, sauf le climat, d'être libre à Prangins, qu'esclave ailleurs ; mais ces petites têtes de femmes ne voient pas les choses. Ces reines ne faisaient pas de dépense, et ne produisaient aucun effet à Rome. Le peuple romain ne croit qu'à la *dépense actuelle*. — Le carnaval n'a pas été beau ; les étrangers jetaient des bouquets coûtant demi-baïoco et moins, et des dragées de plâtre. L'avarice romaine est en deuil par la mort des duchesse Torlonia et princesse Borghèse : belle occasion de ne pas donner de fêtes. Celles de monsieur l'ambas adeur de France ont été admirables.

J'ai oublié beaucoup d'anecdotes sur Naples. Les bals y sont gais, et, vers deux heures après minuit, le roi ferme les portes pour empêcher les danseurs de sortir.

On a admiré comme riche le mariage, à Florence, de la fille du grand-duc avec Modène. Ce grand-duc est admirable, surtout pour les grandes routes. De Rome à Florence, on passera par Civita-Vecchia, sans neige, sans les montagnes horribles de Radicofani et sans périls.

Il faut couper en deux le traitement des ambassades et des consulats. Par exemple, à l'ambassadeur à Rome, soixante mille francs d'appointements, six bals à trois mille francs chacun et douze dîners ; avec cette recette, on serait adoré et baisé à l'orteil ; on se moque des cordons et des dignités.

1531. — A

A M. DI FIORE, A PARIS

Rome, le 11 Mars 1841.

Voici une belle occasion ; si je pouvais dicter, je vous en dirais de belles ; mais devant songer, avant tout, au *caractère*, rien ne me vient.

Le pape, bon homme et que son successeur fera regretter, a eu une peur immense de l'année 1840. Depuis le 1er janvier 1841, sa santé revient à pas de géant ; le cardinal Lambruschini meurt de peur ; l'homéopathie l'a guéri d'un commencement de phtisie laryngée. Le cardinal Lambruschini croit à quinze ou vingt conspirations toujours marchant ; je jurerais qu'il n'y en a pas une. — La *logique* est absolument morte de Bologne à Terracine ; de Bologne

à Ancône, les peuples sont ivres de colère ; mais pas le sens commun. On envie le gouvernement du grand-duc de Toscane, qui est passionné pour les chemins et pour la gloire ; seulement il lui manque la force de vouloir. Cependant toute l'Italie envie le sort de Lucques, qui, à la mort de Marie-Louise, va devenir Toscane. Ce pays si poli, la Chine de l'Europe, fait un pas chaque jour, mais un pas de tortue. Vous croiriez que je mens si je vous disais des choses intimes du pape. Le cardinal Tosti lui fit cadeau, il y a quelques mois, de dix mille pièces d'or de dix écus (cinquante-trois francs). Les autres ministres des finances criaient misère ; Tosti, parlant à un homme de soixante-seize ans, dit toujours : Il y a de l'argent. Tosti est exécré, je ne sais pourquoi. Comme il est homme du plus bas peuple, il a la *faculté de vouloir*. — Il n'y a aucune *logique* à Rome ; les raisonnements romains sont à mourir de rire. Torlonia, la meilleure tête en finances, est devenu fou de vanité, depuis que l'excellent pape lui dit : « Vous épousez une Colonna (juin 1840) qui sera duchesse de C... ; on dira la duchesse jeune et la duchesse vieille ; cela sera pénible à madame votre mère ; appelez-vous prince de C... ». Torlonia s'appelle prince de Torlonia, il couche avec sa femme

qui a une gorge fort belle et fort apparente ; il la tient dans un cabinet à côté du bureau où il travaille, de onze heures à cinq heures. Il s'est imaginé qu'un prince qui paraît dans l'almanach de Gotha, et qui a perdu sa mère (morte en août ou juillet, à quatre-vingt-quatre ans), ne doit pas jouer aux cartes, ne doit pas plaisanter. Il met tous ses complaisants (huit ou dix imbéciles), excepté le marquis Potenziani de Rieti, en fuite. Il ne voulait pas qu'on dansât au théâtre d'Apollo, dont il est propriétaire ; personne ne va plus chez lui ; selon moi, il devient fou. Comme il a quarante-deux ans, il est absorbé dans son admiration pour les tétons de sa femme, a quatre ou cinq maîtres, et apprend le français à toute force.

Le prince C..., de Naples, le père de Mme Torlonia, est un *imbécile doux;* il a sept ou huit maîtres de toutes choses. C'est une fatalité, tous les jeunes princes romains (excepté Caetani et Rignano[1]) sont imbéciles. Fabio Chigi, qui est allé à Paris et à Lyon, porter la barette à M. de Bonald, a de l'usage, au moins, mais cent francs par mois à manger. Son vieux père fait des sonnets et se ruine ; sa mère, une Borromée, qui a apporté le

1. Don Mario Massimo, duca di Rignano.

nez de Saint Charles à ses quatre fils, se ruine par le jeu. — Mme Serloppi est la maîtresse de Fabio Chigi ; je cherche en vain son nom de baptême ; il compte sur le cadeau de M. de Bonald pour aller voir Londres.

On dépense quatre cent mille francs aux fortifications d'Ancône et de Civita-Vecchia : c'est l'Autriche qui l'exige. — Une chose vraie, c'est que Jean-Jacques Rousseau et Voltaire donnent de l'éloignement pour la France. Les plus grands ultras du noble faubourg, à peine arrivés ici, disent des horreurs du cardinal Tosti et de Gaetanino. C'est un homme d'esprit, mari de l'amie de [S. S.]. Gaetanino publie un dictionnaire des choses ecclésiastiques, que l'on dit fait par Sa Sainteté. Le successeur de celui-ci, je ne crains pas de le répéter, le fera regretter ; car il n'est pas méchant, mais a toujours peur. C'est, au fond, un bonhomme de Vénitien, qui a amassé quinze cent mille francs. Le passeport de son neveu porte ces mots : « Son Excellence le prince don... Cappellari ». Ce prince n'a point paru dans les gazettes, il trouvera un million et demi. Sa femme est fille d'un capitaine français persécuté par Charles X.

La partie gênoise, forte de quatorze cardinaux, fera l'élection ; ils sont riches et

adroits. Je nommerai l'ancien ministre de la guerre Ubaldini ; on nommera Pedicini, vieillard à demi *rimbambito*[1], ou Oppizoni, âgé de soixante-dix ans, archevêque de Bologne, aimé des Bolonais. On disait Franzoni, il y a trois mois, quand le pape avait un peu de gangrène à la jambe. Deux ou trois cardinaux affectent déjà les manières graves d'un pape. Micara, le capucin, passe pour fort méchant ; Giustiniani *pappegerà*. La France sera sans aucune espèce d'influence. L'ambassadeur de France s'est laissé environner d'espions, le neveu de votre ami, le conseiller de..., par exemple. L'argent comptant aura beaucoup d'influence. Un cardinal, avec trois voitures et vingt-deux mille francs d'appointements, est archi-pauvre ; il a à payer cinquante mille francs au moment de sa nomination. Quand il meurt, bientôt après, la bonté de l'excellent souverain conserve les vingt-deux mille francs à la famille, pendant quelques années. Je pourrais vous nommer huit ou dix cardinaux, moines ou monsignori, que l'on gagnerait avec des napoléons offerts avec sagacité ; mais où est l'*oblateur* adroit ?

J'ai lu hier une encyclique en latin du

1 En enfance.

pape ; elle dit des horreurs de l'Espagne, qui a chassé le nonce. C'est l'évêque de Minorque qui a allumé le feu. Mais Sa Sainteté se garde bien de parler d'excommunication ; ces enragés d'Espagnols ne demanderaient pas mieux.

Monsignor M..., juge à la Rote, passe pour l'homme qui a le plus de talent. Il a lu Say et Smith, mais aussi aime les femmes et est fou de vanité.

Monsignor S... M... est homme du monde et aimable. Le confesseur français à Saint-Pierre est homme d'esprit.

1532. — A

A M. DI FIORE, A PARIS

Civita-Vecchia, le 14 Mars 1841.

Je relis avec un nouveau plaisir votre lettre du 17 février.

Quand vous passez, par hasard, près de la rue Croix-des-Petits-Champs, n° 34, montez au bureau d'écritures et demandez M. Bonavie ; c'est un garçon dont, pendant trois ans, je n'ai eu qu'à me louer. Il a été soldat dans l'Inde ; le malheur l'a rendu simple et sans emphase. Plût à Dieu que je l'eusse ici ! Il me

copiait la page à vingt centimes les vingt lignes. Dites-lui : « Je vous enverrai par la petite poste des lettres de M. Beyle, peu lisibles pour mes mauvais yeux (ménager ses amis) : vous les mettrez au net, à vingt lignes, sur du papier pot, et vous me renverrez par la poste l'original et la copie. » Mes lettres, copiées par M. Bonavie ou un autre, seront un grand débarras pour moi. Quand je songe au caractère, il ne me vient que des niaiseries pendant la première page.

Puisque les petites choses vous amusent, je vous dirai que le hasard m'a procuré la connaissance de trois talents, dont deux sont fort pauvres. Si j'avais de la fortune, je ferais la leur avec peu de milliers de francs.

Premier talent. Celui-ci est un bon paysagiste, qui est obligé d'exposer ses paysages sans cadres, et il se prive de dîner pour payer les deux écus (onze francs) que coûte l'action d'exposer à la salle ouverte par la générosité du gouvernement, à la porte du Peuple. Il demande, d'après les encouragements de ses amis, cinq cents francs d'un grand paysage représentant Sorrento et le Vésuve dans le lointain. D'après les avis de M. Constantin, qui a su découvrir le procédé de Paul Véronèse pour les *ciels*, il est prêt à refaire son ciel

et à sacrifier deux ou trois arbres, peints sur son ciel actuel, qui est lourd. Cet homme vraiment modeste et *logique*, s'appelle Schmidt ; il est de Berne ou des environs, et jouit d'une pension de quarante ou cinquante francs par mois. Il y a loin de là à payer un directeur, un secrétaire, etc., etc., pour faire que, sur vingt-cinq pensionnaires à l'*Académie de France*, dix-sept aient la fièvre. En 1840, sur vingt-deux, dix-sept ont eu la fièvre. Le grand mal, invisible à nos sots députés, c'est que l'Académie est une *oasis* de Paris, où l'on maudit tout ce qui n'est pas le charlatanisme de Paris, qui fait avoir la croix après trois ans.

Les *admirations* naïves et passionnées d'une famille italienne, qui entend pour la première fois un opéra de ce Marmontel nommé Donizetti, sont précieuses. Dès que cette famille romaine veut raisonner théories, elle est parfaitement absurde ; la logique est morte et enterrée de Bologne à Terracine ; mais la *sensibilité passionnée* vit toujours. La vie à part des élèves de France les prive justement de la vue de cette *sensibilité passionnée :* n'est-ce pas la perfection de l'absurde ? Trois cents Allemands, pauvres comme Job, et *déraisonnant* à plaisir comme Candide, vivent dans l'intimité de la pauvre famille, qui leur

loue, pour quinze francs, une petite chambre. Ils se réunissent tous les soirs au café *del Greco*, où on leur donne pour treize centimes, une tasse de café excellent ; tout le monde a de dix-sept à vingt-cinq ans dans ce café, où l'on ne peut se remuer et où tout le monde fume. Tous les artistes parlent librement, et les jeunes Allemands déraisonnent à plaisir sur les pas de Steding [1] de Munich, le grand déraisonneur à la mode en 1841. La logique *allemande* est de la force de la logique romaine, deux et deux font cinq.

Donc, M. Schmidt, homme de vingt-cinq ans, creusé de petite vérole, sera probablement un grand paysagiste, s'il ne meurt pas de faim. Il regrettait, il y a deux mois, de ne s'être pas fait charpentier ; selon moi et M. Constantin, aucun Français vivant, même les membres de l'Institut, ne font aussi bien. La *vérité* et *l'agréable à la vue* brillent dans les ouvrages de M. Schmidt.

Second talent, pauvre. Mlle Molica, jeune chanteuse, assez jolie, passionnée, qui chante à se faire entendre de moi à travers une place et deux rues. Elle m'a dit, elle-même, qu'elle chante, comme on parle, sans aucune fatigue. Mlle Molica

1. Sans doute Schelling, mais dans la *Peinture*, dans *Feder*... on trouve ce même Steding énigmatique.

a vingt-deux ans, c'est un baryton ou contralto. M. Molica papa est maître maçon, et habite le palais où j'ai quatre chambres sur la mer, au troisième, et trois autres chambres sur le derrière, pour quarante-quatre francs par mois. Je n'ai vu Mlle Molica qu'une fois : je suis trop *grand* pour aller chez elle, dont bien me fâche. Je ne l'ai pas vue depuis six mois ; c'est le second commis de M. Dominique qui lui fait la cour pour le bon motif. Ce commis gagnera un jour vingt écus par mois (cent douze francs), et là-dessus le ménage vivra. On a chanté un opéra d'amateurs ce carnaval. D'après l'opinion unanime, jamais Civita-Vecchia n'a eu une prima donna comparable; quand le ténor tombait dans le faux, Mlle Molica le ramenait, elle dominait même l'orchestre. Toutes les jeunes filles du pays l'abhorent, car elle est gaie, aimable, parlante ; elle passionne bien ses rôles ; elle entend un peu le français. Elle ferait résonner l'Opéra, et sans jamais crier, elle n'en a pas besoin. Quel théâtre ne donnerait pas six mille francs la première année, après deux débuts, à Mlle Molica ? Quel doute qu'après deux ans, si elle ne tombait pas en proie à quelque maladie, elle ne gagnât pas vingt mille francs. Il faudrait qu'elle épousât M. Toto d'Alberti,

descendant d'un Français, lequel écrit bien, et gagne par trois ou quatre métiers, quatre-vingt-quinze à cent francs. Son père, courtier pour les blés, est un parfait honnête homme qui s'épuise avec les jolies paysannes. Toto a donné un coup de poignard à sa première maîtresse, qui l'avait trahi ; Dominique le sauva [1]. On lui demanda à quelle peine on devrait le condamner : « A trois mois de prison. » Il y avait cinquante-cinq jours qu'il était dans la forteresse. Au moment du crime, Dominique vola le poignard, qui n'a plus reparu. Toto d'Alberti, transporté chez Dominique (le crime avait eu lieu dans l'escalier de son logement, la belle habitait la maison), sur son canapé, y était en proie à d'affreuses convulsions ; bientôt dix gendarmes viennent l'y garder. Dominique fut éloquent ; il prouvait qu'il n'y avait pas de crime ; le coup avait été donné dans les gros appas de la demoiselle ; les gendarmes conclurent que Dominique protégeait le coupable et, dès cet instant, la procédure prit une bonne tournure. Dominique n'avait jamais parlé à l'infidèle. Au sortir de la forteresse, Toto, l'amant actuel de Mlle Molica, alla passer quelques mois à Barcelone. Au reste, il détestait l'infidèle

1. Fait déjà rappelé dans les lettres à l'Ambassadeur de France à Rome des 14 juin 1834 et 29 novembre 1839.

et ne lui a jamais reparlé. Cet amant passionné, à l'œil sombre, c'est un petit juif bien fait ; toute sa famille a l'air français. Mais comment faire pénétrer l'idée du théâtre dans la tête de M. le maçon Molica ? Je suis trop paresseux pour me mettre à la tête de cette affaire. Mon opinion sur ce talent inconnu est celle de M. Blasi et de quatre amateurs très forts, qui ont chanté tout le carnaval sur le théâtre avec Mlle Mie-de-pain (Molica).

M. le lieutenant-colonel Sodermarck a tout quitté pour faire mon portrait ; il en trouve à six cents francs [1].

Interrompue par les accidents du 15 mars [2].

1. C'est au sujet de ce portrait que Colomb a laissé cette note : « Le portrait le plus ressemblant, qui a, en outre, de la valeur sous le rapport de l'art est celui qui est dans ma chambre. Il a été fait à Rome, en 1840, par M. O. Sodermark, peintre suédois, qui l'avait exposé dans le Salon de la Porta del Popolo. Beyle était alors âgé de cinquante-sept ans, c'est la dernière fois qu'il s'est fait peindre. »

A propos de ses portraits Stendhal a laissé une petite note curieuse sur les feuilles de garde de son exemplaire des *Idées Italiennes*. On la peut lire ainsi : « 1841. Mes traits portent sur les physionomies des peintres. Celui de Cidu [Ducis] : bête. — Celui de l'Italien [c'est le portrait en uniforme de Consul] : l'air d'un général dur à cuire, il me voyait zéro écus. — Celui de M. Soder [mark] : l'air d'un homme d'esprit de la Société. » . — Sur le portrait de Ducis, voir la lettre au comte Cini, août 1835.

2. Cette dernière phrase qui figure ainsi sur l'édition de la *Correspondance* due aux soins de R. Colomb est-elle bien de Stendhal ? Elle fait allusion à la première attaque qu'il eut le 15 mars. Voir la lettre du 5 avril suivant.

1533 [1]

A M. SCHNETZ [2]

21 Mars 1841.

...En attendant je vous recommande M. Hébert, mon cousin, élève de l'Académie, et qui a remporté un grand prix à vingt et un ans. Il m'a l'air d'avoir une bonne tête.

1534. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 29 Mars 1841.

Monsieur le Ministre,

Nous avons vu deux nouveaux bateaux à vapeur sur la ligne de Marseille à Naples :

1° *L'Iberia*, petit bateau de 120 chevaux, portant pavillon sarde, a fait son premier voyage le 28 mars. Parti de

1. Fragment d'une lettre publié par Péladan : *Hébert*. Paris, Delagrave.

2. Schnetz était directeur de l'Académie de France à Rome, où il venait de succéder à Ingres.

Livourne deux heures avant *le Pharamond*, bateau français, elle est arrivée trois heures après. Ce bateau appartient à une société génoise ; il va, à la fin de mai, sur la ligne de Marseille à Cadix.

2° *L'Amsterdam*, bateau français de 200 chevaux, est arrivé ici de Gênes en 19 heures. Ce bateau est superbe et avait beaucoup de voyageurs ; il n'a pas encore adopté d'itinéraire. Il vient quelquefois de Marseille ici en 34 heures. Il compte retourner incessamment dans la Baltique d'où les glaces l'avaient chassé.

N'ayant pas su donner de la publicité à son itinéraire, il est venu et parti souvent avec huit ou dix voyageurs ; hier, pour la première fois, il en a eu trente-un. Il appartient à une société de Marseille qui est propriétaire d'un autre bateau de 200 chevaux, nommé *le Tage*.

Grâce à l'esprit raisonnable du Délégat de Civita-Vecchia, Mgr Grech Delicata, j'ai très rarement l'occasion d'appeler l'attention de Votre Excellence sur ce qui se passe à Civita-Vecchia. Les habitants ne s'occupent nullement d'idées politiques ; ils sont en revanche très jaloux des intérêts de leur commerce. Ils fabriquent beaucoup de blé et désirent la guerre qui ferait monter les prix des céréales, qui maintenant se vendent à peine au prix

du revient : 6 écus 1 /2 (35 francs) le rubbio de 217 kilogrammes.

La récolte de foin sera fort abondante, grâce aux pluies survenues en dernier lieu, ce qui ferait baisser les prix : les 100 kilogrammes coûtent actuellement 1 écu 40 baïoques (7 fr. 60 c). On pense qu'ils tomberont à 4 francs.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1535. — A [1]

A M. HONORÉ DE BALZAC [2]

Civita-Vecchia, 4 Avril 1841.

Mon cher grand romancier,

M. Colomb, nº 35, rue Godot-de-Mauroy, à cinq heures, a une longue lettre à vous adressée par ma reconnaissance en octobre 1840. Il ne peut

1. Cette lettre appartient au fonds Lovenjoul de la Bibliothèque de l'Institut à Chantilly où grâce à l'obligeance de M. Marcel Bouteron, il me fut permis de la lire et de corriger les erreurs de lecture de l'édition Paupe.

2. Monsieur, Monsieur Honoré de Balzac, auteur du *Père Goriot*, etc., etc., chez M Alphonse Karr, nº 46, rue Neuve-Vivienne, Paris.

vous trouver. Il vous remettra une *Chart*[*reuse*] parsemée de pages blanches qui demande vos réflexions.

Fabrice del Dgo.

M. Colomb, nº 35, rue Godot-de-Mauroy, ou au *Bureau de comptabilité, diligences*, nº 12, rue Notre-Dame-des-Victoires.

M. R. Colomb, rue Notre-Dame-de-Grâces, nº 3, ou rue Godot-de-Mauroy, nº 35.

Mon cousin, M. Colomb, vous recommandera quand vous partirez par les diligences de la place de Notre-Dame-des-Victoire [1].

1. En marge du premier feuillet de cette lettre Beyle répète encore une fois de plus : « M. R. Colomb, bureau de comptabilité aux diligences, rue Notre-Dame-des-Victoires. »

On sait que Beyle, dans sa lettre de remerciement à Balzac du 30 octobre 1840, lui demandait de l'aider à corriger *la Chartreuse*.

1536. — A

A M. DI FIORE, A PARIS

Civita-Vecchia, le 5 Avril 1841.

Je me suis aussi colleté avec le néant[1]; c'est le passage qui est désagréable, et cette horreur provient de toutes les niaiseries qu'on nous a mises dans la tête à trois ans.

Ne dites rien à Colomb, j'avais l'intention de ne rien écrire ; mais je crois à l'intérêt que vous me montrez. Donc, migraines horribles pendant six mois ; puis, quatre accès du mal que voici :

Tout à coup j'oublie tous les mots français. — Je ne puis plus dire : *Donnez-moi un verre d'eau.* Je m'observe curieusement ; excepté l'usage des mots, je jouis de toutes les propriétés naturelles de *l'animal.* Cela dure huit à dix minutes ; puis, peu à peu, la mémoire des mots revient, et je reste fatigué.

Croyant peu à la médecine, et surtout aux médecins, hommes médiocres, je n'ai consulté qu'au bout de six mois d'affreuses

1. Beyle éprouva, le 15 mars 1841, les premières atteintes de la maladie dont il est mort à Paris, le 23 mars 1842. (*Note de Romain Colomb.*)

migraines. — M. S[everin], homéopathe de Berlin, a fait de belles cures à Rome ; il a débité des phrases à la suite desquelles j'ai entrevu qu'il s'agissait d'apoplexie *nerveuse* non sanguine.

Je vais écrire à l'excellent M. Prévost, de Genève, mais je ne crois en rien, qu'à la profonde attention que M. Prévost donne à la maladie.

M. S[everin] (physionomie méchante, spirituelle, propos de charlatan) m'a fait prendre de l'aconit pour animer la circulation, et, au printemps, veut me faire prendre le *sulfure*. La meilleure drogue serait celle de M. Dijon [1]. J'irais à Genève passer deux jours avec l'excellent Prévost qui, par la suppression des acides, a chassé de chez moi la gravelle et la goutte.

J'ai eu quatre suppressions de mémoire de tout français depuis un an ; cela dure six à huit minutes ; les idées vont bien, mais sans les mots. Il y a dix jours, en dînant au cabaret avec Constantin, j'ai fait des efforts incroyables pour trouver le mot *verre*. J'ai toujours un fond de mal à la tête, venant de l'estomac, et je suis fatigué pour avoir tâché de moins mal écrire ces trois pages.

1. Le comte Molé. — Allusion au long congé de Beyle à Paris, 1836-1839, obtenu grâce à la bienveillance du Comte Molé alors au pouvoir.

Pendant l'avant-dernier accès, au petit jour, je continuais à m'habiller pour aller à la chasse ; autant vaut rester immobile là qu'ailleurs. *Vale.*

1537. — A

A M. DI FIORE, A PARIS

Rome, le 10 Avril 1841.

Voici ma première lettre. Je suis venu à Rome, le premier de ce mois, pour profiter des lumières du brusque docteur Dematteis [1], qui a pour moi une bonté marquée ; il m'a traité de la gravelle en 1833.

Le docteur n'a pas voulu me saigner une troisième fois ; il a nié la langue épaisse, quoique hier ce phénomène peu agréable se soit renouvelé à côté de Constantin, que j'étais allé voir travailler au portrait de Charlemagne, que le gouvernement de Paris lui a demandé pour trois mille francs.

M. Dematteis est une tête dure ; il nie l'homéopathie ; il prétend que mon mal

1. Dans une note marginale de Beyle, sur son exemplaire des *Idées Italiennes*, il note qu'en mars 1841 il a vu le professeur Dalbret « qui est d'avis de goutte voulant venir à la tête. »

est une goutte qui, n'allant pas aux pieds, se porte sur la tête. Je suis, quatre ou cinq fois par jour, sur le point d'étouffer ; mais le dîner me guérit à moitié et je dors bien. J'ai fait cent fois le sacrifice de la vie, me couchant, croyant fermement ne pas me réveiller. Une lettre de trois lignes à écrire me donne des étourdissements.

J'ai assez bien caché mon mal ; je trouve qu'il n'y a pas de ridicule à mourir dans la rue, quand on ne le fait pas exprès. Avant-hier, à l'exposition (archiplate) des élèves de l'Académie de France, devant un *Amour* de marbre *qui se coupe les ailes*, j'ai eu la sensation d'étouffer net ; j'étais fort rouge.

Je n'ai pas demandé au docteur le nom de cette maladie, pour ne pas m'embarquer dans des réflexions ; ainsi je ne puis vous le dire. L'homéopathie, empêchant la goutte d'agir, ferait-elle mourir d'apoplexie, comme jadis les poudres du duc de Portland ?

C'est le docteur Dematteis qui m'a fourni ce trait d'érudition...

Figurez-vous une jolie chambre, au second, dans la rue la plus fréquentée de Rome ; un maître de maison, bon homme, là avec Constantin. C'est M. Frezza[1],

1. Luigi Frezza, marchand de tableaux et d'estampes, qui louait à Beyle sa chambre, 48, via dei Condotti.

enchanté de recevoir dix-sept piastres par mois depuis deux ans ; il me fait soigner par la grosse servante Barbara. Elle me vole et vient de me voler une paire de bottes ; je me tiens à deux pour ne pas lui demander ces bottes, pouvant être très malade chez elle. En tous cas, ce ne serait pas mourir dans une auberge de campagne.

Samedi saint, 10 avril, à sept heures du soir.

1538. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 16 Avril 1841.

Monsieur le Ministre,

Mes sollicitations réitérées auprès de M. le Délégat de Civita-Vecchia ont eu plus de succès que je ne l'espérais d'abord. La *Sagra Consulta* de Rome a réduit à sept jours, de 14 qu'elle était, la quarantaine imposée aux arrivages de l'Algérie.

Ce nouveau règlement sera suivi à partir du 20 avril courant.

Les navires partant de l'Algérie devront

se munir d'un certificat sanitaire délivré par M. le Consul de Sa Sainteté ; les navires qui n'auront pas pris cette précaution subiront l'ancienne quarantaine de 14 jours.

Les mesures sévères dont il était question à Livourne m'ont fait craindre longtemps que la quarantaine imposée ici ne fût de plus de sept jours. Je donne avis de la mesure adoptée aux Intendants de la Santé à Marseille et à M. l'Intendant de la Santé à Alger.

Je suis, avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1539. — A

M. DI FIORE, A PARIS

Rome (lundi), le 19 Avril 1841.

HIER, on m'a mis un exutoire au bras gauche ; ce matin, on m'a saigné. Le symptôme le plus désagréable, c'est l'embarras de la langue qui me fait bredouiller.

L'excellent Constantin vient me voir deux fois par jour ; M. Alertz, d'Aix-la-Chapelle, médecin du pape, vient me voir.

Constantin me dore bien la pilule qui n'est pas trop amère ; j'espère bien en revenir. Mais enfin, je veux vous faire mes adieux, pour le cas où cette lettre serait l'*ultima*. Je vous aime réellement et il n'y a pas foule.

Adieu, prenez gaiement les événements.

CONDOTTI 48.

Le 20 avril, attaque de faiblesse dans la jambe et la cuisse gauches.

Ça va bien le 21 avril.

1540. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 25 Mai 1841.

Monsieur le Ministre,

L'ARRIVÉE de trois nouveaux bateaux à vapeur sur la ligne de Marseille à Naples a amené un changement notable dans cette navigation ; je m'empresse d'en mettre le détail sous les yeux de Votre Excellence.

Les compagnies propriétaires des bateaux à vapeur ont enfin compris combien les manquements de fidélité aux jours de

départ annoncés par les affiches nuisaient à leurs intérêts bien entendus.

Voici le tableau complet des arrivées et des départs dans le port de Civita-Vecchia.

Les paquebots français de l'Administration des Postes sont les seuls qui soient restés fidèles à leur ancien itinéraire. Ils arrivent exactement à Civita-Vecchia les 4, 14 et 24 de chaque mois, venant de Marseille, et les 9, 19 et 29 venant de Malte, ainsi que j'eus l'honneur de le faire connaître au Ministère par ma lettre du 6 août 1840 [1].

Les bateaux à vapeur sont la ressource des pauvres gens du pays, bateliers, portefaix, etc., qui d'ailleurs sont peu accoutumés à cultiver la terre. Ils préfèrent rester sur le port à attendre l'arrivée d'un bateau à vapeur. Les agriculteurs pour la culture des terrains des environs de Civita-Vecchia sont obligés d'avoir recours aux paysans de l'Ombrie et des Marches qu'on paie

1. Suit un tableau du prix des places, suivant chacune des quatre classes pour Livourne : 50, 32, 20 et 12 francs ; pour Marseille : 131, 84, 52 et 31 francs, et pour Naples : 56, 36, 22 et 13 francs. Puis une notice sur les bateaux à vapeur français *Charlemagne*, *Pharamond* et *Sully*, de la maison C. et A. Bazin, de Marseille. Puis sur les bateaux sardes, 4 de Gênes et 2 de Marseille ; les bateaux toscans, 2 ; les bateaux napolitains 3. Le nombre des voyageurs à Civita-Vecchia augmente sans cesse, les 10 derniers mois en ont amené 12.627 par les bateaux à vapeur... etc. etc.

15 ou 20 sous par jour : on leur fournit une chétive nourriture. Les prix des denrées, à Civita-Vecchia, depuis le commencement des relâches des paquebots à vapeur, ont augmenté au point qu'on paie les vivres presque la moitié en sus qu'on les payait il y a dix ans.

C'est l'effet des fortes provisions que chaque bateau fait à son passage et à cause de la plus grande abondance de la monnaie.

La relâche des bateaux à vapeur est d'une grande utilité au commerce de Civita-Vecchia en général. Les marchands de manufactures qui d'abord étaient obligés d'attendre, 40 à 50 jours, l'arrivée des commissions qu'ils donnaient à l'étranger, aujourd'hui, dans trois ou quatre jours, ont les articles les plus nouveaux et les plus convenables à leur vente journalière.

Un négociant qui écrivait une lettre à Livourne par le courrier ne pouvait avoir la réponse qu'après huit jours. Aujourd'hui en 48 heures il reçoit la réponse et est au courant des mouvements du commerce dans les places étrangères ; et les agriculteurs de Civita-Vecchia et des environs, dont le principal commerce consiste en blé, sont immédiatement au fait de tout ce qui se passe à l'étranger.

Ainsi cette place offre maintenant de grandes difficultés aux spéculateurs.

Je prépare le tableau détaillé du commerce de Civita-Vecchia [1]. Je suis contrarié dans l'accomplissement de ce devoir par une violente attaque de goutte.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1541. — A

A M. ROMAIN COLOMB, A PARIS

Rome, le 28 Mai 1841.

La première chapelle à droite dans Aracœli est peinte à fresque par le Pinturicchio ; c'est la vie de S. Bernardino, de Sienne, lequel était diablement maigre et prêchait la charité. Parmi beaucoup de pierres sépulcrales placées dans le pavé, devant cette chapelle, on remarque celle de Pierre della Valle, fameux voyageur. On lit sur la pierre :

1. Ce tableau partit le 15 juin 1841, il occupe 29 pages ; un complément de 46 pages fut envoyé ultérieurement le 3 août 1841. L'un et l'autre sont signés par le consul de France : H. Beyle.

✠ *Hic requiescit Petrus de Valle. C. I. dia. requiescat in pace.* — On remarque plusieurs monuments des della Valle dans cette église ; il y a une pierre sépulcrale de Donatello dans cette église ; c'est celle d'un archidiacre : Crivelli de Milan.

A quelle adresse faut-il t'écrire ? J'ai eu le plaisir de passer trois jours avec M. Cochelet, ami de 31 ans [1]. Envoie-lui la *Peinture*, *Haydn* et le *Touriste*, et la *Chartreuse* si tu en as. Au deuxième étage des Affaires Étrangères, on te donnera l'adresse de M. Cochelet, consul.

Combien coûte la première communion d'une demoiselle de quatorze ans ?

Après des saignées, la goutte ne monte plus à la tête.

M. de Balzac a-t-il une *Chartreuse* avec papier blanc [2] ?

Mille respects à ces dames Durand et à la comtesse... Mille tendresses à ce nouveau ménage. Mille détails sur le mariage. Compliments à M. de La Baume.

1. C'est en 1810 en effet que Beyle, nommé auditeur au Conseil d'Etat, dut faire la connaissance d'Adrien-Louis Cochelet, né à Charleville le 29 avril 1788 et lui-même auditeur depuis le 12 février 1809. Après avoir été agent consulaire sous la Restauration à Varsovie et à Riga, puis consul dans l'Amérique du Sud, Cochelet fut consul général à Bucarest, à Alexandrie, puis à Londres. Cochelet en 1841 dut passer par l'Italie en revenant d'Alexandrie.

2. Voir la lettre à Balzac du 4 avril 1841.

1542. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 5 Juin 1841.

Monsieur le Ministre,

Le gouvernement romain vient d'adjuger, le 28 mai dernier, la ferme des *sels et tabacs*[1] ; le nouveau contrat recevra son exécution à partir de juillet 1843.

Cette adjudication avait excité une concurrence immense ; tout le commerce d'Italie s'en est occupé, et comme le principal intéressé est M. le Prince Torlonia, récemment marié à une Princesse Colonna, la haute société de Rome et de Naples en a suivi les chances avec un vif intérêt.

Au moment de la révolte de Bologne en 1831, la maison Torlonia, de Rome, prêta au gouvernement romain, qui se trouvait sans argent, une somme de cinq cent mille piastres (francs : 2.717.400).

Cette somme parut généralement fort hasardée. Le Gouvernement paya un

1. Au sujet de la ferme des sels et tabacs voir la lettre au duc de Broglie, n° 1350 [1834].

service aussi utile par un contrat qui accordait à M. le Duc Alexandre Torlonia la ferme des *sels et tabacs* pour douze années à partir du 1er juillet 1831 jusqu'au 1er juillet 1843.

Les conditions du contrat portaient que le fermier paierait :

1° Un million soixante-dix mille piastres de fermage annuel (francs 5.815.236).

2° Le gouvernement percevait sur les bénéfices 15 % les trois premières années, 20 % les quatre années suivantes, 25 % les trois autres, et enfin 30 % sur le bénéfice des deux dernières.

3° L'achat des *sels et tabacs* appartenait exclusivement au fermier.

4° Le gouvernement payait à M. Torlonia 5 % d'intérêt pour le prêt de 500 mille piastres, et il lui donnait en garantie toutes les matières premières qui se trouvaient dans ses magasins en 1831. Ces matières valaient plus de 500 mille écus romains, (l'écu ou piastre vaut 5 fr. 43).

Pendant les dix années écoulées de la durée du contrat, le fermier a fait d'immenses bénéfices ; le gouvernement, de son côté, a retiré des *sels et tabacs* un produit bien supérieur à celui qu'il percevait à l'époque où il régissait cet impôt par ses agents.

On doit reconnaître que M. Alexandre

Torlonia a établi dans l'administration des *sels et tabacs* un ordre et une régularité inconnus avant lui. Il a continuellement livré des sels et des tabacs de qualité supérieure. Il a quadruplé la consommation des tabacs, ses succès sont prouvés par les bilans annuels.

Le gouvernement vient de mettre cette ferme aux enchères publiques ; le Ministère des Finances était assiégé par des intrigues de toute nature et dont le récit curieux, donnant une juste idée de ce pays, occuperait plusieurs pages.

Voici les conditions les plus importantes imposées par le Ministre des Finances (M. le Cardinal Tosti) :

1° L'adjudicataire paiera annuellement un million deux cent quarante mille piastres (francs 6.739.152) au lieu des 1.070.000 portées au contrat de 1831.

2° Le gouvernement percevra *trente-trois* pour cent sur les bénéfices annuels.

3° L'adjudicataire paiera en espèces toutes les matières premières qui se trouveront dans les magasins, en juillet 1843.

4° Le contrat est souscrit pour douze ans de juillet 1843 à juillet 1855.

Les nouveaux fermiers réintégreront, à l'expiration de leur contrat, tous les ustensiles et lieux dans un état meilleur que

celui dans lequel on les livre, *piuttosto migliorati che deteriorati.*

5° Les nouveaux fermiers s'obligent à ne tirer les sels de l'Étranger qu'après avoir consommé tous ceux des salines de l'État.

Les concurrences étaient nombreuses.

La célèbre maison De Ferrari, de Gênes, s'était mise sur les rangs. Le 28 mai les soumissions ont été ouvertes. M. Torlonia en avait présenté deux ; l'une desquelles a été rejetée, l'autre offrait un million trois cent cinquante-cinq mille piastres de fermage annuel ou *corriposta* et trente-quatre pour cent sur les bénéfices ; la somme de 1.355.000 piastres romaines (francs 7.364.154) s'est trouvée supérieure de 15.000 piastres (francs 81.522) à toutes les offres.

M. Torlonia consentait d'ailleurs à toutes les conditions assez dures, présentées par le Ministre des Finances ; il a emporté l'adjudication.

Par le seul fait du nouveau contrat, le gouvernement obtient un bénéfice annuel de 280 mille piastres (francs 1.521.744). Il perçoit en outre 34 % sur les bénéfices, tandis qu'une commune des bénéfices, d'après l'ancien contrat, ne lui valait que 22 1/2 %.

D'après des calculs basés sur des chiffres

positifs, il paraît que M. Torlonia doit maintenir la consommation des tabacs au point où il l'a portée, continuer à payer le tabac en feuilles 34 pauls ou 18 fr. 48 les cent livres romaines (33 kilogrammes), pour arriver à un bénéfice annuel de 50 à 55 mille piastres ou 300 mille francs. Il est avéré que la maison de commerce de Trieste qui, par contrat de 1831, s'est engagée à livrer à la maison Torlonia les tabacs d'Amérique, pendant douze ans, à 34 pauls (18 fr. 48), les paie elle-même 5 écus (27 francs) depuis deux ans.

Le commerce conclut de ces calculs que les bénéfices de la maison Torlonia seront faibles.

La maison Torlonia a l'entreprise des sels et tabacs à Naples et le prince Torlonia vient d'y ajouter le fermage des douanes, en compagnie il est vrai, à ce que l'on suppose, avec la maison Rothschild de Naples.

On peut expliquer les succès de M. Torlonia par un fait honorable pour lui : c'est que pour sa maison de banque comme pour la gestion de ses entreprises, avec les deux gouvernements de Rome et de Naples, il s'est entouré des meilleurs travailleurs de Rome. On cite MM. Ferrejoli, Bruni, Perret (français), Picciani, et Spada. Quatre de ces employés sont des jeunes gens for-

més par le père du prince Torlonia et par lui. Tous ses employés sont largement payés.

Il a à Naples, pour premier agent intéressé, M. Benucci, homme du premier mérite qui a fait sa réputation en créant avec bénéfice l'entreprise des *sels et tabacs* avec un gouvernement qui jusqu'à lui avait ruiné tous les fermiers généraux.

MM. Torlonia et Benucci ont rendu de nombreux services à Naples et jouissent du premier crédit auprès du gouvernement de ce pays.

A Rome, M. Torlonia a trouvé un ennemi passionné dans M. le Ministre des Finances, Cardinal Tosti, et toutefois vient d'emporter de haute lutte la ferme des *sels et tabacs*.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1543. — E et N

A L'AMIRAL DUPERRÉ [1]

Civita-Vecchia, 13 Juin 1841.

Monsieur l'Amiral,

AVANT-HIER, 11 juin, nous attendions avec inquiétude, à Civita-Vecchia, le bateau-poste venant de Naples, en retard depuis trois jours, ce qui n'est jamais arrivé. Enfin, vers les deux heures après-midi, nous avons aperçu à l'extrémité de la ligne d'horizon, à l'aide de bonnes lunettes, un bâtiment à vapeur dont la cheminée ne rendait pas de fumée, et qui était remorqué par un autre bateau.

C'était *le Dante*, provenant de Naples, remorqué par *l'Achéron*.

La mer était fort grosse, la jetée était couverte de spectateurs ; j'ai engagé le pilote, M. Gilly, à se porter à la rencontre du bateau privé de ses roues.

Le roi accorda, en 1838, une médaille d'or à M. Gilly pour avoir sauvé le bâtiment à vapeur de l'État, *le Phare*.

1. A M. l'Amiral Duperré, Ministre de la Marine et des Colonies, à Paris. — Même lettre à M. Guizot, ministre des Affaires Étrangères.

A la vue du port de Civita-Vecchia, *l'Achéron* avait largué son amarre et laissé *le Dante* qui, à l'aide de ses voiles, cherchait à gagner le port ; ce qu'il a fait, aidé par les indications du pilote Gilly.

Enfin, après deux heures d'inquiétude, le capitaine du *Dante* a pris terre ; on lui a d'abord refusé la libre pratique, sous prétexte que *l'Achéron*, qui l'avait secouru, venait de Candie, et n'avait pas obtenu libre pratique à Naples. Je me suis rendu chez Mgr Grech Delicata, auprès duquel j'ai plaidé la cause du *Dante*, qui n'avait communiqué avec *l'Achéron* que par des cordes goudronnées. Mgr Grech Delicata, toujours plein de bonté, et accessible à la raison, a déterminé le conseil, convoqué par lui pour délibérer sur la libre pratique ; elle a été accordée.

M. le capitaine du *Dante* m'avait fait connaître que de mauvais temps l'avaient accueilli après son départ de Naples ; le temps se calmait, lorsque tout à coup l'axe de sa machine s'est rompu, la fracture était en *biseau*, ce qui la rend irrémédiable ailleurs qu'à Toulon ou à Marseille.

J'ai fait donner des vivres au *Dante*, et je me suis occupé des dépêches qu'il apportait de Malte.

Elles partiront demain par *le Phara-*

mond ; l'administration du bateau à vapeur a remboursé aux passagers les frais de la partie de la route d'ici à Marseille, et *le Dante* est reparti ce matin (13 juin) avec ses voiles. Sa mâture est faible ; par bonheur la mer s'est calmée ; toujours vent du sud qui, modéré, est favorable.

Après avoir rompu sa machine, *le Dante* est resté cinquante heures à battre la mer par un fort mauvais temps.

Enfin il a tiré un coup de canon et *l'Achéron* s'est porté à son secours, en évitant avec soin toute communication. On doit des éloges à M. Gilly, pilote ; j'ai dû user de tous les moyens pour déterminer les matelots à l'accompagner ; tous s'y refusaient.

Je suis avec respect, etc...

H. Beyle.

1544. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 15 Juin 1841.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de Votre Excellence le *tableau du commerce* de Rome et Civita-Vecchia, en juin 1841.

L'envoi de ce document a été retardé par un accès de goutte combattu par huit saignées et qui m'a privé presque de la faculté de penser.

La non-arrivée des renseignements sur les *soieries* demandés à Rome, et la crainte de mettre obstacle à un travail d'ensemble me portent maintenant à solliciter la permission de n'adresser aujourd'hui au ministère que la première partie du *tableau du commerce*.

D'ici à 8 ou 10 jours, j'espère pouvoir faire partir la seconde moitié de ce travail [1].

1. Les premières expéditions du tableau ci-joint, et de cette lettre, ont été perdues dans le naufrage du *Pollux*, au détroit de Piombino, le 17 juin 1841. (Voir les lettres du 19 juin.)

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. BEYLE.

1545. — A

A M. ROMAIN COLOMB, A PARIS

Civita-Vecchia, le 19 Juin 1841.

VOICI, mon cher ami, un grand accident qui pâlit et désennuie, ce matin, tous les habitants de mon endroit. *Le Pollux* est retourné aux enfers. Au milieu du canal de Piombino, dans la nuit du 17 au 18, à onze heures du soir, *le Mongibello*, bateau napolitain, a passé sur *le Pollux*, bateau à vapeur sarde, et l'a envoyé au fond de la mer. Un marin a eu la présence d'esprit d'accrocher les cordages du *Mongibello*, et les passagers du malheureux *Pollux* ont pu sauter à ces cordages et sauver leur vie. Un seul capitaine napolitain a péri.

Apparemment, tous les voyageurs dormaient ; tous leurs effets sont perdus. — *Le Pollux* valait au moins soixante-dix mille piastres (exactement quatre cent cinquante mille francs).

Il y aura procès ; mais, suivant moi, c'est un accident de mer : *Chi ha perduto ha perduto* [1].

Le capitaine napolitain noyé s'appelle Castagnola ; c'était un homme de quarante ans, riche, beau, bien élevé ; je l'ai connu ici, d'où il a pris la mer le 17.

L'enfantillage des hommes est incroyable ; les passagers vont donner la préférence aux bâtiments de l'État, malgré la lenteur et la superbe des officiers, qui ne veulent pas passer pour des conducteurs de diligence.

Malgré tout, la mer est cent fois moins dangereuse que la voiture ; et puis, la mort est prompte, grand avantage. — L'enfer est ce qui rend la mer affreuse, en Italie ; Dominique n'a pas eu une demi-seconde de ces idées. — J'avais prêté mon cas de nuit à un voyageur ; voilà ma perte.

T'ai-je narré toutes les déconvenues de M. Lacordaire, forcé de laisser les douze disciples, et, au lieu de faire le colonel, à la tête de ses douze hommes, obligé de vivre avec les plus sales, les plus jaloux, les plus méchants des moines, à la Minerve, à Rome ? Il est bien puni, et M. de Lamennais rira de le voir exécré, parce qu'il se lave les mains. Les Français *scandalisent* les prêtres romains. La *Vie de Saint*

1. Qui a perdu a perdu.

Dominique, je crois, par ledit de Lacordaire, a indigné un prêtre puissant, l'un des courtisans de la reine douairière de Sardaigne, qui se lamentait, moi présent, des *idées françaises*, qui paraissent dans le livre de Lacordaire ; les Français sont à demi *protestants*. J'ajoute : « car ils se permettent l'*examen personnel*, le pire des péchés. »

Tu vas m'appeler menteur : le cardinal Tosti a dit à *** que l'ambassadeur L...[1] avait peur de ton gros Dominique. Le confident du cardinal Tosti l'avait dit à un ami, qui me l'a répété.

J'ai deux chiens que j'aime tendrement ; l'un, noir, épagneul anglais, beau, mais triste, mélancolique ; l'autre, *Lupello*, café au lait, gai, vif, le jeune bourguignon, en un mot ; j'étais triste de n'avoir rien à aimer.

1. Le Comte de Latour-Maubourg, ambassadeur à Rome.

1546. — E et N

A L'AMIRAL DUPERRÉ [1]

Civita-Vecchia, le 19 Juin 1841.

Monsieur l'Amiral,

Je dois porter à la connaissance de Votre Excellence un événement fâcheux arrivé dans le canal de Piombino la nuit du 17 au 18 juin.

Le bateau à vapeur sarde *le Pollux*, capitaine Larzolo, parti de Civita-Vecchia pour Livourne le 17, à 5 heures du soir, avec 45 passagers, fut heurté à 11 heures de la nuit, dans le canal de Piombino, par *le Mongibello*, bateau à vapeur napolitain, qui faisait son premier voyage venant de Livourne.

L'abordage de ces deux bateaux a été tel que *le Pollux*, pris au travers par *le Mongibello*, a coulé à fond rapidement. Il n'y a eu que peu d'instants pour sauver les passagers. Un seul, nommé Castagnola, capitaine napolitain, s'est noyé. Ces bateaux pouvaient couler tous les deux et la

1. Même lettre à M. Guizot, ministre des Affaires Étrangères, avec ce P.-S. : « *Le Pollux* portait au ministère le tableau du commerce de Rome et de Civita-Vecchia. Je vais en adresser une nouvelle expédition. »

solidité du *Mongibello* a seule pu sauver les voyageurs qui ont été conduits à Livourne par lui. Les voyageurs ont tout perdu. *Le Mongibello* s'occupe à Livourne de ses réparations.

Le résultat de cet événement c'est qu'un seul homme nommé Castagnola, capitaine marchand napolitain, a péri.

Cet événement portera les voyageurs à préférer les bâtiments de l'État sur lesquels se fait une bonne garde.

La compagnie de Lucchi et Rubotino, de Gênes, est fort riche ; *le Pollux* avait coûté quatre cent cinquante mille francs.

Je suis avec respect...

1547. — A

A M. DÉSIRÉ LAVERDANT [1]

Civita-Vecchia, 8 Juillet 1841.

Je vous prie, Monsieur, d'excuser le long retard de ma réponse. M... m'a remis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire au moment où l'on

1. N° 6 rue de Tournon, Paris. — Gabriel-Désiré Laverdant, littérateur qui a également publié des ouvrages sous le pseudonyme de Me Petit Jean.

me soumettait à huit saignées. C'est un accès de goutte. Je n'ai presque plus la faculté de penser.

Puisque le hasard a fait tomber mes idées sous vos yeux, je vous dirai que la décadence de la langue latine après Claudien me représente l'état du français de 1800 à 1841.

On ne disait plus par exemple : « Les pauvres assiégeaient le palais des riches », mais : « la pauvreté assiège le palais de la richesse. »

Faute d'idées, on s'attachait à Ségur. Voilà le grand vice du moment. Ou je me trompe fort, ou la prolixité de nos grands prosateurs ne sera que de l'ennui pour 1880.

Si vous aviez des doutes, monsieur, supposez la première page du *Henri IV* de Tallemant des Réaux traduite en français de 1841 par un des grands prosateurs actuels. Cette page de Tallemant produirait six pages de M. Villemain. Je choisis exprès un homme de talent.

Cette idée m'a porté à faire attention au fond et non à la forme. Plût à Dieu, au milieu de l'ennui actuel, qu'il nous arrivât un bon livre écrit en patois auvergnat ou en provençal. Voyez ce que produiraient nos prosateurs traduits en allemand ou en italien.

Adieu, monsieur, je me réserve de vous

répondre encore quand je serai moins tourmenté.

Agréez l'hommage de mes sentiments les plus distingués.

H. BEYLE.

Les vicissitudes de la Peinture, de 1480 à 1700, jettent une lumière fort claire sur ce qui va arriver à la Littérature.

Il n'y aura plus d'artistes dignes de ce nom que parmi les gens nés avec 1.000 livres de rentes. Voir Lanzi traduit en français [1]. Les hommes qui ont du pain sont dispensés d'adorer les sots au pouvoir.

1548. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 10 Juillet 1841.

Monsieur le Ministre,

VOTRE Excellence ayant daigné autoriser le mariage que M. Lysimaque Tavernier, chancelier du consulat de Civita-Vecchia, se proposait de contracter à Constantinople, je lui ai

1. *L'Histoire de la Peinture en Italie*, de Lanzi (1732-1810), a été traduite en français par Mme A. Dieudé, en 1824, 5 vol. in-8°.

remis le congé nécessaire pour ce voyage.

Ce congé expire le 25 juillet, et M. Tavernier m'écrit le 27 juin, de Constantinople, que le but de son voyage étant rempli, il compte se mettre en route, pour revenir à Civita-Vecchia, le 7 ou, au plus tard, le 17 juillet.

Comme la quarantaine à Malte est de 18 jours, je suppose que M. Tavernier sera de retour ici dans les premiers jours d'août.

M. Tavernier a été remplacé par M. Antoine Albert, agent du consulat, duquel j'ai tout lieu d'être content. M. Albert, d'origine française, connaît bien le commerce de cette place ; il a de l'intelligence, du zèle et l'on peut compter sur lui.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1549. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 14 Juillet 1841.

Monsieur le Ministre,

Je vais avoir l'honneur d'adresser au Ministère tous les renseignements relatifs à la récolte de foin qui vient d'être faite dans la partie des États romains qui s'étend le long de la mer, de Terracine à la Toscane.

Dans les campagnes de Rome, la récolte a été inférieure d'un tiers en quantité à la récolte de l'an passé. Une partie de ces foins est de mauvaise qualité par l'effet de l'humidité et des pluies qui sont survenues, la récolte fauchée.

La quantité des foins amenée à Rome est inférieure à celle qui y a été emmagasinée en 1840. La plupart des granges (*fienili*) sont vides.

Il est resté peu de foin de 1840 et la récolte de cette année, ayant été inférieure d'un tiers à celle de l'an passé, on craint beaucoup la sécheresse pour l'automne prochain.

Si l'hiver est mauvais, on pense que la

quantité emmagasinée ne suffira pas pour la nourriture des bestiaux.

Pour ces raisons le prix des foins à Rome est déjà arrivé à 1 écu 10 baïoques la somme de 300 livres romaines (5 fr. 97 c. les 100 kilogrammes).

On croit à une forte augmentation dans le prix des foins, l'hiver arrivé.

Les campagnes de Civita-Vecchia, Allumiere, Tolfa, Monte Romano, Corneto et Montalto n'ont aussi donné qu'environ la moitié de la récolte ordinaire. Quant à la qualité elle est excellente [1].

..... Le prix actuel des foins à Civita-Vecchia et pays submentionnés est de 1 écu 40 baïoques la somme (7 fr. 60 les 100 kilogrammes).

Ces prix ne conviennent pas aux négociants ; ainsi la maison Bournichon, d'Alger, qui s'est chargée d'une fourniture des foins, fait ses achats à Naples, et la maison Jullien-Gauthier, de Rome, qui fournit des foins à Philippeville, fait ses achats à Livourne.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur. H. BEYLE.

1. Suit un tableau de la récolte moyenne annuelle et de la récolte en 1841 dans chacune des communes énumérées ci-dessus. Au total ces communes n'ont produit que 105 mille sommes de foins en 1841 contre 175 dans les années favorables.

1550. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 21 Juillet 1841.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de répondre à la circulaire relative à la pêche du corail, n° 63.

La pêche du corail, sur la côte de Civita-Vecchia, est moins abondante que celle qu'on fait sur les côtes d'Afrique et sur celles de la Sardaigne. Chaque barque employée à la pêche du corail dans les environs de Civita-Vecchia, donne 40 à 50 kilogrammes de *première qualité*, et 24 de *seconde*.

Le corail est plus petit que celui de Sardaigne et d'Afrique, mais il est recherché par le commerce, sa couleur étant d'un plus beau rouge. La *première* qualité se vend 34 francs le kilogramme, et la *seconde* 6 francs.

Il sort tous les ans du port de la Torre del Greco (près de Naples) 200 barques destinées à la pêche du corail ; elles se partagent à peu près comme il suit : 140 en Sardaigne, 50 en Afrique, 10 à Civita-Vecchia.

Ces proportions varient dans les différentes saisons, par suite des exigences du commerce qui demande telle qualité de préférence à telle autre.

Le corail de la côte d'Afrique est plus gros que partout ailleurs. Une barque en pêche, terme moyen, dans chaque saison, 83 kilogrammes en grosses branches et 50 kilogrammes en petits morceaux (terraglio). La *première* qualité se vend 124 fr. environ, et la *seconde* 18 francs.

La pêche sur la côte de Sardaigne est maintenant plus abondante que celle d'Afrique. La moyenne de la pêche d'une barque est de 90 kilogrammes de *première* qualité et de 40 kilogrammes de *seconde*. Étant plus petit que celui d'Afrique, il se vend 102 francs celui de *première* qualité et 7 fr. 50 celui de *seconde*.

La diminution de la pêche sur la côte d'Afrique provient de ce que les produits sont moins abondants que par le passé.

Les pêcheurs trouvent que les frais de production sont trop forts, chaque barque devant payer environ 1.070 francs pour le droit de pêche et 267 francs pour l'hôpital, magasinage, etc. En Sardaigne, où la pêche est plus productive, une barque ne paie au gouvernement que 160 francs d'impôt, et la même somme pour l'hôpital, magasinage, etc.

A Civita-Vecchia la pêche est exempte de tout droit, ce qui fait choisir cette station par les barques, quoique le produit direct en corail soit bien inférieur à celui des côtes d'Afrique et de Sardaigne.

C'est à Torre del Greco, avant la saison du départ, qu'il conviendrait de faire connaître les diminutions du droit.

Je tiens ces renseignements de plusieurs pêcheurs âgés, pleins d'expérience, et qui me semblent dignes de foi.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

H. BEYLE.

1551. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 21 Juillet 1841.

LA *Marie-Antoinette* partant de Civita-Vecchia dans un quart d'heure (21 juillet), je m'empresse de porter à la connaissance de V. E. un fait qui s'est passé, hier 20 juillet, à Rome. Plus tard Votre Excellence recevra sans doute de Rome un récit plus exact.

Voici ce que je sais le 21 juillet à midi : Hier 20 juillet furent exécutés à Rome deux assassins et une femme qui avaient mis à mort la famille d'un horloger pendant le Carnaval de 1839.

Après l'exécution les têtes des patients furent exposées au peuple sur des pals.

La foule, qui est très nombreuse à Rome, dans ces occasions, transportée par la curiosité, fit un mouvement pour voir de plus près ces têtes. Des voleurs, profitant de ce mouvement, commencèrent à susciter des querelles, ce qui agita le peuple. Le tumulte fut extrême. La garde, se voyant poussée et insultée, craignit une surprise et chargea le peuple, baïonnette en avant.

Les cris des officiers empêchèrent les soldats de tirer sur ce peuple en masse. On compte, dit-on, 165 à 170 blessés, dont plusieurs grièvement.

Une autre version parle de 3 tués. Je suppose qu'on exagère. L'insolence du bas peuple, et surtout des Transtévérins, envers les soldats est telle que l'on conçoit facilement la colère de ceux-ci. Et enfin il fallut que force restât au gouvernement. On s'accorde à louer la conduite des officiers.

Je suis, etc...

1552. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 23 Juillet 1841.

Monsieur le Ministre,

Je viens solliciter auprès de Votre Excellence la permission de l'entretenir un instant d'une décision qu'elle vient de prendre, à ce qu'il paraît, et qui m'est fort préjudiciable.

D'après ce que m'écrit M. Flury Hérard, il paraît qu'une somme de 1.425 francs, que M. Flury Hérard avait encaissée pour mon compte, a dû être portée au crédit de M. Lysimaque Tavernier, chancelier du Consulat de Civita-Vecchia.

Depuis le mois d'avril 1831, époque de mon arrivée dans ce pays, les affaires de ce consulat ont plus que décuplé, comme le prouve le nombre des visas ; les appointements du consul n'ont pas été augmentés.

Pendant cet intervalle de temps, par une suite de décisions auxquelles j'applaudis, les appointements de M. le Chancelier ont été doublés.

Je ne connais la décision, au sujet de

laquelle je me permets de réclamer auprès de Votre Excellence, que par ces lignes de M. Flury Hérard : « Voici la dépense..... et 1.425 francs que la Direction Commerciale m'a invité à reprendre de votre compte pour les porter au crédit de M. Tavernier, pour l'indemnité des relâches des bateaux à vapeur pendant le deuxième semestre de 1839 et toute l'année 1840. Elle s'est appuyée, pour en décider ainsi, sur la dépêche que le Ministre vous a adressée le 7 février 1840, dans laquelle il vous prévient que l'allocation accordée au chancelier de votre consulat serait de mille francs pour cette dernière année, comme pour l'année 1839.»

Mes désirs seraient comblés si, au milieu d'un si grand nombre d'affaires importantes, Votre Excellence daignait accorder une minute à ce fait : pour les mêmes affaires le consul n'obtient pas un centime et les appointements du chancelier se trouvent plus que doublés. Les charges du consul sont infiniment augmentées par le passage de beaucoup de voyageurs qui croient devoir lui demander des renseignements détaillés sur le voyage en Italie.

Je suis, avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1553 [1]

A M. HÉBERT

Civita-Vecchia, 2 Août 1841.

Une femme séduisante à laquelle j'ai parlé de vous, suivant vos ordres, m'apprend que vous avez la fièvre. Je vais vous dire une chose dure : il n'y a pas d'autre remède que d'aller passer quinze jours à Vallombrosa, à 25 milles de Florence. Il s'agit de changer d'air et d'aller à 50 lieues des Marais Pontins.

Un M. V., consul de Suisse, a voulu ne pas quitter Rome ; la quinine coupait la fièvre, mais elle revenait sans cesse. Enfin, après vingt mois d'ennui, il n'a recouvré la santé que dans les montagnes de Toscane, à mille toises au-dessus du niveau de la mer. Voilà l'arrêt sévère que j'ai à vous annoncer. L'année qui suit la fièvre est perdue pour l'enthousiasme et la noble folie qui fait artiste. Sur quoi demandez un congé à M. Schnetz, prenez la diligence de Toscane. Reposez-vous quarante-huit heures à Sienne, il y a des fresques originales à la maison commune

1. Lettre citée par Péladan dans son ouvrage sur *Hébert*, Paris, Delagrave.

et dans les rues de Sienne. Et une nuit un voiturier vous conduira à Florence.

Après deux jours, pendant lesquels Pitti, San Lorenzo, Santa Croce et la Galliera vous amuseront, un voiturier vous mènera à Vallombrosa, dans le Cosentin, ou dans un autre *Santuario* de la Toscane, à une grande élévation. J'ai vu un joli paysage de vous, vous pourrez vous décharger si, malgré l'amoindrissement que donne la fièvre, vous aimez encore la peinture. Si vous avez besoin d'un homme d'esprit à Florence, portez la présente au célèbre avocat Salvagnoli, n° 412, à côté de l'*Arco di San Pietro*, derrière la cathédrale ; en mon nom il vous ôtera l'ennui par son esprit et vous conseillera dans le choix du *Santuario*, où il faut passer huit jours d'abord, puis revenir à Florence prendre les idées au cabinet littéraire de M. Vieusseux, à côté de la colonne de Santa Trinita.

Logez à Sienne aux Armes d'Angleterre ; à Florence à l'Albergo della Porta Rossa, à côté de la même colonne, 3 pauli, bonne chambre. Bon dîner si vous allez dîner à la Luna, rue Calzaioli, longue rue étroite et très fréquentée à cause des jolies statues d'*Or San Michele*.

Ainsi vous voilà garni de conseils. Si vous n'avez pas de goût pour la Toscane,

allez à Bologne ou aux bains de Lucques, mais quittez l'atmosphère des Marais Pontins, plus forte à la longue que quinze grains de quinine. Gare le dégoût qui suit six mois de fièvre et de rechutes.

POCO CURANTO.

1554. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 3 Août 1841.

Monsieur le Ministre,

J'AURAIS pu mettre dans un meilleur ordre les renseignements commerciaux dont j'ai l'honneur d'envoyer la seconde partie au Ministère, mais j'aurais été obligé de différer considérablement les envois.

Les personnes qui me fournissent plusieurs de ces renseignemnts craignent en général de se compromettre et d'ailleurs il est fort rare de trouver en ce pays des idées un peu générales.

Je n'ai reçu de Rome qu'une partie des renseignements que je dois adresser au Ministère. Je prends le parti de les faire parvenir avec la présente lettre, me

réservant de faire un troisième envoi lorsque j'aurai pu vérifier certaines données générales que je possède depuis longtemps, mais de la parfaite vérité desquelles je ne suis pas assuré.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1555. — A et E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 9 Août 1841.

Monsieur le Ministre,

Je suis dans les premiers jours d'une pénible convalescence, après une maladie de quatre mois. La goutte menaçait d'une congestion au cerveau. Il a fallu neuf saignées ; la convalescence a lieu au milieu du mauvais air de Civita-Vecchia.

Je n'ai point sollicité de congé parce que M. Lysimaque Tavernier, chancelier, était lui-même en congé à Constantinople.

Mais M. Lysimaque Tavernier doit être à Civita-Vecchia vers le 9 septembre prochain.

Le moment est donc venu de solliciter auprès de Votre Excellence un congé aussi court qu'il conviendra.

Je voudrais changer d'air et aller consulter, à Genève, M. Prévost, qui m'a guéri d'une grande maladie, il y a quelques années.

La présence de M. Lysimaque Tavernier assurera le service du poste de Civita-Vecchia [1].

Aucun fait exposé ci-dessus n'est exagéré. M. Alertz, d'Aix-la-Chapelle, médecin de Sa Sainteté, m'a soigné de concert avec M. Girolami.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1. En réponse à cette lettre Guizot, le 15 septembre suivant, accordait le congé demandé. Beyle pourrait partir sitôt que Lysimaque Tavernier, actuellement en congé, serait de retour pour prendre la gérance du consulat.

1556. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 27 Août 1841.

Monsieur le Ministre,

J'ai eu l'honneur de rendre compte au Ministère de l'adjudication de la ferme des *Sels et tabacs*[1]. Cette grande affaire a beaucoup occupé, le printemps passé, le commerce d'Italie.

Pour en terminer l'historique, j'ai à rendre compte de l'épreuve de la *Vigesima* et de la *Sesta* qu'a dû subir le marché conclu avec M. Torlonia.

Tout marché, grand ou petit, conclu avec le gouvernement romain est soumis à ces épreuves, obstacle efficace à une infinité de tromperies ou d'erreurs.

Cet usage est tellement utile que, suivant moi, il y a lieu à examiner s'il ne serait pas avantageux de l'introduire en France.

Dans tout marché avec le gouvernement, après sa première adjudication, la *Vigesima* est affichée de droit pendant un mois.

1. Voir la lettre à M. Guizot du 5 juin 1841.

Toute personne a le droit de prendre le marché en augmentant d'un *vingtième* la somme que reçoit le gouvernement.

Ainsi toutes ces affaires, nommées vulgairement *marchés sous la cheminée*, sont rendues impossibles.

Dans l'affaire des *sels et tabacs* le chiffre du gouvernement a été d'un million deux cent quarante mille écus romains (soit 6.739.150 francs) de *corriposta* annuelle, et de 33 % sur les bénéfices. La part dans les bénéfices est admise pour toutes les fournitures dont les matières à se procurer sont à la charge du fournisseur.

L'offre de M. Torlonia, qui a été d'un million trois cent cinquante-cinq mille écus romains (soit 7.364.154 francs) de *corriposta* et de 34 % sur les bénéfices, ayant été trouvée la plus élevée, la ferme lui a été adjugée, sauf toutefois la *vigesima*.

La *vigesima*, ou le *vingtième* d'augmentation sur le chiffre d'un million trois cent cinquante-cinq mille écus romains (soit 7.364.154 francs) est ici de soixante-sept mille sept cent cinquante écus romains (368.206 francs). Le terme pour l'offre de la *vigesima* expirait le 11 juillet.

Si la *vigesima* avait été donnée, le premier adjudicataire, et dans ce cas M. Torlonia, aurait eu le privilège de garder la ferme avec l'augmentation.

Dans ce cas encore la *Sesta* est affichée de droit aussi pendant un mois.

La *sesta* est l'augmentation de six pour cent sur le chiffre de la *vigesima*.

Le premier adjudicataire, dans ce cas M. Torlonia, conserve la *prelazione* (terme technique) pour la ferme avec l'augmentation de la *sesta*.

On suppose que le premier fermier a fait des sacrifices d'argent ; le fait est que pour la ferme des *sels et tabacs* aucune offre de *vigesima* et de *sesta* n'a été faite.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1557. — E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 14 Septembre 1841.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur d'adresser ci-joint à Votre Excellence la fin des renseignements commerciaux dont la première et la seconde partie ont été envoyées au Département les 15 juin et

3 août derniers[1] ; des négociants de Rome, que j'ai eu occasion de consulter, m'assurent de l'exactitude des chiffres. Il n'y a rien de plus difficile en ce pays que de se procurer des renseignements statistiques et financiers : l'intérêt d'un grand nombre de personnes commande le secret le plus profond.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence le très humble et très obéissant serviteur.

H. Beyle.

1558. — E

A M. GUIZOT

1er Octobre 1841.

Monsieur le Ministre,

J'ai reçu la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire le 29 juin dernier, la dépêche de M. le Grand Chancelier de la Légion d'honneur qui y était jointe relative à la nomination de M. Lysimaque dans l'ordre de la Légion d'honneur.

1. Cette troisième partie, jointe à la dépêche du 18 octobre 1841 et datée de ce jour, comprend 24 pages.

M. Lysimaque se trouvait alors en congé à Constantinople. Il est rentré à Civita-Vecchia le 9 septembre, et le même jour j'ai procédé, d'après les ordres de M. le Maréchal duc de Reggio, à la réception de ce nouveau chevalier. Je l'ai invité à me présenter la lettre d'avis provisoire qu'il a reçue de V. E. Le serment prêté, j'ai remis à M. Lysimaque la décoration qui lui est destinée, son titre de nomination de chevalier et le récépissé de la décoration qu'il a revêtu de sa signature et que j'adresse aujourd'hui à M. le Grand Chancelier avec le procès-verbal de réception, lequel a été signé du récipiendaire et de moi.

Je suis avec respect, etc...

1559. — A

A M. ROMAIN COLOMB, A PARIS

Florence, le 8 Octobre 1841.

CHER ami, je partirai vers le 22 avec Salvagnoli, avocat, homme d'esprit, qui a le projet de passer trente jours à Paris ; on le dit méchant. Mais est-ce que je ne passe pas pour méchant ?

J'ai quelque espoir de devenir avare ; tous les plaisirs de Paris dont Besançon

me parle me semblent chers. — De Marseille j'irai à Genève, demander une direction pour ma santé à M. Prévost.

Le grand-duc de Toscane a réuni ici tous les savants. Il y avait huit cent cinquante *scienziati*, c'est ainsi qu'on les appelle. A Boboli, dîner admirable tous les jours, à trois heures ; dîner de quatre cent cinquante *scienziali* ; chacun payait cinquante sous ; mais le grand-duc ajoutait, en secret, deux francs par dîner. Quant à la science, on en a peu fait ; mais les savants ne sont plus ridicules aux yeux des Chinois nommés Toscans.

Je trouve tout trop cher ; serait-ce, enfin, l'avarice ? Rossini s'est fait banquier et fait, dit-on, des scènes à Mlle*** pour la moindre robe. Je ne me dis pas de sottises en me comparant à un homme de génie.

La Toscane a été admirable ; on y parlera en 1880 du congrès de 1841 ; huit cent cinquante savants, Orioli le premier. T'ai-je dit que mon portrait, fait par M. Sodermark, colonel suédois et peintre, est un chef-d'œuvre ? Il a été le roi de l'exposition romaine, à la Porta del Popolo.

Le mois d'octobre est délicieux à Rome, le peuple y est fou de joie. Il prétend qu'au mois de novembre tout le vin ancien tourne à l'aigre ; c'est ce qu'il faut empê-

cher. De là, les nombreuses libations au mont Testaccio. — Pendant tout ce mois la villa Borghèse est remplie de fous, le jeudi et le dimanche. Les étrangers vont voir les trois fresques de Raphaël, peintes par ses élèves, à sa maison de plaisance, hors de la porte Pinciana.

1560. — A et E

A M. GUIZOT

Civita-Vecchia, le 21 Octobre 1841.

Monsieur le Ministre,

En exécution des ordres contenus dans la lettre dont Votre Excellence m'a honoré le 15 septembre dernier, je viens de remettre à M. Lysimaque Tavernier la gestion du consulat de Civita-Vecchia [1].

Je prie Votre Excellence d'agréer l'expression de ma reconnaissance pour le congé qu'elle veut bien m'accorder et qui était nécessaire pour ma santé.

1. Voir la lettre du 9 août précédent. Beyle dut quitter Civita-Vecchia le 22 octobre et arriver à Paris le 8 novembre.

Je suis avec respect, Monsieur le Ministre, de Votre Excellence, le très humble et très obéissant serviteur.

H. BEYLE.

1561 [1]

A M. E.-D. FORGUES [2]

20 D[*écembre* 1841].

Mon cher compagnon de soirée,

J'AI quitté la rue Neuve-Saint-Augustin. Je suis n° 78, rue des Petits-Champs, près de la rue de la Paix. Je vous prie de ne pas remettre la biographie des pauvres [3] ni vous, rue Neuve-Saint-Augustin, le portier la confisquerait. Je viens de votre ancien logement pour cette grave affaire ; on m'a renvoyé au n° 29 de la rue de l'Arcade, où vous êtes

1. Lettre publiée par Lucien Pinvert : *Un ami de Stendhal, Le critique E.-D. Forgues*. Paris, Leclerc, 1915.

2. Monsieur, Monsieur Forgues, avocat, n° 29, rue de l'Arcade, Paris.

3. Beyle désigne ainsi la biographie de Quérard qui venait de paraître par fascicules sous ce titre : *La littérature française contemporaine*, et dont Forgues devait lui communiquer le texte. Voir la lettre suivante.

inconnu, comme Voltaire l'était à La Haye, en Picardie.

Tout à vous,

H. BEYLE.

1562 [1]

A M. E.-D. FORGUES

C. A. [2] [1842.]

Je prendrai tous les soins possibles des feuilles que vous avez la générosité de me confier, mon cher Monsieur. Je vous les reporterai dans trois jours [3].

L'article n'est pas grossier. J'aime ce qu'il dit du respectable M. Gagnon ; il régnait à Grenoble par la force de l'esprit, ce fut mon vrai père.

Seriez-vous assez bon pour mettre sur cette lettre rectifiante le nom de ce M. Duriflar dont vous connaissez l'adresse lointaine ? Il fait de moi un sexagénaire, 1776.

1. Lettre publiée par Lucien Pinvert : *Un ami de Stendhal, Le critique E.-D. Forgues*, Paris, Leclerc, 1915.

2. Cercle des Arts. Beyle y passait fréquemment ses soirées et c'est là qu'il rencontrait Forgues.

3. Cette lettre devait accompagner le fascicule de *La Littérature française contemporaine* de Quérard contenant l'article sur Beyle qui baptise ici le critique du nom de Duriflar, Quérard utilisa la réponse rectificative de Beyle pour son édition de 1847. Cf. Louis Royer : *Stendhal et les biographes de son temps*. Le Divan, juin 1929.

Un anonyme peut-il être voleur de gloire ?

Quand venez-vous au thé ?

H. B.

Je vous recommande l'œuvre de M. Duriflar. Ces feuilles m'ont amusé et sont exactes. Deux mérites.

1563. — A

A M. E. D. FORGUES, A PARIS [1]

Paris, le 29 Janvier 1842.

Le papier sera moins laid quand vous aurez fait relier et bien battre les volumes [2]. L'indifférence que j'avais pour les intérêts me fit donner le manuscrit et ne pas surveiller la qualité du papier.

Je crains que M. Buloz ne détourne l'imprimeur ; on me dit, il y a trois ans, qu'il était jaloux.

Au revoir, j'ai un peu de goutte à la main droite. LOUVET.

1. Monsieur, Monsieur Forgues, n° 30, rue de l'Arcade près la rue Castellane.

2. A ce billet étaient joints les deux volumes ayant pour titre : *De l'Amour*, assez laide édition, publiée en 1822 pour la première fois. (*Note de Romain Colomb.*)

1564. — A

AU COMTE CINI, A ROME

Compiègne, le 25 Février 1842.

Mon cher Comte,

Je reçois votre lettre du 6 février. C'est avec un sensible plaisir que j'apprends que Mme la Comtesse jouit d'une excellente santé et ne s'est retirée qu'à 5 heures du matin de la fête brillante donnée par notre Ambassadeur.

Je reçus, en effet, dans les premiers jours de janvier et au Havre, où j'étais à la chasse, la lettre que vous me chargiez de remettre. Je ne suis revenu à Paris qu'il y a une vingtaine de jours. Arrivé vers midi, je suis reparti pour Compiègne à 6 heures du soir. Je suis allé d'abord m'informer de l'adresse de la personne qui loge rue de l'Université, nº 43. J'y suis allé vers les 2 heures, elle n'y était pas ; j'y suis retourné en partant à la nuit, je n'ai pas été plus heureux. Alors, comme je pensais rester peut-être une quinzaine de jours à la campagne, j'ai cru devoir mettre votre lettre à la poste ; ainsi je n'ai pas fait votre commission exactement comme vous le

désiriez. J'en ai été d'autant plus fâché qu'un hasard imprévu m'a fait revenir à Paris, avec la famille que j'avais suivie à la campagne, 4 ou 5 jours après.

Je ne puis pas vous offrir de remettre une nouvelle lettre en mains propres, car j'ai presque le projet d'aller passer quelques jours à Londres vers le milieu du mois de mars.

En France, on peut charger une lettre. Dans ce cas la personne qui la reçoit est obligée d'en donner reçu sur un registre. Il est possible que la poste de Rome reçoive les lettres *chargées* pour Paris. Lysimaque peut prier M. Fantin, de Marseille, de charger une lettre pour Paris. Vous aurez vu dans les journaux que le comte Pozzo di Borgo est mort, il y a peu de jours, dans son hôtel rue de l'Université, n° 43. Je suis fâché, mon cher Comte, de n'avoir pas mieux fait votre commission.

J'ai pensé bien souvent à vous étant à la chasse dans les belles forêts des environs de Compiègne. Une dame de mes amies, qui avait un mari fort âgé et grand chasseur, a perdu cet époux ; les formalités nécessaires l'ont obligée à aller habiter son château. Elle a prié ses amis de venir lui faire compagnie dans cette triste circonstance. En ma qualité de chasseur, j'ai hérité d'une chasse superbe ; cinq jours

par semaine au moins je faisais 5 ou 6 lieues avec des chasseurs du voisinage qui sont bien vite devenus mes amis. Pourriez-vous le croire ? j'ai souvent regretté les solitudes de Civita-Vecchia ; la politesse m'obligeait à faire presque continuellement la belle conversation avec ces chasseurs et je ne pouvais me livrer aux pensées que j'aurais eu tant de plaisir à trouver dans ces forêts magnifiques. Pour comble de misère, sous peine de passer pour fier, j'étais obligé d'écouter la conversation amusante de trois valets de chasse du feu maître de la maison, auxquels je donnais cinq francs par jour toutes les fois que je tuais quelque chose ; je tirais en général de 5 à 10 pièces. J'aurais été charmé de pouvoir payer 10 francs et rester maître de ne jamais dire un mot ; mais je me serais acquis une réputation abominable auprès de Mesdames les femmes de chambre de la maison et des huit ou dix domestiques qui nous avaient suivis. Un autre malheur, c'est qu'il n'était guère possible d'assister au dîner sans faire toilette. Comme le maître de la maison, défunt, avait 35 ans de plus que la jeune veuve, il avait été décidé que, malgré sa douleur et pour ne pas trop attrister les amis qui étaient venus de Paris pour lui faire compagnie, elle pouvait donner à dîner aux

dames des environs ; malgré les routes abominables on venait à ses dîners de 3 lieues de distance ; je vous avouerai même que ces dîners étaient d'une gaîté qui nous embarrassait. Enfin il est question de revenir sinon à la chasse, du moins à la campagne aux premiers jours de mars. Notre hiver jusqu'ici a été fort beau, nous avons un beau soleil deux fois par semaine, à peine avons-nous vu la neige ; je vois dans les journaux que Bologne en a été accablé ; et vous, à Rome, avez-vous été contents ? Pardonnez-moi cette longue lettre, je suis si paresseux pour écrire que je profite avec empressement de cette bonne occasion de faire une longue conversation avec vous.

Trouvez ici, je vous prie, mon cher Comte, l'assurance renouvelée de mes meilleurs sentiments et de ma considération la plus distinguée.

B.

1565. — A

A M. BONNAIRE, DIRECTEUR DE LA *REVUE DES DEUX MONDES*, A PARIS

Paris, le 21 Mars 1842 [1].

J'AI reçu, Monsieur, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 7 mars. A quelques petits détails près, j'adhère à toutes vos conditions.

Vous me donnez votre parole d'honneur de ne changer aucun mot au manuscrit (comme le *cœur brisé* dans l'*Abbesse de Castro*).

D'ici à un an, je vous livrerai le manuscrit de deux volumes de Contes et Romans, formant deux volumes comme *La Chartreuse de Parme*, environ 16 ou 17 feuilles de la *Revue*.

Ces deux volumes seront payés 5.000 fr.

Tous les deux mois je vous ferai parvenir une nouvelle, laquelle sera signée : *Stendhal*. Vous pourrez l'insérer dans la *Revue des Deux Mondes*. Vous aurez le

1. Cette lettre est probablement la dernière que Beyle ait écrite, puisqu'il fut frappé de l'attaque d'apoplexie à laquelle il a succombé, le 23 mars. (*Note de Romain Colomb.*)

droit de réunir ces romans en volumes in-8, tirés à sept cents exemplaires. Après cette édition in-8 vous aurez, en outre, le droit de faire une édition in-18, format populaire, tirée à 3.000 exemplaires, le tout signé *Stendhal* [1].

Ces divers droits seront payés sur-le-champ la somme de *quinze cents francs* [2].

A l'insertion de chaque nouvelle, elle sera payée cinq cents francs ; la somme totale de 5.000 francs sera complétée lors de la publication de l'édition in-8.

Au moment où paraîtront chacune de ces éditions, vous me ferez remettre douze exemplaires de chacune, ou la somme de 60 francs.

Dans le dessein de corriger les erreurs littéraires, j'aurai le droit, à chaque nouvelle édition, d'effacer une page et d'en ajouter deux ou trois.

1. Les nouvelles qui ont pris place dans les *Chroniques italiennes* et qui avaient paru dans la *Revue des Deux-Mondes*, de 1837 à 1839, y étaient signées de ce pseudonyme collectif : F. de Lagenevais.

2. La somme a été versée, comme le prouve le reçu suivant :

« A compte du prix de 5.000 francs convenu pour des volumes de romans et nouvelles, j'ai reçu de M. Bonnaire la somme de quinze cents francs.

« Paris, le 21 mars 1842.

« H. BEYLE. »

Colomb, qui s'occupa de la succession de Beyle, remboursa cette somme à la *Revue des Deux-Mondes* quelques jours plus tard.

Ci-joint ma quittance des quinze cents francs.

Recevez, Monsieur, etc...

H. Beyle.

P.-S. — Si vous faites des annonces ou publiez des catalogues, je vous prierai d'y placer les titres des ouvrages de M. de Stendhal.

TABLE DU DIXIÈME ET DERNIER VOLUME

1364. Au duc de Broglie (4 mars 1836). . 7
1365. A M. Thiers (12 mars 1836). . . . 9
1366. Au comte Cini (mars 1836). . . . 11
1367. A Mme Jules Gaulthier (14 mars 1836) 13
1368. Au marquis del Monte (18 mars 1836) 19
1369. A M. Romain Colomb (mars 1836) . 21
1370. Au marquis del Monte (1er avril 1836) 23
1371. A M. François Arago (3 avril 1836). 24
1372. A M. Thiers (8 avril 1836). 26
1373. A M. Romain Colomb (23 avril 1836) 27
1374. A M. Thiers (24 avril 1836) . . . 29
1375. — (29 avril 1836) . . . 31
1376. — (4 mai 1836) 32
1377. — (5 mai 1836) 33
1378. Procès-verbal (5 mai 1836). . . . 34
1379. Au marquis del Monte (8 mai 1836). 36
1380. Au comte Cini (16 mai 1836). . . . 37
1381. A M. Thiers (15 juillet 1836). . . . 38
1382. A Mme Jules Gaulthier (15 septembre 1836) 40
1383. — (7 octobre 1836) 41
1384. — (1836) . . 43
1385. — (1836) . . 44
1386. Au baron de Mareste (octobre 1836) 45
1387. A M. Arnould Frémy (26 octobre 1836) 46

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS

1388. A Mme Jules Gaulthier (1er novembre 1836) 47
1389. — (1837) . . 50
1390. — (7 janvier 1837) 51
1391. Au baron de Mareste (janvier 1837) 51
1392. Au comte Cini (7 février 1837). . . 52
1393. A Mme L... (17 mars 1837). 53
1394. A M... (mars 1837). 55
1395. Au comte Cini (29 mars 1837). . . 57
1396. — (9 avril 1837). . . 59
1397. — (28 avril 1837). . . 60
1398. A M. François Buloz (28 avril 1837) 62
1399. — (28 avril 1837) . 63
1400. — (29 avril 1837) . 64
1401. Au baron de Mareste (9 juillet 1837) 65
1402. Au comte Cini (11 juillet 1837). . . 67
1403. A M. Abraham Constantin (11 juillet 1837) 71
1404. Au comte Cini (12 août 1837). . . 75
1405. A M. Louis Chaudru de Raynal (6 septembre 1837) 76
1406. Au comte Cini (28 septembre 1837) 77
1407. — (10 octobre 1837). . 79
1408. Au baron de Mareste (23 octobre 1837) 84
1409. Au comte Cini (28 novembre 1837). 85
1410. A Mme Jules Gaulthier (20 décembre 1837) 86
1411. Au baron de Mareste (1837) . . 88
1412. — (1837) . . 88
1413. — (1837) . . 89
1414. A M. Romain Colomb (10 janvier 1838) 89
1415. A M. G... C... (20 janvier 1838). . . 92
1416. Au comte Cini (24 janvier 1838). . 95
1417. A M. G... C... (19 février 1838) . . . 97
1418. Au marquis de Custine (février 1838) 98
1419. A M. di Fiore (24 mars 1838). . . 99
1420. — (2 juillet 1838). . . 101

1421. A Mme la comtesse de Tascher (juillet 1838) 104
1422. A M. Arnould Frémy (12 août 1838). 106
1423. A M. di Fiore (13 août 1838). . . . 107
1424. A Mme la comtesse de Tascher (24 août 1838) 108
1425. A M. Donato Bucci (6 septembre 1838) 110
1426. Au baron de Mareste (octobre 1838) 113
1427. Au marquis de Custine (24... 1838) 113
1428. A M. Forgues (1838). 115
1429. Au comte Cini (3 janvier 1839). . . 116
1430. A Mme la comtesse de Tascher (16 mars 1839) 125
1431. A Mme Jules Gaulthier (21 mars 1839) 126
1432. Au général de Cubières (2 avril 1839) 131
1433. A M. Honoré de Balzac (17 mai 1839) 132
1434. A Mme Romain Colomb (9 juin 1839) 133
1435. A M. Paul de Musset (10 juin 1839) 134
1436. A M. Honoré de Balzac (juin 1839). 136
1437. Au maréchal Soult (10 août 1839) 137
1438. — (19 août 1839) 138
1439. — (22 août 1839) 139
1440. — (23 août 1839) 140
1441. — (26 août 1839) 142
1442. — (27 août 1839) 144
1443. A X*** (26 septembre 1839) . . . 145
1444. Au maréchal Soult (30 septembre 1839) 147
1445. A M. de la Fosse (1er octobre 1839). 149
1446. Au maréchal Soult (6 octobre 1839 150
1447. — (8 octobre 1839) 151
1448. — (16 octobre 1839) 152
1449. A M. di Fiore (9 novembre 1839). 153

1450. Au maréchal Soult (9 novembre 1839) 155
1451. — (10 novembre 1839) 156
1452. A M. Casimir Perier (15 novembre 1839) 161
1453. Au maréchal Soult (20 novembre 1839) 162
1454. Au comte de Latour-Maubourg (26 novembre 1839) 164
1455. Au comte de Latour-Maubourg (29 novembre 1839) 166
1456. Au comte Cini (1839). 168
1457. A Mme la comtesse Cini (29 novembre 1839) 168
1458. A M. di Fiore (30 novembre 1839) 169
1459. — (5 décembre 1839). 172
1460. Au maréchal Soult (1839) 173
1461. — (31 décembre 1839) 174
1462. — (2 janvier 1840) 175
1463. A M. Romain Colomb (4 janvier 1840) 178
1464. A M... (janvier 1840) 182
1465. A M. E. D. Forgues (12 janvier 1840) 183
1466. A M. Ernest Hébert (24 janvier 1840) 185
1467. A Don Filippo Caetani (janvier 1840) 186
1468. A M. Abraham Constantin (janvier 1840) 187
1469. A M. di Fiore (29 janvier 1840). . . 187
1470. Au maréchal Soult (29 janvier 1840) 189
1471. A M. Romain Colomb (29 janvier 1840) 190
1472. Au maréchal Soult (4 février 1840). 193
1473. A M. Vieusseux (4 et 5 février 1840) 196
1474. — (février 1840). . . 199
1475. Au maréchal Soult (15 février 1840) 200
1476. — (21 février 1840) 201
1477. — (5 mars 1840). 202
1478. A M. Thiers (15 mars 1840). . . . 203
1479. A M. di Fiore (29 mars 1840) . . . 204
1480. Au comte Cini (1er avril 1840). . . 205

1481. A M. Thiers (12 avril 1840). . . . 208
1482. A M. Vieusseux (avril-mai 1840) . 209
1483. — (4 mai 1840). 211
1484. A M. Thiers (7 mai 1840). 213
1485. — (10 mai 1840). . . . 216
1486. A M. Vieusseux (14-19 mai 1840) . 217
1487. A M. Thiers (15 mai 1840). 219
1488. A M. Romain Colomb (20 mai 1840) 220
1489. A M. Vieusseux (24 mai 1840) . . . 222
1490. A M. Thiers (26 mai 1840). 224
1491. A M. Vieusseux (29 mai 1840) . . 224
1492. — (30 mai 1840) 226
1493. A M. Thiers (30 mai 1840) 228
1494. — (7 juin 1840). 229
1495. A M. Vieusseux (9 juin 1840) . . . 229
1496. A M. Thiers (15 juin 1840). 230
1497. A M. Vieusseux (22 juin 1840) . . 234
1498. A M. Thiers (23 juin 1840). 235
1499. Au colonel Randon (26 juin 1840). 238
1500. A M. Thiers (1er juillet 1840). . . . 240
1501. Au comte de Rayneval (9 août 1840) 242
1502. A Mlle Eugénie Guzman (10 août 1840) 244
1503. A Mme Marie Bonaparte Valentini (14 août 1840) 248
1504. Au comte de Rayneval (14 août 1840) 249
1505. A Mme Virginie Ancelot (1er septembre 1840) 251
1506. A M. Abraham Constantin (9 septembre 1840) 252
1507. A M. Thiers (12 septembre 1840). 254
1508. — (13 septembre 1840). 255
1509. Au comte de Rayneval (18 septembre 1840) 258
1510. A M. Thiers (19 septembre 1840). . 260
1511. — (22 septembre 1840). . 263
1512. A l'amiral Roussin (22 septembre 1840) 264
1513. A M... (29 septembre 1840). 266

1514. A M. de Balzac (16 octobre 1840). . 267
1515. A M. Thiers (24 octobre 1840). . . 289
1516. — (25 octobre 1840). . . 290
1517. A M. Romain Colomb (octobre 1840) 293
1518. A Mme Jules Gaulthier (9 novembre 1840) 296
1519. A M. Guizot (13 novembre 1840). . 297
1520. — (14 novembre 1840). . 299
1521. — (15 novembre 1840). . 300
1522. — (20 décembre 1840). . 301
1523. — (24 décembre 1840). . 303
1524. — (25 décembre 1840). . 304
1525. — (31 décembre 1840). . 305
1526. — (4 janvier 1841). . . 306
1527. — (19 janvier 1841). . . 307
1528. — (1er mars 1841). . . . 308
1529. — (4 mars 1841). . . . 309
1530. A M. di Fiore (5 mars 1841). . . 311
1531. — (11 mars 1841). . . 314
1532. — (14 mars 1841). . . 319
1533. A M. Schnetz (21 mars 1841) . . . 326
1534. A M. Guizot (29 mars 1841). . . . 326
1535. A M. Honoré de Balzac (4 avril 1841) 328
1536. A M. di Fiore (5 avril 1841). . . 330
1537. — (10 avril 1841). . . 332
1538. A M. Guizot (16 avril 1841). 334
1539. A M. di Fiore (19 avril 1841). . . . 335
1540. A M. Guizot (25 mai 1841). 336
1541. A M. Romain Colomb (28 mai 1841) 339
1542. A M. Guizot (5 juin 1841). 341
1543. A l'amiral Duperré (13 juin 1841) . 347
1544. A M. Guizot (15 juin 1841). 350
1545. A M. Romain Colomb (19 juin 1841) 351
1546. A l'amiral Duperré (19 juin 1841). 354
1547. A M. Désiré Laverdant (8 juillet 1841) 355
1548. A M. Guizot (10 juillet 1841). . . 357
1549. — (14 juillet 1841). . . 359
1550. — (21 juillet 1841). . . 361
1551. — (21 juillet 1841). . . 363

1552. A M. Guizot (23 juillet 1841). . . 365
1553. A M. Hébert (2 août 1841). 367
1554. A M. Guizot (3 août 1841). . . . 369
1555. — (9 août 1841). 370
1556. — (27 août 1841). . . . 372
1557. — (14 septembre 1841). 374
1558. — (1er octobre 1841). . 375
1559. A M. Romain Colomb (8 octobre 1841) 376
1560. A M. Guizot (21 octobre 1841). . . 378
1561. A M. E.-D. Forgues (20 décembre 1841) 379
1562. — (1842) 380
1563. — (29 janvier 1842) 381
1564. Au comte Cini (25 février 1842). . . 382
1565. A M. Bonnaire (21 mars 1842). . . 386

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS

ACHEVÉ D'IMPRIMER
LE SIX DÉCEMBRE MIL NEUF CENT TRENTE-QUATRE
SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE ALENÇONNAISE
(ANCIENNES MAISONS POULET-MALASSIS, RENAUT-
DE BROISE ET G. SUPOT RÉUNIES), RUE DES MARCHERIES,
ALENÇON, F. GRISARD, ADMINISTRATEUR.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE
3 7531 00247905 4